

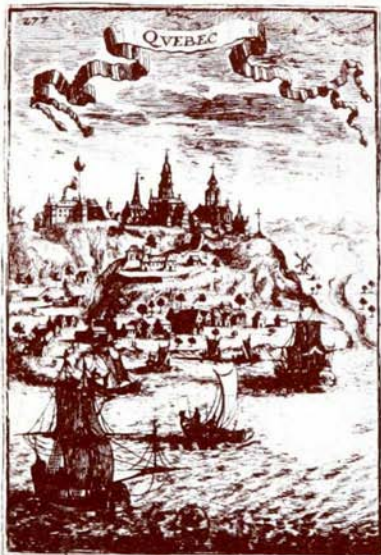
PC

2109

B64

1857

L. Darcour

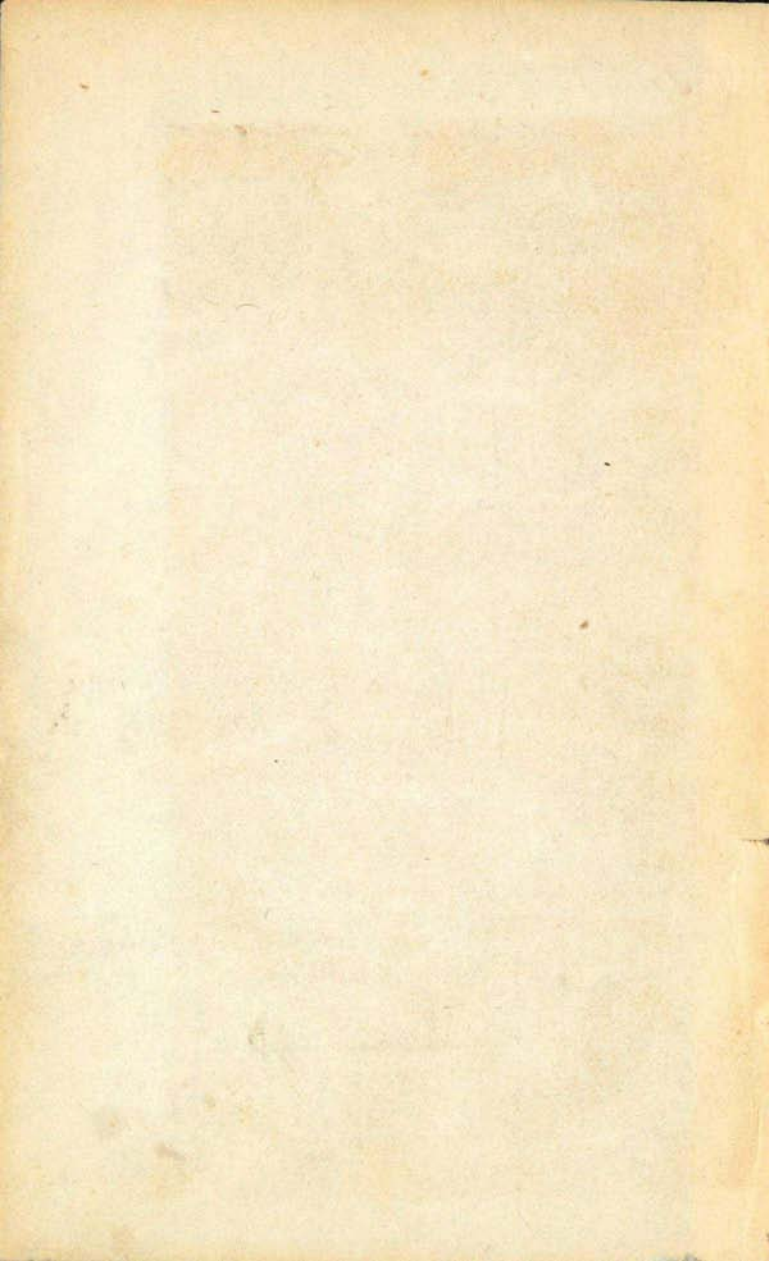


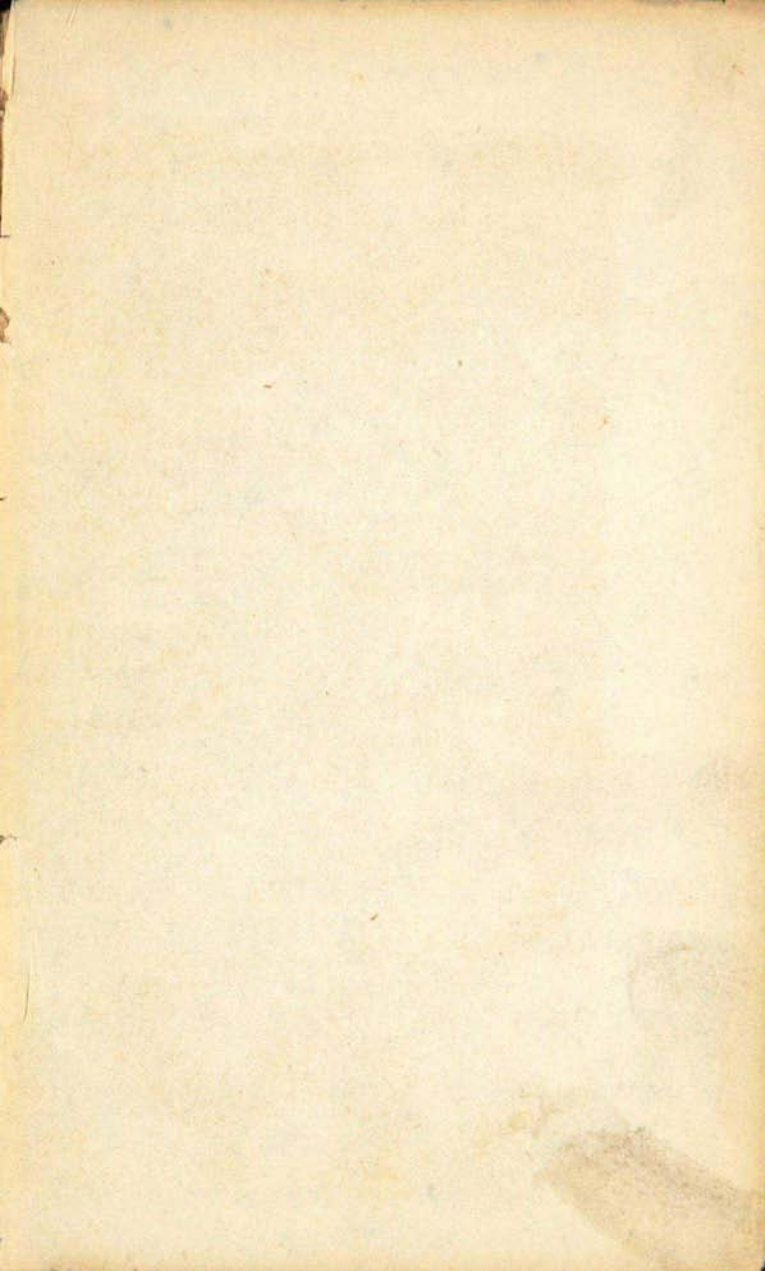
Bibliothèque Nationale du Québec

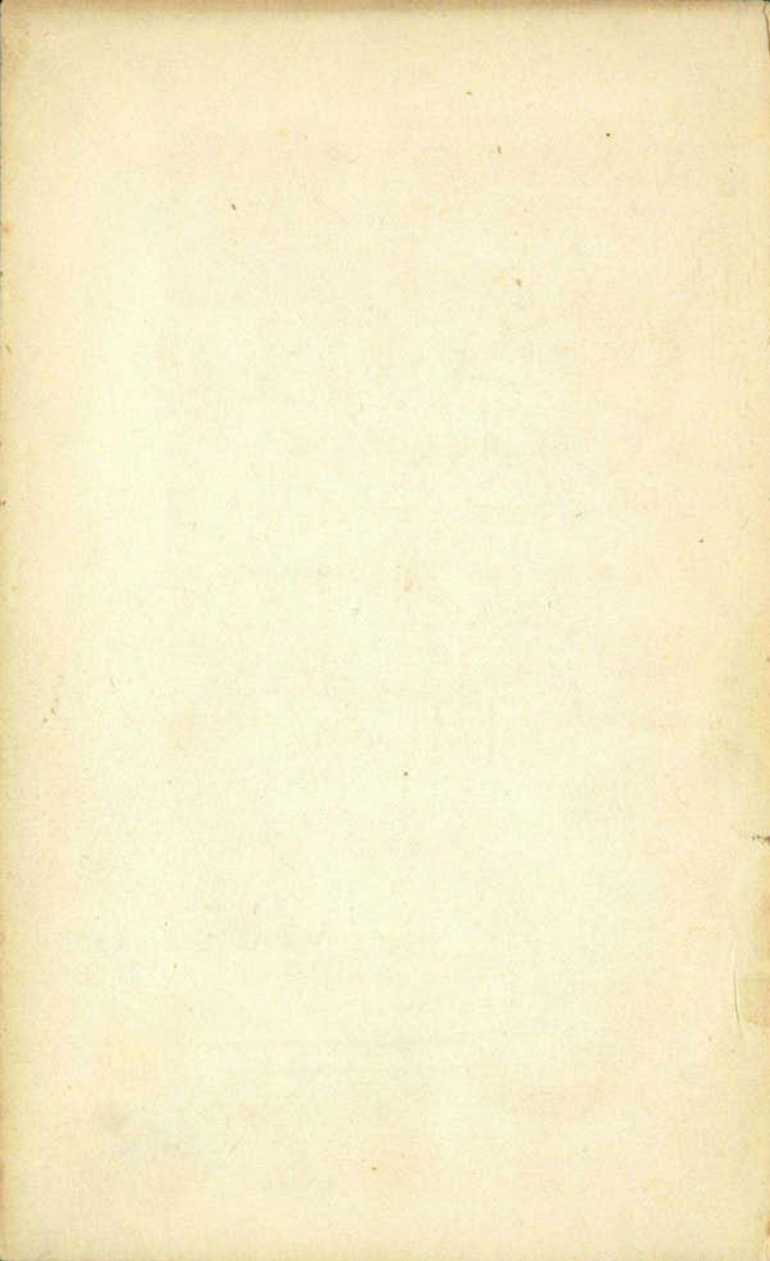
(Selle)

Belins (Sassons)

Convent de St. Marie







LA
GRAMMAIRE
SELON
L'ACADÉMIE,
PAR BONNEAU ET LUCAT,

REVUE

PAR M. MICHAUD,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ;

OUVRAGE ADOPTÉ

PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, ET AUTORISÉ POUR
L'USAGE DES COLLÈGES.

25^e ÉDITION.



QUÉBEC :
DES PRESSES À VAPEUR DE
J. T. BROUSSEAU, 7, RUE BUADE, HAUTE-VILLE.

—
1857.

PC

2109

B64

1857

LA GRAMMAIRE

SELON

L'ACADÉMIE.

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION.

1.—La Grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement (1).

2.—Le langage parlé et le langage écrit sont l'un et l'autre formés de *mots*, et les mots sont composés de *lettres* ou *caractères*.

3.—Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.

4.—Les *voyelles* sont *a, e, i, o, u* et *y*. Elles sont ainsi nommées, parce que, seules, elles forment une *voix*, un *son*.

5.—Mais il y a dans la langue française six autres sons, que notre alphabet ne permet pas de rendre par une seule lettre, tels sont *eu, ou, an, in, on, un*, qu'il faut considérer comme six voyelles.

6.—Les consonnes sont *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*. On les appelle ainsi, parce qu'elles ne produisent une *voix*, un *son*, qu'à l'aide des voyelles. En effet, dans *ba, bo, bu*, etc., le son appartient presque tout entier aux voyelles *a, o, u*.

7.—Les voyelles sont *longues* ou *brèves*. Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles la *voix* s'appuie quel-

(1) On dispute beaucoup si la Grammaire est une *science* ou un *art*. L'Académie la définit *un art*.

que temps, et les *brèves*, celles dont la prononciation est rapide. Ainsi,

a est long dans *plâtre*, et bref dans *chatte* ;
e est long dans *tête*, et bref dans *trompette* ;
i est long dans *abîme*, et bref dans *cime* ;
o est long dans *rôle*, et bref dans *code* ;
u est long dans *bûche*, et bref dans *cruche* ;
eu est long dans *jeûne*, et bref dans *seul* ;
ou est long dans *voûte*, et bref dans *goute* ;
in est long dans *pinte*, et bref dans *chemin*, etc.

Il n'y a guère que l'usage qui puisse nous apprendre à distinguer les voyelles longues des voyelles brèves.

Remarques sur quelques voyelles.

8.—Il y a trois sortes d'*e* : l'*e muet*, l'*e fermé* et l'*e ouvert*.

L'*e muet* n'a qu'un son sourd et peu sensible, comme dans *plume*, *monde*, *que*, *ce*, *me*, ou ne sert qu'à rendre plus longue la voyelle qui le précède, comme dans *pluie*, *soie*, *joie*, il jouera, enjouement.

L'*e fermé* se prononce la bouche presque fermée, comme dans *été*, *sévérité*, *répéter*, *clocher*.

L'*e ouvert* se prononce la bouche un peu plus ouverte que pour l'*e fermé*, et comme dans *cyprés*, *excès*, *regret*, *elle-même* (1).

9.—Mais, comme on le voit, les différentes sortes d'*e* sont le plus souvent indiquées par des signes que l'on appelle *accents*.

10.—Il y a trois sortes d'*accents*, savoir, l'*accent aigu* (´), qui se met sur la plupart des *e* fermés : *révéré*, *pénétré* ; l'*accent grave* (`), qui se met sur la plupart des *e* ouverts : *après*, *exprès*, *père*, *mère* ; et l'*accent circonflexe* (^), qui se met sur la plupart des voyelles longues : *pâle*, *blême*, *abîme*, *impôt*, *bûche*. Nous disons *la plupart*, attendu qu'il y a, 1° des *e* fermés sans *accent aigu*, comme dans *payer*, *chanter*, *papier*, vous *payez*, vous

(1) La prononciation de l'*e ouvert* serait très-vicieuse, si, comme le recommandent la plupart des grammairiens, on le prononçait la bouche *très-ouverte* ; il aurait alors un son qui tiendrait plus de l'*a* que de l'*e ouvert*.

chantez ; 2° des *è* ouverts sans accents grave, comme dans *sujet*, *appel*, *net* ; 3° des voyelles longues sans accent circonflexe, comme dans *scie*, *bas*, *rue*, etc.

11.—L'*y* sert souvent pour deux *i*, comme dans *crayon*, *noyau*, *royaume*, *payer* ; et quelquefois pour un *i*, comme dans *physique*, *style*, *tyran*, *martyr*.

Remarque sur la consonne H.

12.—La lettre *h* est muette ou aspirée : elle est muette, quand elle est nulle dans la prononciation, comme dans *heureux*, *honneur*, *honnête*, *homme* ; elle est aspirée, quand elle fait prononcer avec aspiration la voyelle qui suit : le *héros*, la *hardiesse*, le *haut*, la *hanche*. Alors il ne saurait exister de liaison entre la consonne qui la précède et la voyelle qui la suit : il faut donc prononcer *les haricots*, *les haines*, *les hameaux*, comme s'ils étaient ainsi écrits : *lé haricots*, *lé haines*, *lé hameaux*.

Des mots considérés sous le rapport de leur articulation.

13.—Les émissions de voix, nécessaires pour l'articulation des mots, sont ce qu'on appelle des *syllabes*, *jour*, *nuît*, *pain*, *vin*, sont des mots d'une seule syllabe ; il y en a deux dans *charmant*, *enfant*, savoir, *char-mant*, *en-fant* ; et trois dans *li-ber-té*, *ap-pli-qué*.

14.—On appelle *monosyllabe* un mot qui n'a qu'une syllabe ; tels sont *bon*, *pain*, *sur*, *lui*, *dissyllabe*, celui qui en a deux : *enfant*, *poli*, *trissyllabe*, celui qui en a trois : *apporté*, *satisfait*.

15.—On donne aussi le nom de *polysyllabe* à tout mot formé de plus d'une syllabe : *voisin*, *complaisant*, *libéralité*.

16.—Une syllabe dans laquelle on entend distinctement deux sons, prend le nom de *diphthongue* : telles sont les syllabes *ia*, *ié*, *io*, *ieu*, *oi*, *oin*, *ué*, *ui*, etc. : *fruitier*, *loi*, *foin*, *vieux*.

17.—La langue française se compose de dix sortes de mots qu'on appelle *les partis du discours*. Ces espèces de mots sont le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

Coup d'œil sur l'origine des différentes espèces de mots.

Cette division des mots en dix espèces n'est l'œuvre ni du hasard ni du caprice des hommes, mais la conséquence nécessaire de l'organisation des personnes et de l'existence des choses ; car toute langue a pour éléments primitifs les objets mêmes qui composent la nature.

C'est ce qui fait que, bien qu'elles diffèrent par les mots et par les sons, les langues ont toutes entre elles une certaine communauté, une certaine affinité sous le rapport des principes fondamentaux.

Il nous a paru que jeter un coup d'œil sur les causes premières de la création des parties du discours, ou, en d'autres termes, que remonter aux choses mêmes pour expliquer les signes appelés à les représenter, ce serait répandre de l'attrait sur une matière aride, et laisser encore sur l'esprit des élèves une impression plus profonde et conséquemment plus profitable.

DU NOM

ET DE SON ORIGINE

18.—Dès la création, la terre présentant comme aujourd'hui des êtres animés et des êtres inanimés d'une variété infinie, les hommes éprouvèrent le besoin de distinguer chaque objet par un terme spécial, de lui donner un nom particulier.

Or les grammairiens ont appelé *nom* le mot par lequel on *nomma* une personne ou une chose. Ainsi, lorsque nous nous disons *père, mère, frère, sœur, parent, ami, Pierre, Jean, César, Napoléon, ville, village, église, maison, table, plume*, nous *nommons*, soit des personnes, soit des choses : donc ces mots sont des *noms* (1).

(1) Comme nos vues, quant à présent, sont uniquement de faire connaître chaque espèce de mot en remontant à la cause et à l'origine de sa formation, il ne sera rien dit ici des règles qui y ont trait, ces règles devant faire la matière des chapitres suivants.

DE L'ARTICLE

ET DE SON ORIGINE.

19.—L'*article* n'étant pas de toutes les langues, il faut en conclure que, par lui-même, il ne saurait rien exprimer ; c'est à l'invariabilité seule de la terminaison des noms qu'il doit son existence. Aussi, renvoyons-nous, pour ce que nous avons à en dire, à cette espèce de mot même.

Nous n'avons d'articles que *le, la, les, du, des, au, aux.*

DE L'ADJECTIF

ET DE SON ORIGINE.

20.—Quoique à l'aide du nom, chaque objet fût désigné par un terme particulier, bientôt se déclara la nécessité de dire de ces objets leurs couleurs ou leurs formes, leur force ou leur taille, enfin, remarquez bien ce mot, d'*ajouter* à l'idée de l'objet l'idée de ses qualités.

En effet, voyons-nous un cheval, il est *jeune* ou *vieux*, *blanc* ou *noir*, *grand* ou *petit*, *lourd* ou *léger*, *vif* ou *pesant*. Or, ces mots *jeune, vieux, blanc, noir, grand, petit*, joints au nom *cheval*, sont, pour ainsi dire, autant d'attributs qui ajoutent à l'idée que nous donne le mot *cheval*, l'idée de ses qualités, de sa taille, de sa légèreté, etc. Remarquons-nous une femme, nous la trouvons *belle* ou *laide*, *petite* ou *grande*, *brune* ou *blonde*, etc. ; ici encore chacun de ces mots, *belle, laide, petite, grande, brune, blonde*, ajoute à l'idée que nous donne le mot *femme* l'idée de ses qualités.

Ces mots donc n'ayant d'autre fonction que d'*ajouter* des idées de formes, de couleurs ou de qualités, les grammairiens ont dû chercher un terme qui rappelât cette fonction ; et, au lieu de se servir de l'expression *mot qui ajoute*, ils ont choisi le terme plus court *adjectif*, qui, seul, a toute cette signification.

DU PRONOM

ET DE SON ORIGINE.

21.—Si, comme on le voit, c'est à la nature même des choses que nous devons l'origine du nom et de l'adjectif, il n'en est pas de même du *pronom*, dont l'existence ne peut être attribuée qu'à une raison d'harmonie.

En effet, il est vraisemblable que, dans le principe, on s'occupa de l'indispensable avant de penser à ce qui n'était qu'agrément. On peut conséquemment présumer qu'au lieu de dire, comme nous le faisons aujourd'hui, *lorsque le général eut tout examiné, et qu'IL eut harangué ses soldats, IL donna le signal de l'attaque*, les premiers hommes s'exprimèrent ainsi : *lorsque le général eut tout examiné, et que le général eut harangué ses soldats, le général donna le signal de l'attaque*.

Mais après avoir accru leurs connaissances, et leur oreille étant devenue plus sensible à l'harmonie, ils durent, pour faire disparaître la monotonie et les langueurs de leur premier langage, chercher à éviter cette répétition fatigante du nom.

En conséquence, il leur fallut non-seulement inventer des mots pour remplacer les noms, mais encore leur donner une conformation particulière, c'est-à-dire les faire extrêmement courts, afin que, d'une part, ils pussent se répéter pour ainsi dire sans être aperçus, et que, de l'autre, il en résultât pour la diction une allure plus franche et plus rapide.

Considérée sous ce point de vue, la conformation des pronoms de la langue française est admirablement combinée ; ce ne sont guère que des monosyllabes : *je, me, moi, tu, te, toi, il, elle, on, se, soi, le, la, les, lui, leur, qui, que, ce, dont, en, y*, sont des pronoms dont la répétition, grâce à leur brièveté, ne cause ni fatigue ni lenteur. Un seul exemple suffira pour en convaincre.

J'aperçus l'empereur et m'EN approchai pour mieux LE voir et LE contempler. La personne exprimée par le mot *empereur* figure quatre fois dans cette courte phrase, savoir, dans les mots *empereur*, *en*, *le* et *le*. Et, sans le secours du pronom, il eût fallu dire, *j'aperçus l'empereur, et m'approchai de l'empereur pour mieux voir l'empereur, et contempler l'empereur.*

Ces mots donc n'ayant d'autre fonction que de remplacer les noms, les grammairiens, désireux d'exprimer cette fonction par un seul terme, ont fait le mot moitié latin, moitié français, *pronom*, qui signifie *pour le nom, à la place du nom* (1).

DU VERBE

ET DE SON ORIGINE.

22.—Une langue déjà pourvue du nom et de l'adjectif permettait bien de désigner chaque objet et d'en peindre les qualités, les formes, les couleurs, etc. Mais de leur nature ces objets étant animés ou inanimés, il fallut encore créer une espèce de mot pour exprimer les circonstances relatives à leur être : les objets inanimés, c'est-à-dire sans vie, ne peuvent guère qu'être en repos ; mais quant aux êtres animés, c'est-à-dire ayant vie, il y a par rapport à eux trois circonstances différentes, qui dépendent de leur état même d'existence : *se mouvoir, sentir, être en repos, ou en tel ou tel état*, ce qui peut s'exprimer par les trois mots *marcher, aimer, dormir* ; il n'y a pas une quatrième alternative.

Or toutes les actions, tous les mouvements des hommes, tels que *marcher, courir, voyager, venir, parler, écrire, boire, manger*, etc., toutes leurs passions, tous leurs sentiments, tels que *chérir, aimer, détester, haïr*, etc. : toutes les situations, tous les états dans lesquels ils peuvent se trouver, comme *languir, dormir, se reposer, être exister*,

(1) *Pronom* est formé de *pro*, préposition latine qui signifie *pour* ou *à la place de*, et du mot français *nom*, ce qui, réuni, signifie *pour le nom, à la place du nom*.

etc. ; toutes ces circonstances, disons-nous, étant exprimées par une même espèce de mot, on comprend que cette espèce, par son importance, tient le premier rang dans les langues, qu'elle en est pour ainsi dire l'âme.

Aussi, les grammairiens, pour exprimer toute cette importance, l'ont-ils appelée *verbe*, expression qui signifie *parole*. En effet, le verbe est la parole même : avec lui, on dit tout ; sans lui, on ne peut rien exprimer qui ait un sens.

DU PARTICIPE

ET DE SON ORIGINE.

23.—Dans les langues, il existe une espèce de mot qui, quoique étant née du verbe, tient encore de la nature de l'adjectif ; tels sont *frappé, frappée ; chéri, chérie ; venu, venue ; soumis, soumise*, etc., qui viennent des verbes *frapper, chérir, venir, soumettre*.

C'est de cette double fonction, c'est de ce qu'elle *participe* de ces deux natures, que cette espèce de mot tire son nom de *participe*.

DE L'ADVERBE.

ET DE SON ORIGINE.

24.—De même que les objets ne sauraient exister sans avoir telle ou telle forme, telle ou telle couleur, telle ou telle qualité, comme dans ces exemples, *table ronde, chapeau blanc, bon pain*, etc. ; de même une action ne saurait avoir lieu sans se faire de telle ou telle manière, à telle ou telle époque, dans tel ou tel ordre, etc.

Et ces expressions qui marquent la manière, le temps, l'ordre, sont appelées *adverbes*.

EXEMPLES.—*Il chante* AGRÉABLEMENT, c'est-à-dire *d'une manière agréable*; *il se conduit* EXEMPLAIREMENT, c'est-à-dire *d'une manière exemplaire*. *Il arrivera* BIENTÔT, *partirez-vous* DEMAIN? *Bientôt* et *demain* marquent le temps. *D'ABORD* *il nous écrivit*, *PUIS* *il vint nous voir*. *D'abord* et *puis* marquent l'ordre.

Ainsi qu'on le voit, les adverbes sont en général pour les verbes ce que sont les adjectifs pour les noms.

Et comme cette sorte de mot ne saurait guère être que *près du verbe*, les grammairiens lui ont donné, pour cela, le nom *adverbe*, expression formée du mot latin *ad*, qui signifie *vers* ou *près de*, et du nom français *verbe*, lesquels, réunis, font *vers le verbe*, c'est-à-dire *mot qui se place vers le verbe, près du verbe*.

DE LA PRÉPOSITION

ET DE SON ORIGINE.

25.—A l'aide des espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'ici, il était déjà possible d'exprimer des idées complètes, il est vrai, mais des idées très-circonscrites, et sans plus de rapports ni de liaisons que celles qui suivent,

Ces jeunes personnes étudient leurs leçons.

Mon cheval a brisé ma voiture.

Le général a attaqué l'ennemi.

J'ai acheté des livres instructifs.

La première de ces phrases, par exemple, dit bien que les jeunes personnes étudient leurs leçons; mais si l'on voulait indiquer le lieu où elles étudient, le but de cette étude, depuis quel temps elle dure, etc., on ne le pourrait qu'à l'aide d'une préposition.

EXEMPLES.—*Ces jeunes personnes étudient leurs leçons* DANS le jardin, SUR le gazon, SOUS un arbre. (*Dans, sur, sous*, servent à désigner le lieu.) *Elles étudient* POUR avoir la première place, AFIN d'être les premières. (*Pour* et *afin* de expriment le but de leur étude.) *Elles*

s'appliquent ainsi DEPUIS *une heure.* (*Depuis sert à marquer le temps.*)

C'est parce que cette sorte de mot se met toujours *avant* le lieu, le but, le temps, en un mot, *avant* les rapports qu'elle concourt à exprimer, qu'on l'appelle *préposition*, expression formée du nom français *position*, et du mot latin *præ*, qui signifie *avant*, ce qui fait *position avant*, c'est-à-dire, qui occupe *une position*, *une place avant* son rapport.

DE LA CONJONCTION

ET DE SON ORIGINE.

26.—Bien que les hommes eussent dans les espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'ici presque tous les éléments nécessaires à la représentation des idées, il leur manquait encore les moyens d'attacher, de lier ces idées les unes avec les autres pour en faire un tout coordonné : ils se trouvaient dans la position d'un constructeur qui a tous les matériaux nécessaires pour édifier, mais qui manque encore de liens et de ciment.

Outre que la diction fût jusque-là décousue et sans grâce, les pensées manquant de liaisons, la communication en était plus laborieuse, et très-souvent le sens plus difficile à saisir.

En effet, cette phrase, PUISQUE *votre ami ne me croit point*, ET QU'*il pense QUE je le trompe*, *je cesserai de le voir*, ne pourrait guère, sans conjonction, se rendre autrement que par, *votre ami ne me croit point*, *il pense être trompé par moi*, *je dois cesser de le voir*. Cette dernière façon de s'exprimer n'a ni l'ensemble, ni le coulant, ni la précision que donnent à la première les conjonctions *puisque*, *que*, *et*, *que*.

Les grammairiens donc, pour donner à cette espèce de mot un nom qui peignît sa fonction dans le discours, l'ont appelée *conjonction*, expression qui signifie *liaison*, *union*, c'est-à-dire *qui lie* les idées les unes aux autres, les phrases entre elles.

DE L'INTERJECTION

ET DE SON ORIGINE.

27.—Il est dans notre nature, lorsque nous sommes vivement affectés d'un sentiment, soit de joie, soit de douleur, de surprise, de crainte, de colère ou d'admiration, etc., de pousser, de *jeter* un cri.

Un fils, par exemple, aperçoit-il sa mère, dont il a été séparé quelque temps, il s'écriera probablement de surprise : HA ! *voilà maman !*

Sommes-nous étonnés de voir encore quelqu'un que nous croyions absent, il pourra nous arriver de dire : EH BIEN ! *vous êtes encore ici !* HÉ QUOI ! *vous n'êtes pas encore parti !*

Avons-nous à peindre les regrets, la douleur que nous cause la perte de quelqu'un, nous pourrions nous exprimer ainsi : HÉLAS ! *il n'est plus !*

Ces mots *ha ! eh bien ! hé quoi ! hélas !* que l'on peut considérer pour la plupart comme des cris brusquement jetés, ont reçu, pour ce motif, le nom d'*interjection*, expression qui a quelque analogie avec les mots *jet*, *jeter*.

CHAPITRE PREMIER.

DU NOM.

28.—Comme nous l'avons déjà dit, le *nom* est le mot par lequel on nomme, par lequel on représente une personne ou une chose ; telles sont *père*, *mère*, *jardin*, *maison*. On l'appelle aussi *substantif*, parce que souvent l'objet nommé représente une *substance* (1).

(1) Nous donnerons la préférence au mot *nom*, parce qu'il peut, sans exception, se dire de tous les noms. L'appellation *substantif* ne peut recevoir une application aussi générale, attendu qu'un nombre infini de choses n'existent que dans notre esprit, et ne représentent aucune substance ; tels sont *désir*, *pensée*, *loisir*, *agilité*, etc.

29.—On distingue deux sortes de noms : le nom *commun* et le nom *propre*.

30.—On appelle nom *commun* celui qui peut se donner à toutes les personnes ou à toutes les choses de la même espèce. Or, *ville, maison, homme, femme*, etc., sont des noms communs, car ils peuvent se dire de toutes les villes, de toutes les maisons, de tous les hommes et de toutes les femmes.

31.—Le nom *propre* est le mot par lequel on désigne particulièrement une personne ou une chose, comme *Napoléon, l'Italie*. Or, si je dis, *Paris est la capitale de la France*, je me sers de deux noms propres, savoir : *Paris* et *France*. En effet, *Paris* est le nom particulier d'une ville, et *France* le nom particulier d'un pays. Mais les grammairiens, au lieu de se servir de l'expression *nom particulier*, ont employé cette autre, *nom propre*, qui a la même signification.

Du genre des noms.

32.—Comme chez les hommes et les animaux on distingue deux espèces, c'est-à-dire le mâle et la femelle, la Grammaire a dû tenir compte de cette distinction. Mais au lieu d'employer les mots *espèce mâle, espèce femelle*, on a dit *genre masculin, genre féminin*, expressions qui ont la même valeur.

33.—Ainsi, l'on dit qu'un nom est du genre masculin, s'il représente un homme ou un animal de l'espèce mâle, comme *père, frère, bœuf, cheval* ; on dit qu'un nom est du genre féminin, s'il représente une femme ou un animal de l'espèce femelle, comme *mère, sœur, lionne, jument*.

34.—Mais on a encore donné le genre masculin et le genre féminin à des noms de choses inanimées. Par exemple, on a fait *habit* et *chapeau* du masculin, et *redingote* et *robe* du féminin, sans que la Grammaire puisse en rendre compte : l'usage seul nous apprendra donc à connaître le genre de ces sortes de noms ; faut-il un avant un nom, ce nom est du masculin ; faut-il une, il est du féminin. Ainsi, *jardin, tapis*, sont du masculin, parce qu'on dit *un jardin, un tapis* ; *plume, chan-*

delle, sont du féminin, parce qu'on dit *une* plume, *une* chandelle.

Du nombre des noms.

35. — On appelle *nombre* une quantité quelconque ; *un, deux, trois, quatre, etc.*, sont des nombres.

36. — Quoique les nombres soient illimités, la Grammaire n'en reconnaît que deux, savoir *un* et *plusieurs*. Mais à la place de nombre *un*, on a dit nombre *singulier* ; à la place de nombre *de plusieurs*, on a dit nombre *pluriel*. Ainsi, *la sœur* est du nombre singulier, *les sœurs*, du nombre pluriel.

De la formation du pluriel dans les noms.

37. — On forme le *pluriel* d'un nom en ajoutant *s* à son singulier : *le père, les pères ; la mère, les mères ; le jour, les jours*.

38. — Mais cette règle n'est pas générale, car

1o. Les noms qui finissent au singulier par *s, x* ou *z*, s'écrivent au pluriel comme au singulier : *un fils, un bras ; des fils, des bras ; un nez, une croix ; des nez, des croix*. (Pas d'exception.)

2o. Les noms terminés par *au* ou par *eu* prennent *x* au pluriel : *un tonneau, des tonneaux ; un neveu, des neveux*. Il n'y a qu'une seule exception ; c'est *landau*, dont le pluriel se forme par *s* : *des landaus*. (ACAD.)

3o. Les noms terminés par *ou* prennent *s* au pluriel : *un sou, un clou ; des sous, des clous*.

Il n'y a que sept exceptions : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou* et *pou* qui prennent *x* : *des bijoux, des cailloux, des choux, des genoux, etc.*

4o. Les noms terminés en *al* ont leur pluriel en *aux* : *général, tribunal, journal, cheval, maréchal, bocal, local, etc.*, font donc, *généraux, tribunaux, journaux, chevaux, maréchaux, bocaux, locaux* (1).

Il n'y a d'autres exceptions que *bal, carnaval, régat, cal, (durillon) nopal, chacal, serval*, dont le pluriel est

(1) 39. — On trouve dans quelques dictionnaires, *des bocals, des locaux* ; mais l'Académie dit *des bocaux, des locaux* : on doit la féliciter de diminuer ainsi le nombre des exceptions.

bals, carnivals, régals. Pal fait au pluriel *paux* ou *pals*.

40. — *Remarque.* Les pluriels en *aux* venant d'un singulier en *al* comme *généraux*, qui vient de *général*, ne prennent pas la lettre *e* dans cette syllabe *aux*. (Pas d'exception.) Mais les pluriels en *aux* venant d'un singulier en *au* prennent un *e* : *un chapeau, des chapeaux*.

41. — De cette dernière catégorie, cependant, il faut excepter *affutiau, aloyau, boyau, étau, gluau, grua, hoyau, joyau, noyau, pilau, sarrau, senau, tuyau*, et *unau*, dont la syllabe *au* s'écrit sans *e*.

42. — 50. Les noms qui finissent en *ail* se forment au pluriel par un *s* ; *un éventail, des éventails ; un gouvernail, des gouvernails ; un portail, des portails*.

43. — Il n'y a d'exceptions que les cinq suivants : *bail, corail, émail, soupirail, vantail* et *travail*, qui font, *baux, coraux, émaux, soupiraux, vantaux* et *travaux*. Ce dernier a aussi le pluriel *travaills*, et dans deux cas : 1o. lorsqu'il signifie les rapports d'un ministre au roi, ou d'un commis au ministre ; 2o. lorsqu'il se dit de machines par lesquelles on contient les chevaux vicieux quand on les ferre, ou quand on les panse.

44. — *AIL*, espèce d'oignon, a aussi deux pluriels : *aïls* et *aulx* (Acad.). *Des aïls* plaît plus à l'oreille que *des aulx*.

60. Les trois noms *aïeul, ciel, œil*, ont aussi un double pluriel : *aïeul* fait au pluriel, *aïeuls*, lorsqu'il signifie *grand-père* : *mes AIEULS paternels, mes AIEULS maternels*.

AIEUL fait *aïeux* dans deux cas, 1o. lorsqu'il se dit de ceux qui ont vécu dans les siècles passés : *c'était la mode chez nos AIEUX ; nos AIEUX étaient plus simples que nous* ; 2o. pour désigner ceux de qui l'on descend : *ce droit lui vient de ses AIEUX*. (Acad.)

NOTA.—Ecrivez ainsi avec *e* *aïeule*, pour signifier *grand'mère* : *mon AIEULE paternelle, mon AIEULE maternelle*.

CIEL fait au pluriel *ciels* et *cieux*. On dit *un ciel, des ciels*, quand il s'agit de *ciels* de lit ou de l'imitation du ciel, soit en peinture, soit en tapisserie : *les CIELS réussissent mal en tapisserie ; ce peintre fait bien les CIELS*. Dans tous les autres cas, il faut *cieux* : *l'immensité des CIEUX, le royaume des CIEUX*, etc.

ŒIL fait au pluriel *yeux* : *des YEUX noirs, des YEUX bleus*.

L'Académie n'admet guère le pluriels *œils* que dans le nom *œil-de-bœuf, des œils-de-bœuf*. (Fenêtres rondes.)

YEUX, ajoute-t-elle, se dit de certains vides, de certains trous qui se trouvent dans la mie du pain, et dans plusieurs espèces

de fromage : *un pain qui a des YEUX, du fromage qui n'a point d'YEUX*. Il se dit encore des boutons qui paraissent sur une tige d'arbre : *tailler à deux YEUX, à trois YEUX*.

45.—REMARQUE.—L'Académie conserve le *t* au pluriel des noms en *ant* ou en *ent* ; elle écrit donc, *les enfants, les parents, les instants, les talents, etc.*

46.—Nous ferons remarquer que l'usage autorise aussi à écrire, en supprimant le *t* au pluriel, les mêmes noms, lorsqu'ils sont formés de plus d'une syllabe : *les enfans, les parens, les instans, les talens*. Et s'ils n'ont qu'une syllabe, le *t* se conserve : *les vents, les gants, les dents*. Le premier de ces façons d'orthographier est toute logique, la seconde n'a pour elle que le caprice de l'usage.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

47.—L'article est un mot qui a pour principale propriété d'indiquer le genre et le nombre des noms avant lesquels il est employé.

48.—Voici tous nos articles : *le, la, les*, qu'on appelle articles *simples*, et *du, des, au, aux*, qu'on appelle articles *composés*.

49.—*Le* se met avant un nom masculin singulier : *le pain, le vin* ; *la* avant un nom féminin singulier : *la mère, la fille* ; *les*, avant les noms pluriels des deux genres : *les frères, les sœurs*.

50.—*Du, des, au, aux*, sont appelés articles *composés*, de ce qu'ils renferment en eux l'un des mots *de, à* : nous disons donc, *le talent DU maître*, pour *de le maître* ; *la légèreté DES enfants*, pour *de les enfants* ; *j'ai parlé AU général*, pour *à le général* ; *obéir AUX lois*, pour *à les lois*.

51.—Mais, pour l'agrément de la langue, on supprime la lettre *e* de l'article *le*, et la lettre *a* de l'article *la*, quand ils se trouvent devant un mot qui commence par une voyelle ou un *h* muet ; et alors on remplace la lettre supprimée par cette figure ('), qu'on appelle *apostrophe*. Ainsi, pour éviter tout ce qu'il y aurait de choquant pour l'oreille dans *le oiseau, le ami, la oreille*,

le homme, on a retranché les lettres *e, a*, des articles *le, la*, et l'on a dit, *l'oiseau, l'ami, l'oreille, l'homme*, etc.

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

52.—Nous l'avons déjà dit, l'*adjectif* a pour fonction d'exprimer les qualités, les formes, les couleurs, en un mot, toutes les manières d'être des personnes ou des choses. Voyons-nous un fruit, il nous paraît *petit* ou *gros*, *mûr* ou *vert*; il est *bon* ou *mauvais*, *tendre* ou *dur*, etc. Or, ces mots *petit*, *gros*, *mûr*, *vert*, *bon*, *mauvais*, *tendre*, *dur*, exprimant les qualités ou les manières d'être du fruit, sont autant d'adjectifs. Avons-nous à parler d'un chapeau, nous aurons à dire qu'il est *blanc* ou *noir*, *léger* ou *pesant*, *rond* ou *ovale*, *grand* ou *étroit*. Ces mots *blanc*, *noir*, *léger*, *pesant*, *rond*, *ovale*, *grand*, *étroit*, sont encore des adjectifs.

53.—Mais les qualités, les formes, etc., qu'on aperçoit dans un être masculin, pouvant tout aussi bien exister chez un être féminin, un même adjectif se rapportera donc tantôt à un nom masculin, tantôt à un nom féminin. Cela posé, il reste à examiner les modifications que fait éprouver à un adjectif la différence du genre.

De la formation du féminin dans les adjectifs.

54.—PREMIÈRE RÈGLE.—Tout adjectif terminé au masculin par un *e* muet, comme *sage*, *utile*, *agréable*, reste tel au féminin : *le frère SAGE*, *la sœur SAGE*.

55.—DEUXIÈME RÈGLE.—Tout adjectif qui ne finit pas par un *e* muet au masculin, en prend un au féminin : *petit*, *grand*, *poli*, *vrai*, *zélé*, *exquis*, font donc au féminin, *petite*, *grande*, *polie*, *vraie*, *zélée*, *exquise*.

56.—Mais il faut excepter de cette dernière règle, 1° les adjectifs dont le féminin exige la reduplication de la dernière lettre et un *e* muet, 2° et les adjectifs dont la formation féminine est irrégulière.

57.—Les adjectifs qui exigent au féminin la réduction de leur dernière lettre sont,

1° Ceux qui sont terminés en *el* ou en *eil*, comme *actuel*, *habituel*, *vermeil*, *pareil*, dont le féminin est *actuelle*, *habituelle*, *vermeille*, *pareille*. (Point d'exception.)

58.—Remarquez 1° que *fidèle* et *infidèle* ne font point partie de cette catégorie ; ils appartiennent à la première règle, c'est-à-dire que, prenant un *e* muet au masculin, le féminin ne change pas : un *serviteur fidèle*, une *mémoire fidèle* ; 2° que *rebelle* prend toujours deux *l* : un *chef rebelle*, une *armée rebelle*.

2° Les adjectifs terminés par *ien*, qui, sans exception, font au féminin *ienne* : *chrétien*, *païen*, *ancien* ; *chrétienne*, *païenne*, *ancienne*. (Point d'exception.)

3° Les adjectifs terminés par *on*, comme *bon*, *bouffon*, *mignon*, qui font au féminin, *bonne*, *bouffonne*, *mignonne*. (Pas d'exception.)

4° Les adjectifs terminés par *et*, comme *net*, *sujet*, *muet*, *fluet*, qui font au féminin, *ette* : *nette*, *sujette*, *muette*, *fluette*. Il faut en excepter *complète*, *concrète*, *discrète*, *inquiète*, *replète*, *secrète*.

5° Les adjectifs *bas*, *épais*, *exprès*, *gras*, *gros*, *las*, *profès*, qui font au féminin, *basse*, *épaisse*, *expresse*, *grasse*, *grosse*, *lasse*, *professe*.—*Nul*, *gentil*, *paysan*, *sot*, *vieillot*, dont le féminin est *nulle*, *gentille*, *paysanne*, *sotte*, *vieillotte*.

6° Et enfin les adjectifs *fou*, *mou*, *vieux*, *beau* et *nouveau*, dont le féminin est *folle*, *molle*, *vieille*, *belle*, *nouvelle*, parce qu'au masculin on dit aussi *fol*, *mol*, *vieil*, *bel*, *nouvel*, lorsqu'ils se trouvent avant un nom commençant par une voyelle ou un *h* muet : *fol espoir*, *mol abandon*, *bel enfant*, *nouvel ouvrage*, *vieil homme*. (On dit aussi *vieux homme*.)

59.—Les adjectifs dont la formation féminine est irrégulière sont,

1° Ceux qui sont terminés par *f*, tels que *veuf*, *actif*, *bref*, *vif*, qui perdent au féminin la lettre *f* pour prendre *ve* : *veuve*, *active*, *brève*, *vive*.

Il n'y a qu'un seul mot qui fasse exception, encore est-il peu usité ; c'est l'adjectif *pouf*, qui se dit du grès, des pierres ou du marbre, qui, lorsqu'on les travaille, tombent en poussière : *ce grès est pouf*, *cette pierre est pouf*. (Acad.)

2° Les adjectifs terminés par *x*, qui perdent cette lettre pour prendre *se* : *heureux, boiteux, honteux* ; *heureuse, boiteuse, honteuse*. Il n'y a que cinq exceptions : *doux, faux, préfix, roux* et *vieux*, dont le féminin est *douce, fausse, préfixe, rousse, vieille*.

3° Les adjectifs *blanc, sec, frais, franc*, qui font *blanche, sèche, fraîche, franche* (1).—*Public, caduc, turc, grec, franc*, dont le féminin est *publique, caduque, turque, grecque* (2), *franque* (3).—*Long, oblong, tiers, malin, bénin*, qui font *longue, oblongue, tierce, maligne, bénigne*.—*Favori, coi*, qui font *favorite, coite*.

4° (*Châtain, dispos* et *fat*, ne se disent pas au féminin.)

5° Les adjectifs terminés par *eur*, dont le féminin se forme de différentes manières, savoir :

Premièrement.—Les adjectifs en *eur* formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur*, et qui font *euse* au féminin, comme *parleur, menteur, voleur, trompeur*, dont le féminin est *parleuse, menteuse, voleuse, trompeuse*, parce qu'ils viennent des participes présents *parlant, mentant, volant, trompant*. Il faut cependant excepter *débiteur* (qui doit), *exécuteur, inventeur, persécuteur, enchanteur*, qui font au féminin *débitrice, exécutrice, persécutrice, enchanteresse*.

Secondement.—Les adjectifs en *teur* non formés d'un participe présent, et qui font au féminin *trice* : *admirateur, adulateur, approbateur, conciliateur, conservateur, délateur, dénonciateur, directeur, investigateur, lecteur, donateur, testateur*, etc., etc. ; *admiratrice, adulatrice, approbatrice, conciliatrice, conservatrice, délatrice, dénonciatrice, directrice, investigatrice, lectrice, donatrice, testatrice*, etc.

60.—*Remarque*.—*Amateur* se dit des deux genres : *un homme, une femme amateur*.

(1) *Franc, franche*, qui a de la franchise, ou qui est libre.

(2) Remarquez que *grec* est de ces mots le seul qui conserve la lettre *c* au féminin : *une Grecque*.

(3) *Franc, franque, langue franque*, sorte de jargon mêlé de français, d'italien, d'espagnol, etc., que parlent les Francs de la basse classe, établis dans le Levant ou en Barbarie.

61. — Il est aussi des adjectifs en *eur* qui ont une double formation féminine ; tels sont,

62. — CHANTEUR, dont le féminin est *chanteuse* et *cantatrice*. CHANTEUSE se dit de toute femme qui chante, soit qu'elle en fasse ou non sa profession : *les chanteuses de l'Opéra*. Cependant, lorsque la personne dont on parle a acquis quelque célébrité dans l'art du chant, au lieu de *chanteuse*, on dit CANTATRICE. (ACAD.)

63. — CHASSEUR, dont le féminin est *chasseuse* et *chasse-ressse*. CHASSEUSE se dit d'une femme qui chasse, ou qui aime à chasser ; *j'aperçois une CHASSEUSE dans la plaine, ces dames sont d'habiles CHASSEUSES*. — CHASSERESSE ne se dit qu'en poésie : *Diane la CHASSERESSE, les nymphes CHASSERESSES*. (ACAD.)

64. — DÉBITEUR, qui, comme on l'a déjà vu, fait *débitrice*, lorsqu'il signifie *qui doit* : *elle est ma DÉBITRICE de cinq cents francs* ; et DÉBITEUSE (qui débite) : *c'est une DÉBITEUSE de nouvelles, une grande DÉBITEUSE de mensonges*. (ACAD.)

65. — DEMANDEUR, dont le féminin est *demandeuse* et *demanderesse*. DEMANDEUSE se dit de celle dans le caractère de qui il entre de demander, ou qui en fait profession : *c'est une DEMANDEUSE perpétuelle*. — DEMANDERESSE est un terme de procédure, qui signifie celle qui intente un procès, qui fait une demande en justice : *telle est la somme réclamée par la DEMANDERESSE*. — *Défendeur*, autre terme de procédure, fait *défenderesse*.

66. — DEVINEUR, dont le féminin fait *devineuse*. Il se dit de ceux qui, sans se donner pour prédire les événements, sans en faire profession, aiment à juger par voie de conjecture : *c'est un bon DEVINEUR, une adroite DEVINEUSE*. — DEVINERESSE n'est pas, comme on l'a imprimé, le féminin de *devineur*, mais de *devin*. Ils se disent de ceux qui se donnent pour prédire les événements, et qui en font profession : *les DEVINS et les DEVINERESSES sont des imposteurs*. (ACAD.)

67. — VENDEUR, dont le féminin est *vendeuse* et *venderesse*. VENDEUSE se dit de celle qui fait profession de vendre ; *une VENDEUSE de fruits, des VENDEUSES à la halle*. — VENDERESSE ne se dit qu'en pratique, et d'une femme qui, sans faire profession de vendre, a cédé, a vendu telle chose : *la VENDERESSE est garante*. (ACAD.)

68. — BAILLEUR (qui donne à ferme, à loyer), dont le féminin est *bailleresse* ; mais ce féminin, dit l'Académie, est maintenant presque inusité. — VENGEUR, dont le féminin est *vengeresse*, mais ce féminin n'est que du style soutenu : *Jeanne d'Arc fut la VENDERESSE de la France ; la main*

VENGERESSE de ce héros brisa les fers de sa patrie. — PÉCHEUR (qui commet des péchés) dont le féminin est *pécheresse*. — GOUVERNEUR, dont le féminin est *gouvernante*. — Et SERVITEUR, qui fait *servante*.

PREMIÈRE REMARQUE. — Le féminin des adjectifs en *érieur* se forme ainsi par un *e* muet : *antérieur, inférieur, supérieur ; antérieure, inférieure, supérieure*. Il faut y ajouter *majeur, mineur* et *meilleur* ; qui font *majeure, mineure, meilleure*.

DEUXIÈME REMARQUE. — Les adjectifs en *eur*, qui expriment des professions, des états plus particulièrement exercés par des hommes, ne changent pas au féminin ; tels sont *auteur, traducteur, docteur, professeur*, etc.

Formation du pluriel dans les adjectifs.

69. — On forme le pluriel des adjectifs comme celui des noms, c'est-à-dire, en ajoutant un *s* au singulier : *petit, petite, petits, petites*. Cependant il faut remarquer,

1o. Que, comme dans les noms encore, les adjectifs terminés au singulier par *s* ou *x*, comme *gros, heureux*, restent tels au pluriel : *un gros cheval, de gros chevaux ; un homme heureux, des hommes heureux* ;

2o. Que les trois adjectifs en *au, beau, jumeau, nouveau*, les seuls de notre langue qui aient cette terminaison, prennent un *x* au pluriel : *de beaux enfants, deux frères jumeaux, de nouveaux ouvrages* ;

3o. Que la plupart des adjectifs en *al* ont leur pluriel en *aux* : *libéral, libéraux ; original, originaux ; principal, principaux ; égal, égaux ; spécial, spéciaux*, etc.

70. — Mais nous insisterons sur les adjectifs en *al*, attendu que les grammaires les plus suivies même sont sur ce point incomplètes et en désaccord tout à la fois avec cette autorité imposante de l'Académie.

Adjectifs en AL sur le pluriel masculin desquels l'Académie ne s'était pas prononcée jusqu'à son édition de 1835, où on lit :

71. — *Biennal*, des emplois biennaux ;
Brutal, des appétits brutaux ;
Doctrinal, des avis doctrinaux ;
Electoral, collèges électoraux ;
Equinoxial, des points équinoxiaux ;
Fatal, au pluriel *fâtales* (peu usité, dit l'Acad.).

Grammatical, des principes grammaticaux ;
Illégal, actes illégaux ;
Impérial, ornements impériaux ;
Loyal, de loyaux services ;
Machinal, mouvements machinaux (peu usité) ;
Matrimonial, droits matrimoniaux ;
Musical, des caractères musicaux ;
Numéral, des adjectifs numériques ;
Original, des tableaux, des manuscrits originaux ;
Radical, termes radicaux ;
Social, des rapports sociaux ;
Trivial, des détails triviaux (peu usité. Acad.) ;
Verbal, adjectifs verbaux, procès-verbaux.

Martial, *pectoral*, *nasal*, n'ont de pluriel masculin que lorsqu'ils sont employés comme termes d'anatomie ou de médecine : *remèdes martiaux*, *muscles pectoraux*, *os nasaux* (c'est-à-dire qui ont rapport au nez).

Adjectifs en AL dont l'Académie dit positivement qu'ils n'ont pas de pluriel masculin.

72.—*Amical*, *colossal*, *glacial*, *natal*, *automnal*, *frugal*, *jovial*, *naval* (1).

Adjectifs en AL sur le pluriel masculin desquels l'Académie ne se prononce pas, et dont on ne trouve dans son dictionnaire aucun exemple qui autorise à les y employer.

73.—*Annal*, *austral* (3), *boréal* (4), *collégial*,
archiépiscopal (2) *bénéficial*, *canonical*, *crucial*,

(1) Cependant nous ferons remarquer que l'usage commence à introduire parmi nous, et que notre oreille aussi commence à supporter *des conseils*, *des rapports amicaux*, *des édifices colossaux*, *des repas frugaux*, *des vents glacials*, *des caractères*, *des hommes joviaux*, *des combats navals*. Toutefois, nous le répétons, l'Académie ne donne aucun exemple de ces adjectifs employés au pluriel masculin.

(2) Prononcez *arkiépiscopal*.

(3) L'Académie n'a point admis cet exemple, *signes austraux*, qui ne se trouve dans l'édition de son dictionnaire, faite en 1798 ; ce silence semble indiquer qu'elle ne reconnaît pas de pluriel masculin à cet adjectif.

(4) *Boréal* doit nécessairement suivre la même loi que *austral*.

<i>Crural</i> (1),	<i>filial</i> ,	<i>lustral</i> ,	<i>patronal</i> ,
<i>Décenviral</i> ,	<i>horizontal</i> ,	<i>mental</i> ,	<i>primordial</i> ,
<i>Décimal</i> (2),	<i>idéa</i> l,	<i>médica</i> l,	<i>proverbia</i> l,
<i>Déloyal</i> (3),	<i>immora</i> l (4),	<i>médicina</i> l,	<i>théâtra</i> l,
<i>Diagona</i> l,	<i>impartia</i> l (5),	<i>paradoxa</i> l,	<i>transversa</i> l,
<i>Diamétra</i> l,	<i>initia</i> l,	<i>paroissia</i> l,	<i>virgina</i> l,
<i>Doctora</i> l,	<i>instrumenta</i> l,	<i>partia</i> l,	<i>voca</i> l,
<i>Equilatéra</i> l,	<i>labia</i> l,	<i>pasca</i> l,	<i>zodia</i> cal,
<i>Expérimenta</i> l,	<i>lingua</i> l.	<i>pastora</i> l,	
<i>Final</i> ,	<i>littéra</i> l,	<i>patriarca</i> l,	

74.—Le silence de l'Académie sur l'emploi de ces adjectifs au masculin pluriel est motivé par deux raisons : la principale, c'est qu'ils sont la plupart d'un usage si limité, qu'ils ne s'emploient souvent qu'avec quelques noms féminins, et quelquefois même avec un seul ; tels sont *collégial*, *crucial*, *diagonal*, *paroissial*, *patronal*, *transversal*, *médicinal*, etc., qui ne se disent que dans ces expressions : *église collégiale* ; *incision cruciale* (en croix), *fête patronale* ; *ligne transversale* ; *ligne diagonale* ; *plante, herbe médicinale*. Le besoin du pluriel masculin ne se manifestant pas, ce pluriel devient donc inutile. La seconde raison tient à des motifs d'euphonie, c'est-à-dire que le pluriel masculin soit en *als* soit en *aux*, serait également désagréable à l'oreille.

75.—*Remarque*.—Conformément encore à ce qui a été dit des noms en *ant* ou *ent*, l'Académie conserve le *t* dans les adjectifs qui ont l'une ou l'autre de ces terminaisons. Elle écrit donc, *des enfants diligents* ou *obéissants*, *des monuments intéressants*. Comme nous l'avons déjà dit, cette façon d'orthographier est toute rationnelle, toute logique ; la suppression du *t*, au contraire, manque de fondement. Toutefois, l'usage autorise cette suppression, excepté dans l'adjectif *lent*, le seul de cette terminaison qui n'ait qu'une syllabe.

(1) Toutefois les chirurgiens terminent en *aux* le pluriel de tous les adjectifs en *al* qui entrent dans les termes de leur art : ils disent donc *des nerfs cruraux*.

(2) L'usage est favorable au pluriel *décimaux* : les arithméticiens disent donc *des nombres décimaux*.

(3) Il n'y a dans l'Académie aucun exemple de cet adjectif employé au pluriel ; mais puisqu'elle dit *de loyaux services*, il doit être permis de dire *des moyens*, *des procédés déloyaux*.

(4) Point d'exemple de l'emploi de cette adjectif au pluriel masculin ; mais l'Académie disant *des contes*, *des préceptes moraux*, il doit être régulier de dire *des contes*, *des préceptes immoraux*, *des êtres immoraux*.

(5) L'usage est favorable à *impartiaux* : *des arbitres des juges impartiaux*.

76.—Les adjectifs expriment les qualités ou simplement, ou avec comparaison, ou les élèvent à un très-haut degré ; de là trois degrés de signification, savoir : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

77.—Le *positif* n'est rien autre chose que l'adjectif même : *Dieu est BON, la journée est BELLE.*

78.—Le *comparatif* exprime la comparaison ; et toute comparaison a pour résultat l'égalité, la *supériorité* ou l'*infériorité*.

Le comparatif d'égalité se forme à l'aide des mots *autant, aussi* : *le fils est AUSSI vertueux que le père ; il est modeste AUTANT qu'habile.*

Le comparatif de *supériorité* se forme avec *plus* : *la science est PLUS précieuse que l'or.*

Le comparatif d'*infériorité* se forme avec *moins* : *cet hiver a été MOINS rigoureux et MOINS long que le précédent.*

Il y a trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison : *meilleur* au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas ; *pire* au lieu de *plus mauvais*, et *moindre* au lieu de *plus petit*.

79.—Le *superlatif* exprime la qualité portée à un très-haut degré.

Il y a deux sortes de superlatifs : le *superlatif absolu*, qui marque la qualité portée à un très-haut degré absolument, c'est-à-dire sans rapport à aucun objet : *ce serviteur est TRÈS-FIDÈLE* ; et le *superlatif relatif*, qui exprime un très-haut degré *relativement*, c'est-à-dire avec comparaison : *cet enfant est LE PLUS INSTRUIT de sa division, et sa sœur LA MOINS AVANCÉE de la sienne.* On forme le *superlatif absolu* en mettant avant l'adjectif l'un des mots *très, fort, bien, extrêmement* : *quoiqu'il soit FORT INSTRUIT, il lui est TRÈS-DIFFICILE de rendre nettement ses pensées, etc.* On forme le *superlatif relatif* en mettant un des mots *le, la, les, du, des, au, mon, ton, son, notre, votre, leur, leurs*, avant un comparatif de *supériorité* ou d'*infériorité* : *la vaccine est une DES PLUS BELLES et DES PLUS UTILES découvertes des temps modernes ; les qualités du cœur ne sont pas LES MOINS PRÉCIEUSES.*

80.—Quoique les adjectifs soient le plus souvent appelés à exprimer quelque chose qui soit dans les

objets mêmes et leur appartienne, comme quand nous disons *homme instruit, visage ovale*, qualité et forme qui résident dans les noms *homme, visage*, il en est cependant qui *déterminent* plutôt les noms qu'ils ne les qualifient ; tels sont ces mots, *mon, ton, son, ce, cet, un, deux, premier, second*, etc., et que, pour ce motif, on appelle adjectifs *déterminatifs*.

81.—En effet, quand je dis *MON cheval est fatigué, CET enfant est sage, prenez la PREMIÈRE rue à droite*, ces mots *mon, cet, première*, n'expriment rien qui soit dans la nature du cheval, de l'enfant ou de la rue ; ils font plus particulièrement entendre que je parle de tel cheval, de tel enfant, de telle rue ; ils les spécifient, ils les *déterminent*.

82.—Il y a trois sortes d'adjectifs *déterminatifs* ; les adjectifs *démonstratifs*, les adjectifs *possessifs* et les adjectifs *numéraux*.

Des adjectifs démonstratifs.

83.—Les adjectifs *démonstratifs* remplissent la double fonction de déterminer les objets, et de les montrer aux yeux, ou de les rappeler à l'esprit.

Les adjectifs *démonstratifs* sont,

Pour le masculin singulier, *ce, cet* ;

Pour le féminin singulier, *cette* ;

Pour le pluriel des deux genres, *ces*.

Remarque.—Quoique *ce* et *cet* soient l'un et l'autre du masculin, *ce* ne se met qu'avant une consonne ou un *h* aspiré : *CE pays, CE hameau*, et *cet* seulement avant une voyelle ou un *h* muet : *CET emploi, CET honneur*.

Des adjectifs possessifs.

84.—Les adjectifs *possessifs* remplissent la double fonction de déterminer tel ou tel objet, et d'exprimer une idée de possession. Voici ces adjectifs :

SINGULIER.		PLURIEL.
Masculin.	Féminin.	Des deux genres.
<i>Mon,</i>	<i>ma,</i>	<i>mes,</i>
<i>Ton,</i>	<i>ta,</i>	<i>tes,</i>
<i>Son,</i>	<i>sa,</i>	<i>ses,</i>
<i>Notre,</i>	<i>notre,</i>	<i>nos,</i>
<i>Votre,</i>	<i>votre,</i>	<i>vos,</i>
<i>Leur,</i>	<i>leur,</i>	<i>leurs.</i>

85. — Quoique *mon, ton, son* soient plus particulièrement du masculin, ils s'emploient aussi, par euphonie, avant les noms et les adjectifs féminins commençant par une voyelle ou un *h* muet : nous disons donc *mon épouse, ton aimable mère, son honorable famille*, pour éviter ce qu'il y aurait de choquant pour l'oreille dans *ma épouse, ta aimable mère, sa honorable famille*.

Des adjectifs numéraux.

86. — Les adjectifs *numéraux* ont aussi la double fonction de déterminer les objets et d'exprimer une idée de nombre ou d'ordre.

87. — Il y en a deux sortes : les adjectifs de nombres *cardinaux* et les adjectifs de nombres *ordinaux*.

88. — Les adjectifs de nombres *cardinaux* marquent le nombre, la quantité ; tels sont *un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, vingt, trente*, etc.

89. — Les adjectifs de nombres *ordinaux* ne marquent que l'ordre, le rang où est un objet par rapport à un ou à plusieurs autres ; ces adjectifs sont *premier, second* ou *deuxième, troisième, quatrième, vingtième, centième*, etc.

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

90. — Le *pronom*, comme on l'a déjà vu, est un mot qui remplace le nom et en tient lieu.

91. — Il y a cinq sortes de pronoms, savoir : les pronoms *personnels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *relatifs*, et les pronoms *indéfinis*.

Des pronoms personnels.

92. — Les pronoms *personnels* sont ceux qui représentent plus particulièrement les personnes.

93. — Il n'y a que trois personnes ; et ce nombre vient de la situation différente des individus par rapport à l'action de parler : ou les personnes parlent

ou on leur parle, ou on parle d'elles ; il ne saurait y avoir un quatrième cas : de là donc le nombre de trois personnes.

94. — La première personne est celle qui parle : *JE vois, JE marche, ceci est à MOI, secourez-MOI.*

95. — La seconde personne est celle à qui l'on parle : *TU lis et TU écris sans cesse, repose-TOI, j'irai avec TOI.*

96. — La troisième personne est celle de qui l'on parle : *IL rit, ELLE chante, ILS courent, ELLES marchent.*

Voici les pronoms personnels :

1re personne, <i>je, me, moi</i> ;	pluriel, <i>nous</i> ;	} pour les deux genres.
2e personne, <i>tu, te, toi</i> ;	pluriel, <i>vous</i> ;	
3e personne, <i>il, ils, eux</i> ,	pour le masculin ;	
<i>Elle, elles, la</i>		pour le féminin ;
<i>Lui, les, leur, se, soi</i> ,		pour les deux genres.

Des pronoms démonstratifs.

97. — Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui, tout en représentant l'objet, le montrent à nos yeux, ou le rappellent à notre esprit. Par exemple, quand, après avoir examiné plusieurs objets, nous disons, *je prendrai CELUI-CI, ajoutez-y encore CELUI-LÀ*, nous désignons, nous montrons ces objets.

Voici les pronoms *démonstratifs* :

Ce, celui, celui-ci, celui-là, pour le masculin singulier.
Ceux, ceux-ci, ceux-là, pour le masculin pluriel,
Celle, celle-ci, celle-là, pour le féminin singulier,
Celles, celles-ci, celles-là, pour le féminin pluriel,
Ceci, cela, pour les deux genres.

Des pronoms possessifs.

98. — Les pronoms *possessifs* sont ceux qui, tout à la fois, représentent les objets et expriment une idée de possession.

Voici les pronoms *possessifs* :

SING. MASC.	SING. FEM.	PLUR. MASC.	PLUR. FEM.
<i>Le mien,</i>	<i>la mienne,</i>	<i>les miens,</i>	<i>les miennes,</i>
<i>Le tien,</i>	<i>la tienne,</i>	<i>les tiens,</i>	<i>les tiennes,</i>
<i>Le sien,</i>	<i>la sienne,</i>	<i>les siens,</i>	<i>les siennes,</i>
<i>Le nôtre,</i>	<i>la nôtre,</i>	<i>les nôtres,</i>	<i>les nôtres,</i>
<i>Le vôtre,</i>	<i>la vôtre,</i>	<i>les vôtres,</i>	<i>les vôtres,</i>
<i>Le leur,</i>	<i>la leur,</i>	<i>les leurs,</i>	<i>les leurs.</i>

99.—*Remarque.*—*Notre* et *votre* ne prennent l'accent circonflexe que lorsqu'ils sont pronoms, c'est-à-dire lorsqu'ils sont précédés d'un article *votre cheval est plus joli que LE NÔTRE.*

Des pronoms relatifs.

100.—On appelle pronoms *relatifs* ceux qui ont rapport à un nom ou à un autre pronom qui les précède.

Voici les pronoms relatifs :

Qui, que, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, dont, en, y.

101.—On appelle *antécédent* le nom ou le pronom auquel le pronom relatif se rapporte. Dans cette phrase, *Dieu, DONT nous admirons la sagesse, est l'auteur des choses QUE nous voyons, et de celles QUI nous sont cachées.* *Dieu* est l'antécédent du relatif *donc* ; *choses* est l'antécédent du relatif *que*, et le pronom *celles* l'antécédent de *qui*.

Des pronoms indéfinis.

102.—On appelle *indéfinis* les pronoms dont on se sert pour représenter des personnes ou des choses qu'on ne veut ou qu'on ne peut nommer. Quand je dis, *on sonne, quelqu'un frappe*, ces expressions *quelqu'un, on*, me sont d'une nécessité absolue, attendu l'impossibilité où je suis de déterminer le nom de celui qui sonne ou qui frappe.

103.—Les pronoms indéfinis peuvent se diviser en quatre classes, savoir :

1° Ceux qui ne sauraient être que pronoms indéfinis, comme *on, quelqu'un, quiconque, qui que se soit, quoi que ce soit, chacun, l'un l'autre, les uns les autres, autrui, rien, tout le monde* ;

2° Ceux qui sont tour à tour pronoms indéfinis et adjectifs, comme *autre, nul, plusieurs, tel, tout*. Ils sont pronoms indéfinis, lorsqu'ils n'ont de rapports à aucun nom ou à aucun pronom ; ils sont adjectifs, s'ils se rapportent soit à un nom, soit à un pronom.

Phrases où ces mots sont pronoms indéfinis.

Un autre que lui aurait apprécié la délicatesse de ce procédé.

Phrases où ces mots sont adjectifs.

Remettons l'examen de cette affaire à *un autre* jour.

Nul n'est satisfait de sa fortune, *nul* n'a échappé.

Il ne faut pas que *plusieurs* pâtissent pour un seul; *plusieurs* prétendent que. . . . (Acad.)

Tel se dit votre ami, qui ne vous obligerait pas de quelques francs.

Tout atteste la majesté de Dieu, *tout* est fini, *tout* est prêt.

*Null*e puissance n'est comparable à celle de Dieu; *nul* désir.

Plusieurs voyageurs rapportent le même fait, mais j'en ai vu *plusieurs* qui le nient.

Un ami *tel* que lui est un second soi-même; *telle* vie, *telle* fin.

Tout ce qu'il dit est exact; *tout* mon temps est employé.

3° Ceux qui sont tantôt pronoms indéfinis, et tantôt pronoms relatifs, comme *qui*, *que*, *quoi*. Ils sont pronoms indéfinis, lorsqu'ils ne se rapportent ni à un nom ni à un pronom; et pronoms relatifs, quand ils se rapportent soit à un nom soit à un pronom.

Qui, *que*, *quoi*, sont pronoms indéfinis dans ces phrases :

Que veut-il? *que* fais-tu? *que* pensez-vous lui devoir?

Qui demandez-vous? à *qui* désirez-vous parler?

Quoi de plus hideux que l'ignorance? à *quoi* réfléchit-il?

Qui, *que*, *quoi*, sont pronoms relatifs dans ces phrases :

Le livre *que* je lis; voilà ce *qu'il* m'a dit.

Celui *qui* s'instruit se prépare des jouissances.

Je ne fais aucun cas de ce à *quoi* il passe son temps.

4° Et enfin, le mot *personne* et le mot *chose* dans *quelque chose*.

Personne est pronom indéfini lorsqu'il n'est accompagné ni d'un article, ni des mots *un*, *une*, ni d'un des déterminatifs *ce*, *cet*, *mon*, *ton*, etc.

PERSONNE n'est plus aimable que votre mère; c'est un homme qui ne fréquente *PERSONNE*, qui ne parle à *PERSONNE*.

Personne est nom commun lorsqu'il est précédé, soit de l'article, soit de l'un des mots *un*, *une*, soit d'un adjectif déterminatif.

Avez-vous vu *LA PERSONNE* en question? Voilà *UNE PERSONNE* bien aimable; *CETTE PERSONNE* est instruite.

Chose fait partie du pronom indéfini *quelque chose*, quand il signifie *certaine chose*; alors il est du masculin.

Voilà QUELQUE CHOSE de bon, de bien fait.

Chose est nom commun dans *quelque chose*, lorsqu'il signifie *quelle que soit la chose*.

Il n'est point ému, QUELQUE CHOSE qu'on lui dise c'est-à-dire *quelque soit la chose qu'on lui dise*.

CHAPITRE V.

DU VERBE.

104.—Le *verbe* est un mot qui marque l'affirmation. Quand je dis *mon frère est brave*, j'affirme que la bravoure est dans le caractère de mon frère.

105.—Mais pour nous qui avons pris à tâche de montrer que les différentes espèces de mots tirent leur origine des choses mêmes ou de ce qui leur est propre, nous ajouterons :

106.—Puisqu'il est du propre des êtres de *sentir*, de *se mouvoir* ou d'*être en repos* ; que ces trois circonstances sont exprimées par une seule partie du discours appelée *verbe* ; qu'elles embrassent et résument leurs diverses facultés, leurs attributs, qu'en un mot elles peignent complètement le jeu et l'état de la nature vivante ou inanimée, nous définirons en outre le verbe un mot qui marque le *sentiment*, le *mouvement* ou le *repos*.

DU SUJET.

107.—Mais comme les trois circonstances exprimées par le verbe ne peuvent avoir lieu sans cause, c'est-à-dire qu'il ne saurait y avoir de mouvement sans que quelqu'un ou quelque chose le produise ; que nul sentiment n'existe à moins que quelqu'un ne l'éprouve ; que l'état de repos fait supposer que telle chose est dans cet état, les grammairiens ont appelé *sujet* la cause de l'action ou du sentiment. (*Sujet* est ici le synonyme de *cause*.)

108.—Ainsi, quand nous disons, *nos soldats portaient le désespoir et la mort dans les rangs de l'ennemi, les soldats faisant l'action de porter*, sont le sujet de ce verbe ; *le vent poussait et amoncelait la neige*, l'action de pousser et d'amonceler étant faite par le *vent*, ce nom est le sujet de ces deux verbes.

109.—Un moyen mécanique de trouver le sujet d'un verbe, c'est de mettre avant ce verbe *qui est-ce qui*, si l'on suppose que l'action est faite par des personnes, et *qu'est ce qui*, si l'on suppose qu'elle est faite par des choses.

Ainsi, pour trouver le sujet de ces phrases, *cet étranger ne connaît pas la ville, le vin pris immodérément ruine la santé*, on dira, *qui est-ce qui* ne connaît pas la ville ? *l'étranger*, voilà le sujet de *connaît* ; *qu'est-ce qui* ruine la santé ? *le vin*, voilà le sujet de *ruine*.

110.—Le sujet d'un verbe ne saurait guère être qu'un nom ou un pronom. Quand le sujet est un nom, il faut écrire le verbe à la troisième personne : *le général commandait, les soldats obéissaient*.

111.—Quand le sujet est un pronom, ce pronom étant de la première, de la seconde ou de la troisième personne, communique sa personne au verbe : *je parle, tu chantes, il lit, nous écoutons, vous voyagez, ils partent*.

112.—Quelquefois, cependant, un verbe a pour sujet un autre verbe ; dans ce cas, on met la troisième personne du singulier : *parler trop haut en société* EST inconvenant, c'est-à-dire l'action de parler est.

113.—Lorsque plusieurs personnes concourent à faire l'action exprimée par le verbe, il faut nécessairement que ce verbe soit au pluriel.

Mon père et mon frère arriveront ce soir. Il faut la troisième personne du pluriel *arriveront*, parce que les sujets *père* et *frère* étant des noms, sont l'un et l'autre de la troisième personne.

114.—Mais si les sujets d'un verbe sont de différentes personnes, non-seulement il faut mettre ce verbe au pluriel, mais à celle des personnes qui a la priorité ; la première personne a la priorité sur les deux autres, et la seconde l'a sur la troisième. Il faut donc

dire : *Vous et moi nous partirons*, en mettant le verbe à la première personne du pluriel, parce que, des deux sujets *vous et moi*, la priorité est acquise au pronom *moi*, qui est de la première personne.

Vous et lui perdrez à ce marché.

Vous, mon oncle et moi, nous ferons ce voyage.

DU RÉGIME ou COMPLÉMENT.

115.—On appelle *régime* ou *complément* du verbe le mot qui dépend immédiatement d'un verbe, et qui lui est nécessaire pour en *compléter* la signification. En disant *cet homme apporte*, j'exprime une idée incomplète ; mais si j'ajoute l'expression *une lettre*, ce mot *lettre* complète l'idée, et reçoit, pour ce motif, le nom de *complément*. On le nomme aussi *régime*, parce qu'il est *régi* par le verbe, parce qu'il est sous sa dépendance.

116.—Il y a deux sortes de régimes, le régime *direct* et le régime *indirect*.

117.—Le régime *direct* est le mot sur lequel tombe directement l'action du verbe, le mot qui est l'objet immédiat de cette action. Quand je dis, *ce cheval a renversé plusieurs personnes sur son passage ; les flammes détruisirent cet édifice malgré nos secours, les personnes* sont le régime direct du verbe *renverser*, parce que l'action exprimée par ce verbe tombe directement sur elles ; *l'édifice* est le régime direct de *détruisirent*, parce que c'est sur ce nom que tombe l'action de détruire.

118.—Un moyen mécanique de trouver le régime direct d'un verbe, c'est de mettre *qui ?* ou *quoi ?* après ce verbe : *je vous attends ce soir, je lui écrivis une lettre. J'attendrai qui ? vous ; j'écrivis quoi ? une lettre ; vous et lettre* sont donc les régimes directs des verbes *attendre, écrire*.

119.—Le régime *indirect* est le mot sur lequel l'action ne tombe qu'indirectement ; ce régime est ordinairement précédé de l'une des prépositions *à, de* : *j'ai donné un anneau à ma sœur ; j'ai tiré mon ami de*

peine. *A ma sœur* est le régime indirect de *j'ai donné* ; *de peine* est le régime indirect de *j'ai tiré* (1).

120.—*Remarque*.—Parmi les pronoms, il en est qui sont toujours régimes directs, d'autres toujours régimes indirects, et d'autres tantôt régimes directs et tantôt régimes indirects.

121.—*Le, la, les, que*, sont les seuls pronoms qui ne puissent être que régimes directs : *je LE cherche*, c'est-à-dire *je cherche lui* ; *je LA regarde*, c'est-à-dire *je regarde ELLE* ; *il LES salue*, c'est-à-dire *il salue eux ou elles* ; *voilà les chevaux QUE j'ai achetés*, c'est-à-dire *lesquels chevaux j'ai achetés* ; *la maison QUE je veux vendre*, c'est-à-dire *laquelle maison je veux vendre*.

122.—Encore le pronom *que* est-il quelquefois employé pour *durant* ou *pendant lequel, laquelle*, comme quand nous disons *les deux heures QUE j'ai marché m'ont fatigué*, c'est-à-dire *les deux heures pendant lesquelles j'ai marché* ; *les vingt ans qu'il a régné*, c'est-à-dire *durant lesquels il a régné*.

123.—*Lui, leur, dont, en, y*, ne sauraient être que régimes indirects, par la raison qu'ils renferment toujours une préposition : *je LUI parlerai*, c'est-à-dire *à lui*, *à elle* ; *il LEUR écrit*, c'est-à-dire, *à eux, à elles* ; *les outils DONT il se sert*, c'est-à-dire *desquels il se sert* ; *ces fruits sont mûrs, mangez-EN*, c'est-à-dire *mangez de ces fruits* ; *cette science est intéressante, et je m'y applique*, c'est-à-dire *je m'applique à cette science*.

124.—*Me, te, se, nous, vous*, sont tantôt régimes indirects, et tantôt régimes directs. Ils sont régimes indirects toutes les fois qu'ils renferment la préposition *à*, c'est-à-dire qu'ils sont employés pour *à moi, à toi, à lui*, etc.

Il ME remet vos lettres, c'est-à-dire *il remet à moi*,

Je T'écirai bientôt, c'est-à-dire *j'écirai à toi* ;

Il SE fit mal, c'est-à-dire *il fit mal à lui*, etc.

(1) L'Académie ne pense point que les noms ou les pronoms précédés de *pour*, *avec*, *dans*, etc., soient des régimes indirects des verbes ; elle dit positivement que ce sont les régimes de ces prépositions : c'est aussi l'opinion d'une foule de grammairiens et la nôtre. Voici comment elle décompose cette phrase : *servir Dieu avec ferveur* : *Dieu*, dit-elle, est le régime direct de *servir*, et *ferveur* le régime de la préposition *avec*. (*Acad.*, au mot *Régime*.)

125.— *Me, te, se, nous, vous*, sont régimes directs, lorsqu'ils sont mis pour *moi, toi, lui*, etc.

Il me salua, c'est-à-dire il salua *moi* ;

Je te remercie, c'est-à-dire je remercie *toi* ;

Ils se frappèrent, c'est-à-dire ils frappèrent *eux*, etc.

Des différentes sortes de verbes.

126. — Il y a cinq sortes de verbes, savoir : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* et le verbe *impersonnel*.

127. — Un verbe n'est *actif* que quand 1o. le sujet fait l'action, 2o. et qu'il a un régime direct.

128. — Mais, comme il n'y a guère que l'usage qui nous apprenne que tel verbe peut avoir un régime direct, on a dit avec raison que toutes les fois que l'on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose* après un verbe, on doit en conclure qu'il est actif. Or, *chercher, trouver, prendre, apporter*, sont des verbes actifs, car on peut dire *chercher, trouver quelqu'un, prendre, apporter quelque chose*. (Ce nom *actif*, donné à cette espèce de verbe, lui vient non-seulement de ce que le sujet est en effet *actif*, c'est-à-dire parce qu'il agit, mais encore parce qu'il fait l'action sur *quelqu'un* ou sur *quelque chose*.)

129.—Mais ces mêmes verbes *chercher, trouver, prendre, apporter* etc., que nous venons de qualifier de verbes actifs, deviendront dans certains cas des verbes *passifs* ; cela tient à la situation seule du sujet à l'égard de l'action ; le sujet est-il actif, c'est-à-dire le sujet fait-il l'action, le verbe est actif : *des voleurs ont attaqué une voiture publique* ; le sujet est-il passif (*passif* signifie *qui supporte l'action*), le verbe alors est passif : *une voiture publique a été attaquée par des voleurs* (1).

130.—On appelle *neutre* un verbe qui n'est ni actif ni passif. (*Neutre* signifie *ni l'un ni l'autre*.)

131.—Ainsi que le verbe actif, le verbe *neutre* exprime

(1) De là il faut conclure que nous n'avons ni de verbes absolument actifs, ni de verbes absolument passifs, ces deux qualités étant, comme nous venons de le dire, dépendantes de la situation seule du sujet à l'égard de l'action.

souvent une action faite par le sujet ; mais il diffère du verbe actif en ce qu'il ne saurait avoir de régime direct : *je marche, tu cours, il voyage*. Le verbe neutre se distingue donc du verbe actif en ce qu'il ne saurait être suivi de *quelqu'un* ni de *quelque chose*. Or, *dormir, régner, plaire, convenir*, sont neutres, car on ne peut dire, *dormir quelqu'un, régner, convenir quelque chose*.

132.—On nomme *pronominal* le verbe qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne : *je me promène, je me repens*.

133.—On en distingue de deux sortes : les *pronominaux essentiels* et les *pronominaux accidentels*.

134.—Le verbe *pronominal essentiel* est celui qui prend indispensablement deux pronoms de la même personne dans sa conjugaison, comme *je me souviens, je me repens, je m'empare*, qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne : *je me souviens, tu te souviens ; je me repens, tu te repens ; je m'empare, tu t'empares ;* et non *je souviens, je repens, j'empare*.

135.—On appelle *pronominal accidentel* celui qui, étant conjugué avec deux pronoms de la même personne, pourrait se conjuguer avec un seul. Ainsi, dans *je me suis donné beaucoup de mal, ils se sont frappés*, on ne trouve que des verbes *pronominaux accidentels*, car *donner* et *frapper* peuvent se conjuguer avec un seul pronom : *je donne, tu donnes ; je frappe, tu frappes*.

136.—On nomme *impersonnel* le verbe qui n'a dans tous ses temps que la troisième personne du singulier : *il faut, il pleut, il neige*, etc.

137.—Nous en distinguerons de deux sortes : les *impersonnels essentiels* et les *impersonnels accidentels*. Nous appellerons *impersonnels essentiels* ceux qui ne sauraient avoir que la troisième personne du singulier ; tels sont, *il faut, il pleut, il vente, il grêle*, etc. En effet, on ne peut dire, *je faux, je pleux, tu pleux*, etc.

138.—Et nous nommerons *impersonnels accidentels* ceux qui, pouvant se conjuguer à toutes les personnes, ont pour sujet le pronom *il*, lorsque ce pro-

nom ne se rapporte à rien : IL EST ARRIVÉ *deux dames dans cette voiture* ; IL SE PASSE *dans ce moment des choses bien étranges* ; IL A ÉTÉ SAISI *des armes prohibées*. Quoique ces verbes, *arriver, passer, saisir*, puissent se conjuguer à toutes les personnes, ils sont ici impersonnels, parce que le pronom *il*, qui les précède, et qui en est le sujet, ne se rapporte à rien (1).

Remarque.—Lorsque le verbe *être* n'est point auxiliaire, c'est-à-dire lorsqu'il n'aide point à en conjuguer un autre, il prend le nom de *verbe substantif* ; alors il signifie *exister* : *Dieu s'appelle celui qui EST ; cet homme n'EST plus*.

139.—On distingue dans le verbe le *nombre*, la *personne*, le *mode* et le *temps*.

Du nombre.

140.—Il y a dans le verbe deux nombres : le *singulier* et le *pluriel*. Lorsque le sujet d'un verbe est au singulier, ce verbe est aussi au singulier : *je marche, tu cours, il appelle*. Si le sujet représente plusieurs personnes ou plusieurs choses, le verbe est au pluriel : *nous marchons, ils appellent*.

De la personne.

141.—Les verbes ont trois personnes, et ces personnes sont indiquées, soit par les pronoms, soit par les noms : le sujet d'un verbe est-il un pronom de la première personne, ce verbe est à la première personne ; le sujet est-il de la seconde personne, le verbe est à la seconde personne : *je parle, je suis, c'est moi qui ai ; tu parles, tu es, c'est toi qui as*. (Voir page 31.)

Du mode.

142.—Ce mot signifie *manière*. On appelle donc *mode* les différentes manières d'exprimer l'action marquée par le verbe.

143.—Il y a cinq modes : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*.

(1) Cette division des verbes pronominaux et des verbes impersonnels en *accidentels* et en *essentiels* est d'une très-grande importance pour l'application des règles des participes.

144.—L'*indicatif* exprime une action sûre, certaine, soit que cette action se fasse présentement, soit qu'elle se trouve faite ou qu'elle soit à faire : *je CHANTE, je CHANTAIS, j'ai CHANTÉ, je CHANTERAI*, etc.

145.—Le *conditionnel* exprime une action moyennant une condition : *les enfants METTRAIENT plus de zèle à leur instruction, s'ils en connaissaient le prix ; j'AURAIS RÉUSSI sans cet obstacle.*

146.—L'*impératif* exprime l'action avec commandement de la faire, ou exhortation à l'exécuter : *APPORTEZ cet objet ; AIMEZ Dieu ; HONOREZ vos parents, et vous prospérerez.*

147.—Le *subjonctif* exprime l'action d'une manière subordonnée, d'une manière dépendante d'une autre action : *il veut QUE JE PARTE ; nous désirons QUE VOUS RÉUSSISSEZ.*

148.—L'*infinitif* exprime l'action indéfiniment, et sans aucun rapport de nombres ni de personnes : *ENSEIGNER, c'est S'INSTRUIRE ; TRAVAILLER, c'est S'ENRICHIR.*

Du temps.

149.—Le *temps* est l'époque, le moment de l'action exprimée par le verbe.

150.—Le temps ne saurait se diviser qu'en trois parties, savoir : le *présent*, le *passé* et l'*avenir*, qu'en grammaire on appelle *futur*.

151.—Mais parmi des actions qui appartiennent soit à un temps passé, soit à un futur, il y a différentes nuances qui ne peuvent être rendues par un seul temps. Par exemple, quand je dis, *je LISAIS lorsque votre frère entra*, et *j'AI LU ce passage*, j'exprime dans les deux cas une époque passée ; mais par l'imparfait *je lisais*, j'indique une action *imparfaite*, une action non terminée au moment où votre frère entra ; et par le passé indéfini *j'ai lu*, j'exprime une action parfaite, c'est-à-dire entièrement achevée et sans rapport à aucune autre. Le *présent* étant un point indivisible, s'exprime par un seul temps.

152.—Nous avons huit temps pour exprimer les trois époques, savoir : un pour le *présent*, cinq pour le *passé*, et deux pour le *futur*.

153.—Le *présent* exprime l'action dans le moment même où elle se fait : *j'écris, je parle.*

154.—Les cinq temps qui marquent le *passé* sont,

1° Le *imparfait*, qui, tout en exprimant une action passée, la présente dans le moment même où elle avait lieu : ON DANSAIT quand j'entrai ;

2° Le *passé défini*, qui l'exprime comme ayant été faite dans un temps dont toutes les parties sont écoulées : il VINT nous voir la semaine dernière ;

3° Le *passé indéfini*, qui l'exprime comme ayant eu lieu dans un temps entièrement écoulé ou non : il EST VENU nous voir la semaine dernière ; il EST VENU nous voir aujourd'hui ;

4° Le *passé antérieur*, qui exprime une action passée, indispensablement suivie d'une autre action également passée et immédiate : quand il EUT FINI, il s'en alla ; il sortit lorsqu'il EUT DINÉ ;

5° Le *plus-que-parfait*, qui exprime aussi une action passée, et relative à une autre action également passée et immédiate ou non : aussitôt qu'il AVAIT TERMINÉ, il s'en allait ; j'AVAIS FINI quand il arriva.

155.—Les deux temps qui marquent le *futur* sont,

1° Le *futur simple*, qui exprime une action à faire : bientôt j'IRAI vous voir.

2° Le *futur composé* ou *passé*, qui exprime qu'une action se trouvera faite avant telle autre action à faire : j'AURAI TERMINÉ quand vous viendrez, avant que vous veniez.

156.—Mais les temps se divisent encore en temps *simples* et en temps *composés*.

157.—Les temps *simples* d'un verbe sont ceux où il n'entre que ce verbe *je parle, je parlais, je parlai*, etc.

158.—On appelle temps *composés* ceux qui prennent avoir ou être : *j'ai parlé, j'avais parlé, je suis venu, j'étais venu*, etc.

159.—Ecrire ou réciter un verbe dans toute son étendue, c'est ce qu'on appelle *conjuguer*.

160.—Il y a quatre conjugaisons, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

La première conjugaison a le présent de l'infinitif terminé en *er*, comme *chanter* ;

La deuxième en *ir*, comme *finir* ;

La troisième en *oir*, comme *recevoir* ;

La quatrième en *re*, comme *rendre*.

161.—Mais les verbes *avoir* et *être* entrant dans la composition des autres, il convient de commencer par ces deux verbes.

VERBE AUXILIAIRE **AVOIR**.

INDICATIF PRÉSENT.	PASSÉ ANTÉRIEUR.
SING. J'ai. Tu as. (1) Il a. PLUR. Nous avons. Vous avez. Ils ont.	J'eus eu. Tu eus eu. Il eut eu. Nous eûmes eu. Vous eûtes eu. Ils eurent eu.
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
J'avais. Tu avais. Il avait. Nous avions. Vous aviez. Ils avaient.	J'avais eu. Tu avais eu. Il avait eu. Nous avions eu. Vous aviez eu. Ils avaient eu.
PASSÉ DÉFINI.	FUTUR.
J'eus. Tu eus. Il eut. Nous eûmes. Vous eûtes. Ils eurent.	J'aurai. Tu auras. Il aura. Nous aurons. Vous aurez. Ils auront.
PASSÉ INDÉFINI.	FUTUR PASSÉ.
J'ai eu. Tu as eu. Il a eu. Nous avons eu. Vous avez eu. Ils ont eu.	J'aurai eu. Tu auras eu. Il aura eu. Nous aurons eu. Vous aurez eu. Ils auront eu.

(1) En général les secondes personnes du singulier finissent par *s*.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils auraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

On dit aussi :

*J'eusse eu.
Tu eusses eu.
Il eût eu.
Nous eussions eu.
Vous eussiez eu.
Ils eussent eu.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Aie.
Ayons.
Ayez.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayons.

Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

INFINITIF PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Ayant.

PARTICIPE PASSÉ.

Eu, eue, ayant eu.

VERBE AUXILIAIRE **ETRE**.

INDICATIF PRÉSENT.

Je suis.
Tu es.
Il est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils sont.

IMPARFAIT.

J'étais.
Tu étais.
Il était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils étaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus.
Tu fus.
Il fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils furent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été.
Tu avais été.
Il avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils avaient été.

FUTUR.

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils seront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurais été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je serais.
Tu serais.

Il serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils seraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auraient été.

On dit aussi :

*J'eusse été.
Tu eusses été.
Il eût été.
Nous eussions été.
Vous eussiez été.
Ils eussent été.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Sois,
Soyons,
Soyez.

SUBJONCT. PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
 Que tu eusses été.
 Qu'il eût été.
 Que nous eussions été.
 Que vous eussiez été.
 Qu'ils eussent été.

INFINITIF. PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE PRÉSENT.

Étant.

PARTICIPE PASSÉ.

Été, ayant été.

PREMIÈRE CONJUGAISON, EN ER.

INDICATIF. PRÉSENT.

Je chant e.
 Tu chant es.
 Il chant e.
 Nous chant ons.
 Vous chant ez.
 Ils chant ent.

IMPARFAIT.

Je chant ais.
 Tu chant ais.
 Il chant ait.
 Nous chant ions.
 Vous chant iez,
 Ils chant aient.

PASSÉ DÉFINI.

Je chant ai.
 Tu chant as.
 Il chant a.
 Nous chant âmes.
 Vous chant âtes.
 Ils chant èrent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai chanté.
 Tu as chanté.
 Il a chanté.
 Nous avons chanté.
 Vous avez chanté.
 Ils ont chanté.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus chanté.

Tu eus chanté.
 Il eut chanté.
 Nous eûmes chanté.
 Vous eûtes chanté.
 Ils eurent chanté.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais chanté.
 Tu avais chanté.
 Il avait chanté.
 Nous avions chanté.
 Vous aviez chanté.
 Ils avaient chanté.

FUTUR.

Je chant erai.
 Tu chant eras.
 Il chant era.
 Nous chant erons.
 Vous chant erez.
 Ils chant eront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai chanté.
 Tu auras chanté.
 Il aura chanté.
 Nous aurons chanté.
 Vous aurez chanté.
 Ils auront chanté.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je chant erais.
 Tu chant erais.
 Il chant erait.

Nous chant erions.
 Vous chant eriez.
 Ils chant eraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais chanté.
 Tu aurais chanté.
 Il aurait chanté.
 Nous aurions chanté.
 Vous auriez chanté.
 Ils auraient chanté.

On dit aussi.

*J'eusse chanté.
 Tu eusses chanté.
 Il eût chanté.
 Nous eussions chanté.
 Vous eussiez chanté.
 Ils eussent chanté.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Chant e.
 Chant ons.
 Chant ez.

SUBJONCTIF. PRÉSENT OU FUTUR.

Que je chant e.
 Que tu chant es.
 Qu'il chant e.
 Que nous chant ions.
 Que vous chant iez.
 Qu'ils chant ent.

IMPARFAIT.

Que je chant asse.
 Que tu chant asses.
 Qu'il chantût.
 Que nous chant assions.
 Que vous chant assiez.
 Qu'ils chant assent.

PASSÉ.

Que j'aie chanté.
 Que tu aies chanté.
 Qu'il ait chanté.
 Que nous ayons chanté.
 Que vous ayez chanté.
 Qu'ils aient chanté.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse chanté.
 Que tu eusses chanté.
 Qu'il eût chanté.
 Que nous eussions chanté.
 Que vous eussiez chanté.
 Qu'ils eussent chanté.

INFINITIF PRÉSENT.

Chant er.

PASSÉ.

Avoir chanté.

PARTICIPE PRÉSENT.

Chant ant.

PARTICIPE PASSÉ.

Chanté, chantée, ayant chanté.

Ainsi se conjuguent les verbes *danser, aimer, estimer, brûler, trouver, apporter, adorer, diviser, travailler, donner, chercher, gagner*, etc.

SECONDE CONJUGAISON EN, **IR.**

INDICATIF. PRÉSENT.

Je fin is.
 Tu fin is.
 Il fin it.
 Nous fin issions.
 Vous fin issez.
 Ils fin issent.

IMPARFAIT.

Je fin issais.
 Tu fin issais.
 Il fin issait.
 Nous fin issions.
 Vous fin issiez.
 Ils fin issaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fin is.
 Tu fin is.
 Il fin it.
 Nous fin îmes.
 Vous fin îtes.
 Ils fin irent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai fini.
 Tu as fini.
 Il a fini.
 Nous avons fini.
 Vous avez fini.
 Ils ont fini.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus fini.
 Tu eus fini.
 Il eut fini.
 Nous eûmes fini.
 Vous eûtes fini.
 Ils eurent fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fini.
 Tu avais fini.
 Il avait fini.
 Nous avions fini.
 Vous aviez fini.
 Ils avaient fini.

FUTUR.

Je fin irai.
 Tu fin iras.
 Il fin ira.
 Nous fin irons.
 Vous fin irez.
 Ils fin iront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai fini.
 Tu auras fini.
 Il aura fini.
 Nous aurons fini.
 Vous aurez fini.
 Ils auront fini.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je fin irais.
 Tu fin irais.

Il fin irait.
 Nous fin irions.
 Vous fin iriez.
 Ils fin iraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais fini.
 Tu aurais fini.
 Il aurait fini.
 Nous aurions fini.
 Vous auriez fini.
 Ils auraient fini.

On dit aussi :

*J'eusse fini.
 Tu eusses fini.
 Il eût fini.
 Nous eussions fini.
 Vous eussiez fini.
 Ils eussent fini.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Fin is.
 Fin issons.
 Fin issez.

SUBJONCT. PRÉSENT OU FUTUR.

Que je fin isse.
 Que tu fin isses.
 Qu'il fin isse.
 Que nous fin issions.
 Que vous fin issiez.
 Qu'ils fin issent.

IMPARFAIT.

Que je fin isse.
 Que tu fin isses.
 Qu'il fin it.
 Que nous fin issions.
 Que vous fin issiez.
 Qu'ils fin issent.

PASSÉ.

Que j'aie fini.
 Que tu aies fini.
 Qu'il ait fini.
 Que nous ayons fini.
 Que vous ayez fini.
 Qu'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini.
 Que tu eusses fini.
 Qu'il eût fini.
 Que nous eussions fini.
 Que vous eussiez fini.
 Qu'ils eussent fini.

INFINITIF PRÉSENT.

Fin *ir*.

Ainsi se conjuguent les verbes *unir, nourrir, guérir, avertir, adoucir, languir, fléchir, agir, saisir, etc.*

PASSÉ.

Avoir fini.

PARTICIPE PRÉSENT.

Fin *issant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Fin*i, finie, ayant fini.*

TROISIÈME CONJUGAISON, EN **OIR**.

INDICATIF PRÉSENT.

Je *reç ois*.
 Tu *reç ois*.
 Il *reç oit*.
 Nous *rec evons*.
 Vous *rec evez*.
 Ils *reç oient*.

IMPARFAIT.

Je *rec evais*.
 Tu *rec evais*.
 Il *rec evait*.
 Nous *rec evions*.
 Vous *rec eviez*.
 Ils *rec evaient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je *reç us*.
 Tu *reç us*.
 Il *reç ut*.
 Nous *reç ûmes*.
 Vous *reç ûtes*.
 Ils *reç urent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'*ai reçu*.
 Tu *as reçu*.
 Il *a reçu*.
 Nous *avons reçu*.
 Vous *avez reçu*.
 Ils *ont reçu*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'*eus reçu*.
 Tu *eus reçu*.
 Il *eut reçu*.
 Nous *eûmes reçu*.

Vous *eûtes reçu*.

Ils *eurent reçu*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'*avais reçu*.
 Tu *avais reçu*.
 Il *avait reçu*.
 Nous *avions reçu*.
 Vous *aviez reçu*.
 Ils *avaient reçu*.

FUTUR.

Je *rec evrai*.
 Tu *rec evras*.
 Il *rec evra*.
 Nous *rec evrons*.
 Vous *rec evrez*.
 Ils *rec evront*.

FUTUR PASSÉ.

J'*aurai reçu*.
 Tu *auras reçu*.
 Il *aura reçu*.
 Nous *aurons reçu*.
 Vous *aurez reçu*.
 Ils *auront reçu*.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je *rec evrais*.
 Tu *rec evrais*.
 Il *rec evrait*.
 Nous *rec evrions*.
 Vous *rec evriez*.
 Ils *rec evraient*.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'*aurais reçu*.
 Tu *aurais reçu*.

Il aurait reçu.
 Nous aurions reçu.
 Vous auriez reçu.
 Ils auraient reçu.

On dit aussi :

*J'eusse reçu.
 Tu eusses reçu.
 Il eût reçu.
 Nous eussions reçu.
 Vous eussiez reçu.
 Ils eussent reçu.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Reçois.
 Rec evons.
 Rec evez.

SUBJONCTIF. PRÉSENT OU FUTUR.

Que je reç oive.
 Que tu reç oives.
 Qu'il reç oive.
 Que nous rec evions.
 Que vous rec eviez.
 Qu'ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Que je reç usse.
 Que tu reç usses.

Qu'il reçût.
 Que nous reç ussions.
 Que vous reç ussiez.
 Qu'ils reç ussent.

PASSÉ.

Que j'aie reçu.
 Que tu aies reçu.
 Qu'il ait reçu.
 Que nous ayons reçu.
 Que vous ayez reçu.
 Qu'ils aient reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reçu.
 Que tu eusses reçu.
 Qu'il eût reçu.
 Que nous eussions reçu.
 Que vous eussiez reçu.
 Qu'ils eussent reçu.

INFINITIF PRÉSENT.

Rec evoir.

PASSÉ.

Avoir reçu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Rec evant.

PARTICIPE PASSÉ.

Reçu, reçue, ayant reçu.

Ainsi se conjuguent *devoir*, *apercevoir*, *concevoir*, *percevoir*, et tous ceux dont l'infinitif est en *eoir*. Tous les autres verbes en *oir*, comme *pouvoir*, *vouloir*, *valoir*, etc., sont irréguliers, et feront l'objet d'observations particulières. (Voir page 62.)

QUATRIÈME CONJUGAISON, EN **RE**.

INDICATIF. PRÉSENT.

Je rend s.
 Tu rend s.
 Il rend
 Nous rend ons.
 Vous rend ez.
 Ils rend ent.

IMPARFAIT.

Je rend ais.
 Tu rend ais.
 Il rend ait.
 Nous rend ions.
 Vous rend iez.
 Ils rend aient.

PASSÉ DÉFINI.

Je rend is.
 Tu rend is.
 Il rend it.
 Nous rend îmes.
 Vous rend îtes.
 Ils rend irent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai rendu.
 Tu as rendu.
 Il a rendu.
 Nous avons rendu.
 Vous avez rendu.
 Ils ont rendu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus rendu.
 Tu eus rendu.
 Il eut rendu.
 Nous eûmes rendu.
 Vous eûtes rendu.
 Ils eurent rendu.(1)

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rendu.
 Tu avais rendu.
 Il avait rendu.
 Nous avions rendu.
 Vous aviez rendu.
 Ils avaient rendu.

FUTUR.

Je rend rai.
 Tu rend ras.
 Il rend ra.
 Nous rend rons.
 Vous rend rez.
 Ils rend ront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai rendu.
 Tu auras rendu.
 Il aura rendu.
 Nous aurons rendu.
 Vous aurez rendu.
 Ils auront rendu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je rend rais.
 Tu rend rais.
 Il rend rait.
 Nous rend rions.
 Vous rend riez.
 Ils rend raient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais rendu.
 Tu aurais rendu.
 Il aurait rendu.
 Nous aurions rendu.
 Vous auriez rendu.
 Ils auraient rendu.

On dit aussi :

*J'eusse rendu.
 Tu eusses rendu.
 Il eût rendu.
 Nous eussions rendu.
 Vous eussiez rendu.
 Ils eussent rendu.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Rend s.
 Rend ons.
 Rend ez.

SUBJONCTIF. PRÉSENT OU FUTUR

Que je rend e.
 Que tu rend es.
 Qu'il rend e.
 Que nous rend ions.
 Que vous rend iez.
 Qu'ils rend ent.

IMPARFAIT.

Que je rend isse.
 Que tu rend isses.
 Qu'il rend it.
 Que nous rend issions.
 Que vous rend issiez.
 Qu'ils rend issent.

PASSÉ.

Que j'aie rendu.
 Que tu aies rendu.
 Qu'il ait rendu.
 Que nous ayons rendu.
 Que vous ayez rendu.
 Qu'ils aient rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rendu.
 Que tu eusses rendu.
 Qu'il eût rendu.
 Que nous eussions rendu.
 Que vous eussiez rendu.
 Qu'ils eussent rendu.

(1) Il y a encore, dans les quatre conjugaisons, un quatrième passé dont on se sert rarement : *J'ai eu rendu, tu as eu rendu, il a eu rendu, nous avons eu rendu, vous avez eu rendu, ils ont eu rendu.*

INFINITIF. PRÉSENT.
Rendre.

PASSÉ.
Avoir rendu.

PARTICIPE PRÉSENT.
Rendant.

PARTICIPE PASSÉ.
Rendu, rendue, ayant rendu.

Ainsi se conjuguent *répandre, dépendre, fondre, vendre, entendre, étendre, perdre, attendre, répondre, mordre, etc.*

Remarques particulières sur les verbes des quatre conjugaisons.

1° Sur ceux de la première conjugaison.

162.—Dans les verbes terminés en *ger*, comme *manger, déranger*, le *g* doit être suivi d'un *e* muet avant les lettres *a, o* : nous *mangeons, je mangeai* ; nous *dérangeons, il dérangea*. Ceci est une concession faite à l'harmonie, et pour ôter tout ce qu'auraient de dur nous *mangons, je mangai, tu dérangas*.

163.—Les verbes terminés par *cer*, comme *lancer, tracer*, prennent une cédille sous le *c* avant les lettres *i, o* : je *lançai, tu lanças, nous traçons*.

164.—Tout verbe de la première conjugaison ayant à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif un *é* fermé ou un *e* muet, comme *espérer, empiéter, enlever, peser*, perd cet *é* fermé ou cet *e* muet, pour prendre à la place un *è* ouvert, lorsque la syllabe suivante est muette. (On entend par syllabe *muette* celle qui est formée par un *e* muet.) On doit donc écrire avec l'*è* ouvert, *j'espère, tu espères, il espère* ; *j'empiète, tu empiètes, il empiète* ; *je sème, tu sèmes ; je pèse, tu pèses* ; et, sans aucun changement, nous *espérons, nous empiétons, vous enlevez, vous pesez*, parce que cet *e* n'est plus suivi d'une syllabe muette.

Cependant l'Académie maintient l'accent aigu à tous les temps et à toutes les personnes des verbes terminés par *éger* : elle écrit donc, *je protège, j'allège, etc.*

165.—Les lettres *l* et *t* des verbes terminés à l'infinitif par *eler, eter*, comme *renouveler, appeler, rejeter, acheter*, se doublent quand elles sont suivies d'un *e* muet : *j'appelle, tu appelles, il appelle* ; *je renouvellerai, tu renouvelleras ; je rejette, tu rejettes, il rejette* ; *j'achète, etc.* Mais il faut écrire avec un seul *l* ou un seul *t*, nous *appelons, vous renouvez ; nous rejetons, vous*

rejetiez ; *j'achetai, tu achetas, etc.*, parce que ces lettres *l, t*, ne sont plus suivies d'un *e* muet.

166.—Remarquez bien que *l* et *t* ne se redoublent que dans les verbes ayant à l'infinitif un *e* muet avant ces lettres. On ne pourrait écrire avec deux *l* ou deux *t*, *je répette, tu répettes ; je végette, tu végettes ; je récelle, il récelle ; je recelle, tu recelles*, parce que ces mots viennent des infinitifs *répéter, végéter, révéler, receler*, où les lettres *t, l*, ne sont point précédées d'un *e* muet.

167.—Il est dans la première conjugaison un certain nombre de verbes dont l'orthographe, à quelques temps, paraît bizarre et sortir des règles ordinaires ; tels sont les verbes terminés en *ier, yer, éer*, comme *plier, déployer*, qui, à deux temps, prennent soit deux *i*, comme dans *autrefois nous PLIONS, vous PLIEZ* ; soit *yi*, comme dans *hier encore nous EMPLOYIONS, vous EMPLOYIEZ* ; soit deux *e* de suite, comme dans *je CRÉE, je CRÉERAI*. Cette façon d'orthographier, cependant, est la conséquence rigoureuse de cette règle qui veut qu'en général ce qui est ajouté au radical d'un verbe, soit ajouté au radical des autres verbes de la même conjugaison.

Du radical.

168.—On entend par *radical* les lettres d'un mot qui se conservent dans tous ceux qui en sont formés.

Par exemple, en ôtant du *présent* de l'infinitif les deux dernières lettres d'un verbe de la première conjugaison, il en reste le radical. Or le radical de *chanter* est *chant*, comme le radical de *prier* est *pri* ; le radical de *employer*, *employ* ; le radical de *créer*, *cré*, etc.

Ainsi, quand j'écris au présent de l'indicatif *nous CHANT ons, vous CHANT ez*, je dois aussi écrire au même temps, *nous PRI ons, vous PRI ez*.

Quand, à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, j'ajoute *ions, iez*, au radical *chant*, pour avoir *nous CHANT ions, vous CHANT iez*, je suis forcé d'ajouter les mêmes lettres aux radicaux *pri* et *employ*, ce qui fait *nous PRI ions, vous PRI iez ; nous EMPLOY ions, vous EMPLOY iez*.

169.—*Remarque.* D'après ce principe général, et quoiqu'ils appartiennent à d'autres conjugaisons, les verbes *fuir, rire, voir, croire, etc.*, faisant aux deux premières personnes

plurielles du présent de l'indicatif, *nous fuyons, vous fuyez, nous rions, vous riez, nous croyons, vous croyez, etc.*, s'écriront donc aux mêmes personnes de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, en prenant un *i* de plus qu'au présent de l'indicatif. (Cela leur est commun avec tous les verbes de la langue française.)

Ainsi, *fuir, rire, croire, etc.*, faisant au présent de l'indicatif *nous fuyons, nous rions, vous croyez*, feront à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, *nous fussions, vous fussiez; nous riions, vous riiez; que nous croyions, que vous croyiez, etc.*

Et quand, au futur et au conditionnel, j'ajoute *erai*, *erais* au radical *chant*, pour avoir je CHANT *erai*, je CHANT *erais*, je dois, à ces deux temps, et dans tous les verbes réguliers de la première conjugaison, retrouver cette partie ajoutée.

Or, *prier, louer, créer, ayant pour radicaux,*

PRI, LOU, CRÉ, feront à ces temps :
Je PRI erai, je LOU erai, je CRÉ erai;
Je PRI erais, je LOU erais, je CRÉ erais,

170.—C'est encore à l'aide du radical que s'explique la présence de deux *e* de suite à quelques temps des verbes terminés en *éer*, comme *je crée, tu crées; je supplée, tu supplées; et trois au participe passé féminin : créée, supplée.*

En effet, si au radical de CHANT *er*, j'ajoute un *e* muet pour former le présent de l'indicatif, je dois au radical de CRÉ *er* ajouter de même un *e* muet pour avoir le même temps.

<i>Je chant</i>	}	<i>e</i>	<i>Chant</i>	}	<i>é</i>
<i>autorise donc</i>			<i>autorise</i>		
<i>je cré</i>			<i>cré</i>		
<i>je supplé</i>	}	<i>erai</i>	<i>supplé</i>	}	<i>ée</i>
<i>Je chant</i>			<i>Chant</i>		
<i>autorise aussi</i>			<i>autorise</i>		
<i>je cré</i>	}		<i>cré</i>	}	
<i>je supplé</i>			<i>supplé</i>		

Remarque. Il n'y a de verbes en *éer* que *gréer, agréer, créer, suppléer, procréer, ragréer, désagréer, recréer, récréer.*

Suite des remarques sur les verbes de la première conjugaison.

171.—Les verbes en *yer* et tous ceux dans les temps

desquels il entre un *y*, quelle que soit du reste la conjugaison à laquelle ils appartiennent, perdent, avant un *e* muet, cet *y*, qu'on remplace par un *i*. *Envoyer*, *employer*, font donc au présent de l'indicatif *j'envoie*, *tu envoies*, *il envoie* ; *j'emploie*, *tu emploies*, *il emploie* ; *j'emploierai*, *j'emploierais*, etc. *Fuir*, *croire*, *voir*, *avoir* etc., prenant à quelques temps un *y*, sont assujettis à la même règle : *ils fuient*, *ils croient* ; *que je fuie*, *que je croie*, *que je voie*, *que j'aie*.

172.—Cependant il est quelques verbes en *yer* d'une conformation telle, qu'il n'est guère possible de les prononcer, ni conséquemment de les écrire autrement qu'avec l'*y*, même avant un *e* muet ; tels sont les verbes *rayer*, *enrayer*, etc. : *je raye*, *je rayerai*, *je rayerais* ; *j'enrayerai*, *j'enrayerais*, et non *je raie*, *je raierai*, *je raierais*, *j'enraierai*, *j'enraierais*, qui seraient de véritables cacophonies.

L'Académie va plus loin : elle ne remplace guère l'*y* par un *i* que dans les verbes terminés par *oyer*, comme *employer*, *envoyer*, qu'elle conjugue ainsi : *j'emploie*, *tu emploies*, *il emploie* ; *j'envoie*, etc.

Quant aux verbes terminés par *ayer*, comme *payer*, *balayer*, etc., tout en autorisant à les écrire avec un *i* avant un *e* muet, elle donne constamment la préférence à l'*y* : elle écrit donc, *je paye*, *tu payes*, *il paye* ; *je balaye*, etc.

Remarques sur les verbes de la seconde conjugaison.

173.—Le verbe *haïr* conserve sur l'*i* le tréma (c'est-à-dire deux points) à tous ses temps et à toutes ses personnes : *je haïssais*, *je haïrai*, etc. ; excepté 1^o tout le singulier du présent de l'indicatif : *je hais*, *tu hais*, *il hait* ; 2^o et la seconde personne de l'impératif : *hais*.

Tressaillir est régulier au futur et au conditionnel : *je tressaillirai*, *je tressaillirais*, et non *je tressailleraï*, *je tressaillerais*, comme l'ont dit quelques grammairiens. (ACAD.)

174.—Le moyen de ne pas confondre les verbes en *ir* de la seconde conjugaison avec les verbes en *ire* de la quatrième conjugaison, c'est de voir si le participe présent fait *isant* ou *ivant* ; dans ce cas, le verbe appartient à la quatrième conjugaison : *écrire*, *nuire*, *luire*, faisant *écriv**ant*, *nuis**ant*, *luis**ant*, sont donc de la quatrième, tandis

que *ouvrir, servir, finir, faisant ouvrant, servant, finissant*, sont de la seconde.

Bruire, frire, maudire, rire, sourire, sont les seuls verbes en *ire*, qui n'ayant le participe présent ni en *isant*, ni en *ivant*, appartiennent à la quatrième conjugaison.

Remarques sur les verbes de la troisième conjugaison.

175.—Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui ont l'infinitif en *avoir* sont les seuls qui se conjuguent régulièrement, comme *recevoir*. Tous les autres sont irréguliers, nous donnons, page 62, le moyen de les conjuguer.

176.—*Devoir, redevoir* et *mouvoir* prennent un accent circonflexe au participe passé, mais seulement au masculin : *dû, redû, mû*. (ACAD.)

177.—De tous les verbes dont le son final fait *oir*, il n'y a que *boire* et *croire* qui ne soient point de la troisième conjugaison.

Remarques sur les verbes de la quatrième conjugaison.

178.—Parmi les verbes terminés en *dre*, les uns conservent le *d* au singulier du présent de l'indicatif, comme *je prends, tu prends, il prend* ; les autres le perdent aux deux premières personnes, et prennent un *t* à la troisième, comme *je peins, tu peins, il peint*. Ceux-là seuls qui sont terminés en *indre* ou en *soudre*, comme *peindre, plaindre, résoudre*, etc., perdent le *d* : *je peins, tu peins, il peint* ; *je plains, tu plains, il plaint* ; *je résous, tu résous, il résout* ; etc.

179.—Parmi les verbes en *indre*, les uns s'écrivent par *eindre*, et les autres par *aindre* ; il n'y en a que trois qui prennent la lettre *a* : *contraindre, craindre* et *plaindre*.

180.—Nous avons beaucoup de verbes terminés par *endre* ; tels sont *prendre, fendre, entendre* ; etc. Mais nous n'en avons que deux terminés par *andre* : *épandre* et *répandre*.

181.—*Absoudre* et *dissoudre* font au participe passé

absous, dissous, avec s à la fin, quoique le féminin soit absoute, dissoute (1).

Verbe conjugué sous la forme interrogative.

Les verbes conjugués sous la forme interrogative diffèrent des autres en ce que, dans leurs temps simples, les pronoms qui en sont sujets se mettent après : *vient-il ? partons-nous ?* et après l'auxiliaire dans leurs temps composés : *as-tu reçu ? avez-vous réussi ?* Nous donnerons pour exemple le verbe *terminer*.

INDICATIF. PRÉSENT.

Terminé-je ?
Termine-tu ?
Termine-t-il ?
Terminons-nous ?
Terminez-vous ?
Terminent-ils ?

IMPARFAIT.

Terminais-je ?
Terminais-tu ?
Terminait-il ?
Terminions-nous ?
Terminiez-vous ?
Terminaient-ils ?

PASSÉ DÉFINI.

Terminai-je ?
Terminas-tu ?
Termina-t-il ?

Terminâmes-nous ?
Terminâtes-vous ?
Terminèrent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je terminé ?
As-tu terminé ?
A-t-il terminé ?
Avons-nous terminé ?
Avez-vous terminé ?
Ont-ils terminé ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je terminé ?
Eus-tu terminé ?
Eut-il terminé ?
Eûmes-nous terminé ?
Eûtes-vous terminé ?
Eurent-ils terminé ?

(1) Pour faire faire l'application de ces diverses remarques sur les quatre conjugaisons, nous engageons les maîtres à faire écrire à leurs élèves les verbes ci-dessous. Les temps *simples* présentant seuls des difficultés, on peut dispenser les enfants d'écrire les temps *composés*, ou du moins ne les astreindre qu'à en donner la première personne, attendu qu'il n'y a aucun bénéfice pour eux à reproduire éternellement le verbe *avoir* et le verbe *être*, dont ils connaissent l'orthographe par la conjugaison qu'ils ont dû faire des verbes précédents.

Verbes à écrire : *manger, déranger, percer, tracer, enlever, peler, appeler, rejeter, renouveler, cacher, révéler, receler, acheter, crier, déployer, prier, payer, récréer, agréer, loger, semer, placer, niveler, répéter, étiqueter, tolérer, balayer, rayer, ragréer, lier, fuir, haïr, devoir, comprendre, enfreindre, peindre, attendre, dissoudre, ceindre.*

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je terminé ?
 Avais-tu terminé ?
 Avait-il terminé ?
 Avions-nous terminé ?
 Aviez-vous terminé ?
 Avaient-ils terminé ?

FUTUR.

Terminerai-je ?
 Termineras-tu ?
 Terminera-t-il ?
 Terminerons-nous ?
 Terminerez-vous ?
 Termineront-ils ?

FUTUR PASSÉ.

Aurai-je terminé ?
 Auras-tu terminé ?
 Aura-t-il terminé ?
 Aurons-nous terminé ?
 Aurez-vous terminé ?
 Auront-ils terminé ?

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Terminerais-je ?
 Terminerais-tu ?
 Terminerait-il ?
 Terminerions-nous ?
 Termineriez-vous ?
 Termineraient-ils ?

CONDITIONNEL PASSÉ.

Aurais-je terminé ?
 Aurais-tu terminé ?
 Aurait-il terminé ?
 Aurions-nous terminé ?
 Auriez-vous terminé ?
 Auraient-ils terminé ?

On dit aussi :

Eussé-je terminé ?
 Eusses-tu terminé ?
 Eût-il terminé ?
 Eussions-nous terminé ?
 Eussiez-vous terminé ?
 Eussent-ils terminé ?

182.—Il faut remarquer 1° que les autres temps ne peuvent s'employer sous la forme interrogative ;

2° Que quand la première personne finit par un *e* muet, il faut transformer cet *e* muet en *é* fermé ; c'est pourquoi nous avons dit, *terminé-je*, *eussé-je* *terminé* ?

3° Que quand, sous la forme interrogative, cette première personne du présent de l'indicatif produit un son désagréable, ce qui arrive presque toujours lorsqu'elle n'est formée que d'une syllabe, comme *rends-je* ? *sors-je* ? *dors-je* ? *sens-je* ? il faut prendre un autre tour et dire, *est-ce que je rends* ? *est-ce que je sors* ? *est-ce que je dors* ? *est-ce que je sens* ? Il n'y a guère d'exceptions que *ai-je* ? *suis-je* ? *vais-je* ? *dis-je* ? *dois-je* ? *vois-je* ? *fais-je* ? *puis-je* ?

4° Que quand le verbe est à la troisième personne du singulier, et finit par une voyelle, on met entre le verbe et un des sujets *il*, *elle*, *on*, la lettre euphonique *t*, qu'on fait suivre et précéder d'un trait d'union : *termine-t-il* aujourd'hui ? *terminera-t-elle* ? *aura-t-on* *terminé* ce soir ?

5° Qu'entre le verbe et le pronom qui en est le sujet, on met un trait d'union : *terminerons-nous* ? *avez-vous* *terminé* ?

6° Qu'il est particulier aux verbes *avoir* et *devoir* d'exprimer, sous une forme qui a quelque rapport avec la forme interrogative, un conditionnel par *eussé-je ?* *dussé-je ?*—EUSSÉ-JE *tort*, *doit-il me traiter ainsi ?* c'est-à-dire *quand j'AURAIS tort* ; DUSSÉ-JE *périr moi-même*, *j'essaierai de sauver ce malheureux*, c'est-à-dire *quand je DEVRAIS périr*.

De la formation des temps.

184.—Les *temps* d'un verbe se divisent en *temps primitifs* et en *temps dérivés*.

Les *temps primitifs* sont ceux qui servent à former les autres : il y en a cinq qui sont :

Le *présent de l'infinitif*,
 Le *participe présent*,
 Le *participe passé*,
 Le *présent de l'indicatif*,
 Et le *passé défini*.

185.—Les *temps dérivés* sont ceux qui *dérivent* des *temps primitifs*, c'est-à-dire qui en sont formés.

De l'INFINITIF on forme deux temps :

1° Le *futur simple*, en changeant *r*, *oir* ou *re* en *rai*.

Aime *r*, fini *r*, recev *oir*, rend *re*.
 J'aime *rai*, je fini *rai*, je recev *rai*, je rend *rai*.

2° Le *conditionnel présent*, en changeant *r*, *oir* ou *re* en *rais*.

Aime *r* fini *r* recev *oir* rend *re*
 J'aime *rais*, je fini *rais*, je recev *rais*, je rend *rais*.

186.—Du PARTICIPE PRÉSENT on forme trois temps.

1° Tout le pluriel du *présent de l'indicatif*, en changeant *ant* en *ons*, *ez*, *ent* :

Chant <i>ant</i> ,	finiss <i>ant</i> ,	recev <i>ant</i> ,	rend <i>ant</i> ,
N. chant <i>ons</i> ,	n. finiss <i>ons</i> ,	n. recev <i>ons</i> ,	n. rend <i>ons</i> ,
V. chant <i>ez</i> ,	v. finiss <i>ez</i> ,	v. recev <i>ez</i> ,	v. rend <i>ez</i> ,
Ils chant <i>ent</i> ,	ils finiss <i>ent</i>		ils rend <i>ent</i> .

Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui ont le *participe présent* en *evant*, comme *recevoir*, *devoir*, etc., qui font *recevant*, *devant* se terminent en *oivent* à la troisième personne pluriel du *présent de l'indicatif* : *ils reçoivent*, *ils doivent*, etc.

20. *L'imparfait de l'indicatif, en changeant ant en ais :*

*Chant ant finiss ant, recev ant, rend ant,
Je chant ais, je finiss ais, je recev ais, je rend ais.*

30. *Le présent du subjonctif, en changeant ant en e muet.*

*Chant ant, finiss ant, rend ant,
Que je chant e, que je finiss e, que je rend e.*

Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui se terminent au participe présent en *evant*, ont le présent du subjonctif en *oive* : *recevant, que je reçoive.*

Du PARTICIPE PASSÉ on forme tous les temps composés à l'aide des verbes *avoir, être* :

J'ai chanté, j'ai fini, je suis venu, il est parti.

Du PRÉSENT DE L'INDICATIF on forme l'*impératif*, en supprimant les pronoms du premier de ces temps :

*Je chante, je finis, je reçois, je rends,
Chante, finis, reçois, rends.*

187.—Remarquez bien que l'*impératif*, qui commence toujours par une seconde personne, s'écrit non comme la seconde personne du présent de l'indicatif, mais comme la première. C'est donc à tort qu'une foule de personnes, qui orthographient bien du reste, écrivent avec *s*, *approches-toi, reposes-toi* ; il faut *approche-toi, repose-toi*.

188.—Du PASSÉ DÉFINI on forme l'*imparfait du subjonctif*, en changeant *ai* en *asse*, pour les verbes de la première conjugaison, et en ajoutant *se* pour les verbes des trois autres :

*Je chant ai, je finis, je reçus, je rendis,
Que je chant asse, que je finis se, que je reçus se, que je rendis se*

189.—Mais il est un certain nombre de verbes qui s'écartent des règles que nous venons de donner sur la formation des temps, et que, pour ce motif, on appelle verbes *irréguliers*.

Nous allons en présenter le tableau, en y faisant entrer d'autres verbes qu'on appelle *défectifs*, parce qu'ils n'ont pas tous leurs temps ou toutes leurs personnes ; comme *bruire*, qui n'a que l'infinitif et le participe présent *bruyant* ; ou comme *pleuvoir*, qui n'a qu'une personne à chaque tems : *il pleut, il pleuvait*.

190.—*Remarque*.—Le plus souvent, lorsqu'un temps primitif manque, les temps qui en dérivent manquent aussi : *soustraire*, par exemple, n'ayant pas de *passé défini* n'a point d'*imparfait du subjonctif*.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	------------------

PREMIÈRE CONJUGAISON.

Aller.	Allant.	Allé.	Je vais.	J'allai.
Envoyer.	Envoyant.	Envoyé.	J'envoie.	J'envoyai.

SECONDE CONJUGAISON.

Acquérir.	Acquérant.	Acquis.	J'acquièrs.	J'acquis.
Bouillir.	Bouillant.	Bouilli.	Je bous.	Je bouillis.
Courir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Dormir.	Dormant.	Dormi.	Je dors.	Je dormis.
Faillir.	Faillant.	Failli.	Je faux.	Je faillis.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fuis.
Gésir.	Gisant.		Il gît.	

TEMPS DÉRIVÉS.

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

ALLER. Prés. de l'ind. *Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont.* Futur. *J'irai, tu iras, etc.* Condit. *J'irais, etc.* Impératif. *Va, allons, allez.* Présent du subj. *Que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.* — Il prend être dans ses temps composés.

ENVOYER n'est irrégulier qu'au futur. *J'enverrai, tu enverras, etc.* ; et au condit. *J'enverrais, tu enverrais, etc.*

ACQUÉRIR, Présent de l'indic. *J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent.* Imparf. *J'acquerrais, etc.* Futur. *J'acquerrai, tu acquerras, etc.* Condit. *J'acquerrais, etc.* Impératif. *Acquiers, acquérons, acquérez, etc.* Prés. du subj. *Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils acquièrent.*

BOUILLIR se conj. régulièrement d'après ses temps primitifs.

COURIR n'est irrégulier qu'au futur. *Je courrai, tu courras, etc.* ; et au condit. *Je courrais, tu courrais, etc.*

CUEILLIR n'est irrégulier qu'au futur. *Je cueillerai, tu cueilleras, etc.* et au condit. *Je cueillerais, etc.*

DORMIR se conj. régulièrement suivant ses temps primitifs.

FAILLIR, quoiqu'on lui donne en général les cinq temps primitifs, n'est guère usité qu'au passé défini. *Je faillis, tu faillis, etc.* ; au futur. *Je faillirai, tu failliras, etc.* (On ne se sert plus de cet autre futur, *je faudrai*) ; au condit. *Je faillirais, tu faillirais, etc.*

GÉSIR est inusité à l'infinitif. Il s'emploie seulement aux personnes et aux temps suivants : au prés. de l'indic. *Il gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent* ; à l'imparfait de l'indic. *Je gisais, tu gisais, etc.* ; au participe présent *Gisant*. On ne s'en sert qu'en parlant des personnes malades ou mortes, ou de choses renversées par le temps ou la destruction : *Son cadavre gît sur la terre ; nous gisions tous les deux sur le carreau ; des monuments détruits qui gisent dans la poussière.* ACAD.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	------------------

SUITE DE LA SECONDE CONJUGAISON.

Mentir.	Mentant.	Menti.	Je ments.	Je mentis.
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Offrir.	Offrant.	Offert.	J'offre.	J'offris.
Ouvrir.	Ouvrant.	Ouvert.	J'ouvre.	J'ouvris.
Partir.	Partant.	Parti.	Je pars.	Je partis.
Sentir.	Sentant.	Senti.	Je sens.	Je sentis.
Sortir.	Sortant.	Sorti.	Je sors.	Je sortis.
Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.
Tressaillir.	Tressaillant	Tressailli.	Je tressaille	Je tressaillis
Venir.	Venant.	Venu.	Je viens.	Je vins.
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.

TEMPS DÉRIVÉS,

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

MENTIR se conjugue régulièrement d'après ses temps primitifs.

MOURIR. Futur. *Je mourrai, tu mourras, etc.* Condit. *Je mourrais, tu mourrais, etc.* Prés. du subj. *Que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourrions, que vous mourriez, qu'ils meurent.* (Le reste, suivant les temps primitifs, et les temps composés avec être.)

OFFRIR,
OUVRIR,
PARTIR,
SENTIR,
SORTIR,

Se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.—PARTIR et SORTIR prennent être dans leurs temps composés.

TENIR. Prés. de l'indic. *Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent.* Futur. *Je tiendrai, tu tiendras, etc.* Condit. *Je tiendrais, tu tiendrais, etc.* Impér. *Tiens, tenons, tenez.* Prés. du subj. *Que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, que nous tenions, que vous teniez, qu'ils tiennent.*

TRESSAILLIR fait au futur et au conditionnel, *je tressaillirai, je tressaillirais, et non je tressaillerai, je tressaillerais, comme on l'a imprimé.* ACAD.

VENIR. Prés. de l'indic. *Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent.* Futur. *Je viendrai, tu viendras, etc.* Condit. *Je viendrais, tu viendrais, etc.* Prés. du subj. *Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, que nous venions, que vous veniez, qu'ils viennent.*—Il prend être dans ses temps composés.

VÊTIR se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Ne faites donc pas cette faute si répandue de dire au prés. de l'indic., *nous vêtissons, vous vêtissez, etc.* ; ni au prés. du subj., *que je vêtisse, que tu vêtisses, etc.* ; mais dites, *nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent, je vêtais, etc., que je vête, etc.,* temps formés du participe présent *vêtant*. E

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	------------------

TROISIÈME CONJUGAISON.

Choir.				
Déchoir.		Déchu.	Je déchois.	Je déchus.
Échoir.	Échéant.	Échu.	Il échoit.	J'échus.
Falloir.		Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Mouvoir.	Mouvant.	Mû.	Je meus.	Je mus.
Pleuvoir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.
Pourvoir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
Pouvoir.	Pouvant.	Pu.	Je puis ou je peux.	Je pus.
Prévaloir.	Prévalant.	Prévalu.	Je prévaux.	Je prévalus.
Ravoir.				

TEMPS DÉRIVÉS,

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

CHOIR n'est usité qu'à l'infinitif.

DÉCHOIR. Prés. de l'indic. *Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient*, Imp. *Je déchoyais, etc.* Futur. *Je décherrai, tu décherras, etc.* Cond. *Je décherrais, etc.* Prés. du subj., *Que je déchoie, que tu déchoies, etc.* Il a tous les temps qui se forment du participe présent, quoique ce participe n'existe pas. (Les temps composés prennent avoir ou être.)

ECHOIR. Présent de l'indic. *Il échoit ou il échet, ils échoient*. Passé défini. *J'échus*. Futur. *J'écherrai, etc.* Condit. *J'écherrais, etc.* Imparf. du subj. *Que j'échusse*. ACAD.—L'usage autorise aussi l'imparf. de l'ind. *J'échêtais ou j'échoyais*, et le prés. du subj. *Que j'échoie*.—Aux temps composés il prend tantôt être, tantôt avoir. (Voyez le n° 486.)

FALLOIR. Futur. *Il-faudra*. Condit. *Il faudrait*. Il a le présent du subj., *qu'il faille*, quoiqu'il n'ait point de part. présent.

MOUVOIR. Prés. de l'indic. *Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent*. Futur. *Je mourrai, etc.* Condit. *Je mourrais, etc.* Prés. du subj. *Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils meuvent*.

PLEUVOIR se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Il n'a le plus souvent que la troisième personne du singulier. Au figuré, cependant, il peut aussi avoir la troisième personne du pluriel: *les coups de fusils PLEUVENT dans cet endroit; les sarcasmes PLEUVENT sur lui de tous côtés; les honneurs PLEUVENT chez lui*. ACAD.

POURVOIR se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Or le futur fait *je pourvoirai*, et le condit., *je pourvoirais*.

POUVOIR. Présent de l'indic. *Je puis ou je peux, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent*. Futur. *Je pourrai, tu pourras, etc.* Condit. *Je pourrais, tu pourrais, etc.* Prés. du subj. *Que je puisse, etc.*

PRÉVALOIR se conjugue comme *valoir*, excepté le prés. du subj., qui fait régulièrement *que je prévale, que tu prévalues, qu'il prévale, que nous prévalions, que vous prévaliez, qu'ils prévalent*.

RAVOIR n'est usité qu'à l'infinitif, *j'avais un logement commode je veux essayer de le RAVOIR*. ACAD.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INDICATIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ. DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	-------------------

SUITE DE LA TROISIÈME CONJUGAISON.

S'asseoir.	S'asseyant.	Assis.	Je m'assieds.	Je m'assis.
Savoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.
Valoir.	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.
Voir.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
Vouloir.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulus.

TEMPS DÉRIVÉS,

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

S'ASSEOIR. Prés. de l'indic. *Je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'asseyent.* Futur. *Je m'assièrai, ou je m'asseyerai, tu t'asseyeras, etc.* Condit. *Je m'assièrais, ou je m'asseyerais, etc.* Il faut, à l'exemple de l'Acad., donner la préférence à cette première manière de conjuguer ce verbe; mais elle autorise aussi à dire au prés. de l'indic., *je m'assois, tu t'assois, il s'assoit, nous nous assoyons, vous vous assoyez, ils s'assoyent.* A l'imparf. de l'indic. *Je m'asseyais, etc.* Au futur. *Je m'assoirai.* Au condit. *Je m'assoirais.* Au prés. du subj. *Que je m'assoie, etc.*

SAVOIR. Prés. de l'indic. *Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent.* Imparf. de l'indic. *Je savais, tu savais, etc.* Futur. *Je saurai, tu sauras, etc.* Condit. *Je saurais, tu saurais, etc.* Impératif. *Sache, sachez, sachez.* — Quelquefois on dit aussi, au présent de l'indicatif, mais avec la négation et seulement à la première personne, *je ne sache*: **JE NE SACHE** personne qu'on puisse lui comparer. **ACAD.**

VALOIR. Prés. de l'indic. *Je vauz, tu vauz, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent.* Futur. *Je vaudrai, tu vaudras, etc.* Condit. *Je vaudrais, tu vaudrais, etc.* Point d'impératif. Prés. du subj. *Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils valient.*

VOIR n'est irrégulier qu'au futur. *Je verrai, tu verras, etc.*; et au condit., *Je verrais, tu verrais, etc.*

VOULOIR. Prés. de l'indic. *Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent.* Futur. *Je voudrai, tu voudras, etc.* Condit. *Je voudrais, tu voudrais, etc.* Impératif. *Veux, voulez, voulez.* Prés. du subj. *Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veulent.* — L'impératif de ce verbe, dit l'Acad., n'est usité que dans des occasions très-rares: c'est lorsqu'on engage quelqu'un à s'armer d'une ferme volonté. Un enfant, par exemple, prévoit-il des difficultés à l'exécution de quelque chose, son père peut lui dire: **VEUX-le bien, et tu réussiras.** Sans doute il y a des obstacles à vaincre pour arriver à ce but, mais **VOULEZ-le sincèrement, et vous y parviendrez.** Mais on dit souvent **VEUILLE, VEUILLEZ** dans le sens de *aie ou ayez la bonté, la complaisance de*: *veuillez l'obliger, veuillez m'entendre.*

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	------------------

QUATRIÈME CONJUGAISON.

Absoudre. Battre.	Absolvant. Battant.	Absous. Battu.	J'absous. Je bats.	Je battis.
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Braire.			Il braît.	
Bruire.	Bruyant.			
Circoncire.	Circoncisant	Circoncis.	Je circonceis.	Je circonceis.
Clore.		Clos.	Je clos.	
Conclure.	Concluant.	Conclu.	Je conclus.	Je conclus.
Confire.	Confisant.	Confit.	Je confis.	Je confis.
Coudre.	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je coudis.
Croire.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.
Croître.	Croissant.	Crû.	Je crois.	Je crûs.
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Éclorre.		Éclos.	Il éclôt.	
Écrire.	Écrivant.	Écrit.	J'écris.	J'écrivis.
Exclure.	Excluant.	Exclu.	J'exclus.	J'exclus.

TEMPS DÉRIVÉS.

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

ABSOUUDRE et BATTRE se conjuguent régulièrement d'après leurs temps primitifs.

BOIRE n'est irrégulier qu'au prés. de l'indic. : *je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent* ; au prés. du subj. : *que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent*.

BRAIRE n'a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'indic. *Il braie, ils braient*. Futur. *Il braira, ils brairont*. Condit. *Il brairait, ils brairaient*. (ACAD.)

BRUIRE n'a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'indic. *Il bruit*. Imparf. *Il bruait, ils bruyaient*.

CIRCONCIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

CLORE n'a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'indic. *Je clos, tu clos, il clôt*. Point de pluriel. Futur. *Je clorai, tu cloras*. Condit. *Je clorais, tu clorais*, etc. Plus tous ses temps composés : *j'ai clos, j'eusse clos*, etc.

CONCLURE, CONFIRE, CORDRE et CROIRE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

CROÎTRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Remarquez qu'il prend l'accent circonflexe sur l'i ou sur l'u quand ces lettres ne sont pas suivies de deux s : *je crois, tu crois, il croît, nous croissons, vous croissez* ; *je crûs, je croîtrai*. Cet accent, cependant, ne se met pas au participe féminin *crue*.

DIRE n'est irrégulier qu'à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif : *vous dites*, et à la même personne de l'impératif, *dites* : REDIRE a la même irrégularités. Mais *dédire, contredire, interdire, médire, prédire*, autres composés de ce verbe, font *vous dédisez, vous contredisez, vous interdisez, vous médisez, vous prédisiez*. Les autres personnes et les autres temps se conjuguent comme au verbe *dire*.

ECLORE n'a que les personnes et les temps suivants : Présent de l'indic. *Il éclôt, ils éclosent*. Futur. *Il éclôra, ils écloront*. Condit. *Il éclôrait, ils éclôraient*. Prés. du subj. *Qu'il éclore, qu'ils éclosent*, quoiqu'il n'ait pas de participe présent ; plus tous ses temps composés.

ECRIRE et EXCLURE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	------------------

SUITE DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON.

Faire.	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.
Frïre.		Frit.	Je fris.	
Joindre.	Joignant.	Joint.	Je joins.	Je joignis.
Lire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
Luire.	Luisant.	Lui.	Je luis.	
Malfaire.				
Maudire.	Maudissant.	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.
Mettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naître.	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Paître.	Paissant.		Je pais.	
Répondre.	Répondant.	Répondu.	Je réponds.	Je répondis.
Résoudre.	Résolvant.	Résolu.	Je résous.	Je résolus.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompere.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Prendre.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.
Taire.	Taisant.	Tu.	Je tais.	Je tus.
Traire.	Trayant.	Trait.	Je traie.	
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu.	Je vaines.	Je vainquis.
Vivre.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.

TEMPS DÉRIVÉS,

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

FAIRE. Prés. de l'ind. *Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font.* Futur. *Je ferai, tu feras, etc.* Cond. *Je ferais, tu ferais, etc.* Prés. du subj. *Que je fasse, que tu fasses, etc.* Les composés, *contrefaire, défaire, refaire, surfaire et satisfaire* se conjuguent de même. *Remarque.* L'Acad. n'admet pas *nous feson, je fesais, tu fesais, etc.,* écrits par *e*; elle orthographie, *nous faisons, je faisais, etc.*

FRIRE n'a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'indic. *Je fris, tu fris, il frit*; point de pluriel. Futur. *Je frirai, tu friras, etc.* Condit. *Je frirais, tu frirais, etc.* Impér. *Fris*; point de pluriel. Plus les temps composés.

JOINDRE, LIRE et LUIRE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

LUIRE n'ayant pas de passé défini n'a point d'imp. du subj.

MALFAIRE n'est usité qu'à l'infinitif : *Il est enclin à MALFAIRE.*

ACAD.

MAUDIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

METTRE et MOUDRE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

NAÎTRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs; mais il prend l'auxiliaire *être* dans ses temps composés.

NUIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

PAÎTRE a tous les dérivés de ses trois temps primitifs : Prés. de l'ind. *Je pais, tu pais, il pâit, nous paissions, etc.* Imparf. de l'indic. *Je paissais, etc.* Futur. *Je paîtrai, etc.* Cond. *Je paîtrais, etc.* Impératif. *Paissez.* Présent du subj. *Que je paisse, etc.*

RÉSOUUDRE, RÉPONDRE, RIRE, ROMPRE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

PRENDRE. Prés. de l'indic. *Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent.* Prés. du subj. *Que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent.*

SUFFIRE, SUIVRE, TAIRE, TRAIRE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

VAINCRE. Prés. de l'ind. *Je vains, tu vaines, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent.* Les autres temps se conjuguent régulièrement suivant les temps primitifs. (Le singulier du présent et de l'imparfait de l'indic. est peu usité.)

VIVRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

Remarque.—Les composés des verbes irréguliers qui entrent dans ces tableaux, se conjuguent comme ces derniers.—Or les composés *revoir, transcrire, remettre*, etc., se conjuguent comme *voir, écrire, mettre*.

De l'orthographe des verbes et de la parité de leurs terminaisons à certains temps.

192.—Tous les verbes de la langue française s'orthographient de la même manière à cinq temps.

1° A L'IMPARFAIT DE L'INDICATIF, dont la terminaison est en *ais, ait, ions, iez, aient* :

Je chantais, je finissais, je recevais, je rendais ;

Tu chantais, tu finissais, tu recevais, tu rendais.

2° Au FUTUR, dont la terminaison est en *rai, ras, ra, rons, rez, ront* :

Je chanterai, je finirai, je recevrai, je rendrai ;

Tu chanteras, tu finiras, tu recevras, tu rendras.

3° Au CONDITIONNEL PRÉSENT, dont la terminaison est *rais, rais, rait, rions, riez, raient* :

Je chanterais, je finirais, je recevrais, je rendrais ;

Tu chanterais, tu finirais, tu recevrais, tu rendrais.

4° Au PRÉSENT DU SUBJONCTIF, dont la terminaison est *e, es, e, ions, iez, ent* :

Que je chante, que je finisse, que je reçoive, que je rende ;

Que tu chantes, que tu finisses, que tu reçoives, que tu rendes.

Les deux verbes auxiliaires seuls font exception : *qu'il ait ; que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient.*

5° A L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF, qui se termine par *sse, sses, t, ssions, ssiez, ssent* :

Que je chantasse, que je finisse, que je reçusse, que je rendisse ;

Que tu chantasses, que tu finisses, que tu reçusses, que tu rendisses, etc.

193.—Il n'existe donc que trois temps qui n'aient pas entre eux la même communauté : le *présent de l'indicatif*, le *passé défini* et l'*impératif* ; mais ces temps sont assujétis aux règles fixes que voici :

194.—Le PRÉSENT DE L'INDICATIF se termine au singulier par *e, es, e*, 1° dans les verbes de la première conjugaison : *je chante, tu chantes, il chante ;*

2° Dans ceux de la seconde conjugaison qui se terminent par *ueillir, frir, ouvrir*, comme *cueillir, souffrir, découvrir*, etc., qui font :

Je cueille, tu souffres, il découvre.

Le présent de l'indicatif, au singulier, dans les autres verbes de la seconde conjugaison, et dans tous ceux de la troisième et de la quatrième, se termine par *s, s, t* ou *d* :

Je finis, tu reçois, il écrit, il rend.

Excepté 1° les verbes où la prononciation amène *au* ou *eu*, lesquels, au lieu d'un *s*, prennent un *x* à la première et à la seconde personne, et un *t*, à la troisième :

Je vau, tu vau, il vaut ; je veux, tu veux, il veut, etc,

2° *Vaincre* et *convaincre*, qui prennent un *c* à la troisième personne du singulier : *il me convainc par ses raisons*. Encore ces deux verbes sont-ils peu usités au singulier du présent de l'indicatif.

195.—LE PASSÉ DÉFINI se termine savoir :

A la première conjugaison, par *ai, as, a, âmes, âtes*, èrent (point d'exception) : *Je parlai, tu parlais, il parla, nous parlâmes, vous parlâtes, ils parlèrent.*

Et aux trois autres conjugaisons par *s, s, t, mes, tes*, rent (point d'exception) :

Je finis, tu reçois, il rendit.

Nous finîmes, vous reçûtes, ils rendirent.

196.—L'IMPÉRATIF est en tout semblable au présent de l'indicatif, avec cette différence seulement que la seconde personne de l'impératif est pareille, non à la seconde, mais à la première personne du présent de l'indicatif :

Je chante, je finis, nous recevons, vous rendez ;

Chante, finis, recevons, rendez.

Il n'y a que cinq verbes qui fassent exception : *avoir, être, aller, savoir* et *vouloir*, dont les irrégularités à l'impératif sont :

Aie, ayons, ayez ;—sois, soyons, soyez ;—va ;—sache, sachez ;—veuille, veuillez. (Voyez le double impératif de ce verbe au tableau des verbes irréguliers, page 65).

197.—Cependant, quand la seconde personne de l'impératif finit par une voyelle, et qu'elle est suivie d'un des pronoms *en, y*, on lui donne un *s* pour l'harmonie. Ainsi, les impératifs *va, apporte, travaille, cueil, offre*, etc., prendront un *s* dans *vas-y, apporte-en, travaille-y, cueilles-en, offres-en, places-y.*

Quelques grammairiens ont prétendu que cet *s* ne s'ajoute à l'impératif que quand les pronoms *en*, *y*, sont le régime de ces impératifs. L'Académie n'admet pas cette distinction, car elle dit *VAS-EN savoir des nouvelles*, quoique le pronom *en* soit le régime de *savoir*.

Mais remarquez bien que si *en* n'est pas pronom, il ne faut plus l'*s* euphonique : *apporte EN même temps tel objet*. (Ici *en* est proposition.)

197. *bis*.—Quant au pluriel des verbes, il se termine dans tous les temps par *ons*, *ez*, *ent* ou *nt* :

Nous chantons, vous riez, ils parlent, ils diront.

Il n'y a d'exceptions qu'au *présent de l'indicatif* et au *passé défini* ; celles du présent de l'indicatif sont :

Vous êtes, vous dites, vous faites, et les composés de *faire*.

Quant au *passé défini*, la seconde personne du pluriel est terminée sans aucune exception par *tes*.

Vous chantâtes, vous finîtes, vous reçûtes, vous rendîtes.

198.—Les temps *composés* des verbes étant formés d'un participe passé et d'un auxiliaire, ne sauraient présenter de difficultés. Toutefois, si l'on pouvait être embarrassé sur la manière d'écrire un participe au masculin singulier, il suffirait, pour s'éclairer, de se demander comment ce participe fait au féminin : *j'ai REÇU* finit par *u*, parce que le féminin fait *reçue*, *tu as INSTRUIT* prend un *t*, parce que le féminin fait *instruite* ; *il a PROMIS* se termine par *s*, à cause du féminin *promise*.

199.—Il est encore commun à tous nos verbes de prendre l'accent circonflexe à cinq temps.

1° Au *passé défini*, mais seulement à la première et à la seconde personne du pluriel :

Nous chantâmes, nous finîmes, vous reçûtes, vous rendîtes.

2° Au *passé antérieur*, mais seulement à la première et à la seconde personne du pluriel :

Nous eûmes chanté, nous eûmes fini, vous eûtes reçu, etc.

3° Au *conditionnel passé*, mais seulement à la troisième personne du singulier :

Il eût chanté, il eût fini, il eût reçu, il eût rendu.

4° A l'*imparfait du subjonctif*, mais seulement à la troisième personne du singulier :

Qu'il chantât, qu'il finît, qu'il reçût, qu'il rendît.

5° Au *plus-que-parfait du subjonctif*, mais seulement à la troisième personne du singulier :

Qu'il eût chanté, qu'il eût fini, qu'il eût reçu, etc.

200.—*Remarque.*—Pour ne pas confondre la troisième personne du passé défini, *il chanta*, avec la même personne de l'imparfait du subjonctif, *qu'il chantât*, il faut voir si, en mettant la phrase au pluriel, on aurait *nous chantâmes*, qui révèle un passé; ou bien *nous chantassions*, qui est l'imparfait du subjonctif.

Si donc j'ai à écrire *voilà les couplets qu'il CHANTA*, je trouve que ce verbe est au passé défini, parce qu'au pluriel la phrase ferait *voilà les couplets que nous CHANTÂMES*. Cette autre phrase, *il aimait qu'on CHANTÂT à sa table*, ferait au pluriel, *il aimait que nous CHANTASSIONS* : donc le verbe *chanter* est à l'imparfait du subjonctif.

C'est par le même moyen qu'on distingue la troisième personne du passé défini, *il reçut, il finit, il rendit, etc.*, de la même personne de l'imparfait du subjonctif, *qu'il finît, qu'il reçût, qu'il rendît*, qui, comme on l'a dit plus haut, prend l'accent circonflexe.

Il leur REMIT ce qu'il REÇUT. Au pluriel, *nous REMÎMES ce que nous REÇÛMES.* (*Remîmes* et *reçûmes* indiquent le passé défini.)

Il importait qu'il REÇÛT cette somme et qu'il la REMÎT ; au pluriel, il importait que nous REÇUSSIONS et que nous REMISSIONS (*Reçussions* et *remissions* marquent l'imparfait du subj.)

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

Les verbes *passifs* ne sont rien autre chose que le verbe *être*, auquel on ajoute le participe passé d'un verbe *actif*, comme *être aimé, être fini, être reçu, être rendu*.

201.—Il est à remarquer que le participe d'un verbe passif étant un véritable adjectif, se met au singulier ou au pluriel, au masculin ou au féminin, selon le genre et le nombre du sujet. C'est pour ce motif que ces verbes se conjuguent ainsi : *je suis AIMÉ ou AIMÉE, ils sont AIMÉS ou elles sont AIMÉES*.

INDICATIF. PRÉSENT.		On dit aussi :
Je suis	} aimé ou aimée.	J'eusse été aimé <i>ou</i> aimée, etc.
Tu es		IMPÉRATIF.
Il <i>ou</i> elle est		Sois aimé <i>ou</i> aimée, etc.
Nous sommes	} aimés ou aimées.	SUBJONCTIF. PRÉSENT OU FUTUR.
Vous êtes		Que je sois aimé <i>ou</i> aimée, etc.
Ils <i>ou</i> elles sont		IMPARFAIT.
IMPARFAIT.		Que je fusse aimé <i>ou</i> aimée, etc.
J'étais aimé <i>ou</i> aimée, etc.		PASSÉ.
PASSÉ DÉFINI.		Que j'aie été aimé <i>ou</i> aimée, etc.
Je fus aimé <i>ou</i> aimée, etc.		PLUS-QUE-PARFAIT.
PASSÉ INDÉFINI.		Que j'eusse été aimé <i>ou</i> aimée
J'ai été aimé <i>ou</i> aimée, etc.		INFINITIF. PRÉSENT.
PASSÉ ANTÉRIEUR.		Etre aimé <i>ou</i> aimée.
J'eus été aimé <i>ou</i> aimée, etc.		PASSÉ.
PLUS-QUE-PARFAIT.		Avoir été aimé <i>ou</i> aimée.
J'avais été aimé <i>ou</i> aimée, etc.		PARTICIPE PRÉSENT.
FUTUR.		Étant aimé <i>ou</i> aimée.
Je serai aimé <i>ou</i> aimée, etc.		PARTICIPE PASSÉ.
FUTUR PASSÉ.		Aimé, aimée, ayant été aimé <i>ou</i> aimée.
J'aurai été aimé <i>ou</i> aimée, etc.		
CONDITIONNEL PRÉSENT.		
Je serais aimé <i>ou</i> aimée, etc.		
CONDITIONNEL PASSÉ.		
J'aurais été aimé <i>ou</i> aimée, etc.		

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

Parmi les verbes *neutres*, les uns se conjuguent avec *avoir*, les autres avec *être*.

202.—Ceux qui prennent *avoir* se conjuguent comme les quatre verbes que nous avons donnés pour modèles des conjugaisons.

203.—Ceux qui prennent l'auxiliaire *être* se conjuguent à leurs temps simples comme les précédents encore ; or, toute la différence est dans les temps composés, dont le participe est, comme celui du verbe passif, un véritable adjectif. Ces temps composés se conjugueront donc ainsi : *je suis* VENU *ou* VENUE, *ils sont* VENUS *ou* elles sont VENUES, etc.

Nous conjuguerons le verbe *sortir*, pour servir de modèle.

INDICATIF. PRÉSENT.

Je sors.
Tu sors.
Il sort.
Nous sortons.
Vous sortez.
Ils sortent.

IMPARFAIT.

Je sortais.
Tu sortais.
Il sortait.
Nous sortions.
Vous sortiez.
Ils sortaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je sortis.
Tu sortis.
Il sortit.
Nous sortîmes.
Vous sortîtes.
Ils sortirent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je suis	}	sorti
Tu es		ou
Il ou elle est		sortie.
Nous sommes		sortis
Vous êtes		ou
Ils ou elles sont	}	sorties.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus sorti ou sortie, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais sorti ou sortie, etc.

FUTUR.

Je sortirai.
Tu sortiras.
Il sortira.
Nous sortirons.
Vous sortirez.
Ils sortiront.

FUTUR PASSÉ.

Je serai sorti ou sortie, etc.

CONDITIONNEL.

Je sortirais.
Tu sortirais.
Il sortirait.
Nous sortirions.
Vous sortiriez.
Ils sortiraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Je serais sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je fusse sorti ou sortie, etc.

IMPÉRATIF.

Sors.
Sortons.
Sortez.

SUBJONCTIF. PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sorte.
Que tu sortes.
Qu'il sorte.
Que nous sortions.
Que vous sortiez.
Qu'ils sortent.

IMPARFAIT.

Que je sortisse.
Que tu sortisses.
Qu'il sortit.
Que nous sortissions.
Que vous sortissiez.
Qu'ils sortissent.

PASSÉ.

Que je sois sorti ou sortie, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse sorti ou sortie, etc.

INFINITIF. PRÉSENT.

Sortir.

PASSÉ.

Etre sorti ou sortie.

PARTICIPE PRÉSENT.

Sortant.

PARTICIPE PASSÉ.

Sorti, sortie, étant sorti ou sortie

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX.

Les verbes *pronominaux* se conjuguent, dans leurs temps simples, et suivant la conjugaison à laquelle ils appartiennent, comme les quatre verbes que nous avons donnés pour modèles, c'est-à-dire que *se repentir* se conjugue sur *finir*, *se méprendre*, sur *rendre*, etc.

204.—Quant à leurs temps composés, ils se forment sans exception avec *être*, et se conjuguent comme les temps composés de *sortir*. En voici du reste un modèle dans le verbe pronominal *s'emparer*.

INDICATIF. PRÉSENT.

Je m'empare.
Tu t'empares.
Il s'empare.
Nous nous emparons.
Vous vous emparez.
Ils s'emparent.

IMPARFAIT.

Je m'emparais.
Tu t'emparais.
Il s'emparait.
Nous nous emparions.
Vous vous empariez.
Ils s'emparaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je m'emparai.
Tu t'emparas.
Il s'empara.
Nous nous emparâmes.
Vous vous emparâtes.
Ils s'emparèrent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je me suis	}	emparé
Tu t'es		ou
Il ou elle s'est		emparée.
Nous nous sommes	}	emparés
Vous vous êtes		ou
Ils ou elles se sont		emparées.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus emparé ou emparée,
etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais emparé ou emparée,
etc.

FUTUR.

Je m'emparerai.
Tu t'empareras.
Il s'emparera.
Nous nous emparerons.
Vous vous emparerez.
Ils s'empareront.

FUTUR PASSÉ.

Je me serai emparé ou emparée,
etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je m'emparerais.
Tu t'emparerais.
Il s'emparerait.
Nous nous emparerions.
Vous vous empareriez.
Ils s'empareraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Je me serais emparé ou emparée,
etc.

On dit aussi :

Je me fusse emparé ou emparée,
etc.

IMPARFAIT.

Empare-toi.
Emparons-nous.
Emparez-vous.

SUBJONCTIF. PRÉSENT OU FUTUR.

Que je m'empare.
Que tu t'empares.
Qu'il s'empare.
Que nous nous emparions.
Que vous vous empariez.
Qu'ils s'emparent.

IMPARFAIT.

Que je m'emparasse.
Que tu t'emparasses.
Qu'il s'emparât.
Que nous nous emparassions.
Que vous vous emparassiez.
Qu'ils s'emparassent.

PASSÉ.

Que je me sois emparé *ou* emparée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse emparé *ou* emparée, etc.

INFINITIF. PRÉSENT.

S'emparer.

PASSÉ.

S'être emparé *ou* emparée.

PARTICIPE PRÉSENT.

S'emparant.

PARTICIPE PASSÉ.

Emparé, emparée, s'étant emparé.

CONJUGAISON DES VERBES IMPERSONNELS.

Les verbes *impersonnels* aussi se conjuguent, selon la terminaison de leur infinitif, sur l'une ou l'autre des quatre conjugaisons : *neiger* se conjugue sur *chanter* ; *falloir* sur *recevoir*, etc.

INDICATIF. PRÉSENT.

Il faut.

IMPARFAIT.

Il fallait.

PASSÉ DÉFINI.

Il fallut.

PASSÉ INDÉFINI.

Il a fallu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il eut fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait fallu.

FUTUR.

Il faudra.

FUTUR PASSÉ.

Il aura fallu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Il faudrait.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Il aurait fallu.

On dit aussi :

Il eût fallu.

SUBJONCTIF. PRÉSENT OU FUTUR.

Qu'il faille.

IMPARFAIT.

Qu'il fallût.

PASSÉ.

Qu'il ait fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût fallu.

INFINITIF. PRÉSENT.

Falloir.

PARTICIPE PASSÉ.

Fallu.

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

205.—Le *participe*, comme nous l'avons dit, est un mot qui tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif; il tient du verbe en ce qu'il en a la signification et le régime : *des enfants AIMANT Dieu, des enfants AIMÉS de Dieu, ce général AYANT VAINCU l'ennemi* ...; il tient de l'adjectif, en ce qu'il donne des qualités aux personnes ou aux choses, ou qu'il en marque l'état : *un voyageur FATIGUÉ; une maison mal BATIE*.

206.—Le *participe présent* exprime une action qui se fait présentement, ou qui se faisait autrefois : *le soleil ÉCHAUFFANT la terre, la vivifie; on voyait l'ennemi FUYANT devant nos soldats*. C'est parce que ce *participe* exprime l'action dans le moment même où elle était présente, qu'on l'appelle *participe présent*.

207.—Tous les *participes présents* se terminent par *ant*, et sont invariables, c'est-à-dire qu'ils n'ont ni pluriel ni féminin.

208.—Le *participe passé* est ainsi appelé parce qu'il exprime des actions passées : *j'ai LU, j'avais CHANTÉ, dès que j'eus TERMINÉ*.

Le *participe passé* est variable, c'est-à-dire qu'il est susceptible de prendre le genre et le nombre, comme *chanté, chantée; fini, finie; chantés, chantées; finis, finies*. Mais les règles qui en déterminent l'accord avec les noms ne peuvent, à cause de leur étendue et de leurs difficultés, trouver place que dans la seconde partie de la grammaire.

209.—Cependant, nous dirons dès à présent que tout *participe passé* qui ne se combine avec aucun *auxiliaire* est un véritable adjectif, et qu'il en suit la règle. Il faut donc écrire avec accord, *un fils CHÉRI de sa mère; une demoiselle CHÉRIE de son père; des couplets CHANTÉS avec goût; des romances CHANTÉES avec accompagnement*.

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

210.—L'*adverbe*, ainsi appelé parce qu'il se met le plus souvent près du verbe, est un mot invariable dont la fonction est de modifier soit un verbe, soit un adjectif, soit un autre adverbe. Par cet expression *modifier*, on veut dire que l'*adverbe* exprime quelque circonstance relative soit au verbe, soit à un adjectif, ou à un autre adverbe, comme, par exemple, la manière dont l'action a été faite: *il travaille ASSIDUMENT et ATTENTIVEMENT*; dans quel temps: *il arrivera AUJOURD'HUI ou DEMAIN*, etc., etc.; il modifie l'*adjectif* en ce qu'il élève ou atténue la qualité exprimée par cet adjectif; *il est TRÈS-aimable, il est TROP sévère, elle est PEU instruite. Néron était EXCESSIVEMENT méchant*; quelquefois aussi il modifie un autre adverbe: *il s'est exprimé TRÈS-convenablement; il voyage MOINS fréquemment*, etc.

211.—Il est de l'essence de l'*adverbe* de marquer non-seulement la *manière* et le *temps*, mais encore le *lieu*, l'*ordre*, la *quantité*, la *comparaison*, l' et la *négation*.

1° Les *adverbes de manière* sont, *sagement, poliment, vite, lentement, prudemment, méchamment, bien, mal*, etc.

2° Les *adverbes de temps* sont, *autrefois, jadis, alors, aussitôt, bientôt, hier, aujourd'hui, demain, désormais, tôt, tard, matin, toujours, jamais*, etc.

3° Les *adverbes de lieu* sont, *où, ici, là, partout, dessous, dessus, dedans, dehors, alentour, ailleurs*, etc.

4° Les *adverbes d'ordre* sont *d'abord, premièrement, secondement, puis, ensuite*, etc.

5° Les *adverbes de quantité* sont, *peu, trop, moins, beaucoup, assez, tant, autant, combien, davantage*, etc.

6° Les *adverbes de comparaison* sont, *mieux, plus, moins, de même, aussi, comme*, etc.

7° Les *adverbes d'affirmation* et de *négation* sont, *oui, non, ne...pas, ne...point, nullement*, etc.

212.—L'adverbe ne saurait avoir de régime, parce que tout adverbe est, sinon la combinaison d'un nom et d'une préposition, du moins l'équivalent, le terme correspondant d'un nom régi par une préposition, *marcher vite, écrire lentement*, ont pour correspondants *marcher avec vitesse, écrire avec lenteur*, etc.

Il n'est pas jusqu'aux adverbes *hier, aujourd'hui, demain, toujours, jamais, premièrement, mieux*, etc. qui ne soient dans cette condition :

En effet, il y a correspondance entre

Aujourd'hui, et DANS la journée actuelle ;

Demain, et DANS la journée prochaine ;

Hier, et DANS la journée précédente ;

Toujours, et DURANT un temps continuuel ;

Jamais, et DANS aucun temps ;

Premièrement, et EN premier lieu, DANS le principe

Mieux, et d'une façon meilleure, préférable, etc., etc.

213.—Cependant les adverbes suivants peuvent avoir les mêmes régimes que les adjectifs dont ils sont formés :

ANTÉRIEUREMENT à la promulgation de la loi ;

DÉPENDAMMENT : souvent l'âme agit dépendamment des organes ;

DIFFÉREMENT : il agit différemment des autres ;

INDÉPENDAMMENT de cet avantage, en voici un autre ;

INFÉRIEUREMENT, SUPÉRIEUREMENT : ils ont écrit tous les deux sur cette matière, mais l'un bien inférieurement, bien supérieurement à l'autre ;

POSTÉRIEUREMENT à cette époque

RELATIVEMENT à cette affaire ;

PRÉFÉRABLEMENT : il faut aimer Dieu préférablement à toutes choses.

214.—Les adverbes de quantité aussi prennent la préposition *de* avant les noms : beaucoup DE monde, peu D'étrangers.

Excepté *bien*, qui demande non la préposition *de*, mais l'article composé *du, des* ; il y avait BIEN DU monde, BIEN DES étrangers.

215.—Remarque.—Davantage ne peut jamais régir la préposition *de* ni la conjonction *que* : il est riche, mais son frère l'est DAVANTAGE.

216.—Il est des adjectifs qui se transforment en

adverbes, et qui deviennent conséquemment invariables, c'est lorsqu'ils modifient le verbe; tels sont, *chaud, juste, bon, droit, dur, cher, égal*, etc.

*Ces enfants mangent trop CHAUD ;
Voilà des fleurs qui sentent BON ;
Ces demoiselles chantent JUSTE ;
Ils ne marchent pas DROIT dans cette affaire ;
Cette dame entend DUR ;
Il vend sa protection bien CHER ;
Elle est redoutée A L'ÉGAL du tonnerre.*

217.—Lorsqu'un adverbe est formé de plusieurs parties, comme *tour à tour, à tort et à travers, sans doute, sur-le-champ, à peu près, peu à peu*, etc., il prend le nom de *locution adverbiale*. (*Locution* signifie *façon de parler*.)

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉPOSITION.

218.—La *préposition* est un mot invariable qui, ainsi qu'on l'a déjà vu, sert à exprimer les divers rapports qui existent entre les mots, c.-à-d. les circonstances de temps, de lieu, de but, de cause, de moyen, d'ordre, etc.

Quand je dis, *j'ai vécu PRÈS de deux ans DANS des pays chauds, POUR remettre ma santé dérangée PAR un travail excessif*, j'énonce quatre circonstances que je ne puis rendre qu'avec le secours de quatre prépositions : 1o. une circonstance de *temps* (deux ans), exprimée à l'aide de la préposition *près de* ; 2o. une circonstance de *lieu* (pays chauds), exprimée à l'aide de la préposition *dans* ; 3o. une circonstance de *but* (pour remettre ma santé), exprimée à l'aide de la préposition *pour* ; 4o. la *cause* du dérangement (un excès de travail), exprimée à l'aide de la préposition *par*.

219.—Cet exemple montre que si la préposition n'est pas par elle-même l'expression de la circonstance de lieu, de but, de cause, etc., à son tour cette circonstance ne peut, en général, être rendue sans le secours de la pré-

position. Et, malgré cette dépendance réciproque, on a dit que la circonstance est le complément, le régime de la préposition, uniquement parce que celle-ci s'énonçant presque toujours la première, sa présence semble forcer, entraîner la présence de celle-là.

Ainsi, dans ces exemples, *j'ai voyagé AVEC eux,*
Placez ces livres DANS la bibliothèque,
Il fut frappé PAR son adversaire,
Il se trouvait DEVANT moi,
 La préposition *avec* a pour complément *eux*,
Dans a pour complément *bibliothèque*,
Par a pour complément *adversaire*,
 Et *devant* a pour complément *moi*.

220. — Voici nos prépositions : *à, après, attendu, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, durant, en, entre, envers, excepté, hormis, hors, malgré, moyennant, nonobstant, outre, par, parmi, pendant, pour, quant à, sans, sauf, selon, sous, suivant, sur, touchant, vers, vis-à-vis, voici, voilà, vu.*

Mais nous avons vu un grand nombre de termes qui, à l'aide des mots *à, de*, ont le même caractère que la préposition, et qu'on nomme *locutions prépositives* ; tels sont, *au-devant de, près de, au-dessus de, en dehors de, jusqu'à, eu égard à, par rapport à*, etc.

CHAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION.

221. — La *conjonction* est un mot invariable qui sert comme de lien pour unir et attacher un membre de phrase à un autre membre.

Quand je dis, *mes dispositions étaient faites LORSQUE vos amis arrivèrent ; MAIS je ne pus les accompagner, CAR je fus subitement pris d'un violent mal de tête*, je fais une phrase composée de quatre membres unis entre eux et formant un tout à l'aide des conjonctions *lorsque, mais, car*.

222. — Voici quelques-unes de nos conjonctions :

car, comme, et, ni, mais, or, cependant, pourtant, néanmoins, toutefois, lorsque, quoique, si, sinon, quand. (Cette dernière est quelquefois conjonction et quelquefois adverbe. (Voir n° 642 bis.)

223.—Lorsqu'une conjonction est formée de plusieurs mots, elle prend le nom de *locution conjonctive*; tels sont *de même que, ainsi que, parce que, attendu que, vu que, de sorte que, etc.*

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION.

224.—L'*interjection* est un mot qui nous échappe, pour ainsi dire, lorsque nous sommes subitement affectés de quelques sentiments.

Voici les interjections les plus usitées, et leur emploi :

Ah! hélas! aïe! marquent la douleur : *AH! que je souffre!*—*HÉLAS! ayez pitié de moi!*

Aïe! s'emploie seul, et au sentiment d'une douleur subite.

Ah! marque aussi la joie, l'admiration : *AH! quel plaisir!*—*AH! quel beau monument!*

Ha! ho! marquent la surprise : *HA! vous voilà!*—*HO! que me dites-vous là!*

Fi! fi donc! marquent l'adversion : *Quelle conduite!*
FI! FI DONC!

Paix! chut! marquent le silence.

Holas! hé! heim! servent pour appeler.

Hé bien! ou eh bien! marquent l'interrogation ou l'exhortation : *HÉ BIEN! qu'attendez-vous?*—*EH BIEN! travaillez donc.*

CHAPITRE XI.

DE L'ORTHOGRAPHE.

225.—L'*orthographe* est l'art et la manière d'écrire correctement les mots d'une langue; et les mots se composent de *lettres* et de *signes orthographiques*.

Les *lettres*, comme on le sait, sont les caractères qui composent l'alphabet. Les *signes orthographiques* sont les *accents*, l'*apostrophe*, le *tréma*, la *cédille*, le *trait d'union* et la *parenthèse*.

De l'orthographe des mots.

226.—Il existe une foule de mots qu'on appelle *primitifs*, parce qu'ils ont servi à en former d'autres, qu'on appelle *dérivés*. Par exemple, *plomb* a formé les dérivés *plomber*, *plombier*, *plomberie*, etc. ; *sens* a pour dérivés *sensation*, *sensé*, *sensément*, *sensible*, et plus d'une douzaine d'autres mots.

Des primitifs suivants,

on a fait les dérivés ;

Tapis, récit,

Tapisser, réciter ;

Début, repos,

Débiter, reposer ;

Sabot, sang,

Sabotier, sanglant ;

Fin, chemin,

Finir, cheminer ;

Dessin, faim, etc.,

Dessiner, famine, etc.

Ces dérivés indiquent l'orthographe de leurs primitifs. En effet, *tapisser* apprend qu'il faut écrire *tapis* avec *s* ; *ré citer*, *dé buter*, annoncent un *t* dans *ré cit*, *dé but*, etc.

Ces exemples suffisent pour montrer combien il importe de recourir à la dérivation pour savoir comment écrire les primitifs ; plusieurs milliers de mots sont ainsi formés les uns des autres.

Il y a pourtant quelques exceptions.

Par exemple, on écrit ainsi les primitifs suivants :

Quoiqu'ils aient pour dérivés :

Honneur,

Honorer, honorable, honorifique ;

Dépôt, entrepôt,

Déposer, entreposer ;

Intérêt, favori,

Intéresser, favorite ;

Dissous, absous,

Dissoute, absoute ;

Relais, abri,

Relayer, abriter ;

Donner,

Donation, donateur, donatrice ;

Amérique, *Afrique*,

Américain, *Africain* ;

République,

Républicain, etc.

227.—*Remarque*.—Les verbes terminés par *quer*,

comme *convoquer, fabriquer*, conservent *qu* dans tous leurs temps et à toutes les personnes ; mais dans leurs dérivés *qu* se transforme en *c* : *convocation, fabrication, communication, indication*. Cependant on écrit avec *qu* les dérivés suivants : *attaquable, critiquable, croquant, immanquable, marquant, remarquable* et *risquable*.

228.—IS. Parmi les noms en *is*, il en est qui sont formés d'un participe présent, tels sont *croquis, hachis, logis, le souris, taillis, vernis*, etc., formés des participes présents, *croquant, hachant, logeant, souriant, taillant, vernissant*. Toutefois *abatis* ne prend qu'un *t*, quoiqu'il y en ait deux dans *abattant*. Quant aux autres noms en *is*, tels que *radis, parvis, châssis, débris, devis*, etc., la grammaire est impuissante à en rendre compte.

229.—ENTION, ENSION. Ecrivez tous les noms dont la prononciation amène l'une ou l'autre de ces terminaisons par *en* et non par *an* : *appréhension, dimension, attention, prétention*. Nous ne connaissons qu'une seule exception : *expansion*.

230.—XION, CTION.—La prononciation de ces deux finales est la même ; mais on écrit par *xion* seulement *complexion, connexion, flexion, fluxion, génuflexion, inflexion* et *réflexion*.

Les autres sont en *ction* : *action, direction, instruction, injonction, inspection*, etc.

231.—EUR. Tous les noms dont la finale se prononce en *eur*, se terminent par ces trois lettres : *liqueur, odeur*, etc. ; il n'y a que quatre exceptions : *heure, beurre, demeure* et *leurre*.

232.—Quand, avant *p* ou avant *b*, la prononciation semble demander un *n*, il faut mettre un *m* : *combien, embarras, comptoir, rompre*, etc. ; il n'y a d'exceptions que *bonbon, bonbonnière, embonpoint*.

De la réduction des consonnes.

233.—B, d et g se doublent seulement, savoir :

B, dans *abbaye, abbé, rabbin, sabbat* et leurs dérivés ; dans *gibbosité, gibbeux* (*gibbeux* signifie *élevé, bossu* : les parties *gibbeuses* de la lune sont les plus éclairées) ; et dans *gobbe* (composition en forme de *bol* pour empoisonner les animaux.)

234.—D, dans *addition* et ses dérivés; dans *adducteur*, *adduction*, *reddition* et *quiddité* (terme de philosophie).

235.—G, dans *suggérer*, *agglomérer*, *aggraver*, *agglutiner* et leurs dérivés; *agréger* et ses dérivés ne s'écrivent plus guère qu'avec un seul *g*.

236.—O se double dans les mots commençant par Oc, excepté *oca*, *ocre*, *oculaire*, *oculiste*.

AF, excepté *afin*, *Afrique*.

EF, *éfaufiler*, *éfourceau*.

DIF, OF, SUF, sans exception.

IL, excepté *île*, *îlot* (petite île); *ilote* (nom donné par les Spartiates à leurs esclaves); *ilotisme* (état de l'ilote).

COM (ayant la prononciation de *comme*), excepté *coma*, *comédie*, *comète*, *comice*, *comite* et *comité*.

IM, excepté *image*, *imiter* et leurs dérivés, et *iman*.

IR, excepté *irascible*, *iris*, *ironie*, *iroquois*.

237.—Les consonnes ne se doublent pas,

1o. Après un *e* muet : *relever*, *acheter*, *semer* ;

2o. Après une voyelle portant un accent : *blâme*, *tête*, *félicité*, excepté *châsse*, *châssis* et les dérivés *enchâsser*, *enchâssure* ;

3o. Après un son nasal : *entier*, *quantité*. Cependant la dernière lettre du son nasal se double dans *ennoblir*, *ennui* et leurs dérivés.

Des majuscules.

238.—On écrit en commençant par une majuscule,

1o. Le premier mot de toute phrase, de tout vers, de tout alinéa : *La vie est courte. Le sommeil est l'image de la mort.*

Je chante ce héros qui régna sur la France,

Et par droit de conquête, et par droit de naissance.

2o. Le premier mot d'une phrase qui vient après un point : *Le vice est honteux. La vertu est aimable. Soyez honnête.*

3o. Après deux points, mais seulement lorsqu'on rapporte les paroles de quelqu'un : *voici les derniers mots prononcés par César : Et vous aussi, ô mon fils !*

4o. Après le point d'interrogation et le point d'admiration : *Que demandez-vous ? Que cette famille est à plaindre ! Comme amis, nous lui devons des consolations et des secours.*

239.—Cependant, si les phrases interrogatives étaient sous un même régime, ou si les phrases exclamatives formaient une série d'exclamations sur un même sujet, il ne faudrait plus de majuscules entre ces interrogations ou ces exclamations : *voulez-vous savoir quelle a été notre promenade ? quelle rencontre nous avons faite ? quelle conversation nous avons eue ? Tout étonne dans cet auteur : quelle force dans les expressions ! quelle profondeur de vues ! quelle harmonie dans le style ! quelle justesse dans les idées !*

50. Le nom *Dieu*, et tous ceux par lesquels on le remplace, tels que le *Créateur*, l'*Etre-Suprême*, le *Tout-Puissant*, le *Seigneur*, la *Providence*, etc.

Ces mots *tout-puissant*, *providence*, etc., cesseraient de prendre la majuscule dans la *providence* de Dieu, c.-à-d. la *sagesse* de Dieu ; *Dieu est tout-puissant*, *Dieu est le créateur de toutes choses et le seigneur des seigneurs*, parce que ces mots désignent les attributs de Dieu, et non Dieu lui-même.

Le mot *dieu* appliqué aux dieux de la fable ou de l'idolâtrie ne prend qu'une minuscule : *Jupiter est le maître des dieux*.

60. Les noms d'hommes et les prénoms : *Voltaire*, *Jean-Jacques Rousseau*, *Pierre Corneille*, *Julie*, *Amélie*.

70. Les noms de pays, de peuples, de provinces, de villes, de villages, de fleuves, de montagnes, de mers : *la France*, *l'Angleterre*, *Paris*, *la Seine*, *les Alpes*, *un Romain*, *une Romaine*, *un Anglais*, *les Anglais*. (ACAD.)

Une colonie de Phocéens vint fonder Marseille.

Les Français ont pris Alger en 1830.

Les Anglais, déjà battus par Napoléon, ne doivent leur triomphe de Waterloo qu'à l'assistance des Prussiens.

240.—*Remarque*.—Mais quoiqu'on écrive un *Romain*, un *Français*, un *Italien*, etc., etc., ces mots n'ont qu'une minuscule lorsqu'ils sont employés comme adjectifs : *l'empire romain*, *la nation française*, *la langue italienne*.

80. Les noms qui représentent des êtres moraux lorsqu'ils sont animés, personnifiés par l'exaltation de la pensée, comme le font les poètes (on appelle *être moral* celui qui ne touche point nos sens, qui n'existe

que dans notre entendement), tels que *la vertu, le vice, le plaisir, la prudence, la mollesse, la tristesse, le temps, etc.*

*Jadis trop caressé des mains de la Mollesse,
Le Plaisir s'endormit au sein de la Paresse,
Sur les ailes du Temps la Tristesse s'envole.*

241.—*Remarque.*—L'Académie ne donne de majuscules ni aux vents, *le nord, le midi*; ni aux mois, *janvier, février*; ni aux jours, *lundi, mardi, etc.*

Cependant, si ces mots *nord, midi, sud, orient, etc.*, exprimaient, non des points cardinaux, mais certaine étendue, certains États, alors ils seraient noms propres : *mer du Sud, mer du Nord, Amérique du Sud (ACAD.)*; *le Nord se liguait contre Napoléon*; *l'Occident est des deux mondes le point le plus peuplé et le plus civilisé*; *la barbarie s'en est retirée pour se réfugier en Orient*; mais écrivez, *le vent souffle du nord, du midi, du sud, etc. (1).*

(1) 242.—C'est ici le lieu de dire qu'elle écrit les noms propres suivants en donnant une majuscule à chaque partie composante : *les Pays-Bas, le Bas-Empire, les États-Unis, le Palais-Royal, etc.* Les grammairiens modernes, et notamment MM. Lemarre et Girault-Duvivier, nous enjoignent de les écrire en donnant une minuscule à *Bas, Unis* et *Royal*, parce que, disent-ils, les parties sont jointes par le trait d'union.

Et dans ceux-ci, *la mer Noire, la mer Rouge, la mer Baltique, la mer Méditerranée, le pas de Calais, le pas de Suze, le pas des Thermopyles, le haut Languedoc, etc.*, l'Académie refuse la majuscule aux mots *mer, pas, haut*, qu'à leur tour les mêmes grammairiens écrivent ainsi avec des majuscules : *Mer Noire, Mer Rouge, etc.* Cette contradiction sur ces points nous les a fait examiner attentivement.

Au premier abord, l'Académie paraît ne pas être conséquente; mais après quelque examen, on trouve que son opinion est basée sur la plus saine logique. En effet, dans *Pays-Bas, Bas-Empire, États-Unis, les Provinces-Unies, le Palais-Royal, le Pont-Neuf, etc.*, ces mots *bas, unis, royal*, sortent de leur acception commune pour déterminer un certain pays, un certain palais, certains états; ce sont là des termes propres, des mots qui les individualisent: donc ils doivent prendre une majuscule.

Ces mêmes mots *palais royal, états unis, pays bas*, cessent de prendre une majuscule lorsqu'ils sont pris dans une acception commune, c'est-à-dire lorsqu'ils sont appliqués à tout palais appartenant à un roi, à tout état uni à un autre, à toute partie de pays plus basse ou plus élevée qu'une autre.

De l'emploi des accents et des signes orthographiques.

243.—On sait déjà qu'il y a trois sortes d'accents, savoir : l'accent *aigu*, l'accent *grave*, et l'accent *circonflexe*.

L'accent *aigu* (') se met sur tous les *é* fermés, soit qu'ils occupent le commencement, le milieu ou la fin des mots : *étendue, académie, achevé, répété*.

Remarquez, cependant, que quand les lettres *d, r, z*, sont finales et précédées d'un *e*, elles donnent à cet *e* le son de l'*é* fermé sans le secours de l'accent : *le pieds, je m'assieds, dernier, frapper ; vous chantez, assez*.

244.—L'accent *grave* (') se met, 1° sur les *è* ouverts suivis d'un *s*, lorsqu'ils sont à la fin des mots : *procès, succès*.

245.—Remarquez que l'*è* ouvert suivis d'un *t* à la fin des mots ne prend jamais l'accent grave ; *apprêt, protêt, intérêt, prêt*,—*regret, objet, discret, sujet*, etc., s'écrivent les uns avec l'accent circonflexe, parce qu'ils sont longs, les autres sans accent, parce qu'ils sont brefs

La Bourgogne est un pays haut et montueux.

La Normandie est un pays bas et plat.

Le château de Versailles est un palais royal de la plus grande magnificence.

L'Allemagne est formée de divers états unis dans le but de se protéger mutuellement.

Orthographions donc ainsi avec une minuscule, *le haut Rhin*, pour dire la partie du Rhin la plus rapprochée de sa source ; *la basse Normandie*, c'est-à-dire la partie de la Normandie la plus rapprochée de la mer, etc. Mais si ces mots *haut, bas*, font partie du nom par lequel on désigne spécialement une certaine étendue de pays, une certaine circonscription, alors ils font partie d'un nom propre, et doivent s'écrire comme tels, On orthographiera donc avec une majuscule *le département du Haut-Rhin, des Basses-Alpes, le préfet de la Haute-Saône*, etc.

Il n'en est pas de même du mot *mer* dans *mer Noire, mer Rouge, mer Blanche, mer Egée, mer Baltique, mer Méditerranée, mer d'Azof, mer Caspienne, mer Adriatique*, etc., que l'Académie écrit avec raison en mettant une minuscule au mot *mer*, attendu qu'il est pris dans son acception commune ; effectivement, il se place ainsi avant toutes les mers. Il n'y a pas plus de raison pour donner une majuscule, qu'on ne serait fondé à en donner aux mots *rue, quai, église, canal, route*, des exemples suivants : *rue de la Paix, rue Royale, quai Voltaire, église Saint-Roch, canal de Bourgogne, route de Lyon*, lesquels sont des noms communs par la raison qu'ils s'appliquent ainsi à toutes les rues, à tous les quais, à toutes les églises, etc.

2° Sur les *è* ouverts suivis d'une syllabe muette et finale, *il règne, il sèche, je sème, brèche, père, mère,*

246.—Excepté, 1° le cas où cet *è* ouvert serait suivi d'une double lettre : *nouvelle, muette, il rejette, étrenne,* ou d'un *x*, comme dans *circonflexe,, complexe, perplexe,* où cette lettre fait la fonction de deux *c*, etc. ; 2° et les mots en *é*, qui, sans exception, prennent l'accent aigu sur l'avant-dernier *e* : *collège, sacrilège, je protège, j'al-lège,* etc.

3° Sur *à, dès, où, là* pour les distinguer, savoir :

La proposition *à*, du verbe *avoir* : *il a été à Rome.*

Dès, proposition, de l'article *des* : *DÈS ce soir, voilà DES livres.*

Où, adverbe, de la conjonction *ou* : *où dois-je vous attendre ? Ou c'est un sot, ou il nous trompe. (Ou est conjonction toutes les fois qu'on peut le remplacer par ou bien.)*

Là, adverbe, de l'article et du pronom *la* : *c'est là que nous vîmes la reine, c'est là qu'on nous la montra.*

4° Sur *çà, déjà, voilà, déjà, de là, ça et là, par là, holà.*

De l'accent circonflexe.

L'accent *circonflexe* (^) se met sur la plupart des voyelles longues : *plâtre, tête, abîme, côte, bûche.*

Il n'est pas possible de préciser tous les cas où sem-
ploie l'accent circonflexe. Cependant on le met,

1° Sur la lettre *i* des verbes terminés à l'infinitif par *aitre*, mais seulement quand cette lettre est suivie d'un *t* : *il connaît, je connaîtrai,* etc.

2° Sur les adjectifs en *ème* : *blème, suprême, même, extrême.* Excepté les adjectifs de nombres ordinaux : *deuxième, troisième,* etc., dont l'avant-dernier *e* prend l'accent grave ; il en est de même des dérivés *deuxième-ment, troisième-ment,* etc. (Il n'y aurait pas grand mal à donner également l'accent circonflexe à tous les noms terminés en *ème*.)

3° Sur *mûr* et *sûr*, savoir : lorsque *mûr* est adjectif : *ce fruit est mûr, cette pomme est mûre* ; et lorsque *sûr* signifie *certain* : *cette nouvelle est sûre.*—*Sur*, autre ad-
jectif signifiant *aigre*, ne prend pas d'accent : *ce bouil-
lon est SUR.*

4° Sur *dû, redû, mû et crû*, lorsqu'ils sont participes passés des verbes *devoir, recevoir, mouvoir et croître*, mais seulement lorsqu'ils sont au singulier masculin.

248.—*Remarque.* L'Académie écrit sans accent circonflexe *tu*, participe passé du verbe *taire*, sans doute parce que ce mot est bref; et avec cet accent, et probablement parce qu'il est long, le mot *âme*, auquel plusieurs lexicographes le refusent.

L'accent circonflexe s'emploie encore dans cinq temps du verbe (*Voyez* page 72, n° 199.)

De l'apostrophe.

249.—*L'apostrophe* (') marque la suppression d'une des voyelles *a, e, i*. C'est une figure inventée pour ôter au langage tout ce qu'aurait de dur la rencontre trop fréquente de deux voyelles; au lieu donc de dire et d'écrire *le homme, le œuf, la armée, il me a écrit, tu te impatientes, si il vient*, etc.; on dit et l'on écrit, *l'homme, l'œuf, l'armée, il m'a dit, tu t'impaticientes, s'il vient*, etc.

L'usage, mieux que les règles, apprendra l'emploi de l'apostrophe. Cependant nous parlerons des points douteux.

250.—Il y a quelques mots dont l'*e* final se remplace par l'apostrophe; ces mots sont :

1° *Lorsque, puisque et quoique*, mais seulement avant *il, elle, on, ils, elles, un, une*; LORSQU'IL chante, PUISQU'ELLE l'exige, QUOIQ'UN peu fatigué, etc.

2° *Entre*, avant tout mot avec lequel il est intimement lié, comme dans *s'entr'aider, entr'ouvrir, entr'acte*, etc. Mais n'imites pas ceux qui écrivent *entr'eux, entr'elles*; il faut *entre eux, entre elles*, parce qu'au lieu de présenter la même intimité, ces mots sont distincts : *on avait ménagé un abouchement ENTRE EUX.* (ACAD.)

3° *Presque*, uniquement dans ce mot : PRESQU'ile.

4° *Quelque*, mais uniquement devant *un, une* : QUELQU'un, QUELQU'une; *de plusieurs dames que nous attendons, peut-être en viendra-t-il QUELQU'une.* (ACAD.) Et si elle étend la règle à *une*, puisqu'elle dit *quelqu'une*, elle la restreint quand au mot *autre*, car elle dit, *adressez-vous à QUELQUE autre personne, à QUELQUE autre; QUELQUE autre vous le dira mieux que moi.*

5° Grande, dans *grand'mère, grand'tante, grand'chambre, grand'salle, grand'chose, grand'croix, grand'peine, grand'peur, grand'route, grand'pitié, grand'messe* (on dit aussi *grande messe*).

I de *si* se remplace par l'apostrophe, mais seulement avant *il, ils* : *s'il veut, s'ils veulent*.

De la cédille.

251.—La *cédille* (¸) est un petit signe qui se met sous le *c* suivi de *a, o, u*, et seulement lorsqu'il doit avoir le son d'un *s*.

Nous écrivons donc ainsi, *façade, reçu, annonçant, j'aperçois*, qui se prononcent, *fassade, ressu, annonçant, j'apersois*. C'est aussi à une raison d'harmonie que la *cédille* doit son existence dans notre langue.

Du tréma.

252.—Le *tréma* (¨) est un double point qui se met sur une des voyelles *e, i, u*, pour avertir qu'on doit prononcer cette voyelle séparément de ce qui précède, comme dans *naïf, Saül*, etc., qui forment chacun deux syllabes *na-ïf, Sa-ül*, etc. ; et quelquefois séparément de la voyelle qui suit, comme dans *ïambe, ïambique*.

253.—Ecrivez encore avec le *tréma* les noms *ciguë, besaiguë*, et les adjectifs féminins *ambiguë, aiguë, contiguë, exiguë*, pour empêcher qu'on n'en prononce la terminaison comme celle de *fatigue*.

On écrit avec le *tréma*, *païen, païenne* ; ou sans le *tréma*, *payen, payenne*.

254.—*Remarque*.—Quoi qu'on en ait dit, le *tréma* est régulièrement placé sur *poëme* et sur *poëte* ; quant aux autres dérivés de ces mots, ils prennent, conformément à la manière dont on les prononce, l'accent aigu sur le même *e*, *poésie, poétique*, etc. (ACAD.)

Du trait d'union.

255.—Le *trait d'union* sert à unir les parties d'un même mot, comme *vis-à-vis, peut-être* ; ou à marquer la liaison qui existe entre les mots, comme dans *partirez-vous ? ira-t-elle ?*

Il n'est pas possible d'établir des règles à l'aide desquelles on puisse distinguer quels sont ceux des mots formés de plusieurs parties qui prennent le trait d'union, car on écrit avec cette figure, *c'est-à-dire, par-dessus, au-dessus, arc-en-ciel, sur-le-champ, contre-coup, cou-de-pied*, et sans elle, *tout à fait, bout d'aile*, etc.

256.—Cependant le trait d'union se met toujours,

1° Entre les parties d'un nom propre : *Clermont-Ferrand, Châlons-sur-Saône, Boulogne-sur-Mer, Michel-Ange* : excepté ceux qui commencent par *le* ou *la* : *le Poussin, la Fontaine, la Ferté*.

2° Entre le verbe et les pronoms, *je, moi, tu, toi, nous, vous, il, elle, ils, elles, le, la, les, lui, leur, en, y, ce, on*, mais seulement lorsque ces pronoms sont après le verbe, et qu'ils en sont le sujet ou le régime : *que dis-je ? réponds-moi, pars-tu ? approche-toi*, etc. Il ne faut donc pas de trait d'union dans *allons nous promener, venez le chercher*, les pronoms *nous* et *le* étant les régimes des verbes suivants *promener, chercher*.

257.—*Remarque.* Si après le verbe, il y a deux de ces pronoms qui en soient les régimes, il faut deux traits d'union, *rendez-le-moi, donnez-les-lui*. Il n'en faut qu'un dans *viendrez-vous nous prendre ? irons-nous vous chercher ?* parce que *nous* est le régime de *prendre* et *vous* celui de *chercher*.

3° Avant et après le *t* euphonique : *a-t-il réussi ? a-t-elle de la fortune ?*

258.—Ne confondez pas le pronom *te* (écrit *t'*) qui se rencontre à l'impératif des verbes pronominaux, comme dans *assure-t'en, occupe-t'en, approche-t'en, souviens-t'en, va-t'en*, etc., avec le *t* euphonique de *s'occupe-t-il, ? s'assure-t-elle ?* etc. *T*, ainsi suivi de *en*, ne peut être que pronom, et demande conséquemment l'apostrophe.

4° Avant ou après la particule *ci* et l'adverbe *là*, lorsqu'ils sont intimement liés au mot précédent ou suivant, *celui-ci, celui-là, ces jours-ci, cette année-là, ci-contre, là-dessus*.

5° Après *très* : *TRÈS-humble, TRÈS-obéissant, TRÈS-bien*.

6° Entre les parties d'un adjectif de nombre composé quand chacune de ces parties est inférieure à cent : *dix-huit, quatre-vingt, quatre-vingt-dix-neuf*,

vingt-quatre millions neuf cent soixante-quinze mille francs, l'an mil sept cent cinquante-quatre, deux cent quatre-vingt-douze, etc. (ACAD.)

L'emploi du trait d'union cesse entre les parties d'un nombre unies par *et* : *vingt et un, trente et un, etc.*

259.—L'Académie n'écrit plus ainsi l'adverbe *longtemps* ; non-seulement elle en fait disparaître le trait d'union, mais encore elle en a contracté (c'est-à-dire réuni) les deux parties, et a fait *longtemps* ; cela dure bien LONGTEMPS, trop LONGTEMPS.

De la parenthèse.

260.—La *parenthèse* sert à renfermer quelques mots, une note, qui forme un sens distinct et séparé de la période où elle est insérée, ou qui s'y intercale pour y jeter quelque clarté.

A ce choc (et j'en frémis encore), le vaisseau s'entr'ouvrit et disparut à tout jamais. En cueillant cette rose (tant il est vrai qu'il n'en est point sans épines), je me suis blessé assez pour ne pouvoir écrire de quelques jours.

261.—*Remarque.* A la place de la terminaison *ois* qu'elle avait maintenue dans ses éditions précédentes, l'Académie a adopté *ais* dans *français, anglais, portugais, je parais, etc.* ; et dans les imparfaits et les conditionnels de tous les verbes : *je chantais, je chanterais, tu finissais, il recevait, etc.* C'est une concession dont il faut la louer : de même il faut l'applaudir d'avoir conservé le *t* dans les mots terminés par *ant* ou par *ent* : *les enfants, les monuments.*

SECONDE PARTIE.

DE LA SYNTAXE.

CHAPITRE PREMIER.

262.—Le mot *syntaxe* signifie *arrangement, construction.*

On appelle donc *syntaxe* cette partie de la grammaire qui traite de l'arrangement, de la construction des mots et des phrases.

263.—On nomme *phrase* un assemblage de mots construits ensemble et formant un sens, comme quand on dit, *Dieu est bienfaisant, donc il est bon*. Mais la phrase se subdivise en *propositions*.

264.—Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il s'y rencontre de verbes à un mode personnel. Or, la phrase suivante, *l'homme qui travaille plaît à Dieu même*, renferme deux propositions indiquées par *travaille* et *plaît*. Il faut excepter le cas où plusieurs verbes auraient le même mot pour sujet : *cet homme lit et médite*. Ici le mot *homme* étant le sujet de *lire* et de *méditer*, cette phrase ne contient qu'une proposition.

265.—Toute proposition est l'énonciation d'un jugement. Lorsque je dis, *votre frère est aimable*, je juge que la qualité d'*aimable* convient à votre *frère*.

266.—Une proposition peut être considérée, soit grammaticalement, et alors elle contient autant de parties que de mots ; soit logiquement, et dans ce cas, elle n'en renferme que trois : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*.

Le *sujet logique* n'est guère autre chose que le *sujet* dont nous avons parlé page 31 ; c'est toujours l'objet, l'idée principale.

L'*attribut*, c'est l'adjectif même, la qualité qu'on attribue au sujet ; ce n'est donc que l'idée accessoire.

Le *verbe* sert à marquer l'existence de l'attribut dans le sujet, ou, en d'autres termes, à exprimer que telle qualité réside, existe dans tel objet. Dans cette proposition, *la terre est fertile*.

La terre est le sujet, parce que c'est le mot essentiel, l'idée principale ; *fertile* est l'attribut, parce que c'est la qualité que j'attribue à la terre ; *est* est le verbe, c'est par lui que j'exprime l'existence de la fertilité que j'aperçois, que je juge être dans la terre.

267.—Le *sujet* ne saurait être qu'un *nom* ou un *pronom*, ou un *verbe* à l'infinitif : *il est malade*, le TEMPS est précieux, VIVRE implique la nécessité de mourir.

268.—Le verbe est toujours le verbe *être*, soit qu'il apparaisse par lui-même, comme quand je dis *la journée est belle* ; soit qu'il résulte de la décomposition de tout

autre verbe, comme dans ces exemples : *je parle*, c'est-à-dire *je suis parlant* ; *tu chantaïs*, c'est-à-dire *tu étais chantant* ; *j'ai écrit*, c'est-à-dire *j'ai été écrivant* ; *j'aurais réussi*, c'est-à-dire *j'aurais été réussissant*.

269.—L'*attribut* est le plus souvent exprimé par un adjectif ou un participe présent, ou un participe passé, et quelquefois par un nom ou un pronom : *la vertu est AIMABLE*, *ces enfants TRAVAILLENT* (c'est-à-dire *sont travaillant*), *ils sont HAÏS*, *cette maison est ma PROPRIÉTÉ*, *ce chapeau est LE SIEN*.

Pour nous résumer donc, *sujet*, *verbe* et *attribut*, voilà les éléments constitutifs de la proposition.

270.—A ces trois parties, cependant, on en a ajouté avec raison une quatrième, qu'on a appelée *complément*, parce qu'elle sert à *compléter* le sujet ou l'*attribut*. Quand je dis,

La flatterie des courtisans fait souvent le malheur des rois, j'exprime une idée que les trois parties constitutives seules (*sujet*, *verbe* et *attribut*) ne peuvent pas rendre, car elles n'en reproduisent que ceci : *la flatterie est faisant*. J'ai donc besoin, pour *compléter* ma pensée, d'ajouter au sujet *flatterie* les mots *des courtisans* ; voilà le *complément* du sujet ; et, pour *compléter* l'*attribut* *faisant*, d'y joindre *le malheur des rois* ; voilà le *complément* de l'*attribut*.

Les gens oisifs sont le fléau des gens occupés.

Parties constitutives : *les gens sont le fléau*.—*Les gens*, sujet ; — *oisifs*, *complément* du sujet ; — *sont*, verbe ; — *le fléau*, *attribut* ; — *des gens occupés*, *complément* de l'*attribut*.

Ceux qui ont été gratifiés des dons de la nature l'outragent en ne les cultivant pas.

Parties constitutives : *ceux sont outrageant*.—*Ceux*, sujet ; — *qui ont été gratifiés des dons de la nature*, *complément* du sujet ; — *sont*, verbe ; — *outrageant*, *attribut* ; mais *outrageant* quoi ? *la nature*, exprimée par le pronom *l'* ; ce pronom est donc un *complément* de l'*attribut* ; — *en ne les cultivant pas*, autre *complément* de l'*attribut*.

Une femme éplorée, tenant un jeune enfant dans ses bras, parla au roi en ces termes :

Parties constitutives : *Une femme fut parlant.*—*Une femme*, sujet ;—*éplorée*, complément du sujet ;—*tenant un jeune enfant dans ses bras*, autre complément du sujet ;—*fut*, verbe ;—*parlant*, attribut ;—*au roi*, complément de l'attribut ;—*en ces termes*, autre complément de l'attribut.

Par ces exemples, on voit que le sujet et l'attribut peuvent avoir plusieurs compléments ; et que, quelque étendue que soit une proposition, les mots qui y entrent se rapportent soit au sujet, soit à l'attribut.

271.—*Remarque.*—Le verbe *être*, lorsqu'il est exprimé par lui-même, ne saurait avoir de complément : *Je suis à Paris depuis vingt ans, il est dans l'embarras*, etc., sont des phrases où il manque un terme que le génie de notre langue permet de supprimer : *je suis à Paris depuis vingt ans*, se dit donc pour *je demeure*, c'est-à-dire, *je suis demeurant à Paris* ; *à Paris*, donc est le complément de l'attribut sous-entendu *demeurant* ;—*il est dans l'embarras*, pour, *il se trouve*, c'est-à-dire, *il est trouvant lui* : *lui* et *dans l'embarras* sont donc les compléments de l'attribut *trouvant*.

272.—Désormais, et pour plus de brièveté, au lieu de dire *sujet ayant pour complément*, nous dirons par un seul mot qui a la même valeur, *sujet complexe* ; au lieu de dire *sujet n'ayant point de complément*, nous dirons *sujet in complexe*, et nous ferons de même pour l'attribut.

Un travail assidu triomphe des obstacles.

Parties constitutives : *un travail est triomphant.*

Un travail est le sujet ; il est complexe à cause du complément *assidu* ;—*est* est le verbe ;—*triomphant* est l'attribut ; il est complexe, à cause du complément *des obstacles*.

Paris est beau.

Paris est le sujet ; il est in complexe, parce qu'il n'a point de complément ;—*est* est le verbe ;—*beau* est l'attribut ; il est in complexe, parce qu'il n'a point de complément.

273.—Mais outre que les sujets et les attributs sont

complexes ou incomplexes, ils sont encore simples ou composés.

274.—Le sujet sera *simple*, lorsqu'il sera exprimé par un seul nom, ou un seul pronom, ou un seul infinitif : *mon père est aimable ; vos frères viendront ; secourir les malheureux est un devoir pour les riches.*

275.—Le sujet sera *composé*, lorsqu'il sera exprimé par plusieurs noms, ou plusieurs pronoms, ou plusieurs infinitifs : *mon père et ma mère sont arrivés ; lui et moi nous partirons ; lire et méditer sont les moyens de former son jugement.*

276.—L'attribut est *simple*, lorsqu'il est exprimé par un seul adjectif, ou un seul participe présent : *ma mère est bonne, ma sœur lit, c'est-à-dire est lisant.* L'attribut est *composé*, lorsqu'il est exprimé par plusieurs adjectifs ou plusieurs participes présents : *ma tante est bonne et douce, cet enfant lit et étudie attentivement, c'est-à-dire est lisant et étudiant.*

277.—Nous avons dit que la phrase se divise en *propositions*, nous ajouterons qu'il y a deux sortes de propositions : la *principale* et l'*incidente*.

278.—La proposition *principale* est celle qui exprime la *principale* idée, celle qui est l'idée mère de la phrase, elle peut exister par elle-même, c'est-à-dire sans le secours d'aucune autre : *la terre est ronde.*

279.—La proposition *incidente*, au contraire, est toujours dépendante d'un des trois termes *sujet, attribut ou complément* de la proposition principale, auquel elle est nécessaire, tant pour en préciser que pour en compléter la signification. Dans *Dieu, qui est juste, rendra à chacun selon ses œuvres*, la principale est *Dieu rendra ; qui est juste* est une incidente complétant le sujet *Dieu*.

280.—Le plus souvent la proposition *principale* n'est que le germe d'une idée, qui ne devient complète qu'à l'aide de l'*incidente*.

Les astronomes nous apprennent que la lune est éloignée de quatre-vingt-dix mille lieues de la terre, que le soleil en est à trente-deux millions de lieues, et que les étoiles fixes se trouvent à des distances incalculables.

La principale, *les astronomes nous apprennent*, toute principale qu'elle est, n'exprime qu'un commencement d'idée complété par les trois incidentes, *que la lune est éloignée de... que le soleil est à... que les étoiles fixes se trouvent à...* lesquelles sont relatives à l'attribut *apprenant*.

281.—Mais une phrase peut contenir plusieurs propositions principales : la première alors se nomme principale absolue, et les autres principales relatives. Quand je dis,

Les richesses, pour lesquelles se passionnent les hommes, sont fréquemment la cause de leurs chagrins ; une honnête aisance qui n'est point excitée par l'envie donne souvent plus de bonheur.

Je fais une phrase contenant quatre propositions :

1° *Les richesses sont la cause*, principale absolue ;

2° *Pour lesquelles se passionnent les hommes*, incidente complétant le sujet *richesses* ;

3° *Une honnête aisance donne souvent plus de bonheur*, principale relative ; elle est principale, parce qu'elle n'a de rapports intimes, de liaisons absolues, ni avec le sujet de la principale, qui est *richesses*, ni avec *la cause*, l'attribut de cette principale ; elle est relative, parce qu'elle vient après la principale absolue.

4° *Qui n'est point excitée par l'envie*, incidente complétant le sujet *aisance*.

282.—Il y a deux sortes de propositions incidentes, l'incidente déterminative et l'incidente explicative.

283.—L'incidente déterminative est celle qui sert à déterminer, à spécifier les objets ou les faits de manière à les faire distinguer d'autres objets de même nature.

Les animaux qui rendent le plus de services à l'homme sont souvent les plus maltraités. La principale est *les animaux sont maltraités*. Et, à ne voir que le sujet *les animaux*, il semblerait qu'il fût question de tous les animaux ; mais l'incidente *qui rendent le plus de services*, restreint cette signification, en déterminant quels sont les animaux dont je parle, en appelant l'attention seulement sur tels et tels : c'est donc une incidente déterminative.

284.—L'incidente explicative est celle qui explique,

qui révèle le plus souvent quelques qualités inhérentes à la généralité des êtres auxquels elle se rapporte, et quelquefois certaine circonstance, certain fait relatif à un ou plusieurs êtres déjà déterminés.

Les animaux, qui ne pensent point, ont pourtant un instinct plus sûr que notre raison.—La principale est *les animaux ont*, et *qui ne pensent point*, est une incidente explicative, parce qu'elle exprime une circonstance qui est commune à tous les animaux.

Mais si, tout en me servant des mêmes termes, je dis, *les hommes qui ne pensent point ont peu de rectitude dans le jugement*, cette proposition *qui ne pensent point*, n'est plus, comme dans l'exemple précédente, une incidente explicative, mais bien une incidente déterminative, parce qu'elle énonce, non une circonstance commune à tous les hommes, attendu qu'il y en a qui pensent, mais une circonstance qui s'applique seulement à ceux des hommes qui ne pensent point.

Que quelqu'un parlant du roi de France dise,

Le roi, qui s'entretint de ce fait d'armes, en parla avec admiration. La principale est *le roi parla avec admiration*, et *qui s'entretint de ce fait d'armes*, est une incidente explicative. Elle n'est pas déterminative, le roi étant tout déterminé, puisqu'on parle du roi de France ; elle est explicative, parce qu'elle nous apprend un fait, une circonstance.

Un roi qui ne s'occupe que de ses plaisirs est indigne du trône.—La principale est *un roi est indigne du trône*, et *qui ne s'occupe que de ses plaisirs* est une incidente déterminative, parce que ce sont là les expressions mêmes qui m'aident à déterminer de quel roi je parle.

285.—Pour compléter ce que nous avons à dire de la phrase, nous ajouterons qu'elle est *pleine, elliptique, redondante, ou implicite*.

286.—La phrase est *pleine*, lorsqu'il n'y manque aucun des mots rigoureusement nécessaires à la représentation de l'idée qu'elle énonce : *tout dans ce monde révèle une intelligence souveraine. Les premiers pas que fait un peuple vers la barbarie sont ordinairement marqués par la décadence de sa langue.*

287.—La phrase est *elliptique*, lorsque quelques-unes de ses parties constitutives sont sous-entendues. Quand, à cette question *que fait-il ?* nous répondons *rien*, ce mot *rien* est une proposition tout entière ; il est mis pour *il ne fait rien*.—*Chantons* équivaut à *nous*, *soyons chantant*. Cette sorte de phrase se rencontre très-fréquemment dans notre langue, en voici d'autres exemples : *il réussira comme son père*, c.-à.-d., *il réussira comme son père a réussi*.—*Ainsi que la mère, la fille est bonne et charitable*, c.-à.-d., *est bonne et charitable, comme sa mère est ou était bonne et charitable*.—*Il est plus instruit que son ami*, c.-à.-d., *il est plus instruit que son ami n'est instruit*.—*J'ai passé le jour et la nuit à lire cet intéressant ouvrage*, c.-à.-d., *j'ai passé le jour et j'ai passé la nuit*.

288.—La proposition est *rédundante*, lorsqu'elle contient quelque mot qui n'est que la répétition surabondante de quelqu'une de ses parties constitutives. Dans *je vous dis, MOI, que vous avez tort*, le pronom *moi* est un sujet rédundant, le verbe *dire* ayant déjà pour sujet le pronom *je*. Les pronoms *lui* et *nous* sont également des sujets rédundants dans cette phrase : *il soutient, LUI, qu'il en est ainsi, mais nous prétendons, NOUS, qu'il en est autrement*.

289.—La proposition est *implicite* toutes les fois que, sans dépendre de nulle autre, et sans les montrer en termes exprès et formels, elle renferme néanmoins les trois parties constitutives. Quand je dis, *ha ! j'aperçois ma mère*, le seul mot *ha !* fait une proposition complète équivalant à *je suis surpris*. Il n'y a guère que les interjections qui soient des phrases implicites.

MODÈLE D'ANALYSE LOGIQUE.

La France est puissante.

Proposition principale absolue, parce que toute phrase où il n'entre qu'une proposition ne saurait être que princ. abs. Le sujet est *la France* ; il est simple et incomplexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et incomplexe, parce qu'il n'a point de complément. *Est* est le verbe. L'attribut est *puissante* : il est simple et incomplexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul adjectif ; et incomplexe, parce qu'il n'a point de complément.

La charité est la vertu par excellence.

Prop. princ. abs. Parce que toute phrase où il n'entre qu'une proposition ne saurait être que princ. abs. Le sujet est la *charité* ; il est simple et incomplexé : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et incomplexé, parce qu'il n'a point de compl. *Est* est le verbe. L'attribut est la *vertu* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et complexe, parce qu'il a pour compl. *par excellence*.

Une bonne éducation est un bien solide.

Prop. princ. abs. Le sujet est *une éducation* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et compl., parce qu'il a pour compl. *bonne*. *Est* est le verbe. L'attribut est *un bien* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et compl., parce qu'il a pour compl. *solide*.

Les grands et les princes souffrent et meurent aussi.

Prop. princ. abs. Le sujet est *les grands et les princes* ; il est composé et incomplexé : composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs noms ; et incompl., parce qu'il n'a point de compl. *Sont* est le verbe. L'attribut est *souffrant et mourant* ; il est composé et complexe : composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs participes présents ; et compl., parce qu'il a pour compl. *aussi*.

Médire de ses bienfaiteurs est un acte infâme

Prop. princ. abs. Le sujet est *médire* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul infinitif ; et compl., parce qu'il a pour compl. *de ses bienfaiteurs*. *Est* est le verbe. L'attribut est *un acte* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et compl., parce qu'il a pour compl. *infâme*.

L'ignorance dégrade l'homme ; le savoir l'ennoblit.

Cette phrase contenant deux verbes à un mode personnel, renferme conséquemment deux propositions : 1^o *L'ignorance dégrade l'homme*. Prop. princ. abs. Le sujet est *l'ignorance* ; il est simple et incomplexé : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; incompl., parce qu'il n'a point de compl. *Est* est le verbe. L'attribut est *dégradant* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent ; et compl., parce qu'il a pour compl. *l'homme*.

2° *Le savoir l'ennoblit.* Prop. princ. relative; elle est principale et non incidente, parce que, d'une part, elle a par elle-même un sens complet, et que, de l'autre, elle n'a de liaison intime, ni avec le sujet *ignorance*, ni avec l'attribut *dégradant* de la principale absolue; elle est relative, parce que, dans la même phrase, il existe déjà une première principale. Le sujet est simple et incompl. : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; et incompl., parce qu'il n'a point de compl. *Est* est le verbe. L'attribut est *ennoblissant*; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent; et compl., parce qu'il a pour compl. le pronom *l'* mis pour *l'homme*.

Les soldats et les officiers exécutèrent bravement l'ordre qui leur fut donné.

Cette phrase contient deux propositions :

1° *Les soldats et les officiers exécutèrent bravement l'ordre.* Prop. princ. abs. Le sujet est *les soldats et les officiers*; il est composé et incompl. : composé, parce qu'il est exprimé par deux noms; et incompl., parce qu'il n'a point de compl. Le verbe est *furent*. L'attribut est *exécutant*; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent; et complexe, parce qu'il a pour complément *bravement* et *l'ordre*.

2° *Qui leur fut donné.* Prop. incidente déterminative; elle est incidente, parce que, 1° par elle-même, elle n'a pas un sens complet; 2° et qu'elle a une liaison intime avec *ordre*, qui est le compl. de la princ.; elle est déterminative et non explicative, parce qu'elle détermine, elle spécifie un certain ordre. Le sujet est *qui* (*lequel ordre*); il est simple et incompl. : simple, parce qu'il est exprimé par un seul pronom; et incompl., parce qu'il n'a point de compl. Le verbe est *fut*. L'attribut est *donné*; il est simple et compl. : simple, parce qu'il est exprimé par un seul partic. passé; et compl., parce qu'il a pour compl. *leur*.

L'homme, qui tient tout de Dieu, qui ne respire que par lui, l'oublie souvent, et le méconnaît quelquefois. Quelle ingratitude!

Cette phrase contient quatre propositions :

1o. *L'homme l'oublie souvent et le méconnaît quelquefois.* Prop. princ. abs. Le sujet est *l'homme*; il est simple et incompl. *Est* est le verbe. L'attribut est *oubliant* et *méconnaissant*; il est composé et complexe: composé, parce qu'il est exprimé par deux part. prés.; et compl., parce qu'il a pour compl. *l'*, *souvent*, *le* et *quelquefois*.

20. *Qui tient tout de Dieu.* Prop. incid. explicative; elle est incid., parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet; elle est expl. et non détermin., parce qu'au lieu de désigner tel ou tel homme, elle exprime une circonstance commune à l'homme en général, c'est-à-dire à tous les hommes. Le sujet est *qui*: il est simple et incompl. *Est* est le verbe. L'attribut est *tenant*; il est simple et complexe: compl., parce qu'il a pour compl. *tout* et *de Dieu*.

30. *Qui ne respire que par lui.* Autre prop. incid. expl.; elle est incid., parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet; elle est explicative et non détermin., parce qu'au lieu de désigner tel ou tel homme, elle exprime une circonstance commune à tous les hommes.

40. *Quelle ingratitude!* Phrase elliptique qu'il faut rendre par *combien grande est son ingratitude!* Prop. princ. relative: elle est principale, parce qu'elle a par elle-même un sens complet; elle est relative, parce que, dans la phrase, il existe une première principale. Le sujet est *ingratitude*; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul mot, et complexe, parce qu'il a pour compl. *son*. *Est* est le verbe. L'attribut est *grande*; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul adjectif; et complexe, parce qu'il a pour compl. *combien*.

Un homme de mérite ne salue, ne s'assied, ne crache, ni ne se mouche comme un sot.

Cette phrase contient deux propositions :

10. *Un homme de mérite ne salue, ne s'assied, ne crache, ni ne se mouche.* Prop. princ. abs. Le sujet est *un homme*; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; et compl., parce qu'il a pour compl. *de mérite*. *Est* est le verbe. L'attribut est *saluant, asseyant, crachant, mouchant*; il est composé et compl: composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs partic. prés.; et compl., parce qu'il a pour compl. *s'* et *se*.

20. *Comme un sot.* Prop. elliptique, signifiant *comme un sot salue, s'assied, crache et se mouche*, et de plus, incidente déterminative. Elle est elliptique, parce que quelques-unes de ses parties sont sous-entendues; insidente, parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet; déterminative, parce qu'elle détermine la manière dont un sot salue, s'assied, crache et se mouche. Le sujet est *un sot*; il est simple et incompl. *Est* est le verbe. L'attribut est *saluant, asseyant, crachant, mouchant*; il est composé, parce qu'il est exprimé

par un seul partic. ; et compl., parce qu'il a pour compl. *s' et se.*

Quand viendrez-vous nous voir ?

Cette phrase contient deux propositions :

1o. *Je demande* (1). Prop. princ. abs. Le sujet est *je* ; il est simple et incompl. Le verbe est *suis*. L'attribut est *demandant* ; il est simple et compl. ; il est simple, parce qu'il est exprimé par un seul partic. ; et compl., parce qu'il a pour compl. *quand vous viendrez nous voir*.

2o. *Quand vous viendrez nous voir*. Prop. incid. déterm. Le sujet est *vous* ; il est simple et incompl. Le verbe est *serez*. L'attribut est *venant* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent ; et compl., parce qu'il a pour compl. *quand, et nous voir*.

Fi ! mon fils, vous fréquentez ce mauvais sujet !

Cette phrase contient deux propositions :

1o. *Fi ! mon fils*. Prop. implicite et rédondante, et de plus princip. abs. ayant la valeur de *vous, soyez honteux, mon fils*. Elle est implicite, parce que, sans en montrer aucune, ce mot *fi !* correspond aux trois parties constitutives *vous, soyez honteux* ; elle est rédondante, parce que le sujet *vous* se reproduit une seconde fois dans *mon fils* ; elle est principale, parce qu'elle énonce une idée complète ; et absolue, parce qu'elle est la première principale de la phrase.

2o. *Vous fréquentez ce mauvais sujet !* Prop. princ. relative ; elle est principale, parce que, par elle-même, elle exprime une idée complète ; relative, parce que, dans la phrase, il existe déjà une première principale. Le sujet est *vous* ; il est simple et incompl. : simple, parce qu'il est exprimé par un seul pronom ; incompl., parce qu'il n'a pas de compl. *Etes* est le verbe. L'attribut est *fréquentant* ; il est simple et compl. : il est simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent ; et compl., parce qu'il a pour compl. *ce mauvais sujet*.

(1) Toute phrase interrogative a pour principale absolue : *je demande* ou *nous demandons*.

CHAPITRE II.

DU NOM.

290.—Il y a des noms qui ont les deux genres : voici les plus usités :

291.—AIDE est féminin lorsqu'il signifie secours, assistance : *vous trouverez en lui une aide prompte et assurée*. Il est du masculin lorsqu'il représente celui qui travaille sous les ordres d'un autre : *un aide de camp, un aide-chirurgien* ; cependant, si la personne était une femme, il serait du féminin : *cette sage-femme est l'une des aides de cet accoucheur, son aide la mieux entendue*. (ACAD.)

292.—AIGLE, oiseau, est masculin : *un grand aigle*. AIGLE, terme d'armoirie, est du féminin : *les aigles impériales, les aigles romaines*.

293.—AMOUR est masculin au singulier, et féminin au pluriel : *un vif amour, les premières amours*. Cependant *amour* signifiant les amours que font les sculpteurs ou les peintres, est masculin au pluriel comme au singulier : *sculpter, peindre de petits amours*. (ACAD.)

294.—COULEUR, dans son acception la plus commune, est féminin : *des couleurs fraîches et vermeilles*. Mais *couleur* est masculin dans le *couleur de feu, le couleur de rose* ; un *beau couleur de cerise, un couleur de chair*, etc., parce que il y a ellipse du mot *ton* ; c'est comme si l'on disait, *un ton couleur de feu, un ton couleur de chair*, etc. C'est d'après le même principe que *feuille* est du masculin dans cette expression : *étouffe d'un beau feuille morte*. (ACAD.)

295.—COUPLE, signifiant deux, est féminin : *une couple de serviettes*. Mais *couple* est du masculin, 1o. quand il marque l'intimité : *un couple d'amis* ; ou l'intelligence entre deux personnes qui agissent de concert : *un couple de fripons* ; 2o. quand il exprime l'union de l'homme et de la femme : *un beau couple, un vilain couple* ; ou l'appareillement entre les animaux : *un couple de tourteraux*. (ACAD.)

296.—DÉLICE et ORGUE sont du masculin au singulier, et du féminin au pluriel : *c'est un délice, quel délice ! L'étude fait ses plus chères délices, fait toutes ses délices ; un orgue excellent, des orgues portatives*.

297.—ENFANT est masculin s'il représente un garçon : *un joli enfant* ; il est du féminin s'il se dit d'une fille : *quelle charmante enfant ! la pauvre enfant !*

298.—EXEMPLE est du masculin dans toutes ses acceptions : *Les bons exemples conduisent plus efficacement à la vertu que les préceptes ; ce maître d'écriture fait de beaux, de jolis exemples à ses élèves.* (ACAD.)

299.—FOUDRE, feu du ciel, est féminin : *la foudre sillonne les nues.* Cependant en poésie et dans le style soutenu, on le fait quelquefois du masculin : *être frappé du foudre, expirer sous les foudres vengeurs.* (ACAD.) Mais *foudre* est toujours masculin, 1^o. dans *un foudre de guerre*, c.-à-d. un grand général ; *un foudre d'éloquence*, c.-à-d. un grand orateur ; 2^o. et dans la représentation que les peintres et les sculpteurs font de la foudre, lorsqu'ils la donnent pour attribut, soit à Jupiter, soit à quelques armes, etc. : *un foudre ailé, les armes de l'empire français étaient une aigle tenant un foudre dans ses serres.* (ACAD.)

300.—GENS veut au féminin les adjectifs ou les participes qui le précèdent, et au masculin ceux qui le suivent : *ce sont de fines gens, voilà des gens bien fins ; de fort dangereuses gens, des gens fort dangereux, quelles gens !* L'adjectif *tout* fait exception : *tous les gens de bien, tous les honnêtes tous les braves gens.* (ACAD.)

Cependant, s'il se trouvait un adjectif entre *tout* et *gens*, et que cet adjectif eût une terminaison féminine différente de sa terminaison masculine, *tout* et cet adjectif se mettraient l'un et l'autre au féminin : *toutes ces bonnes gens, toutes ces vilaines gens, toutes les vieilles gens.* Mais on dirait en mettant *tout* au masculin, *tous les habiles gens*, parce qu'au masculin et au féminin, l'adjectif *habiles* a une même terminaison. (ACAD.)

Ce n'est pas tout encore. Le mot *gens*, suivi de la préposition *de* et d'un nom de profession ou d'état, est toujours masculin : *certains gens d'affaires* et non *certaines gens*. (ACAD.)

301.—HYMNE, chant d'église, est du féminin : *une belle hymne* ; dans ses autres acceptions, il est du masculin : *un hymne national.* (ACAD.)

302.—ORGE est du féminin : *de belle orge, de belles orges*, excepté dans ces deux expressions : *orge perlé, orge mondé.* (ACAD.)

303.—Lorsque les noms de professions d'hommes, tels que *peintre, ministre, auteur*, etc., sont donnés à des femmes, il faut leur laisser le genre masculin ; *madame de Sévigné est un auteur distingué ; madame Deshoullières est un poète aimable.*

De certains noms considérés sous le rapport du pluriel.

304. — Quoique en général les noms propres ne

s'emploient guère qu'au singulier, il est quelque cas, cependant, où il expriment des idées de pluralité, comme quand nous disons, *les deux Rousseau, les deux Corneille, etc.*

Mais ils ne prennent la marque du pluriel que quand ils sont employés comme noms communs, c.-à.-d., lorsqu'on les donne à des personnes qui ressemblent par le mérite, les vertus ou les vices, à ceux qui les ont portés. On écrira donc sans le signe du pluriel, *les deux Cicéron ne se sont pas également illustrés ; les deux Rousseau se sont rendus célèbres*, parce que ces noms Cicéron et Rousseau représentent les personnes mêmes ainsi appelées.

305.—Et on écrira avec le signe du pluriel, *les Alexandres, les Césars, les Napoléons, les Cicérons, seront toujours rares*, c.-à.-d. des hommes semblables à Alexandre, à César, à Napoléon, à Cicéron.

306.—L'Académie écrit avec *s* au pluriel les noms suivants, que notre langue a empruntés de la langue latine : *des altos, des bravos, des duos, des trios, des factums, des folios, des factotums*, (prononcez *factotome*) (ACAD.) ; *des numéros, des opéras, des pensums* (prononcez *pensome*) (ACAD.) ; *des récépissés, des reliquats, des spécimens, des zéros, des impromptus ou impromptu, des accessits ou des accessit*. Nous pensons qu'on peut y ajouter des *albums*.

307.—Et sans le signe du pluriel : *des alibi, des alinéa, des duplicata, des errata, des in-folio, des in-quarto, des in-octavo, des quatuor, des post-scriptum, des quiproquo, des vivat, des pater, des ave*.

308.—Les mots d'une nature invariable, tels que les *si*, les *car*, les *oui*, les *non*, etc., ainsi employés sous la forme du substantif, ne prennent pas la marque du pluriel. Il faut y joindre les noms des notes de musique qui composent la gamme : *des ut, des ré, des mi, etc.*

309.—Lorsque deux noms sont unis par *de*, comme dans *gâteau d'amande, sirop de groseilles*, l'Académie met indifféremment le second au singulier ou au pluriel : *pavillon couvert d'ardoise, maison de brique ou de briques, compote de poires, de pommes, graine de chou, huile d'amande, pâte d'amandes, etc.*

310.—Il y a des noms qui ne s'emploient qu'au singulier ; tels sont le *bonheur*, l'*activité*, le *zèle*, la *prudence*, l'*éternité*, etc. ; d'autres qui ne s'emploient qu'au pluriel, comme les *ancêtres*, les *entrailles*, les *matériaux*, les *mœurs*, les *pleurs*, les *ténèbres*, etc. ; l'usage les apprendra.

Des noms collectifs.

311.—On appelle *collectifs* des noms qui, tout étant au singulier, expriment une collection, c'est-à-dire un certain nombre de personnes ou de choses, tels sont une *multitude*, une *foule*, une *infinité*, une *troupe*, une *quantité*, un *grand nombre*, etc.

On en distingue de deux sortes : les collectifs *généraux*, et les collectifs *partitifs*.

312.—On appelle collectifs *généraux* ceux qui expriment un certain *tout*, et collectifs *partitifs*, ceux qui n'expriment qu'une *partie*, qu'un nombre indéterminé. Quand je dis, *le nombre des personnes invitées était de vingt*, ce collectif *le nombre* est général, parce qu'il exprime la totalité des personnes invitées ; *un grand nombre de personnes invitées à ce bal ne s'y présentèrent pas* ; ici ce même collectif *nombre* est partitif, parce qu'il n'exprime plus la totalité, mais seulement une partie des personnes invitées.

313.—Il importe de savoir faire cette distinction, attendu que le collectif *général* est le mot essentiel de la phrase, c.-à.-d. celui auquel se rapporte le verbe ; tandis que le collectif *partitif* n'y a qu'une faible importance, sa valeur correspondant toujours à l'un des ad-
verbes, *peu*, *beaucoup*. (Ces règles sont sans exception.)

Ex.—*La foule, la multitude des curieux FUT ÉCARTÉE, par la troupe, qui ouvrit un passage au roi.* Ici la *multitude* exprimant un certain tout, est un collectif général ; or, le verbe *fut* et le participe *écartée* se rapportent à ce collectif et non au mot *curieux*.

De même on dirait : *Une foule de curieux, particulièrement composée de femmes et d'enfants, RESTA une partie de la journée sur la place publique* ; ici encore il s'agit d'un tout.—Mais dites, *une foule, une multitude de femmes se TROUVAIENT MÊLÉES aux perturbateurs*, c.-à.-d.

beaucoup de femmes ; or, *foule* et *multitude* étant des collectifs partitifs, se trouvaient et mêlées s'accordent, non avec ces collectifs, mais avec le nom *femmes*, qui les suit.

314.—Le collectif *la plupart* et les adverbes *peu*, *beaucoup*, *assez*, *trop*, *moins*, etc., expriment un sens partitif : *la plupart de ses amis l'abandonnent*, *peu de soldats ont suffi pour rétablir l'ordre*.

315.—Remarque.—*La plupart* et *plusieurs*, mais non les adverbes *peu* et *beaucoup*, peuvent se dire absolument, c.-à-d. sans relation à aucun nom précédent : *la plupart écrivent ce mot de telle manière* ; *la plupart pensent que le bonheur est dans la richesse* ; ils se trompent ; il ne faut pas que plusieurs pâtissent pour un seul ; plusieurs tiennent, prétendent, s'imaginent..... (ACAD.)

Les collectifs qui donnent le plus souvent lieu à des interprétations diverses, et dont l'emploi présente le plus de difficultés sont 1o. *une troupe*, *une nuée*, *le nombre*, *la quantité* ; 2o. *la moitié*, *le tiers*, *le quart*, *le cinquième*, *le dixième*, *le vingtième*, etc. ; *une dizaine*, *une douzaine*, *une centaine*. Nous allons donner des exemples sur chacun d'eux.

Les collectifs *la troupe*, *une troupe* ; *la nuée*, *une nuée* ; *le nombre*, *un nombre* ; *la quantité*, *une quantité*, employés dans leur acception propre ou exactement figurée, sont collectifs généraux, qu'ils soient du reste précédés de *le*, *la*, *les* ou de *un*, *une*.

1° UNE TROUPE.—Au propre, on peut dire d'une *troupe* qu'elle ouvre la marche, qu'elle la ferme, qu'elle pénètre, qu'elle se porte en avant, en arrière, qu'elle court, qu'elle arrête quelqu'un, qu'elle s'arrête elle-même, etc., etc. Aussi faut-il dire, *une TROUPE de voltigeurs OUVRAIT la marche*, *une TROUPE de grenadiers la FERMAIT* ; c.-à-d. un corps, une compagnie, un détachement ouvrait, fermait la marche.

Une TROUPE de voleurs nous ARRÊTA.

Une TROUPE d'assassins PÉNÉTRA chez lui.

Une TROUPE de paysans VINT à nous.

Une TROUPE de collégiens, alors en promenade, se PORTA sur le théâtre de l'incendie, et y RENDIT de grands services. Dans tous ces exemples, le mot *troupe* exprime une collection distincte, un corps, un tout réuni : or il est collectif général.

Par imitation on dira encore, *une TROUPE d'oies sauvages PASSA au-dessus de nos têtes.*

Mais il faut dire, en faisant de *troupe* un collectif partitif, — *dans les grandes villes, et lors des fêtes publiques, une TROUPE de voleurs se TROUVENT MÊLÉS dans la FOULE.* Ici *une TROUPE* ne signifie plus, comme dans les exemples précédents, une collection distincte, un corps réuni de voleurs formant un tout à part. Dans ce cas, sa valeur se réduit à *beaucoup de, nombre de* ; en effet, c'est comme s'il y avait BEAUCOUP DE voleurs, ou NOMBRE DE voleurs se trouvent mêlés.

On dirait donc encore, *une troupe de jeunes filles, toutes vêtues de blanc, SUIVAIT le corps de la princesse ; une TROUPE de pauvres, que dans les cérémonies funèbres on appelle pleureurs, SUIVAIT les jeunes filles ; puis, disséminés dans la foule, une TROUPE de gens qui RAPPELAIENT ses qualités, qui PLEURAIENT une bienfaitrice.*

2° UNE NUÉE. — Au propre, on dit d'une *nuée* qu'elle se dirige, qu'elle passe, qu'elle s'abat, qu'elle détruit, qu'elle inonde, qu'elle obscurcit, etc., etc. : en pareil cas, c'est un collectif général, quel que soit du reste le nom qui le suit.

Après la révolution de 1830, une NUÉE de solliciteurs s'ABATTIT sur Paris.

UNE NUÉE de sauterelles INFESTA, DÉSOLA cette contrée.

Mais si le mot *nuée* est suivi d'un fait qui ne saurait être vrai au sens propre, sa valeur se réduit à *beaucoup de* : alors il est collectif partitif.

Une NUÉE de solliciteurs DEMANDAIENT des places au-dessus de leur capacité. On ne saurait dire d'une *nuée* qu'elle demande ; aussi ces mots, *une nuée de solliciteurs demandaient*, signifient-ils *beaucoup de solliciteurs demandaient.*

3° UN NOMBRE, UNE QUANTITÉ. — Au propre, on dit d'une *quantité*, d'un *nombre*, qu'il est formé de,

composé de, ajouté, retranché, multiplié, divisé, partagé, réduit, augmenté, restreint, dépassé, excédé, limité, fixé, etc. ; c'est là un terme arithmétique, et alors il est toujours collectif général, qu'il y ait du reste *LE nombre* ou *UN nombre*.

Un NOMBRE de cinq cents soldats FUT FORMÉ des débris de diverses compagnies.—*Un NOMBRE de quatre cents recrues FUT AJOUTÉ à ce régiment.* Ici il s'agit d'une quantité déterminée, d'un nombre fixe, d'un tout connu : or c'est un collectif général.

Mais ces mots *nombre, quantité, partie*, précédés de l'un des adjectifs *grand, petit*, expriment tantôt une collection distincte, un tout séparé, et alors ils sont collectifs généraux ; et tantôt un nombre indéterminé, non séparé, non distinct, et alors ils sont collectifs *partitifs*. Que, par exemple, des livres, des fruits, etc., aient été divisés en deux lots, séparés en deux parties distinctes, l'une grande, l'autre petite, je dirai, *la plus grande partie, la plus grande quantité, le plus grand nombre de ces livres EST à vous ; le plus petit nombre, la plus petite partie de ces fruits EST à moi.* Ici *le plus grand nombre, le plus petit nombre, etc.*, expriment chacun un tout à part, une collection distincte : or ce sont des collectifs généraux.

L'officier qui commandait ces braves gens eut la funeste pensée de les diviser en deux parties inégales ; LE PLUS GRAND NOMBRE d'entre eux (c.-à-d. le détachement le plus fort) FUT DIRIGÉ vers la droite de l'ennemi et y PÉRIT ; LE PLUS PETIT NOMBRE ne FUT pas ENTAMÉ.

Sur ces questions l'assemblée se divisa : un QUART des membres VOTA pour le rejet de la proposition, un autre QUART environ s'ABSTINT, et LE PLUS GRAND NOMBRE des votants (c.-à-d. le nombre le plus grand) FUT d'un avis contraire. Ici encore *le plus grand nombre* exprime une collection distincte, un certain tout : or il est collectif général.

Dans tout autre cas, *le plus grand, le plus petit nombre ; la plus grande, la plus petite quantité ; la plus grande, la plus petite partie*, ne sauraient être que collectifs *partitifs*.

LA PLUS GRANDE PARTIE, LE PLUS GRAND NOMBRE des enfants SONT LÉGERS et ne RÉPONDENT pas aux

sacrifices de leurs parents. Ici je ne vois plus, comme dans une assemblée délibérante, par exemple, des nombres distincts, les uns plus petits, les autres plus grands ; en pareil cas, *la plus grande partie, le plus grand nombre* signifient *la plupart*, et ne sont que des collectifs *partitifs* ; effectivement, c'est comme s'il y avait, LA PLUPART des enfants SONT légers, et ne répondent pas aux sacrifices.

De même il faut dire, LE PLUS GRAND NOMBRE, LA PLUS GRANDE PARTIE des romans SONT mal ÉCRITS et IMMORAUX ; c.-à-d. LA PLUPART des romans sont mal écrits.

Remarque.—Le trop grand nombre, la trop grande quantité sont toujours des collectifs généraux : LE TROP GRAND NOMBRE d'hommes PEUT-il jamais nuire à un Etat ?

4° LA MOITIÉ, LE TIERS, LE QUART, LE CINQUIÈME, LE DIXIÈME, LE VINGTIÈME, LE CENTIÈME, etc. ; une DIZAINE, une DOUZAINE, une CENTAINE.

Ce que nous venons de dire s'applique également aux collectifs *la moitié, le tiers, le quart*, etc. Ces mots expriment-ils précisément *la moitié, le tiers, le quart*, alors ils sont collectifs généraux ; mais ne sont-ils qu'un à peu près, une exagération, ce ne sont plus que des collectifs *partitifs* ; et, dans ce dernier cas, ils n'ont d'autre valeur que celle de *beaucoup de*.

LA MOITIÉ des députés A VOTÉ pour, et l'autre MOITIÉ contre le projet de loi.—La MOITIÉ des recrues EST DIRIGÉE sur Paris, et l'autre sur Lyon. Dans ces deux exemples, *la moitié* exprimant un nombre fixe, une collection distincte, est collectif général.

Que sur dix tonneaux de pommes j'en aie vendu cinq, je dirai, LA MOITIÉ de mes pommes EST VENDUE. Ce terme *la moitié* n'est ni un à peu près ni une exagération, il est l'expression d'une quantité fixe, d'un tout déterminé ; et c'est essentiellement, uniquement là ce qui constitue le collectif général.

Mais après avoir visité mon fruitier, je dirai, LA MOITIÉ, LE TIERS, LE QUART de mes fruits SONT GÂTÉS,

parce qu'ici il ne s'agit pas d'une *moitié fixe*, d'une *quantité réelle* ; ce terme, employé par exagération, n'a dans ma pensée, n'a en réalité d'autre valeur que celle de *beaucoup de, quantité de* ; effectivement, c'est comme si j'eusse dit, *beaucoup de mes fruits, grand nombre de mes fruits* sont gâtés.

C'est d'après les mêmes considérations qu'il faut dire, UNE DOUZAINE d'exemplaires de cette grammaire vous COÛTERA quinze francs. Ici, en effet, il s'agit d'un nombre fixe, réel, d'un tout déterminé : or c'est un collectif général. UNE DOUZAINE de livres ÉTAIENT épars sur son bureau, c.-à-d. environ douze livres étaient sur son bureau.

Pour le redire encore, ces mots *moitié, tiers, quart, cinquième, dixième, etc. ; dizaine, douzaine, vingtaine, centaine, etc.*, doivent-ils exprimer précisément, réellement une *moitié, un tiers, etc.*, ce sont des collectifs généraux ; dans ce cas, ils sont le sujet du verbe ; sont-ils appelés à n'exprimer qu'un à peu près, ou employés par exagération, ce ne sont plus que des collectifs *partitifs* ; dans ce second cas, c'est le nom qui suit ce collectif qui devient le sujet.

Or, selon le besoin, selon le cas, on peut dire, UNE MOITIÉ ou LA MOITIÉ de ses soldats SUCCOMBA, PÉRIT dans cette journée.—LA MOITIÉ, UNE MOITIÉ de ses soldats SUCCOMBÈRENT, PÉRIRENT dans cette journée. On dira comme dans le premier exemple, si l'on a à exprimer une *moitié réelle*, parce qu'alors la *moitié* est un collectif général ; on dira comme dans le second exemple, si le mot *moitié* n'est qu'une exagération, parce qu'alors, *moitié* n'est plus qu'un collectif *partitif*. Comme on le voit, la première de ces phrases dit beaucoup plus que la seconde.

LE PEU, LE RESTE sont toujours collectifs généraux, parce qu'ils sont l'expression d'un tout : LE PEU de livres que vous lui avez laissés A SUFFI pour son instruction.—LE RESTE de ces fruits se GÂTERA si vous n'y prenez garde.

Outre ces règles, nous avons à faire sur les collectifs généraux deux remarques d'une certaine importance.

1re REMARQUE.

Quoiqu'un collectif soit général, ce n'est pas une raison pour que le nom qui suit ce collectif ne puisse être qualifié par un adjectif.

Or, nous dirons LE NOMBRE des élèves CAPABLES de suivre avec fruit ce cours est bien limité;—cependant LE NOMBRE de ceux qui LE SUIVENT EST considérable.—LA TOTALITÉ des hommes PRÉSENTS au corps-de-garde s'ÉLÈVE à vingt, et non, le nombre des élèves CAPABLE de suivre, et non la totalité des hommes PRÉSENTE au corps-de-garde.

Mais nous dirons indifféremment, la MULTITUDE de barbares ARMÉE et RÉSOLUE qui, à cette époque, DESCENDIT du Nord, ou la MULTITUDE de barbares ARMÉS et RÉSOLUS qui DESCENDIRENT du Nord, FONDIT sur une province française et s'en EMPARA. Comme on peut dire d'une multitude qu'elle est armée, résolue, et qu'elle descend; et de barbares qu'ils sont armés, résolus et qu'ils descendent, il est indifférent que l'accord de ces mots ait lieu avec le collectif ou avec le nom qui suit ce collectif.

Une TROUPE de paysans, les uns jeunes, les autres vieux, CONDUITE ou CONDUITS par le maire de la commune, VINT à nous et nous REMERCIA de notre dévouement. Comme on peut dire d'une troupe qu'elle est conduite, et d'hommes qu'ils sont conduits, il est indifférent que le rapport ait lieu avec troupe ou avec paysans. Cependant on n'aurait plus la liberté du choix, si au lieu d'un adjectif, il s'en trouvait plusieurs, et que l'un deux, par sa signification, dût se rapporter plutôt à l'un qu'à l'autre des noms. Il faudrait dire, en donnant le même rapport à tous les adjectifs, une TROUPE de paysans CONDUITS par le maire de la commune et SUIVIS de leurs femmes et de leurs enfants VINT à nous et nous REMERCIA, et non une troupe conduite et suivie de ses femmes et de ses enfants.

2e REMARQUE.

Le collectif général *la totalité* n'est régulièrement employé qu'autant que le verbe dont il est le sujet, ou que l'adjectif qui s'y rapporte, exprime des faits ou des qualités qu'on puisse attribuer à ce collectif.

Gardez-vous donc bien de dire,

La TOTALITÉ des enfants INCAPABLE de précoyance ne voit que le présent, car cela autorise les manières de parler suivantes, lesquelles tombent dans le ridicule, si toutefois elles ne vont pas jusqu'à l'absurde.

La TOTALITÉ des hommes EST INTÉRESSÉE ;
La TOTALITÉ de ces jeunes gens est FOLLE de joie ;
La TOTALITÉ de ces jeunes personnes EST COQUETTE ;
La TOTALITÉ de ces élèves ÉCRIT, FAIT SON devoir ;
La TOTALITÉ de ces enfants EST GENTILLE, LÉGÈRE ;

Le NOMBRE entier de ces jeunes filles est vif, actif, paresseux, toutes phrases où il existe une incompatibilité choquante entre le collectif général et le fait qui s'y rapporte. En effet, une *totalité*, sorte d'expression arithmétique, ne peut être ni *intéressée*, ni *folle*, ni *coquette*, ni *légère* ; elle ne peut ni *voir*, ni *écrire*, ni *faire son devoir*, pas plus qu'un *nombre* ne peut être *vif*, *actif*, *paresseux*, etc.

Mais dites, en traduisant la *totalité* par le mot *tous* : *Tous enfants INCAPABLES de prévoyance ne VOIENT que le présent.*

Les hommes ou TOUS les hommes sont intéressés ;
Tous ces jeunes gens sont fous de joie ;
TOUTES ces jeunes personnes sont coquettes ;
Tous ces élèves écrivent, font leur devoir, etc., etc.

Remarquez bien qu'on ne pourrait remédier au vice de ces phrases en faisant accorder le verbe avec le nom qui suit le collectif, attendu qu'un collectif, lorsqu'il est *général* et bien employé, est forcément le sujet du verbe. Vous ne direz donc pas,

La TOTALITÉ de ces jeunes filles EST PARESSEUSE.
Ni la TOTALITÉ de ces jeunes filles SONT PARESSEUSES.

Ainsi que nous venons de le dire, vous supprimerez le collectif général, *la totalité*, et vous direz, *TOUTES ces jeunes filles sont paresseuses*, etc.

Des noms composés.

317.—On appelle *noms composés* ceux qui se forment de plusieurs parties ; tels sont *corps-de-garde*, *avant-scène*.

Les parties qui entrent dans un nom composé sont de leur nature variables ou invariables ; les seules parties variables sont le nom et l'adjectif. Mais les noms et les adjectifs qui entrent dans un nom composé, ne prennent pas toujours un *s* au pluriel ; il existe à ce sujet différentes règles.

318.—1^{re} RÈGLE.—Un nom composé de deux noms immédiatement suivis l'un de l'autre, prend la marque du pluriel aux deux parties composantes :

Un chef-lieu, des chefs-lieux ; une malle-poste, des malles-postes ; une rose-pompon, des roses-pompons, un chou-rave, des choux-raves, etc.

Excepté un *appui-main*, des *appuis-main*, c.-à.-d. des appuis pour la main.—Un *Hôtel-Dieu*, des *Hôtels-Dieu*, c.-à.-d. des *hôtels de Dieu*.—Un *brèche-dents*, des *brèche-dents*.

Becfigue, qui faisait autrefois exception, s'écrit aujourd'hui en un seul mot : un *becfigue*, des *becfigues*. (ACAD.)

319.—2^e RÈGLE.—Un nom composé de deux noms unis par une proposition ne prend la marque du pluriel qu'au premier des noms.

Un *ver à soie*, des *vers à soie* ; un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre*, un *pot-de-vin*, des *pots-de-vin* ; un *cul-de-sac*, des *culs-de-sac*, etc.

Excepté un *coq-à-l'âne*, des *coq-à-l'âne* ; un *pied-à-terre*, des *pied-à-terre* ; un *pot-au-feu*, des *pot-au-feu* ; un *tête-à-tête*, des *tête-à-tête* ; un *vol-au-vent*, des *vol-au-vent*.

Remarque.—Quoique au pluriel ces mots soient invariables, les adjectifs qui pourraient s'y rapporter prendraient un *s* ; de *fréquents tête-à-tête* ; d'*excellents pot-au-feu*.

320.—3^e RÈGLE.—Un nom composé d'un nom et d'un adjectif prend la marque du pluriel à ses deux parties : une *claire-voie*, des *claires-voies* ; un *coffre-fort*, des *coffres-forts*, une *belle-mère*, des *belles-mères* ; une *plate-bande*, des *plates-bandes*.

Excepté des *terre-pleins*, c.-à.-d. des lieux *pleins de terre* ; des *cheval-légers* (autrefois compagnie de cavalerie) ;—des *blanc-seings*, c.-à.-d. des signatures en blanc ; *grand'mère*, *grand'tante*, *grand'messe* ; ce dernier fait aussi *grande messe*, *grandes messes*. (ACAD.)

Remarque.—Lorsque dans un nom composé il se trouve un mot qui ne s'emploie pas seul, comme *cervier* dans *loup-cervier* ; ce mot, le plus souvent, prend le nombre du nom auquel il est joint :

Un *loup-cervier*, des *loups-cerviers* ;

Une *épine-vinette*, des *épines-vinettes*, etc.

Excepté 1° un *havre-sac*, des *havre-sacs* ; un *pique-nique*, des *pique-niques* ; 2° et tous les noms commençant par *vice* : des *vice-présidents*, des *vice-consuls*, etc.

321.—4^e RÈGLE.—Un nom composé d'un nom joint à un verbe ou à un adverbe, ou à une proposition, ne prend la marque du pluriel qu'à sa partie variable, c.-à-d. au nom. Et ici le pluriel se détermine moins par l'article que par l'idée que présente le nom par lui-même.

On écrira donc, parce qu'il y a pluralité dans l'idée,

Un *tire-bottes*, un *cure-dents*, un *essuie-mains* ; c.-à-d. objets qui servent à tirer les *bottes*, à curer les *dents*, à essuyer les *main*s ; Une *garde-robes*, c.-à-d. une chambre où l'on garde les *robes*.

322.—Mais il faut écrire sans *s*, parce qu'il y a unité dans l'idée, UN ou DES *coupe-gorge*, c.-à-d. lieux où l'on coupe la *gorge* et non les *gorges*.—UN ou DES *crève-cœur*, c.-à-d. douleurs qui crèvent le *cœur* et non les *cœurs*.—UN ou DES *porte-drapeau*, c.-à-d. ceux qui portent le *drapeau*, et non les *drapeaux*.—UN ou DES *casse-cou*, c.-à-d. lieux où l'on se casse le *cou*, et non les *cous*, etc.

323.—Les noms composés formés d'un nom et d'une préposition ou d'un adverbe, suivent la même règle que les précédents. On écrira donc avec le signe du pluriel,

Un *avant-coureur*, des *avant-coueurs*, c.-à-d. un *coureur* ou des *coueurs* qui vont *en avant* ;—un *sous-fermier*, des *sous-fermiers*, c.-à-d. un *fermier* ou des *fermiers* qui sont *sous un autre* ou *sous d'autres*, etc. ;

Et, sans le signe du pluriel, un *à-compte*, des *à-compte*, c.-à-d. une somme donnée ou des sommes données sur *un compte* ;—un *contre-poison*, des *contre-poison*, c.-à-d. des remèdes contre le *poison*, etc. (1).

324.—5^e RÈGLE.—Un nom composé, formé de parties invariables, ne prend conséquemment la marque du pluriel à aucune de ses parties :

Des *garde-manger*, des *passe-partout* ;

Des *on dit*, des *ouï-dire*.

(1) Mais cette quatrième règle, nous devons le dire, n'est pas en harmonie avec le sentiment de l'Académie, qui ne donne guère l'*s* au singulier que dans le cas d'une nécessité absolue,

CHAPITRE III.

DE L'ARTICLE.

325.—Outre que l'article marque le genre et le nombre des noms communs, il leur donne encore ou concourt à leur donner un sens déterminé.

326.—Seuls et sans le secours d'aucun autre mot, les articles simples *le, la, les* déterminent le nom, 1^o lorsqu'il s'agit de la généralité des personnes ou des choses exprimées par ce nom : *LES hommes sont créés à l'image de Dieu*, c.-à-d. *tous les hommes* ; *LES Français sont vifs et gais*, c.-à-d. *les Français en général* ; 2^o lorsqu'il est question de désigner un seul homme, une seule chose : *LE général donna LE signal de L'attaque* ; *LA mer couvre les deux tiers de LA terre*.

327.—Ils concourent à déterminer une certaine classe de personnes ou de choses : *LES enfants qui perdent leur temps se préparent bien des regrets*. Ici l'article *les* concourt, avec ces mots *qui perdent leur temps*, à déterminer une certaine classe d'enfants.

comme dans *porte-mouchettes*, mot composé du nom *mouchettes*, qui ne s'emploie pas au singulier ; comme encore dans *serre-papiers*, parce que, pris dans le sens de notes, mémoires, le mot *papier* ne s'emploie qu'au pluriel.

Elle écrit donc :

Un *couvre-pied*, des *couvre-pieds* ;

Un *cure-dent*, un *cure-oreille* ;

Des *cure-dents*, des *cure-oreilles* ;

Un *emporte-pièce*, des *emporte-pièces*,

Un *essuie-main*, des *essuie-mains* ;

Un *garde-meuble*, des *garde-meubles* ;

Un *tire-botte*, des *tire-bottes*, etc., etc.

Cette façon d'orthographier a le mérite de rentrer dans la règle générale, qui ne veut d's qu'au pluriel, et conséquemment d'être une application plus facile. Il est à regretter que quelques exemples, peu nombreux, il est vrai, mais parfaitement identiques, viennent empêcher d'en faire un principe absolu.

328.—Les articles *du, des, de l', de la*, avant un nom commun, n'ont pas, comme on nous le dit, pour seule fonction d'exprimer un sens partitif; ils désignent la généralité des personnes et des choses toutes les fois qu'ils se trouvent entre deux noms, et qu'aucune expression ne modifie le dernier. Quand je dis, *la vie DES hommes est plus courte que celle DES cerfs et DES corneilles*, j'emploie trois fois l'article *des* dans un sens général, car je parle de tous les hommes, de tous les cerfs et de toutes les corneilles: l'emploi de l'article est alors de rigueur.

329.—On fait encore usage de l'article *du, des*, etc., avant un nom auquel on veut donner un sens partitif: voilà *DU pain, DE l'eau, DES cerises*, etc., c.-à-d. une certaine quantité de pain, d'eau, de cerises, etc.

330.—Cependant, si le nom ayant un sens partitif est précédé d'un adjectif, l'article se remplace par *de*: voilà *DE jolis enfants, DE beaux jardins, DE beau blé, DE belle avoine, DE bon vin, D'excellent pain*, etc.

331.—Remarquons que si l'adjectif fait partie d'un nom composé, comme dans *belle-mère, beau-père, petits-pois*, etc.; ou si tel adjectif joint à un nom en fait pour ainsi dire un nom composé, comme dans *jeunes gens, jeunes personnes, grand homme, beau temps, beau monde, bon temps, mauvais temps*, etc., il faut maintenir l'article: *il y a DES beaux-pères, DES belles-mères, qui valent de véritables pères, de vraies mères; voilà DES jeunes gens et DES jeunes personnes passionnés pour l'étude; avoir DU beau temps, DU mauvais temps; fréquenter la société DU beau monde*.

332.—Mais l'article se supprime et se remplace par *de* toutes les fois que le nom qui suit doit être indéterminé c.-à-d. n'indiquer la personne ou la chose que d'une manière vague et générale; c'est ce qui arrive,

1° Lorsque le nom est précédé d'un collectif partitif: *un concours DE personnes, une société DE petits-mâîtres ou DE petites-mâîtresses, une réunion DE grands hommes, un pensionnat DE jeunes personnes, peu DE beau monde, beaucoup DE mauvais temps*. Excepté 1° les collectifs

bien et la plupart : bien DES peines (1), la plupart DES hommes ; 2° et les cas où le nom serait déterminé par les expressions qui le suivent : nous ne revîmes qu'un petit nombre DES amis de notre enfance.—J'ai encore un peu DU vin que vous m'avez vendu.—Je n'aime point DES travaux trop faciles, DES occupations qui ne disent rien à l'esprit.

C'est par la même raison qu'on dit *montre D'or, tabatière D'argent, bas DE soie, compote DE poires, maison DE bois, etc.* En effet, ces noms *or, argent, etc.*, ne déterminent ni tout l'*or*, ni tout l'*argent*, ni certain *or*, ni certain *argent*.

333.—*Remarque.* Ne dites pas *montre EN or, tabatière EN argent, table EN marbre, maison EN bois, etc.* ; mais *montre D'or, tabatière D'argent, table DE marbre, maison DE bois, etc.* Le sentiment de l'Académie est que deux noms, dont le dernier exprime la matière qui entre dans le premier, s'unissent par *de* et non par *en*.

2° L'article se supprime et se remplace encore par *de*, lorsque le nom est régime d'un verbe actif accompagné d'une négative, ou qu'il se place après un impersonnel employé négativement. (*De*, alors, équivaut à peu près à *nul, aucun*) : *la musique et la peinture ne souffrent point DE médiocrité ; je ne connais pas D'homme plus importun que lui, aussi ne lui reste-t-il plus D'amis ; souffrir une injure sans en témoigner DE ressentiment.*

334.—Mais remarquons que si la phrase, tout ayant un tour négatif, a un sens affirmatif, alors il faut l'article : *je n'ai pas DE L'argent pour le dépenser follement, c'est-à-dire j'ai DE L'argent, non pour le dépenser ; vous vous inquiétez, dites-vous ; mais n'avez-vous pas DE LA santé, DE LA fortune, DES amis ? c'est-à-dire vous avez de la santé, de la fortune, des amis, ne vous inquiétez pas. (ACAD.)*

Ainsi l'on dirait avec l'article, parce que le sens est affirmatif, *il ne peut parler sans faire DES fautes, c'est-à-dire il fait des fautes*, toutes les fois qu'il parle ; et avec *de*, parce que le sens reste négatif, *cet étranger parle sans faire DE fautes, c'est-à-dire il ne fait pas DE fautes. (ACAD.)*

(1) Cependant il faut dire, *bien D'autres*, et non *bien DES autres* ; c'est la seule exception relativement à *bien*.

335.—De là il résulte, 1° que quand *ne... que* signifie *seulement*, il doit être suivi de l'article, parce qu'alors il a un sens positif : *cette mère n'a DES yeux QUE pour son fils aîné.* (ACAD.) *Il n'a DES fruits, il NE récolte DU vin QUE pour sa maison*, c.-à-d. *cette mère a des yeux seulement pour son fils aîné ; il a des fruits, il récolte du vin seulement pour sa maison.* (ACAD.)

336.—2° Que quand *ne... que* signifie *nul autre*, il demande *de*, parce qu'alors il a un sens négatif : *il n'a de fruits QUE des poires et des pommes*, c.-à-d. *il n'a nul autre fruit que...il n'a de soutien QUE son fils*, c.-à-d. *nul autre soutien.*

337.—On dira donc avec l'article, parce qu'on parle au positif, *cet enfant n'a DU plaisir que quand il travaille*, c.-à-d. *a du plaisir seulement quand il travaille.*

338.—Et avec *de*, parce que la phrase a un sens négatif, *il n'a DE plaisir que celui qu'il trouve à l'étude*, c.-à-d. *il n'a NUL AUTRE plaisir que celui....*

339.—Avec les adverbes *plus, moins, mieux*, on se sert de l'article lorsqu'il y a comparaison : *votre mère est LA plus aimable personne que je connaisse ; de toutes les jeunes personnes de la ville, ce sont vos sœurs qui sont LES PLUS jolies.* On emploie simplement *le* lorsqu'il n'y a point de comparaison : *ne pensez pas que quelque impolitesse les fasse sortir de leur caractère ; c'est alors, au contraire, qu'ils se montrent LE PLUS aimables ; c'est lorsque les jeunes personnes sont mises simplement qu'elles sont LE PLUS jolies.*

340.—Avant *plus, moins, mieux*, l'article est invariable, lorsque ces adverbes se rapportent à un verbe ou à un autre adverbe : *c'est la personne que j'aime LE MIEUX, voilà les généraux qui ont combattu LE PLUS vaillamment.*

De la répétition de l'article.

341.—Comme les noms ne sauraient être déterminés sans le secours de l'article ou des adjectifs déterminatifs *mon, ton, ce, cet, un, deux, premier, second*, etc., l'article ou l'adjectif déterminatif doit donc se répéter :

1° Avant tout nom pris dans un sens déterminé :

Il faut dire, *LE père et LA mère, SON frère et SA sœur,*

LE maire et LE préfet, et non LES père et mère, SES frère et sœur, LES maire et préfet ;

2° Avant deux adjectifs unis par *et*, lorsqu'ils ne se rapportent pas à un même nom : *les philosophes anciens et les modernes, j'occupe le premier et le second étage.* Mais le plus souvent, et c'est l'oreille qui doit en décider, il est mieux de répéter le nom. Ainsi, au lieu de dire *l'intérêt général et LE privé, l'histoire profane et LA sacrée, LA cote foncière, LA mobilière et LA personnelle*, dites, *l'intérêt général et l'intérêt privé ; l'histoire profane et l'histoire sacrée ; la cote foncière, la cote mobilière et la cote personnelle* (1).

342.—Au contraire, ce serait une faute de répéter l'article ou l'adjectif déterminatif avant chacun des adjectifs qui se rapportent à un même nom : il faut donc dire *le bon et brave Henri IV, mon digne et fidèle ami*, et non *le bon et LE brave Henri IV, mon digne et MON fidèle ami*.

343.—L'emploi de l'article est facultatif avec *certain* ; j'ai ouï dire à CERTAIN homme, ou à UN certain homme : *il y a CERTAINES choses ou DE certaines choses pour lesquelles on éprouve de la répugnance.* (ACAD.)

344. — La suppression de l'article est de rigueur

(1) C'est ainsi que la Grammaire exige qu'on s'exprime pour être correct. Mais l'usage ne tient pas toujours compte de cette règle ; et, d'une part, l'effet désagréable qui résulte pour l'oreille de la répétition de l'article avant l'adjectif ; et, de l'autre, les lenteurs que cause la répétition du nom, sont probablement les motifs qui ont fait que l'Académie elle-même s'en écarte assez fréquemment pour qu'on ne puisse pas trop regarder comme une faute la suppression de l'article ou la non répétition du nom ; elle dit, à la préface de son Dictionnaire, page 24, *les langues grecque et latine* ;

Au mot *bigarrer* : *bigarrer ses ouvrages de mots grecs et latins* ;

Au mot *flux* : *la fortune a son flux et reflux* ;

Au mot *agent de change* entre *les négociants et banquiers* ;

Au mot *carbone* : *substances végétales et animales* ;

Au mot *banquet* : *tous les princes et princesses du sang* ;

Au mot *chef* : *des officiers et sous-officiers* ;

Au mot *royal* : *les enfants et petits-enfants* ;

Au mot *gélatine* : *parties molles et solides* ;

Au mot *majeur* : *consentement de SES père et mère ; etc., etc.*

après *comme* signifiant *en qualité de* : le pape peut être considéré COMME chef de l'Eglise, ou COMME prince temporel ; COMME ouvrage de circonstance, cette pièce a du mérite, c'est-à-dire *en qualité de chef, en qualité d'ouvrage* ; COMME président de l'assemblée, il doit y maintenir l'ordre, et non comme LE président, etc. (ACAD.)

De l'emploi ou de la suppression de l'article avant les noms propres.

345.—Il y a des noms propres qui demandent toujours à être précédés de l'article : *vin DU Rhin* ; d'autres de la préposition *de* : *vin DE Bourgogne* ; et d'autres encore qui ne prennent ni article, ni préposition : *quai Voltaire*.

346.—1re RÈGLE.—Il faut donner l'article,

1° A tout nom propre formé d'un nom commun : *le jardin DES Tuileries, le royaume DES Pays-Bas, l'avenue des Champs-Élysées, le sommet DU Mont-Blanc*.

2° Aux noms de monuments : *l'élégance DU Panthéon, le style DE Notre-Dame* (le déterminatif *notre* équivalant à l'article) ; *le palais DU Louvre*.

Excepté les noms de monuments venant du nom d'un seul homme, comme *saint-Pierre, saint-Paul*, qui appartiennent à la deuxième règle ci-dessous.

3° Aux noms de fleuves, de rivières, de montagnes : *les vins DU Rhin, les bords DE la Loire, la chaîne DES Alpes*, et conséquemment aux noms de départements formés de noms de rivières ou de montagnes, *département DE LA Seine, département DES Vosges*.

4° Aux noms propres d'hommes employés au pluriel : *l'ancienneté DES Bourbons, le règne DES Stuarts, la famille DES la Rochefoucault, quai DES Augustins*.

347.—2e RÈGLE.—Au lieu de l'article, on met *de* avant le nom propre d'un seul homme, avant les noms de villes, de villages, de dieux de la fable, et avant les prénoms : *la profondeur DE Rousseau, l'esprit DE Voltaire, la conversion DE saint Paul, la ville DE Paris, le château DE Vincennes, les foudres DE Jupiter, le père DE Sophie*.

348.—Remarquez 1° que ceux de ces noms qui sont formés d'un nom commun appartiennent à la première règle, c.-à-d. qu'ils prennent l'article : *la ville DU Havre, les îles DE LA Trinité.*

2° Que, lorsqu'une rue, un passage, un boulevard, un carrefour, un quai, un pont, un hospice, une place publique, ou un établissement quelconque, a pour nom propre le nom d'un homme, il est mieux, pour éviter toute ambiguïté, de supprimer la préposition *de*, et de dire : *rue Richelieu, passage Choiseul, boulevard Saint-Antoine, quai Voltaire, église Saint-Roch, rue Saint-Augustin*, etc. Dans ces circonstances, l'emploi de la préposition *de* donnerait lieu à une équivoque. En effet, si je dis *le passage DE Choiseul*, on ignore si je parle d'un passage appartenant à Choiseul ou d'un passage appelé du nom de Choiseul : la suppression de la préposition fait disparaître ce double sens.

349.—Les noms de royaumes, d'Etats, comme la *France*, l'*Angleterre*, etc., de provinces, comme la *Bourgogne*, la *Champagne*, etc., forment une catégorie à part. Placés après un autre nom, ils demandent quelquefois à être précédés de l'article, comme dans *les forces DE LA France, la dette DE L'Angleterre*, et quelquefois de la préposition *de*, comme dans *les vins DE France, la dentelle D'Angleterre*.

350.—Il faut l'article, 1° lorsqu'on parle de toute l'étendue du territoire, comme quand on dit, *les limites, la longueur, la largeur, la circonférence, la situation, la forme géographique de la France*, c.-à-d. de l'étendue de terre appelée *France* ; 2° lorsque le mot *France* est mis pour la *nation française*. *Les revenus, les ressources, les colonies, la puissance, la conduite, l'attitude, la dignité, les armées, la gloire de la France*, c.-à-d. de la *nation française*.

351.—Mais avant ces mêmes noms, il faut se servir non de l'article, mais de la préposition *de*, lorsqu'ils ne sont cités que comme lieux d'extraction : *vin DE France, dentelle D'Angleterre, toile D'Hollande* (1), *bœuf DE Normandie, vin DE Bourgogne, cuir DE Russie*.

(1) L'usage a prévalu sur la règle, qui exigerait *toile DE Hollande*.

352.—Remarquez 1^o que si le lieu d'extraction est exprimé par un nom de rivière, de montagne, ou formé d'un nom commun, il rentre dans la première règle que nous avons donnée, page 124, c.-à-d. qu'il prend l'article : *mouton DES Ardennes, vin DU Rhin, vin DE LA Côte-d'Or, vin DU Cher, charbon DE L'Yonne.*

2^o Qu'il est quelques noms propres auxquels le caprice seul de l'usage donne toujours l'article, et qui se soustraient à toutes les règles; tels sont, *le Pérou, la Guadeloupe, le Brésil, le Beaujolais, l'Anjou, le Poitou, la Brie, le Nivernais, etc.; les mines DU Pérou, l'empire DU Brésil, les blés DE LA Brie, etc.*

CHAPITRE IV.

DE L'ADJECTIF.

De l'accord de l'adjectif.

353.—Un adjectif marquant en général une qualité, n'entre régulièrement dans une phrase qu'autant qu'il y existe un objet auquel cette qualité soit attribuée : *satisfait du succès de son fils, le père lui procure du plaisir.* (La même règle s'applique au participe présent.)

354.—Mais ce serait s'exprimer irrégulièrement que de dire, *depuis longtemps occupé de grands travaux, sa fortune s'est accrue considérablement*, parce qu'il n'existe dans la phrase aucun mot auquel se rapporte *occupé*; il faudrait alors y faire entrer un pronom, et dire, *comme IL est occupé, etc.*

355.—Il faut encore que le rapport d'un adjectif ou d'un participe présent soit sans équivoque; on ne pourrait donc dire, *connaissant sa langue, le principal chargea ce jeune homme d'une classe du collège*, parce que *connaissant sa langue*, peut s'entendre du principal et du jeune homme: il faudrait dire, *ce jeune homme connaissant sa langue*, ou *comme ce jeune homme connaissait sa langue, le principal le chargea d'une classe.*

356.—Un adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte : *un père instruit, une mère instruite, des enfants aimables, nous sommes faibles.*

357.—Cependant il faut mettre au singulier l'adjectif se rapportant aux pronoms *nous*, *vous*, lorsque ces pronoms ne représentent qu'une seule personne : *Mon fils, VOUS serez RECHERCHÉ si VOUS êtes INSTRUIT : NOUS SOUSSIGNÉ, maire de Lyon, NOUS PRÉFET de la Seine.*

358.—Si l'adjectif se rapporte à plusieurs noms ou à plusieurs pronoms, il se met au pluriel, *le père et le fils PRUDENTS, la mère et la fille VERTUEUSES.*

359.—Et si les noms ou les pronoms sont de différents genres, l'adjectif se met au masculin : *le frère et la sœur sont POLIS.*

360.—*Remarque.*—Lorsque les deux noms auxquels se rapporte l'adjectif n'ont pas le même genre, l'oreille demande qu'on mette le nom masculin le dernier. Ainsi, au lieu de dire *un cabinet et une chambre petits*, on dira *une chambre et un cabinet petits*. Cependant la place du nom serait indifférente, si l'adjectif n'avait qu'une terminaison pour les deux genres : *le père et la mère AIMABLES, ou la mère et le père AIMABLES.*

EXCEPTIONS.

361.—1re exception.—Un adjectif se rapportant à plusieurs noms ne s'accorde qu'avec le dernier,

1° Lorsque les noms sont synonymes, c'est-à-dire lorsqu'ils ont à peu près la même signification : *cet élève apporte dans ses devoirs un ZÈLE, une ASSIDUITÉ bien ÉTONNANTE, ou une ASSIDUITÉ, un ZÈLE bien ÉTONNANT ; nous eûmes pendant quelques jours un SOUCI, une ANXIÉTÉ, une INQUIÉTUDE MORTELLE.*

Dans ce cas, l'adjectif se met au singulier, parce qu'il n'y a qu'une seule idée ; c'est le désir, le besoin de mieux faire ressortir la chose dont on parle, qui fait qu'on insiste ainsi, qu'on la reproduit sous un autre mot.

En pareille circonstance, le peuple, moins habitué aux termes, répète le nom et dit, par exemple : *il y avait une FOULE, une FOULE extraordinaire*, expression qui correspond à *il y avait un MONDE, une FOULE extraordinaire.*

362.—Il en serait de même de l'accord du relatif *lequel, laquelle*, et du verbe en rapport avec plusieurs noms synonymes ; on dirait, *c'est un homme d'une*

VOLONTÉ, d'une FORCE DE CARACTÈRE à LAQUELLE tout doit céder ; il a une ADRESSE, une DEXTÉRITÉ qui le REND propre à tous les exercices du corps.

363.—*Remarque.*—De ce qui précède on doit conclure qu'il ne faut pas se servir de la conjonction *et* entre des noms ni entre d'autres mots synonymes ; ne dites pas, *il a une grande force ET une grande énergie de caractère ; mais une grande force, une grande énergie.*

364.—2° Lorsque les noms sont unis par la conjonction *ou* : *il faut une FORCE OU une ADRESSE bien RARE pour sortir de cette difficulté.* Ce qui motive ici le singulier, c'est que la conjonction *ou* exclut l'un des noms ; en effet, la phrase ne dit pas qu'il faut *une force ET une adresse réunies*, mais seulement l'une ou l'autre.

365.—2e exception.—Les adjectifs *nu, demi, excepté, supposé, compris, passé*, placés avant les noms, sont invariables : *NU-tête, DEMI-heure, EXCEPTÉ ces dames, SUPPOSÉ telle circonstance, sa terre s'est vendue cent mille francs, COMPRIS, Y COMPRIS, NON COMPRIS sa maison de campagne ; PASSÉ cette époque, vos réclamations ne seront pas admises.* Une raison d'harmonie seule a donné lieu à ces exceptions. Mais ces mêmes mots, placés après les noms, s'accordent avec ces noms, parce qu'alors il y a ellipse du mot étant : *la tête nue, ces dames exceptées, cette circonstance supposée, etc., c'est-à-dire la tête étant nue, ces dames étant exceptées.*

366.—*Remarque.*—*Demi*, après un nom, reste toujours au singulier, parce qu'il ne s'agit que de la moitié d'une seule chose : *quatre heures et DEMIE.* Cet adjectif ne se met au pluriel que quand il s'emploie comme substantif : *dans la nuit, j'ai entendu sonner deux heures et plusieurs DEMIES.*

367.—*Ci-inclus, ci-joint* sont invariables dans deux cas : 1° lorsqu'ils sont les premiers mots de la phrase : *CI-JOINT la copie, CI-INCLUS l'expédition ;* 2° lorsqu'étant au milieu des phrases, le nom auquel ils se rapportent n'est point précédé de l'article : *vous trouverez CI-JOINT, CI-INCLUS copie.*

Mais *ci-inclus, ci-joint*, au milieu des phrases, et suivis d'un nom précédé de l'article, s'accordent avec ce nom : *vous trouverez CI-JOINTE, CI-INCLUSE la copie*

de sa lettre. (Cette bizarrerie est encore une concession à l'harmonie.)

Placés après les noms, ces adjectifs s'accordent toujours : *les pièces ci-incluses, les billets ci-joints.*

368.—De tous les adjectifs dont le sont final fait *eux*, il n'y a que *bleu* et *feu*, qui ne prennent point d'*x* : *un habit bleu, une robe bleue, des yeux bleus ; feu son père.*

369.—*Feu* ne prend pas de terminaison féminine, lorsqu'il est avant l'article ou un adjectif déterminatif : *FEU la reine, FEU sa mère ;* mais placé après, c'est le contraire : *la FEUE reine, sa FEUE mère ;* cet adjectif n'a pas de pluriel.

370.—Parmi les adjectifs composés de deux adjectifs réunis, comme *châtain clair, bai clair, rose tendre, bai brun*, il n'y a guère que ceux qui sont affectés à la représentation d'une couleur quelconque qui ne varient point, parce qu'il y a ellipse du mot *ton* : *des mousselines ROSE TENDRE, des cheveux CHÂTAIN CLAIR : c.-à-d. des mousselines d'un TON rose tendre, etc.* Mais lorsqu'il n'y a point d'ellipse, il faut faire accorder les deux parties de l'adjectif composé : *des sourds-muets, des sourdes-muettes, des aveugles-nés, des enfants-premiers-nés, des hommes ivres-morts.*

371.—AIGRE-DOUX.—Quoiqu'en disent les grammairiens, cet adjectif est, comme les précédents, variable dans ses deux parties : *des fruits AIGRES-DOUX, des oranges AIGRES-DOUCES, des paroles AIGRES-DOUCES, c.-à-d. tout à la fois, aigres et douces.* (ACAD., au mot *aigre-doux*.)

NOUVEAU-NÉ ne varie qu'à sa seconde partie, la première étant mise pour l'adverbe *nouvellement* : *les enfants NOUVEAU-NÉS, sa fille NOUVEAU-NÉE.* Et, en parlant de deux jumelles, *comment se portent vos filles NOUVEAU-NÉES, vos premières nées ?*

Cependant l'usage ou plutôt l'harmonie l'a emporté sur la règle quant aux mots suivants, où *nouveau*, bien que signifiant *nouvellement*, s'orthographie comme s'il était adjectif : *les nouveaux mariés, la nouvelle mariée ;* il faut fêter *les nouveaux venus, la nouvelle venue, etc.* (ACAD.)

C'est encore au mépris de la règle et au profit de

l'harmonie qu'on dit *de la viande, de la volaille trop FRAÎCHE TUÉE pour être tendre ; des roses FRAÎCHES CUEILLIES*, etc. Ici, en effet, *fraîche* signifie *nouvellement, récemment*.

MORT-NÉ. C'est encore contre le sentiment de l'Académie que quelques grammairiens font *mort-né* variable à ses deux parties ; d'accord avec l'usage, elle écrit et dit, *deux enfants MORT-NÉS, une tragédie MORT-NÉE.* (ACAD. au mot *naître*.)

Il y a des adjectifs qui ne conviennent qu'aux personnes, comme *intentionné, consolable* ; d'autres qui ne conviennent qu'aux choses, comme *applicable, inapplicable, pardonnable* ; il n'y a que la lecture et l'usage qui puissent apprendre à faire cette distinction.

372.—C'est encore la lecture et l'usage qui apprennent 1° quels sont ceux de nos adjectifs qui se placent avant les noms, comme dans ces exemples : *grand local, gros livre, beau cheval*, ou après le nom, comme dans *robe blanche, pantalon gris*, etc.

2° Quels sont les adjectifs qui donnent au nom une signification différente, selon qu'ils le précèdent ou qu'ils le suivent.

En voici néanmoins quelques exemples :

Femme grosse, signifie femme enceinte ;
Grosse femme, — qui a de l'embonpoint ;
Sage-femme, — une accoucheuse ;
Femme sage, — femme vertueuse ;

Bonhomme (en un seul mot), signifie 1o. peu avisé, 2o. homme d'un âge déjà avancé : *un vieux bonhomme, le bonhomme se porte encore bien* ;

Bon homme (en deux mots), homme plein de droiture, de candeur, d'affection ; dans ce sens, et surtout quand on parle, on dit plutôt *un homme bon* ;

Brave homme, signifie homme probe, homme bon, obligeant ;
Homme brave, — qui affronte les dangers ;
Honnête homme, — qui a de la probité ;
Homme honnête, — qui est poli ;
Pauvre homme, — qui manque d'industrie, d'esprit, de cœur pour ses affaires,

Homme pauvre, — qui n'a point de fortune, etc., etc.

373.—Quelquefois l'adjectif se transforme en nom commun, et conséquemment il représente, soit des per-

sonnes, soit des choses ; alors il est précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif : *les cris des BLESSÉS et des MOURANTS ; l'opinion de ce SAVANT est que...*, *elle n'aime que le ROSE et le BLANC*. De même, le nom devient adjectif, lorsque sa fonction se réduit à exprimer la qualité, l'état : *il est AVOCAT, elle est PEINTRE*.

374.—Quelquefois aussi les adjectifs de nombre s'emploient sous la forme du nom : *c'est aujourd'hui le DEUX, le QUATRE, le QUINZE du mois*. (ACAD.)

375.—Ne confondez pas les trois adjectifs *extravagant, fatigant et intrigant*, qui s'écrivent par *ga*, avec les participes présents *extravaguant, fatiguant, intriguant*, qui prennent *gua* : *discours extravagant, travail fatigant, hommes intrigant ; on nuit aux progrès en FATIGUANT trop l'esprit*.

376.—Il faut terminer par *ent* les neuf adjectifs suivants ; *adhérent, affluent, différent, divergent, excellent, négligent, président, résident, violent*, et leurs composés, et ne pas les confondre avec les participes présents, *adhérant, affluant*, etc., lesquels, ainsi que tous les participes présents, se terminent par *ant*.

CHAPITRE V.

Des adjectifs déterminatifs.

377.—De tous les adjectifs de nombre, il n'y a que *vingt, cent et mille* qui soient susceptibles de prendre la marque du pluriel.

Vingt et cent ne prennent un *s*, que lorsqu'il y a plusieurs fois *vingt* ou *cent*, et qu'ils ne sont point suivis d'un autre nombre : on écrit donc avec *s* *quatre-VINGTS hommes, deux CENTS francs*, et sans *s* *quatre-VINGT-trois hommes, deux CENT quatre francs*.

378.—Cependant si *vingt et cent* ne sont que des abréviations des nombres ordinaux *vingtième, centième*, ils ne prennent dans aucun cas le signe du pluriel, parce qu'alors il n'y a qu'une seule chose exprimée. Quand je dis, *ce passage est au chapitre quatre-VINGT*, cette découverte se fit l'an huit CENT, je ne parle que du seul

chapitre *quatre-vingtième*, que de la seule année *huit centième*. Ce serait différent, si je disais, *l'ouvrage se divise en quatre-VINGTS chapitres ; de telle époque à telle autre, il y a huit CENTS ans*.

379.—*Mille* s'orthographie des trois manières suivantes :

1° MIL, lorsqu'il est question du millésime, c.-à-d. de la date ordinaire des années : *la révolution de MIL huit cent trente s'est opérée en trois jours*. Rien ne peut justifier la bizarrerie de cette orthographe.

2° MILLE, pour signifier dix fois cent : *dix MILLE hommes, deux MILLE francs* ; dans ces deux cas, écrivez toujours sans s.

MILLE, au singulier, MILLES, au pluriel, pour exprimer une mesure itinéraire, c.-à-d. une longueur de chemin : ce cheval a parcouru *trente MILLES en deux heures*.

380.—En général, il faut supprimer les adjectifs possessifs, lorsque le sens fait assez connaître l'objet possesseur. Au lieu donc de dire, *j'ai mal à MA main droite, je me suis coupé MES ongles*, dites, *j'ai mal à LA main droite, je me suis coupé LES ongles*. Nous disons en général, parce qu'il y a des cas où l'adjectif possessif, bien que redondant, est de rigueur, comme dans ces exemples : *tous les ans, les animaux perdent LEUR poil ; la poule chante après avoir pondue SON œuf ; depuis quelque temps, je fais mal MES digestions*, etc., quoique les animaux ne perdent d'autre poil que le leur, qu'une poule ne puisse pondre l'œuf d'une autre poule, et que je ne fasse d'autres digestions que les miennes.

On trouve même dans l'Académie *n'avoir de quoi mettre sous SA dent ou sous LA dent, cet enfant fait SES dents, nous étions mal à NOTRE aise*, etc.

381.—*Notre, votre, leur*, avant un nom, veulent ce nom au singulier ou au pluriel.

Au singulier, 1° lorsque l'objet possédé ne peut, par sa nature, avoir de pluriel : *c'est à LEUR prudence, à LEUR sagesse que vous devez ce résultat* ; 2° lorsqu'il n'exprime distinctement qu'une seule personne ou une seule chose : *tous les hommes de cette compagnie sont dé-*

voués à LEUR capitaine, les habitants d'une commune ont pour premier magistrat LEUR maire.

Au pluriel, lorsque l'objet possédé exprime une idée de pluralité : *les soldats de cette compagnie sont dévoués à LEURS officiers.*

382.—Toutefois, dans certains cas, et lors même qu'il y a idée de pluralité, l'Académie met indifféremment le singulier ou le pluriel ; elle écrit *les enfants doivent du respect à LEUR père, à LEUR mère, à LEURS parents ; des lettres à LEUR adresse ou à LEURS adresses ; les ouailles connaissent la voix de LEUR pasteur.* Elle se fonde, pour le singulier, sur ce que chaque lettre n'a qu'une adresse ; et pour le pluriel, sur la collection des adresses, etc.

383.—Il est même des cas où il faut absolument le singulier ; c'est quand l'objet possédé présente un sens au singulier, et au pluriel un autre sens. Il faudrait dire, en mettant le singulier, *à la vue de LEUR ENFANT, les mères oublient les douleurs de l'enfantement ; les poules chantent lorsqu'elles on fait LEUR ŒUF,* etc., parce qu'ici l'idée est que les mères oublient leurs douleurs à la vue de l'enfant auquel elles viennent de donner le jour, et non à la vue des deux, trois ou quatre enfants qu'elles peuvent déjà avoir ; que les poules chantent, non après avoir fait tous les œufs que la nature leur a donné de pondre, mais chaque fois qu'elles font un œuf.

384.—*Son, sa, ses, leur, leurs,* sont toujours régulièrement employés lorsque l'objet possesseur est un nom de personne : *les hommes sensés mettent LEUR devoir au-dessus de LEURS plaisirs.*

385.—Mais lorsque l'objet possesseur est un nom de chose, l'emploi de *son, sa, ses,* ne peut avoir lieu que dans deux cas :

1° Lorsque cet objet possesseur est le sujet de la même proposition, comme dans cet exemple : *ce vin a perdu SA couleur, où l'objet possesseur vin est le sujet.* On dira de même, *ces roses ont conservé LEUR fraîcheur ; chaque chose à SON bon et SON mauvais côté,* etc. Mais on ne pourrait dire, *il n'y a qu'un instant que j'ai cueilli ces roses, et déjà LEUR fraîcheur a disparu,* parce que l'objet possesseur (*les roses*) n'est pas le sujet de la proposition où se trouve *leur.*

2° Lorsque l'objet possédé est le régime d'une préposition : *la terre, par SON mouvement de rotation, nous donne successivement le jour et la nuit ; la langue française a dans SES formes, SES tours, SON harmonie, une physionomie distincte et libre.*

386.—Il y a des adjectifs dont la signification exclut le pluriel ; tels sont, *nul, aucun, chaque* : *nul homme, aucun individu, chaque soldat.* Il en est de même des expressions *pas un, plus d'un* : *PAS UN n'en revint, PLUS D'UN y laissa ses guêtres.* (ACAD.)

387.—Forcément, toutefois, les adjectifs *aucun* et *nul* se mettent au pluriel, 1° lorsque les noms auxquels ils se rapportent n'ont point de singulier : *il ne nous reste AUCUNS MATÉRIAUX ; cette maison donne de beaux revenus sans AUCUNS FRAIS ; je ne connais NULLES GENS plus heureux que ces villageois ;* 2° lorsque, tout ayant un singulier, le nom se prend dans une acception différente au pluriel, et qu'on a besoin de le présenter dans cette acception. Par exemple, on dirait, *NULLE TROUPE de comédiens n'eut un chef comme Molière,* parce que, dans cette acception, *troupe* se dit au singulier ; et *NULLES TROUPES ne résistaient aux grenadiers de Napoléon,* parce que, pris dans cette acception, *troupes* se dit au pluriel.

388.—MÊME est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif, 1° quand il est avant le nom : *voici les MÊMES hommes ;* 2° quand il est après un pronom ou un seul nom : *ils vinrent EUX-MÊMES ; ses ennemis MÊMES l'estiment.*

Même est adverbe dans deux cas : 1° lorsqu'il est après un verbe et qu'il n'est point précédé de l'article : *leurs occupations durent tout le jour, ils travaillent MÊME la nuit ;* 2° lorsqu'il est après plusieurs noms : *les riches, les princes, les rois MÊME ont des peines.* Ici *même* signifie aussi.

389.—QUELQUE est assujetti à trois règles :

1° Lorsqu'il est suivi d'un verbe, il s'écrit en deux mots, et *quel* s'accorde avec le nom auquel il se rapporte : *QUELS QUE soient ses moyens, QUELLE QUE soit sa fortune, seul il ne peut suffire aux exigences d'une telle entreprise.*

Dans ces exemples, *quel* est adjectif, et conséquemment variable, parce qu'il a la valeur de *quelque grand*. Effectivement, quand je dis, QUELS *que soient ses moyens*, QUELLE *que soit sa fortune*, j'exprime des idées équivalant à *quelque grands* que soient ses moyens, *quelque grande* que soit sa fortune.

2° Quand *quelque* est avant un nom, il s'écrit en un seul mot, et s'accorde avec le nom : nous ne vîmes que QUELQUES personnes, QUELQUES avis qu'on lui donnât, il les repoussait. Ici *quelque* est encore un adjectif qui exprime un nombre vague, une quantité indéterminée.

3° Et si *quelque* est avant un adjectif immédiatement suivi de *que*, il est invariable, parce qu'alors il correspond à la conjonction *quoique* : QUELQUE difficiles *que soient ces questions*, il les résoudra ; QUELQUE pressés, QUELQUE rusés QU'ILS soient.

Remarque.—Si l'adjectif qui suit *quelque* n'est pas immédiatement suivi de *que*, *quelque*, alors, est regardé comme adjectif : QUELQUES grands hommes *que possèdent les autres nations*, sur ce point, la France n'a rien à leur envier.

390.—TOUT est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif et s'accorde, quand il est avant un nom, ou qu'il exprime la totalité des personnes ou des choses : TOUTE âme est capable de quelques vertus ; ils sont TOUS absents ; ces enfants sont TOUS aimables, c.-à-d. sont aimables tous sans exception ; les demoiselles de votre frère sont TOUTES instruites, c.-à-d. toutes sans exception.

Tout est adverbe quand il signifie *tout à fait* ou *quoique* : alors il est assujetti aux deux règles suivantes :

1° Tout, adverbe, reste invariable quand il est avant un adjectif qui commence par une voyelle ou un *h* muet : elle est TOUT endormie, TOUT heureuse ; elles sont TOUT endormies, TOUT heureuses ; dans ces exemples, l'oreille étant satisfaite, le principe est maintenu.

2° Tout, adverbe, prend néanmoins le genre et le nombre ; mais alors il faut ces deux circonstances réunies : 1° qu'il soit avant un adjectif féminin ; 2° que cette adjectif commence par une consonne ou un *h* aspiré : elles restèrent TOUTES saisies, TOUTES honteuses.

Ici il y a oublié du principe au profit de l'harmonie ; l'oreille, en effet, ne supporterait guère, *elles restèrent TOUT saisies, TOUT honteuses.*

TEL, adjectif, placé avant un nom, s'accorde avec ce nom : TEL père, TEL fils ; TELLE mère, TELLE fille.

Tel, avant un verbe, s'accorde avec le sujet de ce verbe : TELLE fut sa réponse.— On tire de ce pays des productions précieuses, TELS sont le sucre, le café, l'indigo, etc.

TEL QUE se rapporte non au mot qui le suit immédiatement, mais à quelque autre terme, qui d'ordinaire le précède : *certaines contrées de l'Afrique ne sont guère habitées que par des bêtes féroces, TELLES QUE des lions, des tigres, etc.*

Remarque.—Dans le style poétique ou dans le style élevé, *tel* s'emploie quelquefois au lieu de l'un des adverbes *de même* ou *ainsi*, pour indiquer une comparaison, dans ce cas il devrait être invariable. Cependant nos littérateurs le considèrent comme s'il était adjectif ; ils écrivent donc TELS QUE *des rochers, se détachant tout à coup de leur base, renversent ce qui se trouve sur leur passage ; TELLES les phalanges d'Alexandre, se précipitant sur l'ennemi, culbutaient ce qui osait leur résister ; c'est-à-dire DE MÊME OU AINSI que des rochers renversent, DE MÊME OU AINSI les phalanges d'Alexandre culbutaient.*

2^e Remarque. — *Tel que* ne saurait s'employer pour quelque, or ne dites pas, TEL savant qu'il soit, il ignore encore bien des choses, mais QUELQUE savant qu'il soit.

CHAPITRE VI.

DU PRONOM.

Des pronoms PERSONNELS et de leur place dans les phrases.

391.—Les pronoms *personnels* employés comme sujets, se mettent en général avant les verbes ; JE parle, TU chantes, IL rit.

Excepté, 1^o lorsque le verbe est interrogatif : *viendra-t-IL ? partirons-NOUS ?*

2^o Excepté quelques phrases exclamatives : *mange-t-IL pour un enfant de son âge ! Est-IL barbare !*

3° Quand on intercale le verbe dans une phrase pour en attribuer les paroles à telle personne : *Acceptez-vous, me DIT-IL, l'offre que je vous fais ? Non, lui RÉPONDIS-
JE.*

4° Après quelques verbes qui se mettent au subjonctif sans conjonction : *PUISSÉ-JE le revoir un jour ! FÛT-IL aux antipodes, je saurai le trouver ; DUSSÉ-JE périr, j'essaierai de le sauver.*

5° Après à peine, aussi, encore, au moins, du moins, peut-être, toujours, vainement, en vain : *à peine étions-
NOUS sortis, qu'il plut ; aussi en est-IL mort.* Après ces mêmes mots, on peut aussi mettre le pronom avant le verbe, mais alors l'expression n'a plus la même grâce.

392.—Employés comme régimes, les pronoms personnels se placent aussi avant le verbe : *je L'entends, il M'appelle.*

Excepté, 1° lorsqu'ils sont le régime de verbes à l'impératif : *promène-TOI, attends-LE.*

Cependant, si l'impératif est accompagné d'une négative, le pronom se place avant le verbe : *ne L'attends pas, ne VOUS déshonorez jamais.*

393.—*Remarque.*—Lorsqu'un verbe à l'infinitif, ayant pour régime un pronom personnel, est sous la dépendance d'un verbe neutre, ce pronom se met indifféremment avant l'un ou l'autre verbe, parce qu'alors il ne saurait y avoir équivoque : *je voudrais LUI dire un mot, ou je LUI voudrais dire un mot.* Mais quand ce premier verbe n'est pas neutre, il faut nécessairement mettre le pronom avant le verbe qui le régit : *je désire L'entretenir un instant ; il demande à s'expliquer.*

394.—*Remarque.*—Lorsqu'un verbe à l'impératif a deux pronoms pour régimes, l'un direct, l'autre indirect, le régime direct se place le premier : *apporte-LA-nous, menez-NOUS-y.*

395.—Cependant, lorsque le régime direct est un des pronoms *le, la, moi, toi*, et le régime indirect relatif *y*, il vaut mieux prendre un autre tour que de se servir de *m'y, t'y, l'y* ; la transposition de *y* avant ces pronoms n'est pas plus heureuse ; une langue qui fait tant de sacrifices à l'harmonie ne peut pas plus s'accommoder de *mènes-y-la, achettes-y-le, attends-y-moi*, que de *mène-l'y*,

achette-l'y, attends-m'y ; il faut alors éviter l'emploi de l'impératif.

396.—Quelquefois aussi l'impératif a deux régimes indirects, savoir : un pronom personnel et le relatif *en* ; dans ce cas, *en* se place le dernier : *donnez-nous-EN, apportez-lui-EN quelques-uns*, etc.

De la répétition des pronoms personnels.

397.—Les pronoms personnels, employés comme sujets, peuvent toujours se répéter : *IL travaille et IL s'instruit sans cesse*. Ils ne se suppriment guère qu'entre les propositions liées par une des conjonctions *et, ou, ni* ; *je le cherche ET ne le trouve pas*.

398.—La répétition des pronoms personnels, employés comme régimes, est de rigueur avant les temps simples : *il ne VOUS loue et ne VOUS flatte que pour vous tromper* ; mais avant plusieurs temps composés qui se suivent, on peut ne les exprimer qu'avec le premier : *nous L'avons acheté et revendu le même jour*.

399.—Cependant, la répétition du pronom serait indispensable, si l'un des temps composés voulait un régime direct, et l'autre un régime indirect. On dirait, *il NOUS a plu et NOUS a enchantés*, et non *il NOUS a plu et enchantés*, parce que le premier *nous* est régime indirect, et le second régime direct.

400.—*Soi*, pronom de la troisième personne du singulier, se dit des personnes et des choses ; mais il faut remarquer qu'on ne l'applique aux personnes qu'autant qu'elles sont exprimées par un terme vague, indéterminé, comme *on, chacun, nul, quiconque, pas un, personne*, etc. : *chacun travaille pour SOI* ; ou après un infinitif : *PRENDRE garde à SOI*. On peut toujours le dire des choses : *un bienfait porte sa récompense en SOI* ; *les remords que le crime traîne après SOI : de SOI le vice est odieux*. (ACAD.)

401.—Cependant, *soi* peut être en rapport avec un nom de personne, lorsqu'il s'agit d'éviter une équivoque : *l'avare qui a un fils prodigue n'amasse ni pour SOI ni pour lui* ; dans ce cas le pronom *soi* se rapporte au sujet de la phrase. *Un homme de bien ne saurait empêcher qu'on ne dise de lui ce qu'un malhonnête homme fait dire de SOI*.

402.—*Lui, leur*, se disent principalement des personnes : *je LUI parle, je LEUR écris* ; et quelque fois des animaux et des plantes : *ces chevaux sont rendus, faites-LEUR donner l'avoine ; ces orangers périront si on ne LEUR donne de l'eau*. Avec ces derniers, cependant, il est toujours mieux, quand cela est possible, de remplacer *lui, leur*, par un autre pronom. Ainsi, au lieu de dire, *pour qu'un arbre s'élance, il faut LUI couper les branches du bas*, dites, *il faut EN couper les branches*.

403.—*Eux, elle, elles*, précédés d'une préposition, ne se disent que des personnes : *ceci est POUR EUX, POUR ELLES*.

404.—*Le, la, les*, se rapportent ou à un nom, ou à un adjectif, ou à un verbe.

1° En rapport avec un nom, ils n'en prennent le genre et le nombre que quand ce nom est déterminé. (Un nom propre est toujours déterminé, un nom commun ne l'est que quand il est précédé de l'article ou de l'un des déterminatifs *mon, ton, ce, cet*, etc.)

Est-ce vous qui êtes JULIE ?—Je LA suis.—Êtes-vous LA MÈRE de cet enfant ?—Je ne LA suis pas.—Êtes-vous SA TANTE ?—Je LA suis.

Mais à ces questions *êtes-vous MÈRE ? êtes-vous SŒURS ?* il faut répondre, sans faire accorder le pronom, *je LE suis, nous ne LE sommes pas*, parce que ces noms *mère, sœurs*, ne sont point déterminés.

2° En rapport avec un adjectif, ils prennent l'accord si cet adjectif fait la fonction d'un nom, c'est-à-dire s'il est précédé de l'article, ou de l'un des déterminatifs *mon, ton, ce, cet*, etc.—*Êtes-vous LA MALADE que j'ai déjà traitée ?—Je LA suis.*

Et à cette question, *mesdames, êtes-vous MALADES ?* on doit répondre, sans faire accorder le pronom, *nous LE sommes, nous ne LE sommes pas*, parce que l'adjectif *malades* n'est pas déterminé.

Il en est de même quand ces pronoms se rapportent à un verbe : *nous devons défendre l'honneur et l'intérêt de nos parents, quand nous le pouvons sans injustice*.

405.—C'est encore parce que le nom n'est point déterminé, c'est-à-dire parce qu'il n'est point précédé de

l'article ni de l'un des déterminatifs, *mon, ton, ce, cet*, etc., qu'on ne peut dire, *il leur a FAIT GRÂCE*, et nous *LA refuse* ; *il vous REND bien JUSTICE sous tel rapport*, mais *il ne vous LA rend pas sous tel autre*. Alors *grâce* et *justice* ne sauraient avoir de rapport avec des pronoms ; ils forment avec les verbes auxquels ils sont joints un sens indivisible. On ne peut guère redresser ces phrases qu'en y ajoutant ou en changeant quelques termes. On dirait, par exemple, *il leur a donné leur grâce*, et nous *a refusé la nôtre*, ou *il leur a fait grâce*, et *il a agi différemment avec nous* ; *il vous rend bien justice sous tel rapport*, et *ne fait pas de même sous tel autre*.

406.—Le rapport d'un pronom personnel et d'un pronom en général doit être distinct, et sans équivoque. Or, on ne pourrait dire, *La Fontaine a été aussi loin qu'Esope dans tout ce qu'IL a fait de meilleur*, parce qu'on ne sait si le pronom *il* se rapporte à *Esope* ou à *La Fontaine*. En mettant *celui-ci* à la place de *il* on fait disparaître l'ambiguïté ; *La Fontaine a été aussi loin qu'Esope dans ce que CELUI-CI a fait de meilleur*.

Des pronoms démonstratifs.

407.—CE, au commencement d'une phrase, se répète dans le second membre de la phrase, lorsque ce second membre commence par le verbe *être*, et qu'il est suivi d'un autre verbe. *Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il croit..... Ce qui me fâche le plus, c'est que.....*

408.—Pour éviter toute équivoque, répétez *ce* avant le second membre de la phrase, lorsque ce membre peut se placer le premier : *une des premières qualités d'un roi, c'est la fermeté ; la cause de ce malheur, c'est vous*. Ici la seconde partie de la phrase peut se placer au commencement : *la fermeté est une des premières qualités ; c'est vous qui êtes la cause*.

409.—Mais *ce*, joint à un pronom relatif et suivi du verbe *être* et d'un nom pluriel, doit nécessairement se répéter ; il faut donc dire, *ce que vous dites là CE SONT des puérilités*, et non *ce que vous dites là SONT*. Partout ailleurs, c'est le goût et l'oreille qui décident de la répétition ou de la suppression de *ce*.

son antécédent : *c'est MOI QUI ai vu et QUI suis venu ; TOI QUI as vu et QUI es venu ; LUI QUI a vu et QUI est venu ; NOUS QUI avons vu et QUI sommes venus ; c'est VOUS QUI avez vu et QUI êtes venus, etc.* Ainsi, ce vers de Racine n'est pas correct :

Il ne voit à son sort que MOI QUI s'intéresse.

Le relatif *qui* étant, comme son antécédent *moi*, de la première personne, il faut *qui* *m'intéresse*.

415.—Lorsque l'antécédent du relatif est un adjectif précédé d'un article, c'est cet adjectif qui détermine le nombre et la personne du relatif : *vous êtes LE SEUL QUI l'AIT fait, et non qui l'avez fait.* (ACAD.)—*Vous êtes LE PREMIER QUI AIT OSÉ faire une telle entreprise, et non qui avez osé ; faites-vous partie des CENT CINQUANTE QUI ONT VOTÉ contre le projet ?* Parce que, dans ce cas, il y a ellipse de quelque nom ; c'est comme s'il y avait, *vous êtes le seul homme qui l'AIT FAIT, le premier qui AIT osé, etc.*

416.—Mais si l'adjectif conservait sa qualité d'adjectif c'est-à-dire s'il n'était point précédé de l'article, le relatif prendrait le genre, le nombre et la personne, non du sujet du verbe précédent, comme le dit un grammairien suivi, mais du nom ou du pronom auquel se rapporte cet adjectif : *cette nouvelle fut foudroyante pour nous TROIS, QUI DEVIONS renoncer à l'espoir de revoir notre patrie ; il n'y avait que nous DEUX QUI ÉTIIONS, que vous TROIS QUI ÉTIEZ ; vous êtes ici PLUSIEURS QUI POUVEZ...*

417.—De ce principe il résulte qu'il faut dire, *nous sommes LES DEUX QUI ONT ÉCHAPPÉ au naufrage, et nous sommes DEUX QUI AVONS ÉCHAPPÉ au naufrage.*

De la place des pronoms relatifs.

418.—Dans une phrase bien faite, le pronom relatif doit être immédiatement après son antécédent. Il ne serait donc pas correct de dire, *il se trouvait un homme au milieu de l'assemblée QUI cria d'une voix tonnante...* ; il faudrait tourner la phrase de manière que le relatif suivît son antécédent, et dire, *au milieu de l'assemblée se trouvait un homme QUI cria...*

419.—Cependant, quoique le relatif ne suive pas

immédiatement l'antécédent, on dit bien, *ce sont les quatre points de l'horizon, AUXQUELS on rapporte tous les autres*, parce que la conformation du pronom *auxquels* en indique clairement la relation.

420.—QUI, précédé d'une préposition, ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées : *la dame À QUI je parle ; bois À QUI je compte mes peines.*

421.—DONT marque la relation : *l'affaire DONT je vous ai entretenu, la maladie DONT il est mort.*

422.—D'où marque plus spécialement le lieu : *le pays d'où je viens ; le péril d'où l'on m'a sauvé.*

423.—Mais quand il s'agit de l'origine des personnes, il faut préférer *dont* à *d'où* : *la famille DONT elle sort, le héros DONT elle descend.* (ACAD.)

Remarques diverses sur les pronoms relatifs.

424.—QUE est presque toujours régime direct : *le livre QUE je lis.* Quelquefois, cependant, il contient une préposition, comme dans ces phrases : *l'hiver QU'il fit si froid, c.-à-d. pendant lequel ; les six mois QU'il a voyagé, c.-à-d. pendant lesquels ; QUE sert-il, QU'est-il nécessaire de crier ? c.-à-d. à quoi sert-il ? etc.* (ACAD.)

425.—Y se supprime avant le futur *j'irai*, et le conditionnel *j'irais* : on dit donc, *je suis invité à cette soirée, mais je N'IRAI pas, et non je n'Y IRAI pas* : c'est une raison d'harmonie qui a donné lieu à cette suppression.

426.—Le, pronom, est quelquefois elliptique ; c'est lorsqu'il représente un membre de phrase, comme dans *ces personnes sont plus instruites que vous ne LE pensez, c.-à-d. plus instruites que vous ne pensez qu'elles sont instruites.* Quoique l'exactitude grammaticale exige que ce pronom soit exprimé, l'Académie, d'accord avec l'usage, le supprime souvent ; elle dit indifféremment, *il pense être plus habile homme qu'il N'EST ou qu'il NE L'EST ; il n'en ira pas de cela comme VOUS PENSEZ, pour comme VOUS LE PENSEZ ; il faut avoir la berlue pour juger comme VOUS FAITES, pour comme VOUS LE FAITES, etc.*

Des pronoms indéfinis.

427.—CHACUN demande à être suivi tantôt de *son*, *sa*, *ses*, tantôt de *leur*, *leurs*.

428.—*Chacun* est suivi de *son, sa, ses*, dans deux cas.

1° Lorsqu'il n'y a point de pluriel énoncé : *remettez à chacun SA part* ; 2° lorsqu'il est précédé d'un pluriel, et qu'il se trouve après le régime direct : *remettez ces livres, chacun à SA place* ; *ils apportèrent des offrandes, chacun selon SES moyens.* (ACAD.)

429.—*Chacun* prend *leur, leurs*, dans deux cas :

1° Lorsqu'il précède le régime direct : *donnez-leur à chacun LEUR part* ; *ils ont rempli chacun LEUR devoir.*

2° Lorsque le verbe n'a point ou ne saurait avoir de régime direct : *ces trois généraux commandaient alternativement chacun LEUR jour.* (ACAD., au mot *jour*.)

Ils s'en sont allés chacun de LEUR côté. (ACAD., au mot *chacun*). *Mes fils voyagent chacun LEUR tour pour LEUR santé.*

430.—L'UN ET L'AUTRE signifie une personne et une autre personne, ou un objet et un autre objet ; *apportez L'UN ET L'AUTRE, j'ai parlé à L'UN ET À L'AUTRE.*

431.—L'UN L'AUTRE s'emploie pour exprimer la réciprocité : *ils s'aident, ils s'aiment L'UN L'AUTRE.*

Mais la réciprocité n'autorise pas à supprimer la préposition qu'exige le verbe par lequel ce pronom peut être régi. Il faut donc dire, *ils se nuisent l'un à l'autre, ils se succèdent l'un à l'autre, etc.*, et non, *ils se succèdent, ils se nuisent l'un l'autre.*

432.—Lorsque les objets représentés par ces pronoms sont divisés seulement en deux parties, il faut dire, *les uns*, pour la première partie, et *les autres*, pour la seconde : *LES UNS étudiaient et LES AUTRES jouaient.*

433.—Pour les divisions en plus de deux parties, il faut représenter la première partie par *les uns*, et chacune des parties suivantes par *d'autres* : *LES UNS allaient directement devant eux, D'AUTRES à droite, D'AUTRES à gauche, et D'AUTRES encore restaient immobiles.*

434.—*Remarque.*—Lorsqu'il s'agit de plus de deux objets, il est mieux d'employer ce pronom au pluriel : *les personnes se mangent LES UNS LES AUTRES*, et non *l'un l'autre*. Cependant on trouve dans l'Académie, *on va appeler tous les soldats L'UN APRÈS L'AUTRE* (au mot *appeler*.)

435.—ON, quoique ordinairement du masculin et du singulier, désigne dans quelques circonstances si précisément une femme, qu'alors il est féminin : ON *n'est pas toujours JEUNE et BELLE ; quand ON est DOUCE et PRÉVENANTE, on obtient tout de son mari.*

436.—On peut aussi se prendre dans une idée de pluralité, mais seulement avant un nom, et à l'aide de l'article des : ON *n'est pas DES esclaves pour essayer de si mauvais traitements* (ACAD.)

436 bis.—On dit quelquefois *l'on* pour *on*, et particulièrement après *et*, *si*, *ou*. Mais on a été trop loin en faisant un principe absolue : l'Académie dit aussi souvent *si on*, *et on*, que *si l'on*, *et l'on*, etc., etc.

437.—QUICONQUE signifiant *qui que ce soit qui*, n'imitez pas ceux qui disent QUICONQUE *d'entre eux* QUI *oserait* ; QUICONQUE *de votre famille ou de vos amis* QUI *viendra nous voir* sera bien reçu ; ces deux *qui* sont de trop, il faut *quiconque d'entre eux oserait, quiconque viendra.*

438.—RIEN est le plus souvent pronom indéfini : RIEN *n'est beau comme le ciel. Rien* est non commun lorsqu'il signifie *chose de nulle importance* ; alors il s'emploie au pluriel, et en prend le signe : *s'arrêter, s'amuser à des RIENS, grand diseur de RIENS.*

CHAPITRE VII.

DU VERBE.

1° Du sujet.

439.—Il n'y a que les verbes à un mode personnel qui puissent avoir des sujets :

Mon frère ÉCRIT, votre ami vous APPELLE.

L'impératif seul fait exception.

Viens, courons, marchez.

440.—De ce principe il résulte qu'un sujet placé avant un temps de l'infinitif est le sujet, non de ce temps, mais de quelque autre verbe suivant.

Il faut donc dire, *Alexandre* AYANT SAISI les meurtriers de *Darius*, son ennemi, les FIT périr, et non IL les fit périr, parce que *Alexandre* étant le sujet de *fit*, il serait incorrect de reproduire ce sujet dans le pronom *il*.

Nous avons vu, page 32, qu'un verbe ayant plusieurs sujets se met au pluriel : *mon frère et ma sœur jouent*.

441.—Cependant, quoiqu'il ait plusieurs sujets, le verbe reste au singulier,

1° Lorsque les sujets sont synonymes : *une équité, une probité intacte FAIT le fond de son caractère*.—Dans tous les âges de la vie, l'amour du travail, le goût de l'étude EST un bien.

442.—Remarque.—Répétons encore qu'entre les expressions synonymes, il ne faut pas se servir de la conjonction *et* : il serait donc incorrect de dire, l'amour du travail, ET le goût de l'étude EST un bien.

443.—2° Lorsque les sujets sont placés par gradation : *la détonation d'une arme à feu, le cri des animaux, l'obscurité, le silence même l'EFFRAIE*. Ne reculez pas devant ce sacrifice : votre intérêt, votre honneur, Dieu vous le COMMANDE.

Commande reste au singulier, parce que le dernier sujet, *Dieu*, est l'expression dominante : l'intérêt s'efface devant l'honneur, l'honneur humain devant Dieu. Dieu seul reste, et seul fait la loi au verbe. (DOMERGUE.)

444.—3° Lorsque les sujets sont résumés par une des expressions *personne, nul, rien, tout*.

Vous n'êtes point à vous, le temps, les biens, la vie,

Rien ne vous appartient, *tout* est à la patrie.

Ni grands, ni riches, ni petits, *nul* enfin ne peut se soustraire à la mort.

Dans ces sortes de phrases, il y a ellipse d'un verbe au pluriel ; c'est comme si l'on disait, ni les grands, ni les riches ne peuvent, *nul* enfin ne peut.

445.—4° Lorsqu'un seul des sujets unis par la conjonction *ou* doit faire l'action exprimée par le verbe, ce qui arrive toujours lorsqu'il s'agit de faits particuliers :

Votre père ou votre oncle SERA maire de cette ville ;

Mon frère ou mon ami vous SERVIRA d'interprète ;

La douceur ou la violence en VIENDRA à bout ;

Ou l'amour ou la haine en EST la cause.

446.—Dans ce cas même, cependant, si les sujets sont de différentes personnes, il faut mettre le verbe au pluriel, et à celle des personnes qui a la priorité: *mon frère ou moi FERONS la réponse à cette lettre.* (ACAD.)

447.—Mais lorsqu'il s'agit de faits généraux, d'une sorte de maxime, ou a la valeur de *et*; le verbe alors s'accorde avec tous les sujets et non avec un seul.

La peur ou la misère ONT FAIT commettre bien des fautes. (ACAD.) Ici il ne s'agit plus d'un fait particulier auquel, dans le doute, on donne pour motif *la peur* ou *BIEN la misère*; on pose en principe général, que *la peur* ET *la misère* ont fait commettre bien des fautes.

Le bonheur ou la témérité ONT PU faire des héros.

(MASSILLON.)

La peur ou le besoin FONT tous les mouvements de la souris.

(BUFFON.)

Le temps ou la mort SONT nos remèdes. (J.-J. ROUSSEAU.)

Le roi boit! est une acclamation usitée dans les repas du jour des Rois, lorsque le roi ou la reine de la fête BOIVENT. (ACAD., au mot boire.)

Bredouille signifie *jeton* ou *pavillon* qui SERVENT à marquer que..... (ACAD.)

On dirait donc, *la bravoure* ou *la vanité* lui A FAIT tenir ce langage, parce qu'il s'agit d'un fait isolé qu'on attribue à la bravoure ou à la vanité.

La bravoure ou *la vanité* ENFANTENT parfois des traits sublimes, parce qu'on parle en général, parce qu'il est du propre de ces deux sentiments d'enfanter, de produire des traits sublimes.

La cupidité ou *la vengeance* l'A porté à ce crime.

La cupidité ou *la vengeance* PORTENT souvent aux crimes.

Du reste, lorsque les deux sujets concourent l'un et l'autre à faire l'action, il vaut mieux les lier par *et*.

448.—1re Remarque.—Lorsque les sujets sont liés par *ni*, le verbe s'accorde avec tous les sujets :

Ni l'amour ni la haine ne nous SUIVENT dans le tombeau.

Ni l'or ni la grandeur ne nous RENDENT heureux.

Ni l'un ni l'autre N'ONT fait leur devoir.

449.—Cependant, si la phrase exprime une idée telle que l'un des sujets seulement doive faire l'action

exprimée par le verbe, ce verbe alors ne s'accorde qu'avec le dernier de ces sujets :

NI *l'un* NI *l'autre* n'EST *l'homme qu'il me faut*.

NI *le maire* NI *le préfet* ne PRÉSIDA *l'assemblée*.

450.—2e Remarque.—*L'un et l'autre* EST *bon ou sont bons*, dit l'Académie. Ici encore nous préférons le pluriel : *l'un et l'autre vous aiment*.

451.—3e Remarque.—De deux noms unis par *comme*, *de même que*, *ainsi que*, *aussi bien que*, le premier seul est sujet, parce que ces conjonctions, au lieu de réunir les personnes et les choses, ne font que les comparer :

Le fils, COMME *le père*, EST *doux et affable*, c.-à-d. est doux et affable comme son père est ou était doux et affable.

La force de l'âme, AINSI QUE *celle du corps*, EST *le fruit de la tempérance*, c.-à-d. la force de l'âme est le fruit de la tempérance, AINSI QUE *celle du corps* est le fruit de la tempérance.

452.—4e Remarque.—Si le sujet d'un verbe est un collectif. (Voyez page 115.)

453.—5e Remarque.—Le verbe *être*, précédé de *ce*, ne se met à la troisième personne du pluriel que lorsqu'il est immédiatement suivi d'un nom pluriel ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel :

CE *sont ces messieurs*, c'étaient *elles*.

On dirait donc, en mettant le verbe *être* au singulier :

C'est *l'avarice et l'ambition qui troublent le monde* ; c'est *la gloire et les plaisirs qu'il recherche*, parce que le nom qui suit immédiatement le verbe *être* n'est pas au pluriel. (ACAD.)

454.—Cependant nous ferons remarquer : 1° que le verbe *être* resterait au singulier, si le nom pluriel était le régime indirect du verbe suivant : c'est *des Arabes que nous vient cet usage* ; c'est *des principes de liberté que naissent la plupart des révolutions*. Cet usage nous vient de qui ? *des Arabes* : ce nom est donc le régime indirect de *vient* ; la plupart des révolutions naissent de quoi ? *des principes de liberté* : *principes* est donc le régime indirect de *naissent*.

455.—2° Que dans *si ce n'est* ayant la signification de *excepté*, le verbe *être* reste toujours au singulier : SI CE N'EST *eux*, *quels hommes eussent osé faire cette entreprise* ? c.-à-d. *excepté eux*. (ACAD.)

456.—Plusieurs infinitifs étant sujets d'un verbe ne peuvent, a-t-on dit, vouloir le pluriel : *boire, manger et dormir, c'est leur seule occupation.*

Nous ne saurions partager cet avis, nous dirons, *chasser, pêcher, faire de la musique, et monter à cheval, CONSTITUENT, FONT, COMPOSENT, tous leurs exercices, c.-à-d. l'action de monter à cheval, l'action de pêcher, etc., constituent, font, etc. ; manger sans discrétion et boire avec intempérance, DÉTRUISENT la santé.*

Etre né grand, et vivre en chrétien, n'ONT rien d'incompatible. (MASSILLON.)

Instruire, persuader, émouvoir, SONT la tâche de l'éloquence. (MASSILLON.)

Promettre et tenir SONT deux. (ACAD.)

Régime des verbes.

457.—Ce serait exprimer deux fois le même rapport que de dire, *c'est à vous à qui je veux parler,*

C'est POUR vous POUR qui je travaille,

C'est EN cela EN quoi j'espère,

Il faut dire : c'est à vous que je veux parler,

C'est pour vous que je travaille,

C'est en cela que j'espère.

Ou encore : c'est vous à qui je veux parler,

C'est vous pour qui je travaille,

C'est cela en quoi j'espère. (ACAD.)

Il faut préférer la première de ces façons de parler.

458.—*Remarque.*—L'adverbe, comme nous l'avons vu, page 80, renfermant en lui une préposition, on ne pourrait dire, *c'est là où je demeurais* ; la phrase alors contiendrait le vice même que nous venons de signaler ; car *là* signifiant *dans cet endroit-là*, et *où* dans lequel endroit, il s'ensuivrait qu'on aurait dit, *c'est dans cet endroit-là, dans lequel endroit je demeurais.* Il faut, *c'est là que je demeurais.*

Par là même raison, dites :

C'est DE là QUE je tire mes marchandises ;

C'est DE là QUE nous vient tel objet ;

Et non, *c'est de là d'où je tire, de là d'où nous vient...*

459.—Un nom ou un pronom peuvent être régis par plusieurs verbes, si ces verbes ne veulent pas un régime différent : *je hais, je déteste, je méprise le menteur.*

Mais si, de deux verbes, l'un veut un régime direct et l'autre un régime indirect, il faut que chacun d'eux ait son régime.

Le souverain Créateur préside AU mouvement des astres et LE règle, et non préside et règle le mouvement des astres.

460.—Cette règle s'applique aux adjectifs et aux prépositions. On dirait bien :

C'est un bonheur d'être UTILE et CHER à sa patrie ;

Il parle tout à la fois POUR et CONTRE le projet ;
parce que les adjectifs *utile* et *cher* demandent l'un et l'autre la préposition *à*, et que *pour* et *contre* veulent être immédiatement suivis de leur régime.

Mais *il est UTILE et CHÉRI DE sa famille,*
Il a parlé CONTRE et en FAVEUR DU projet,
seraient des phrases incorrectes, parce que *utile* demande la préposition *à*, et *chéri* la préposition *de*. Pour les redresser, il faudrait dire :

Il est utile à sa famille et EN est CHÉRI,

Il a parlé CONTRE le projet et EN FAVEUR DU projet.

De la place du régime à l'égard du verbe.

461.—Lorsqu'un verbe a un régime direct et un régime indirect, le plus court se place le premier :

Donnons à l'étude les loisirs que nous laissent les affaires. En portant la guerre sous les murs de Carthage, Scipion délivra sa patrie d'une ruine probable.

462.—Si les régimes sont d'égale longueur, il vaut mieux placer le régime direct le premier :

Ne sacrifiez pas un présent certain à un avenir douteux.

463.—Cet ordre, cependant, est quelquefois interverti par la nécessité d'être clair. Au lieu donc de dire, *j'ai payé la vaisselle plate qu'on m'a faite avec l'argent que j'ai reçu à valoir sur ma maison*, dites, en commençant la phrase par sa partie la plus longue, *j'ai payé, avec l'argent que j'ai reçu à valoir sur ma maison, la vaisselle plate qu'on m'a faite.*

464.—Quant à la place des mots en général, il faut, pour éviter les équivoques, prendre pour principe de placer les mots régis près des mots régissants.

Ainsi, pour redresser ces phrases de Wailly, *croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés par la douceur ? les maîtres qui grondent ceux qui les servent avec emportement sont les plus mal servis*, il faut, dans la première, placer le nom régi *la douceur* près du régissant *ramener*, et par conséquent dire, *croyez-vous ramener par la douceur ces esprits égarés ?* et, dans la seconde, rapprocher la locution adverbiale *avec emportement* du verbe *grondent*, dont elle détermine la signification : les maîtres qui grondent avec emportement sont les plus mal servis.

465.—En général, il est mieux, lorsqu'un adjectif ou un verbe a plusieurs régimes unis par une des conjonctions *et*, *ni*, *ou*, d'exprimer ces régimes par des mots de même espèce ; ou, si ce sont des verbes, de les mettre au même temps. Au lieu donc de dire,

Il aime l'étude et à jouer, il est nécessaire de FAIRE ce voyage, et que vous PARTIEZ promptement, dites, *il aime l'ÉTUDE et le JEU aussi, ou il aime à JOUER et à ÉTUDIER ; il est nécessaire que vous PASSIEZ ce voyage, et que vous PARTIEZ promptement.*

466.—Mais on ne peut en faire un principe absolu, c'est le goût seul qui doit en décider. Nous pensons donc avec une foule de bons auteurs, avec Wailly et l'abbé d'Olivet, qu'on ne peut blâmer ces phrases :

Il emploie ses revenus AUX BESOINS de sa maison et à VÊTIR les pauvres de son quartier ; il faut pour la moitié de votre cavalerie UN NOMBRE suffisant d'autres navires, et QUE TOUT SOIT à portée de s'opposer aux irruptions soudaines, etc.

Pour moi qu'en santé même un autre monde étonne.
Qui crois l'âme immortelle et que c'est Dieu qui tonne.
(BOILEAU.)

467.—Le verbe *passif* s'emploie ou sans régime,
Nous avons été trompés ;

468.—Ou avec des régimes, à l'aide des prépositions *de* ou *par*. On met *de* lorsque le verbe exprime un sentiment, et *par* s'il exprime une action du corps ou de l'esprit, une action faite par les choses :

Il EST HAÏ DE ses voisins.

Ce travail A ÉTÉ CONÇU PAR une bonne tête.

Cette jeune personne A ÉTÉ DOTÉE par son oncle.

Ce pont A ÉTÉ EMPORTÉ par les eaux.

469.—*Remarque.*—L'usage a quelquefois substitué, mais à tort, le régime indirect, *lui, leur*, au régime direct *le, la, les*, dans des phrases du genre de celles-ci :

Je LUI ai vu faire des tours qui me le font mépriser ;
je LEUR ai entendu dire des choses fort inconvenantes
sur votre compte.

Lui et *leur* de ces exemples sont des irrégularités. Il faut dire : *je L'ai vu faire des tours*, parce que le sens de la phrase est que j'ai vu *lui* faisant des tours, et non j'ai vu *faire à lui* des tours ; *je LES ai entendu dire des choses*, parce que le sens est j'ai entendu *eux* disant des choses fort inconvenantes.

En n'employant pour tous les cas que *lui, leur*, on donnerait fréquemment à la phrase un sens double. Que quelqu'un, par exemple, nous dise, *je LUI ai vu faire des offres avantageuses ; les fleurs que nous LEUR avons vu offrir*, nous ne saurons si la personne dont il est question a fait les offres, ou si c'est à elle qu'on les a faites, etc. Il faut donc dire, si c'est la personne qui fait des offres,

Je L'ai vue faire des offres avantageuses ; et si c'est à elle qu'on en fait, *je LUI ai vu faire des offres*, etc.

Il y a des cas, il est vrai, où il n'est pas possible de suivre cette règle ni d'éviter l'emploi de *lui, leur*, quand la logique exigerait *le, la, les* ; tel est cet exemple de l'Académie : *il s'est dit le maître de ces objets, et on LES LUI a laissé prendre.*

De l'emploi des auxiliaires.

470.—Le verbe AVOIR marque l'action : *j'ai frappé, j'ai couru* ; le verbe ÊTRE, l'état, la situation : *je suis blessé, il est mort*. Il s'ensuit donc,

1° Que les verbes ACTIFS, exprimant tous une action ou un sentiment, se conjuguent tous avec avoir : *j'ai lu, j'ai estimé* ;

2° Que les verbes PASSIFS, exprimant tous un état, une situation, se conjuguent tous avec ÊTRE : *je suis étonné, elle est chérie*.

471.—Cependant, quoiqu'il y ait action, une raison d'euphonie a fait préférer *être* à *avoir* pour tous les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne. On dit donc, *je me SUIS habillé, il s'en EST allé, nous nous SOMMES proménés*, pour éviter ce qu'il y aurait de dur dans *je M'AI habillé, il s'en A allé, nous nous AVONS proménés*. Jusqu'ici, il n'y a aucune exception.

472.—Mais le principe est loin d'être aussi général à l'égard des verbes *neutres*, que nous diviserons en quatre catégories : 1° en verbes neutres marquant l'action, et néanmoins se conjuguant avec *être* ; 2° en verbes neutres marquant tour à tour l'action et l'état, et prenant alors tantôt *avoir* et tantôt *être* ; 3° en verbes neutres prenant indifféremment *avoir* ou *être* ; 4° et en verbes neutres dont la signification varie selon l'auxiliaire qui les accompagne.

1° *Des verbes neutres marquant l'action et se conjuguant néanmoins avec ÊTRE.*

473.—La plupart des verbes neutres marquant l'action prennent l'auxiliaire AVOIR : *j'ai marché, tu as couru, il a voyagé, nous avons ri*, etc.

474.—Il faut en excepter *aller, arriver, décéder, éclore, entrer, mourir, naître, venir*, et ses composés *intervenir, parvenir, revenir*, qui prennent l'auxiliaire *être*, par la raison que, dans les temps composés, au lieu de marquer la transition d'un état à un autre, ces verbes expriment tout simplement une action accomplie, un fait consommé : *il EST ALLÉ à Rome ; je SUIS ARRIVÉ d'hier ; il EST DÉCÉDÉ à quatre-vingt-dix ans ; les petits SONT ÉCLOS ; il EST MORT d'apoplexie.*

475.—Quant aux verbes *convenir, contrevenir, subvenir*, autres composés de *venir*, voyez pages 156, 157, 158.

2° *Des verbes neutres marquant tour à tour l'action et l'état, et prenant conséquemment tantôt AVOIR et tantôt ÊTRE.*

476.—Parmi les verbes neutres ayant cette double fonction, nous citerons ceux qui pourraient être la cause de quelque doute, en les faisant suivre d'exemples tirés de l'Académie, et en signalant encore les dissentiments qui règnent entre eux et quelques grammairiens.

477.—Ces verbes sont *cesser, croître, décroître, déchoir, dégénérer, descendre, échoir, empirer, expirer, partir, passer, sortir, tomber, vieillir.*

478.—Selon qu'on l'a déjà dit, page 152, s'agit-il d'exprimer une action, la transition d'un état à un autre, il faut l'auxiliaire *avoir* ; est-il question d'exprimer simplement l'état, la situation, il faut l'auxiliaire *être*.

479.—CESSER prend *avoir* quand on a en vue d'indiquer qu'une chose a passé d'un état d'activité à un état de repos : *la goutte a cessé de le tourmenter : sa fièvre a cessé*, c.-à-d. a passé d'un état d'activité à un état de repos. Il prend *être* si l'on a intention de marquer le repos : *sa fièvre est cessée.* (ACAD.)

480.—CROÎTRE. *La rivière a crû de deux pouces*, c.-à-d. le niveau de l'eau s'est porté d'un point à un point plus élevé : il y a là une action qui motive l'emploi du verbe *avoir*.

La rivière est crue marque une augmentation de l'eau, abstraction faite de toute idée d'action. (ACAD.)

C'est encore par les mêmes considérations qu'on dit *la rivière a déchu de deux pouces dans la nuit ; les eaux sont bien décrues.*

481.—DÉCHOIR. *Depuis ce moment, il a déchu de jour en jour*, c.-à-d. il a passé d'un état, d'une position plus avantageuse, à un état, à une position moins avantageuse ; il y a donc action.

Il est bien déchu de son crédit, c.-à-d. il est, il se trouve dans la situation d'un homme dont le crédit a diminué.

C'est par les mêmes motifs qu'on dit, *cette race a bien dégénéré, cette race est bien dégénérée* (ACAD.)

482.—DESCENDRE. *Il a descendu bien promptement*, c'est-à-dire il s'est transporté d'un lieu plus haut dans un lieu plus bas. *Il était monté, mais il est descendu*, c.-à-d. il est, il se trouve en bas. (ACAD.)

483.—DISPARAITRE. *Il a disparu de sa cour, ce banqueroutier a disparu*, c.-à-d. a passé d'un lieu à un autre. *Sa femme est disparue*, c.-à-d. est absente. (ACAD.)

484.—EMPIRER. *Sa maladie a beaucoup empiré* dans la nuit, c.-à-d. a passé d'un état mauvais à un état pire : il y a donc action. *Sa maladie est empirée*, c.-à-d. il est, il se trouve dans un état pire.

485.—EXPIRER, signifiant mourir, rendre, l'âme, se conjugue avec *avoir* : *il a expiré dans mes bras.*

Dans le sens de prendre fin, arriver à un terme, *expirer* se dit des choses. Dans ce cas, il prend *avoir* pour marquer la

transition d'une époque non terminée au moment où elle prend fin : *son bail* A EXPIRÉ à la *Saint-Jean*, et *le mien* A EXPIRÉ *hier*.—Il prend *être*, s'il est question d'un bail, d'une trêve, d'une époque quelconque arrivée à son terme : *les délais* SONT EXPIRÉS ; *ce temps* EXPIRÉ, *aucune réclamation* ne pourra être admise. (ACAD.)

486.—ÉCHOIR. Quoiqu'on ne trouve point dans l'Académie d'exemple où ce verbe soit conjugué avec *avoir*, nous pensons qu'il est correct de dire *mon billet* A ÉCHU *hier*, pour dire a passé d'une époque non terminée à une époque préfixe ; et *mon billet* EST ÉCHU *d'hier*, c.-à-d. *est*, *se trouve* au terme fixé de son échéance.

487.—PARTIR se conjugue en général avec *être* : *je* SUIS PARTI, *elles* SONT PARTIES.

Cependant il prend *avoir*, lorsqu'il se dit d'une arme à feu dont le coup part : *le fusil* A PARTI tout à coup. (ACAD.)

PASSER.. Il A PASSÉ par *Lyon* ; *l'armée* A PASSÉ par *ce pays-là* : il A PASSÉ comme un éclair ; *le coup* lui A PASSÉ sous le bras ; *le boulet* lui A PASSÉ près de la tête ; il A PASSÉ en *Amérique* en tel temps ; *ce mot* A PASSÉ de l'*italien* dans le français, A PASSÉ dans notre langue, etc. Dans ces exemples, PASSÉ est avec *avoir*, parce qu'il y a transport d'un lieu à un autre.

Il EST PASSÉ en *Amérique* depuis un an, c.-à-d. il est, il se trouve en *Amérique* depuis un an ; il EST PASSÉ de l'*autre côté* de l'eau, c.-à-d. il est, il se trouve de l'*autre côté* de l'eau.

PASSER, dans le sens de mourir, prend *avoir* pour marquer la transition de la vie à la mort : il A PASSÉ comme une chandelle ; et *être* pour marquer l'état : il EST PASSÉ, c.-à-d. il est mort.

PASSER signifiant finir, cesser, prend indifféremment *avoir* ou *être* : *les paniers de femmes* ONT depuis longtemps PASSÉ de mode, ou SONT PASSÉS de mode ; *la fantaisie* m'en EST PASSÉE ; *l'envie* m'en EST PASSÉE ; *la faim* lui A PASSÉ. (ACAD.)

PASSER, en termes de palais, ne prend que l'*auxiliaire avoir*, *cette affaire* A PASSÉ contre l'*avis* du rapporteur, c.-à-d. a été jugé ; *la loi* A PASSÉ, c.-à-d. a été portée, a été rendue. (ACAD.)

488.—SORTIR peut prendre *avoir*, lorsqu'il y a eu sortie et retour : IL A SORTI plusieurs fois avant déjeuné. Mais, dans ce cas même, il est plus conforme à l'usage de se servir du verbe *être* : IL EST SORTI deux fois avant déjeuné,

SORTIR prend *être*, lorsque celui qui est sorti n'est pas encore de retour : il EST SORTI, mais il va rentrer ; *je* suis seul à la maison, tout le monde EST SORTI.

SORTIR est quelquefois actif, et peut conséquemment avoir un régime direct : *il est temps de SORTIR les orangers des serres ;* *SORTEZ ce cheval de l'écurie ;* *on l'a SORTI d'une affaire fâcheuse.* (ACAD.)

489.—TOMBER se conjugue le plus souvent avec être : *il a voulu courir, et il EST TOMBÉ ;* *le tonnerre EST TOMBÉ ;* *toutes les dents lui SONT TOMBÉES.*

Mais lorsque avec *tomber* on détermine la durée de la chute, ce verbe prend l'auxiliaire *avoir* ; la raison en est qu'on peint une action en train, et non une action consommée : *les poètes disent que Vulcain A TOMBÉ du ciel pendant un jour entier.* (ACAD.)

En conséquence de cet exemple de l'Académie, on peut dire : *ce ballon, après s'être élevé à perte de vue, A TOMBÉ pendant dix minutes sans toucher à terre, et s'est ensuite porté à une hauteur ordinaire ;* *la pluie A TOMBÉ pendant deux jours.*

490.—VIEILLIR. *Il A vieilli dans le service ;* *cet homme A VIEILLI, c.-à-d. a passé d'un âge, d'un air plus jeune, à un âge, à un air plus vieux ;* *je le trouve bien VIEILLI, il EST bien VIEILLI, c.-à-d. il est, il a l'air plus vieux.* (ACAD.)

3° Des verbes neutres prenant indifféremment AVOIR ou ÊTRE.

491.—L'Académie conjugue indifféremment avec *avoir* ou *être* les verbes *accourir*, *apparaître* et *résulter*.

ACCOURIR. *Je SUIS ACCOURU au bruit, je SUIS ACCOURU pour la fête, ses amis ONT ACCOURU pour le féliciter.*

492.—APPARAÎTRE se conjugue comme *paraître*, mais avec cette différence, dit l'Académie, que *apparaître* prend indifféremment les deux auxiliaires : *elle croyait qu'un spectre lui ÉTAIT APPARU, ou lui AVAIT APPARU ;* *cet homme m'EST APPARU au moment où je le croyais très-loin.* (ACAD.)

493.—RÉSULTER. *Qu'A-t-il RÉSULTÉ de là ?* ou *Qu'en EST-il RÉSULTÉ ?*

4° Des verbes neutres dont la signification varie selon l'auxiliaire qui les accompagne.

494.—Il est des verbes neutres qui changent de signification en changeant d'auxiliaire ; tels sont *convenir*, *demeurer*, *échapper*, *rester*.

495.—CONVENIR, dans le sens de *demeurer d'accord*, se conjugue avec *être* : *il EST CONVENU lui-même de sa méprise ;* *ils SONT CONVENU de se trouver en tel lieu.*

CONVENIR, dans le sens de *plaire*, *agréer*, *être conve-*

nable, prend avoir : cette maison m'A CONVENU, et je l'ai achetée ; ce domestique ne m'AYANT pas CONVENU, je ne l'ai point arrêté ; cette place lui AURAIT bien CONVENU. (ACAD.)

496.—DEMEURER ne prend l'auxiliaire avoir que pour signifier habiter, tarder, employer du temps : il A DEMEURÉ dans cette rue ; j'AI DEMEURÉ à Paris, à Lyon ; il A DEMEURÉ longtemps à ce travail ; sa plaie A DEMEURÉ trois mois à se fermer.

DEMEURER, dans tous les autres cas, se conjugue avec être : nous SOMMES DEMEURÉS là deux heures sur nos jambes ; deux mille hommes SONT DEMEURÉS sur le carreau ; les choses en SONT DEMEURÉES là. (ACAD.)

497.—S'ÉCHAPPER DE, c'est s'évader, s'esquiver ; dans ce sens, il a une signification active : il s'EST ÉCHAPPÉ des mains des ennemis, il s'EST ÉCHAPPÉ du feu, du naufrage, de la prison, etc. ; et, au figuré, des pleurs s'ÉCHAPPÈRENT de mes yeux, des sanglots s'ÉCHAPPAIENT de ma poitrine. (ACAD.)

Partout ailleurs, il faut dire échapper à : ÉCHAPPER A la fureur, à la poursuite des ennemis ; ÉCHAPPER à la tempête, au danger.

Ne dites donc jamais, comme si ce verbe était actif, j'AI ÉCHAPPÉ une belle occasion, une belle affaire ; j'AI ÉCHAPPÉ ce vase, et il s'est brisé ; mais une belle occasion, une belle affaire m'A ÉCHAPPÉ, ce vase m'A ÉCHAPPÉ.

Quant à l'auxiliaire de ce verbe, souvent l'Académie lui donne indifféremment avoir ou être ; cela m'AVAIT ou m'ÉTAIT ÉCHAPPÉ de la mémoire ; sa canne lui A ÉCHAPPÉ ou lui EST ÉCHAPPÉE des mains ; un cri lui EST ÉCHAPPÉ, lui A ÉCHAPPÉ.

Mais elle fait une nécessité de le conjuguer seulement avec être, lorsqu'il s'applique à une chose dite ou faite par imprudence, par indiscretion, par négligence : à peine cette parole me FUT-ELLE ÉCHAPPÉE, que je sentis mon imprudence ; son secret lui EST ÉCHAPPÉ ; quelques fautes vous SONT ÉCHAPPÉES par-ci par-là.

498.—RESTER. Il EST RESTÉ le seul de son parti ; on l'attendait à Paris, mais il EST RESTÉ à Lyon, c.-à-d. il est, il se trouve à Lyon.

RESTER, dans le sens de demeurer, séjourner, passer quelque temps dans un lieu, ne se conjugue qu'avec avoir : il A RESTÉ deux mois, il A RESTÉ deux jours à Lyon. (ACAD.)

499.—Quant aux verbes neutres comparaître, paraître, périr, subvenir et contrevenir, l'Académie ne les conjugue qu'avec avoir :

500.—COMPARAÎTRE : il A COMPARU.

501.—PARAITRE : *Les ennemis* ONT PARU *sur la frontière ; la troisième livraison* A PARU, et NON EST PARUÉ, comme le dit abusivement la librairie.

502.—PÉRIR : *Tous ceux qui étaient sur ce navire* ONT PÉRI.

503.—SUBVENIR : *On* A SUBVENU *à ses besoins.*

De l'emploi des temps de l'indicatif et du conditionnel.

504.—Le présent se met à la place du passé, lorsqu'on veut rendre l'expression plus vive.

Quoique attaqué à l'improviste, il ne se DÉCONCERTE *point, ACCEPTE le combat, et CULBUTE son ennemi.*

Mais alors il faut que tous les verbes qui expriment l'action qu'on a en vue de peindre soient au même temps : il serait donc irrégulier de dire : il ne se *déconcer*te point, *accepte* le combat, et CULBUTA son ennemi.

L'imparfait ne pouvant dans aucun cas qu'exprimer un fait terminé au moment où l'on parle, il est donc irrégulier de dire, pour une vérité qui est de tous les temps :

Je vous ai prouvé que Dieu ÉTAIT bon ;

Je vous ai démontré que la terre ÉTAIT ronde ;

Car ce serait faire entendre que Dieu a été bon, et qu'il a cessé de l'être ; que la terre a été ronde, et qu'elle ne l'est plus. Dans ce cas, il faut employer le présent de l'indicatif, et dire :

Je vous ai prouvé que Dieu EST juste ;

Je vous ai démontré que la terre EST ronde.

On dira donc encore, parce qu'il est question de faits qui existent au moment où l'on parle :

J'ai appris que votre frère EST préfet,

On m'a dit que vous ÊTES ici pour un mois,

Et non que votre frère *était* préfet, et non que vous *étiez* ici pour un mois.

Le *passé défini* et le *passé indéfini* expriment l'un et l'autre des faits accomplis, une époque écoulée, mais avec cette différence que

Le *passé défini* exige que le jour où l'on parle ne fasse point partie du temps dans lequel on circonscrit l'action :

Il VINT ici l'an dernier ; je le VIS hier au soir.

Dans ces exemples, le jour où l'on parle ne fait point partie du temps exprimé par *l'an dernier* et *hier*.

Quant au *passé indéfini*, il s'emploie pour un temps entièrement passé ou non : *je l'AI VU hier, je l'AI VU aujourd'hui*.

Le *plus-que-parfait*, comme l'imparfait, donne souvent lieu à un emploi abusif.

Le *plus-que-parfait* n'entre régulièrement dans une phrase que quand, 1° il s'y trouve une autre action relative ; 2° et que l'action exprimée par le *plus-que-parfait* était consommée au moment de l'action relative, comme dans

J'AVAIS FINI quand il entra ; ce soldat, qui AVAIT bravement COMBATTU, tomba frappé d'une balle, où les plus-que-parfaits j'avais fini, avait combattu, expriment des actions consommées, achevées, au moment des actions relatives *entra, tomba*.

Il y a souvent lieu d'employer le *conditionnel* sans qu'il y ait condition : *il pensait qu'on lui FERAIT grâce ; il s'était imaginé qu'on le CROIRAIT sur parole ; on supposait qu'il REJETTERAIT cette condition, cependant il y a souscrit ; vous nous aviez fait espérer que vos filles vous ACCOMPAGNERAIENT*, etc.

Et s'il s'agit d'un fait certain, mais non encore accompli au moment où l'on parle, il faut employer le futur : *il nous a donné l'assurance qu'il AMÈNERA ses filles bientôt, j'ai appris que vous VOYAGEREZ cet été*, et non qu'il *amènerait*, que vous *voyageriez*. Mais pour peu que la certitude ne soit point absolue, employez le conditionnel : *je ne vous ai point répondu, parce que j'ai pensé que ma lettre ne vous arriverait pas*.

De l'emploi des temps du subjonctif.

504 bis.—On ne se sert des temps du subjonctif qu'après les verbes qui marquent le doute, l'incertitude ; mais le doute et l'incertitude ne s'expriment pas toujours par des termes aussi clairs et aussi frappants que ces mots, *douter, ignorer, ne pas savoir, ne pas penser*, etc. Le doute est encore implicitement exprimé par les verbes qui marquent le *souhait, le désir, la crainte, la*

volonté, le commandement, la nécessité, l'utilité, la permission, le consentement, après les verbes qui marquent l'interrogation, après les verbes accompagnés d'une négation, et après certaines conjonctions.

505.—Avant d'établir les règles relatives aux temps du subjonctif, rappelons que le *présent* et l'*imparfait du subjonctif* marquent l'un et l'autre un temps *présent* ou un temps à *venir*, que le *passé* et le *plus-que-parfait* marquent l'un et l'autre un temps *écoulé*.

Mais quoique le *présent* et l'*imparfait* du subjonctif expriment un temps *présent* ou un temps à *venir*, que le *passé* et le *plus-que-parfait* marquent un temps *écoulé*, on ne peut indifféremment employer l'un de ces temps pour l'autre ; il existe à ce sujet les cinq règles suivantes.

506.—Avant de les poser, disons toutefois qu'il est indispensable, pour en faire l'application, de remarquer, 1° à quel temps est le premier verbe, sous la dépendance duquel se trouve toujours celui qu'on se propose de mettre au subjonctif ; 2° de s'assurer si celui-ci exprime une action *présente*, ou une action à *venir*, ou une action *passée*. En effet, après le *présent de l'indicatif* et le *futur*, le second verbe s'emploie tantôt au *présent*, tantôt à l'*imparfait*, tantôt au *passé*, tantôt au *plus-que-parfait* du subjonctif, selon le temps exprimé par ce second verbe.

507.—1^{re} RÈGLE.—Quand le premier verbe est au *présent* de l'indicatif ou au *futur*, il faut mettre le second au *présent* du subjonctif, si toutefois ce second verbe marque un temps *présent* ou un temps à *venir*.

Je doute qu'il SOIT en France.

Je ne croirai pas qu'IL VIENNE CE SOIR.

508.—2^e RÈGLE.—Quand le premier verbe est au *présent* de l'indicatif ou au *futur*, il faut mettre le second à l'*imparfait* du subjonctif dans deux cas. Dans le premier cas, il faut ces deux circonstances réunies : 1° que le second verbe marque un temps *présent* ou un temps à *venir* ; 2° qu'il y ait dans la phrase une expression conditionnel, suivi d'un *imparfait* ou d'un *plus-que-parfait*.

Je doute qu'il RESTÂT à Paris, SI des affaires ne l'y RETENAIENT.

Je ne CROIRAI PAS que vous FUSSIEZ dans cet état, SI VOUS AVIEZ SUIVI les conseils de votre docteur.

Dans le second cas, c.-à-d. après le *présent* de l'indicatif ou le *futur*, on met le second verbe à l'imparfait du subjonctif, quand ce second verbe, quoique indiquant un temps passé, présente l'action dans le moment même où elle avait lieu.

Je ne crois pas qu'alors IL EÛT raison sur ce point.

Je n'assurerai pas que ce prince VÊCÛT à l'époque que vous citez.

509.—3e RÈGLE.—Quand le premier verbe est au *présent* de l'indicatif ou au *futur*, il faut mettre le second au *passé* du subjonctif, lorsque ce second verbe marque un temps passé absolu, c.-à-d. sans aucune autre circonstance de temps, sans aucune condition.

Je doute qu'ils AIENT RÉUSSI.

Je ne présume pas qu'ils l'AIENT TROUVÉ.

Croyez-vous qu'ils AIENT REÇU ma lettre ?

510.—4e RÈGLE.—Quand le premier verbe est au *présent* de l'indicatif ou au *futur*, le second ne se met au *plus-que-parfait* que lorsque 1° ce second verbe marque un temps passé, 2° et qu'il y a dans la phrase une expression conditionnelle.

Je ne pense point qu'ils EUSSENT OBTENU cette faveur si vous ne les eussiez protégés.

Je doute que vous EUSSIEZ GAGNÉ votre procès, si votre avocat n'avait pas fait valoir ce moyen.

Remarque.—Il est bon de dire que *si* n'est pas l'unique expression conditionnelle ; cette expression est quelquefois rendue par la préposition *sans*, suivi d'un nom ou d'un pronom, comme *sans vous*, *sans lui*, *sans cela*, *sans votre protection*, etc.

Je ne crois pas qu'ils EUSSENT RÉUSSI sans vous. Ces mots *sans vous* sont une expression conditionnelle qui équivaut ici à *si vous ne les eussiez protégés*.

Mais ces mots *sans vous*, *sans eux*, *sans cela*, etc., étant appelés à exprimer tour à tour des temps présents, ou des temps à venir, ou des temps passés, c'est par le verbe au subjonctif que cette circonstance de temps doit être rendue.

Exemple : *Je doute qu'il RÉUSSISSE sans vous* ; ces mots *sans vous* équivalent au *présent* de l'indicatif *si vous ne le protégez*.

Je doute qu'il réussit sans vous. Ici, *sans vous* est mis pour l'imparfait si vous ne le protégez.

Je doute qu'il eût réussi sans vous. Ici, *sans vous* est mis pour le plus-que-parfait si vous ne l'eussiez protégé.

511.—5^e RÈGLE.—Après l'imparfait, les passés, le plus-que-parfait de l'indicatif et les conditionnels, le second verbe se met à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif. On le met à l'imparfait, s'il marque un temps présent ou un temps à venir; on le met au plus-que-parfait, s'il marque un temps passé.

Il ne se doutait pas que vous DEMEURASSIEZ ici.

On a exigé qu'il PAYÂT d'avance

Nous ignorions qu'il eût ÉTÉ BLESSÉ.

On n'avait d'abord pas cru que nous EUSSIONS si complètement RÉUSSI.

512.—Il y a des conjonctions qui veulent toujours les temps du subjonctif, et d'autres qui veulent tantôt le subjonctif, tantôt l'indicatif.

Voici les conjonctions qui veulent le subjonctif :

Afin que, à moins que, avant que, au cas que, en cas que, bien que, encore que, de crainte que, de peur que, jusqu'à ce que, posé que, supposé que, pour que, pourvu que, quelque... que, quoique, sans que, soit que.

Il ne travaille jamais à moins qu'on ne l'y CONTRAIGNE (1^{re} règle.)

Encore que vous m'AYEZ COMPTÉ le capital, je réclame les intérêts (3^e règle.)

Bien qu'il AIT ÉPROUVÉ des pertes, il satisfait à tous ses engagements (3^e règle.)

Ils lui conseillèrent de partir, afin que sa présence CONTRIBUÂT à rétablir l'ordre (5^e règle.)

Nous vous donnâmes ces informations, pour que vous vous MISSIEZ en mesure (5^e règle.)

Telle était son instruction, qu'il parlait de tout, quelle que fût la matière de la conversation, et quelque difficulté que PRÉSENTÂT cette matière (5^e règle.)

513.—Ne confondez pas tout...que avec quel...que : tout...que veut toujours les temps de l'indicatif, et quel...que toujours les temps du subjonctif.

Tout savant QUE vous ÊTES, il vous reste encore bien des choses à apprendre.

Il ne persuada personne, TOUT ÉLOQUENT qu'IL était, et non tout éloquent qu'il FÛT.

De la conjonction QUE, par rapport au subjonctif.

514.—*Que* veut le subjonctif, lorsqu'on l'emploie pour *si*, à moins *que*, *avant que*, *afin que*, *quoique*, *sans que*.

Si vous veniez nous voir, et que vous voulussiez passer quelque temps avec nous, nous vous ferions connaître les curiosités de ce pays, c.-à-d. si vous veniez et si vous vouliez (5e règle).

Il ne paiera pas qu'on ne l'y contraigne, c.-à-d. à moins qu'on ne l'y contraigne (1re règle).

Il ne partira pas qu'il n'en ait reçu l'ordre, c.-à-d. avant qu'il en ait reçu l'ordre (3e règle).

515.—Il est certaines phrases où les conjonctions sont sous-entendues, comme dans

VIENNE qui voudra, je ne me dérange plus.

DUSSEZ-vous ne passer avec nous que quelques instants, soyez assez bon pour venir, c.-à-d. bien que vous ne dusiez.

Il vous restera fidèle, dût-il lui en coûter la vie,

VEUILLE le ciel entendre mes vœux.

516.—Les conjonctions qui veulent tantôt le subjonctif et tantôt l'indicatif sont *sinon que*, *si ce n'est que*, *de façon que*, *de sorte que*, *de manière que* ; elles veulent le subjonctif, si elles accompagnent un verbe qui marque quelque doute, quelque incertitude, quelque ordre ; elles veulent l'indicatif, si ce verbe marque l'affirmation, la certitude.

Prenez-vous-y DE SORTE QUE ces gens n'AIENT aucun soupçon de votre démarche. Il faut le subjonctif aient, parce que l'on n'affirme pas que ces gens ont ni qu'ils auront du soupçon (1re règle).

Ces gens s'y prirent DE TELLE SORTE QUE l'on PÉNÉTRA leurs intentions. Pénétra est à un temps de l'indicatif, parce qu'il y a affirmation.

Ce jeune homme obtiendra cet emploi, SI CE N'EST QU'il y SOIT tout à fait étranger (1re règle).

On ne lui fait aucun reproche à l'égard de ses combinaisons, SI CE N'EST QU'il ne SAIT pas en tirer parti.

Conduisez-vous DE FAÇON QUE vous OBTENIEZ son estime.

Il s'est conduit de FAÇON QU'il A OBTENU son estime.

Emploi des temps du subjonctif par rapport aux pronoms relatifs.

517.—Après les pronoms relatifs *qui, que, dont, lequel, laquelle, où*, on se sert des temps du subjonctif en deux cas :

1^o Quand ces pronoms sont précédés de *le seul*, ou de *peu*, ou d'un *superlatif relatif*. On sait que le superlatif relatif n'est rien autre chose qu'un adjectif précédé des mots *le plus, le moins*. (Voir page 25.)

C'est LA SEULE personne QUE je vois (1^{re} règle).

Il y avait PEU de gens QUI le connussent (5^e règle).

C'est le livre LE PLUS INTÉRESSANT que j'aie lu (3^e règle).

2^o Après les pronoms relatifs, on se sert des temps du subjonctif, quand le verbe qui les suit marque quelque incertitude :

Je cherche quelqu'un qui PUISSE me servir.

Je vous enverrai un homme qui SACHE s'expliquer.

Il demandait une personne qui VOULÛT l'obliger.

Dans ces phrases, on ne s'exprime ainsi par les temps du subjonctif que parce que la personne dont il est question n'étant pas connue, on ne peut affirmer d'elle qu'elle *peut servir*, qu'elle *sait s'expliquer*. Si, au contraire, elle était connue, il faudrait dire :

Je cherche quelqu'un qui PEUT me servir ;

Je vous enverrai un homme qui SAIT s'expliquer.

Exceptions aux règles que l'on vient de donner sur les temps du subjonctif.

518.—1^{re} exception.—Après les verbes qui marquent l'interrogation, il faut, avons-nous dit, employer le subjonctif. Mais on doit en excepter le cas où l'interrogation n'est qu'un tour oratoire, ce qui arrive toujours lorsque celui qui parle, au lieu de chercher à savoir une chose qu'il ignore, la donne pour certaine.

Croiriez-vous, auriez-vous jamais cru que cet homme VENAIT chez nous pour nous nuire ? c.-à-d. *cet homme VENAIT chez nous pour nous nuire ; le croiriez-vous ? l'auriez-vous jamais cru ?*

Vous voulez blesser son amour-propre, dites-vous ; mais OUBLIEZ-VOUS donc que son ressentiment PEUT vous perdre ? c.-à-d. son ressentiment PEUT vous perdre, l'oubliez-vous ?

519.—2^e exception.—Après les verbes impersonnels, il faut, avons-nous dit, employer les temps du subjonctif :

Il FAUT que vous PARTIEZ.

Il IMPORTAIT que vous ARRIVASSIEZ plus tôt.

Il CONVIENDRAIT que nous le VISSIONS.

Il EST NÉCESSAIRE que vous FASSIEZ ce voyage (1)

Il SEMBLE qu'il SORTE d'une boîte. (ACAD.)

521.—Mais il est quelques verbes impersonnels après lesquels on ne doit mettre que les temps de l'indicatif ; tels sont, *il résulte, il arrive, il est certain, il paraît, il s'ensuit*, et tous ceux qui marquent la certitude. Il faut encore y joindre le verbe *sembler*, lorsqu'il est impersonnel et ainsi accompagné d'un pronom personnel : *Il ME semble, il VOUS semblait*, etc.

Il résulte de ces explications que vous AVEZ tort.

Il arriva que nos prévisions se TROUVÈRENT justes.

Il est certain que l'ennemi A ÉTÉ battu.

Il paraît que nous nous SOMMES trompés.

Il me semblait que vous ÉTIEZ assis.

522.—Cependant si ces mêmes verbes sont accompagnés d'une négation ou de la conjonction *si*, qui leur donne alors un sens douteux, ou s'ils sont employés sous la forme interrogative, ils demandent le subjonctif.

(1) 520.— *Ce*, avant le verbe *être* suivi d'un adjectif ou d'un nom et d'un *que* conjonctif, est employé pour le pronom impersonnel *il* ; dans ce cas, le second verbe doit être à l'un des temps du subjonctif. Ex. *c'est fâcheux pour lui que son protecteur soit absent*, c.-à-d. *il est fâcheux* ; c'est un bien *que* telle chose *soit* arrivée ; c'est dommage *que* vous n'ayez point appris cela plus tôt ; c'est un miracle *qu'il n'ait pas été tué* dans cette bataille, *qu'il soit venu* si vite, *qu'il ait achevé* si promptement cet ouvrage ; c'est merveille *qu'il soit* sitôt sorti d'embarras. (ACAD., aux mots *bien, dommage, miracle, merveille.*)

Or, La Fontaine n'est pas correct lorsqu'il dit : *C'est dommage, Garo, que tu n'es pas entré*. Il devait dire *que tu ne sois pas entré*.

Il ne résulte pas de là que J'AIE tort.

Il n'arrive pas toujours qu'ILS SOIENT contents.

Était-il certain que l'ennemi EÛT ÉTÉ battu.

S'il vous semble QUE CELA SOIT. (ACAD.)

Vous semble-t-il que ce parti SOIT préférable ?

523.—3^e exception. — Les conditionnels des deux verbes *pouvoir*, *savoir*, sont quelquefois employés pour le présent de l'indicatif ; c'est lorsqu'on peut les rendre l'un et l'autre par *je ne puis* ou *je ne peux* : dans ce cas, on doit les regarder comme des présents de l'indicatif, et non comme des conditionnels.

Je ne SAURAI croire qu'il VEUILLE vous tromper, ni qu'il le PUISSE, c.-à-d., je ne puis croire.

Nous ne SAURIONS croire qu'il AIT si mal agi, ni qu'il en AIT EU l'intention, c.-à-d., nous ne pouvons croire.

Exceptions relatives à la cinquième règle des temps du subjonctif.

524. — Quoique en général après l'imparfait, les passés, le *plus-que-parfait* et les conditionnels, on doive se servir de l'imparfait ou du *plus-que-parfait* du subjonctif, il est pourtant des cas assez fréquents encore où il faut le présent du subjonctif.

La règle neuve que nous allons établir sur ce point à côté d'un principe donné comme général par toutes nos grammaires est appuyée de l'autorité de l'Académie. Ces exceptions, toutefois, ne se présentent guère qu'après les conjonctions *afin que*, *pour que*, *de crainte que*, *de peur que*, *quoique*, *bien que*, *encore que*.

525.—RÈGLE.—Lorsque le premier verbe est au passé indéfini, et qu'il est suivi de l'une des conjonctions *afin que*, *pour que*, *de crainte que*, *de peur que*, *quoique*, *bien que*, *encore que*, le second verbe doit être au présent du subjonctif, s'il marque un temps à venir au moment où l'on parle.

Vous m'AVEZ RENDU trop de services POUR QUE JE PUISSE douter de votre amitié.—Je SUIS VENU vous voir POUR QUE nous PARLIONS de nos affaires.—Il m'A NÉGLIGÉ trop longtemps POUR QUE J'ESPÈRE rien de lui.—QUOIQ' il RELÈVE de maladie et qu'il SOIT encore très-

faible, il A VOULU se mettre en route. (ACAD., aux mots pour que, quoique.)

D'après ces exemples de l'Académie, d'après l'usage, d'après la nécessité, il faut dire :

Je lui AI ÉCRIT afin qu'il soit ici demain, c.-à-d. C'EST afin qu'il soit ici demain que je lui ai écrit. (1).

Nous lui AVONS ADRESSÉ ce paquet par la poste, pour qu'il le REÇOIVE jeudi prochain, c.-à-d. C'EST pour qu'il reçoive.

Ses amis lui ONT FAIT connaître ses droits, de crainte qu'on ne le TROMPE dans l'arrangement qu'il doit faire, c.-à-d. C'EST de crainte qu'on ne le trompe.

Or, si je dis, *je lui ai écrit afin qu'il FÛT ici à sept heures*, et *je lui ai écrit afin qu'il SOIT ici à sept heures*, il y a cette différence que, par l'emploi de l'imparfait *fût* du premier exemple, j'indique qu'à l'instant où je parle les sept heures sont passées, tandis que le présent du subjonctif *soit* du second exemple exprime qu'au moment où je parle, les sept heures dont il est question sont un temps à venir.

(1) Ce qui détermine cette façon de parler, c'est que les conjonctions *afin que, pour que, de peur que, de crainte que*, etc., peuvent toujours être rendues par *c'EST* ou *c'ÉTAIT afin que*, *c'EST* ou *c'ÉTAIT pour que*, etc., selon la circonstance de temps exprimée par le verbe qui les suit.

1° Si le verbe qui suit l'une de ces quatre conjonctions marque un temps présent ou un temps à venir, cette conjonction signifie *c'EST afin que, c'EST de peur que*, etc.

Exemple : je lui remets mes lettres, AFIN QUE vous les receviez plus promptement. Ici, le verbe *recevoir* marquant un temps à venir, *afin que* signifie *c'EST afin que*. Effectivement, cette phrase dit : *c'EST afin que vous receviez plus promptement mes lettres, que je les lui remets.*

2° Si le verbe qui suit *afin que, pour que, de peur que, de crainte que*, marque un temps passé par rapport au moment où l'on parle, ces conjonctions signifient *c'ÉTAIT afin que, c'ÉTAIT de crainte que*, etc.

Ex. : Il parlait très haut AFIN QUE tout le monde l'entendît. Le verbe *entendre* exprimant un temps passé, *afin que*, signifie ici *c'ÉTAIT afin que* ; et c'est comme s'il y avait *c'ÉTAIT afin que* TOUT LE MONDE l'entendît, qu'il parlait très-haut.

Autres exemples.—*J'ai rentré mes orangers ce soir, DE CRAINTE QU'il ne FASSE froid cette nuit, c.-à-d. parce que je CRAINS qu'il ne FASSE froid cette nuit.*

Mais il faut dire, en se servant de l'imparfait du subjonctif, parce qu'il est question d'un temps passé au moment où l'on parle : *j'ai rentré mes orangers, il y a déjà quelque temps, DE CRAINTE QU'il ne FÎT froid, DE PEUR QU'il ne GELÂT, c.-à-d. parce que je CRAIGNAIS alors QU'il ne fît froid, QU'il ne gelât.*

Nous lui AVONS ÉCRIT aujourd'hui, afin qu'il PRENNE une détermination prompte, c.-à-d. C'EST afin qu'il prenne.

Mais si le temps de prendre la détermination était passé, il faudrait dire : *nous lui AVONS ÉCRIT qu'IL PRÎT une détermination prompte, mais il n'en a rien fait.*

De même on dira :

Nous les AVONS PRÉVENUS de votre arrivée, pour qu'ILS VIENNENT passer la soirée de demain avec nous.

Nous AVONS ENTREPRIS ces travaux, bien que l'exécution en SOIT difficile.—Ces soldats ONT FAIT huit lieues aujourd'hui, quoiqu'ils SOIENT blessés.—Son banquier lui A ESCOMPTÉ ces effets, quoiqu'ils ne SOIENT payables que dans un an.—Je l'AI OBLIGÉ, bien qu'il ne le MÉRITE pas.—Il a FAIT des dépenses considérables dans son voyage, bien qu'il n'AIT qu'une fortune médiocre.—Encore qu'il SOIT mon débiteur, je lui AI PRÊTÉ quelque argent ce matin.

526.—Mais, pour dire encore une fois, si le second verbe doit exprimer une circonstance passée au moment où l'on parle, il faut se servir de l'imparfait.

Exemples.—*Nous AVONS ENTREPRIS ces travaux, bien que l'exécution en FÛT difficile. (L'imparfait fût indique que la difficulté n'existe plus.)*

Son banquier lui A ESCOMPTÉ ces effets, quoiqu'ils ne FUSSENT payables que dans un an. (L'imparfait fussent exprime que cet an, au bout duquel les billets étaient payables, est passé, etc., etc.)

527.—Il y a des verbes qui veulent tantôt à l'indicatif et tantôt au subjonctif le verbe qui les suit ; cela dépend du sens affirmatif ou du sens impératif ou douteux que leur donnent leurs diverses acceptions.

Il DIT que vous avez tort, c.-à-d. il affirme ;
Il DIT que vous FASSIEZ cela, c.-à-d. il veut ;
Je SUPPOSE qu'il EST honnête, c.-à-d. je pense ;
Je SUPPOSE que ce SOIT un fripon, que ferez-vous ?
Quand il ENTEND que je VIENS, il bondit de joie ;
J'ENTENDS qu'il parte, c.-à-d. je veux ;
Il PRÉTEND qu'il A raison, c.-à-d. il pense ;
Je PRÉTENDS que l'affaire se FASSE comme je l'ai décidé, c.-à-d. je veux, etc., etc.

De l'infinitif.

528.—Un infinitif précédé d'une préposition doit se rapporter sans équivoque, soit au sujet, soit au régime direct, soit au régime indirect du verbe qui le précède, qui le régit : *Dieu nous a créés pour le SERVIR* ; cet infinitif *servir* se rapporte à *nous*, régime direct du premier verbe. *Cet homme agit ainsi pour vous TROMPER* ; l'infinitif *tromper* se rapporte à *homme*, sujet du premier verbe.

Cependant un infinitif ainsi précédé d'une préposition est régulièrement employé, quand le verbe qui le régit ou qui s'y rapporte est impersonnel.

Exemples : Il faut trois jours pour faire ce trajet ; il est trop tard pour aller si loin.

Mais on ne pourrait dire,

Ce plat est servi pour MANGER, le règne de ce prince a été trop court pour EXÉCUTER ses projets, attendu que les infinitifs *manger* et *exécuter* expriment des actions qui ne peuvent être attribuées aux sujets *plat* et *règne* des verbes qui les précèdent. Au lieu de l'infinitif, il faut alors faire usage d'un mode personnel, et dire : *ce plat est servi pour qu'on le MANGE ; le règne de ce prince a été trop court pour qu'il EXÉCUTÂT.*

529.—Du reste, toutes les fois que l'infinitif ne donne lieu à aucune équivoque, il est mieux de s'en servir que d'employer un mode personnel, parce qu'alors la diction se trouve plus dégagée, plus rapide. Il faut donc préférer, *il croit vous persuader, il pensait partir hier*, à ces autres tournures, *il croit qu'il vous persuade, il pensait qu'il partirait hier.*

530.—*Remarque.*—S'il devait se trouver de suite plus de deux infinitifs, il vaudrait mieux en diminuer le nombre, en en rendant un par un mode personnel. Or, au lieu de dire, *j'ai cru DEVOIR FAIRE APPELER le docteur*, dites, *j'ai cru que JE DEVAIS faire appeler*.

531.—Les infinitifs ne sont précédés d'aucune préposition, après *aimer mieux, compter, croire, daigner, devoir, entendre, faire, falloir, s'imaginer, laisser, oser, pouvoir, prétendre, savoir, sentir, vouloir*.

Les verbes après lesquels les infinitifs sont précédés de la préposition *à*, et ceux après lesquels ils sont précédés de la préposition *de* sont en très-grand nombre ; la lecture et l'usage sont les seuls moyens de s'approprier cette distinction.

CHAPITRE VIII.

DU PARTICIPE PRÉSENT.

532.—Parmi les participes présents, il y en a qui ne varient jamais, c.-à-d. qui se terminent toujours par *ant*, tels sont *pouvant, sachant, lisant, travaillant, comprenant, veillant, visitant, écrivant*, et des milliers d'autres ; ils sont ainsi invariables, parce qu'ils ne sauraient être que *verbes*.

533.—Les autres, au nombre d'environ quatre cents, sont tantôt *verbes*, et alors ils ne varient point ; et tantôt *adjectifs*, et dans ce cas ils prennent le genre et le nombre du nom auquel ils se rapportent.

534.—Or, distinguer le cas où un participe présent reste *verbe*, et le cas où il se transforme en *adjectif*, constitue toute la théorie du participe présent.

Pour faire cette distinction, il est essentiel de se pénétrer de la différence qui existe entre la fonction du *verbe* et celle de l'*adjectif*.

535.—Le verbe exprime le plus souvent l'*action* ; et l'*adjectif*, la *qualité* ou l'*état*. (Par *état* on entend ici la situation où est une personne ou une chose.)

Par exemple, quand je dis, *ces enfants nous INTÉRESSANT par leur babil, nous leur fîmes quelques questions*,

le mot *intéressant* est ici participe présent, est ici verbe, parce qu'il exprime une action; en effet *intéresser par son babil*, c'est causer, c'est agir.

Ce serait bien différent, si je disais,

Voilà des enfants INTÉRESSANTS. Ici le mot *intéressant* serait adjectif, parce qu'au lieu d'exprimer telle ou telle action faite par les enfants, il peindrait en eux une qualité.

536.—Il y a toujours action, et par conséquent le participe présent est toujours invariable,

1° Quand ce participe présent a un régime ou complément direct. *Ces faits* ACCABLANT l'accusé, il ne sut que répondre.—*Accablant* qui?—*L'accusé*. Voilà le régime direct de *accablant*: or, *accablant* est verbe, et conséquemment invariable.

2° Le participe présent est encore invariable, quand il exprime le motif ou le moment de l'action; dans ce cas, il peut toujours se remplacer par l'une des conjonctions *comme* ou *parce que*, *quand* ou *lorsque*, et un temps de l'indicatif.

Ces messieurs TREMBLANT de froid ne pouvaient ni signer ni même tenir leur plume; c.-à-d. *comme* ou *parce que* ces messieurs tremblaient de froid, ils ne pouvaient ni signer ni tenir leur plume.

Les taureaux MUGISSANT font retentir les échos d'alentour; c.-à-d. les taureaux, quand ils mugissent.

Telle est la théorie du participe présent. Comme on le voit, les principes sont fort courts, et l'étude en est bientôt faite, mais l'application en est extrêmement difficile; c'est ce qui nous a engagés à présenter les exercices suivants.

EXERCICES sur le participe présent.

Aujourd'hui vous voyez ces jeunes gens fiers et hautains, OFFENSANT et BLESSANT leurs amis mêmes; demain vous les trouverez humbles et RAMPANTS.—*Offensant* et *blessant* qui?—Leurs amis. Voilà le régime direct de *offensant* et de *blessant*: or, ici ils sont verbes et conséquemment invariables.—*Rampant* est variable, parce que c'est un adjectif qui qualifie, qui caractérise les jeunes gens.

Ces jeunes personnes OBÉISSANT à tout ce qu'on exige d'elles, se font aimer de ceux qui les connaissent, c.-à-d. comme ou parce que ces jeunes personnes obéissent à tout. (Règle n° 536.)

On voit avec plaisir, et volontiers on recherche les personnes AIMANTES, les gens OBLIGEANTS. Ici aimantes et obligeants sont adjectifs, parce qu'ils expriment des qualités inhérentes aux personnes dont on parle, qu'ils en peignent le caractère.

Nous avons vu deux hommes CHASSANT sur votre propriété, et FUYANT à notre approche.—Chassant et fuyant expriment l'action : or, ils sont verbes et conséquemment invariables.

La tourterelle ROUCOULANT inspire un sentiment de tristesse, c.-à-d. la tourterelle, quand elle roucoule, inspire, etc. (Règle, n° 536.)

La tourterelle ROUCOULANTE est l'oiseau consacré à Vénus.—À côté de la BÉLANTE brebis se voyait les taureaux MUGISSANTS et la chèvre GRIMPANTE. Ici je me sers des adjectifs roucoulante, bêlante, mugissants et grimpe, parce que mon intention est non de parler du moment où la tourterelle roucoule, où les taureaux mugissent et où la chèvre grimpe, mais seulement de la faculté qu'ont ces animaux de roucouler, de bêler, de mugir ou de grimper. Ces mêmes mots seraient verbes et par conséquent invariables, s'ils exprimaient l'action, c.-à-d. le moment même où ces animaux roucoulent, bêlent ou mugissent : presque toujours les brebis rentrent BÉLANT dans la bergerie.—En passant près de cette prairie, nous avons entendu plusieurs taureaux MUGISSANT, c.-à-d. faisant l'action de mugir.

En d'autres termes, on ne peut dire, la brebis BÉLANTE, les taureaux MUGISSANTS, les BONDISSANTS chevreux, les renards GLAPISSANTS, la RAMPANTE couleuvre, les lions RUGISSANTS, la chèvre GRIMPANTE, les chameaux RUMINANTS, etc., que quand il s'agit de brebis qui ne bêlent pas, de taureaux qui ne mugissent pas, de chevreux qui ne bondissent point, etc. Ces adjectifs alors sont des expressions poétiques qui peignent des qualités inhérentes à ces animaux, des facultés qui leur sont propres, abstraction faite de toute idée d'action.

Mais s'il s'agit d'exprimer le moment même où ces animaux mettent ces facultés en jeu, c'est-à-dire le moment même où la brebis bêle, où les taureaux mugissent, où la chèvre grimpe, alors *bélant, mugissant, grimpant*, etc., exprimant des actions sont verbes et conséquemment invariables,

Ces bruits ALARMANT toute la population, ces nouvelles DÉSESÉRANT tous les citoyens, il s'ensuivit un trouble qui paralysa tous les moyens de défense.—*Alarmant* qui ? —La population.—*Désespérant* qui ? —Les citoyens. Voilà les régimes directs de *alarmant*, de *désespérant* : or, *alarmant* et *désespérant* sont verbes et conséquemment invariables. (Règle, n° 535.)

Qui donc a répandu ces bruits ALARMANTS, ces nouvelles DÉSESÉRANTES ?—*Alarmants* et *désespérantes* sont deux adjectifs qui qualifient l'un les bruits et l'autre les nouvelles.

Les brebis BÉLANT attirent leurs agneaux. C'est-à-dire les brebis, *quand* elles bêlent. (Voir règle, n° 536.)

Faut-il écrire, *J'ai laissé vos enfants BRILLANTS ou BRILLANT de santé ?*—*Ces guerriers rentrèrent dans leur patrie BRILLANTS ou BRILLANT de gloire ?* Vous avez des *diamants BRILLANTS ou BRILLANT d'un éclat vif et pur ?*

Dans les deux premiers exemples, il faut *brillants*, parce que c'est comme s'il y avait, *j'ai laissé vos enfants BRILLANTS sous le rapport de la santé, BRILLANTS PAR la santé.*—*Ces guerriers rentrèrent dans leur patrie BRILLANTS PAR la gloire.* En d'autres termes, c'est la santé qui rend les enfants brillants, et c'est la gloire qui rend tels les guerriers.

Dans le troisième exemple, *brillant* reste invariable, parce qu'il est verbe. Il est verbe, et non adjectif, parce que les diamants ne sont pas *brillants* PAR un éclat vif et pur, comme les enfants le sont *par* la santé, et les guerriers *par* la gloire. Au contraire, ce sont les diamants qui donnent cet éclat, qui produisent cet effet, et c'est là le caractère du verbe.

La plupart des naufragés périrent de besoin sur cette plage déserte. Nous n'en trouvâmes plus que quelques-uns que nous emportâmes EXPIRANTS de misère, MOURANTS de faim. La circonstance que l'on a à rendre

ici, l'état, la situation que l'on a à exprimer, exigent impérieusement *expirants, mourants*, ces adjectifs seuls pouvant nous montrer ces hommes au dernier soupir.

Ce serait différent, si l'on disait,

L'histoire nous apprend que d'innombrables peuplades, MOURANT de faim dans les pays du Nord, fondirent sur les contrées méridionales. Ici *mourant* est employé par exagération : il s'agit en effet non de gens qui en sont à leur dernier soupir, puisqu'ils se répandent violemment dans d'autres pays, mais seulement de gens pressés, agités par la faim ; en pareil cas, *mourants* dirait beaucoup trop.

BRULANT.—Faut-il à l'exemple de Girault-Duvivier, non-seulement approuver Racine d'avoir rendu variable le participe présent *brûlant* dans les vers qui suivent, mais encore s'appuyer sur cet exemple pour établir des règles ?

*Figure toi Pyrrhus les yeux étincelants,
Entrant à la lueur de nos palais BRÛLANTS.*

Pour nous, il est indubitable que *brûlant* est verbe et conséquemment invariable toutes les fois qu'il se dit d'une chose qui brûle, nous voulons dire *qui est en flamme* ; nous allons le prouver de deux manières.

1° C'est que dans l'application qu'en a faite Racine, *brûlant* ne marque nullement l'état, la qualité, comme le prétend Girault-Duvivier, mais bien une action qui s'accomplit. En effet, quand ce poète dit que

Pyrrhus entre A LA LUEUR de palais BRÛLANTS, il représente les palais en flamme, il parle d'une action non accomplie, mais qui s'accomplit, puisqu'il nous montre la lueur que produit cet incendie : or *brûlant* est verbe et non adjectif ; et Racine, entraîné par le besoin de la rime, a péché contre la grammaire.

Je dirai de même : *Hier lorsque je sortis de chez moi, je laissai par inadvertance deux bougies BRÛLANT*, et non je laissai deux bougies BRÛLANTES.—*Quoique bien éloigné du théâtre de l'incendie, j'aperçus ma maison BRÛLANT et non brûlante.*

Une seconde preuve plus saisissante encore et pour ainsi dire palpable, c'est que *brûlant* n'est adjectif que

lorsque c'est à l'aide du tact, du toucher, que nous reconnaissons qu'une chose est en effet brûlante. Par exemple, après avoir mis la main dans de l'eau plus que chaude, je dirai que je l'ai trouvée *brûlante*. Nous disons de même, *je ne puis encore manger ma soupe, tellement je la trouve BRÛLANTE*.—*Les murs d'une maison incendiée restent quelque temps BRÛLANTS*.—*Cet enfant a la fièvre, car il a les mains BRÛLANTES, la tête BRÛLANTE*. Dans tous ces cas, *brûlant* est adjectif, parce qu'il exprime l'état ; et dans tous ces cas aussi, c'est le *toucher* et non la *vue* qui nous donne la certitude que tels objets sont brûlants.

Au figuré, on dit aussi *cœur BRÛLANT, âme BRÛLANTE, style BRÛLANT*, pour dire *ardent, plein de feu*.

AGISSANT.—Faut-il dire, à l'imitation de La Harpe, *l'air est une force AGISSANTE sur les corps les plus solides, AGISSANTE dans tous les sens, AGISSANTE par sa nature*? —Par ces derniers mots, *l'air est une force AGISSANTE par sa nature*, La Harpe qualifie l'air et nous le montre comme étant de sa nature, non une force *inerte*, mais une force *agissante* ; il caractérise l'air par une de ses propriétés distinctives : là, sans nul doute *agissante* est adjectif. Mais quand il nous montre l'air, non pour le qualifier, non pour le caractériser par quelque une de ses propriétés, mais bien comme une force qui agit, comme un être qui opère, comme un agent dont l'action se fait sentir sur les corps les plus solides même, c'est là du mouvement, c'est là de l'action, c'est là le verbe. Nous dirons donc,

L'air est une force AGISSANTE de sa nature, AGISSANT sur les corps les plus solides même, AGISSANT dans tous les sens. Et nous traduirons ainsi cette phrase : *l'air est une force par elle-même AGISSANTE, une force QUI AGIT sur les corps les plus solides même, une force QUI AGIT dans tous les sens*.

Nous dirons de même : *on représente l'air comme une force AGISSANT sur tous les corps* c'est-à-dire comme une force qui exerce son action sur les corps.

EXPIRANT.—A propos de ce participe présent, nous rapporterons ici trois exemples que Girault-Duvi-

vier nous offre pour modèles, et les raisons dont il les appuie. Ces exemples sont pris dans Voltaire.

*Nos pères, nos enfants, nos filles et nos femmes,
Au pied de nos autels, EXPIRANT dans les flammes.*

“*Expirant*, nous dit ce grammairien, est un mot en *ant* que, par l'analyse, on considère ici comme participe présent. — *Nos pères, nos femmes EXPIRANT*, cela veut dire *qui expirent*. Puis il ajoute, *expirant* emportant l'idée de la perte de l'existence, prend la nature du verbe.”

*Songe aux cris des vainqueurs, songe aux cris des mourants,
Dans les flammes étouffés, sous le fer EXPIRANTS.*

Je vis nos ennemis vaincus et renversés.

Sous nos coups EXPIRANTS, devant nous dispersés.

Ici, bien qu'il s'agisse de la perte de l'existence, Girault-Duvivier, désertant son premier principe, nous en fait un second, puisqu'il nous dit : “ Dans ces vers, *expirant* désignant un état, une manière d'être, une qualité, et non une action, est adjectif.”

Nous ne prendrons pas la peine de rechercher s'il est vrai que *expirant* marque ici l'état, la qualité ; nous nous contenterons de faire remarquer qu'il suivrait de là, 1° qu'en disant.

EXPIRANT dans les flammes, le mot *expirant* serait verbe, et par conséquent invariable ;

2° et que si l'on disait,

EXPIRANT sous le fer,

EXPIRANT sous des coups, le mot *expirant* serait adjectif, et conséquemment variable ; telle est du moins la doctrine de Girault-Duvivier.

Mais une telle conséquence blesse notre raison, et nous ne saurions voir qu'une seule et même circonstance dans ces trois exemples.

Des hommes EXPIRANT dans les flammes,

Des hommes EXPIRANT sous le fer,

Des hommes EXPIRANT sous nos coups.

Essayons de faire partager notre opinion.

Etablissons d'abord (et ici est plus de la moitié de la question) que *expirant*, adjectif, signifie qui est près d'expirer, qui est dans un état voisin de la mort, dans la situation d'un moribond.

Hier encore l'état de nos pauvres amis nous laissait quelque espoir, aujourd'hui nous les avons trouvés EXPIRANTS, c.-à-d. rendant le dernier soupir.

Après sa chute, cette malheureuse femme fut relevée EXPIRANTE, c.-à-d. rendant le dernier soupir.

*Qu'il efface ma honte, et que mes yeux mourants,
Contemplant deux ingrats à mes pieds EXPIRANTS.*

VOLTAIRE, dans *Zulime*.

Ici *expirants* signifiant *rendant le dernier soupir*, est régulièrement employé comme adjectif.

Mais *expirant* est verbe et conséquemment invariable, toutes les fois qu'il est suivi d'une expression énonçant l'objet qui donne la mort, comme quand on dit,

EXPIRANT sous le fer,
EXPIRANT dans les flammes,
EXPIRANT sous nos coups.

En pareil cas, *expirer* est employé pour *périr*, *mourir*. En effet, *des hommes EXPIRANT sous le fer, des hommes EXPIRANT dans les flammes*, ne sont nullement des hommes déjà à l'état de moribonds, mais des hommes pleins de vie, périssant, mourant par le fer, par le feu. De même, *des personnes EXPIRANT sous nos coups*, ne sont nullement des personnes déjà expirantes, et encore moins des personnes expirantes sous nos coups, mais des gens pleins d'ardeur qui périssent, qui tombent sous nos coups.

Dans tout cas analogue, *expirant* n'exprime nullement un état comme on nous le dit, ne représente nullement des êtres dans la situation de moribonds, mais une action qui donne violemment la mort à des gens bien portants. Il en est de même quand je dis,

Ces criminels qu'une sentence a frappés de la peine capitale, je les ai vus EXPIRANT de la main du bourreau. Dans cet exemple encore, où il existe une analogie parfaite avec ceux que nous venons d'attaquer, il ne s'agit pas d'un état, mais d'une action. Celui qui parle ne veut ni ne peut, en s'exprimant ainsi, nous dire qu'il a vu les criminels à l'état de moribonds, rendant le dernier soupir, mais bien qu'il les a vus périr, qu'il les a

vu supplicier. Encore une fois, il ne peint point un état, il raconte un fait, une action.

Or si Voltaire a eu raison d'écrire,

Nos enfants EXPIRANT dans les flammes,

Il a péché contre la grammaire en écrivant,

Des hommes EXPIRANTS sous le fer,

Des ennemis EXPIRANTS sous nos coups ; dans ces deux derniers exemples, *expirant* est verbe et non adjectif.

RONFLANT.

Des laquais étendus, RONFLANTS sur le plancher.

VOLTAIRE, *la Femme qui a raison.*

L'Académie ne fait ce mot adjectif que lorsqu'il s'applique aux choses ; alors il signifie *sonore* : instrument RONFLANT, *voix* RONFLANTE, *style* RONFLANT, *phrase* RONFLANTE, *vers* RONFLANTS.—Au figuré, *promesses* RONFLANTES, c.-à-d. grandes et vaines.

Ronflant, appliqué aux personnes, ne peut être que verbe : *des laquais RONFLANT* sont des laquais qui ronflent, qui font l'action de ronfler ; l'esprit se refuse à voir là un état ; aussi n'hésitons-nous pas à condamner l'emploi qu'en a fait Voltaire comme adjectif ; nous doutons même que ce grand homme eût dit,

Des femmes fatiguées RONFLANTES sur le plancher.

CHANCELANT dans, sur, ÉCUMANT de, FRÉMISSANT de, HALETANT de, PALPITANT de, TREMBLANT de, TRESSAILLANT de, VACILLANT sur, dans.

Faut-il écrire, *nous rencontrâmes ces enfants TREMBLANTS de froid* ou bien TREMBLANT de froid ?

Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANTES de joie ou bien TRESSAILLANT de joie ?

Nous les avons laissés PALPITANTS de crainte et d'espérance, ou bien PALPITANT de crainte et d'espérance, etc., etc. ?

Avant de répondre à ces questions, nous devons dire les considérations qui, sur ce point, ont servi à fixer notre opinion.

De même qu'il y a des verbes que nous conjugons assez indifféremment avec *avoir* ou avec *être*, de même nous avons quelques participes qui, suivant nous, et selon les vues de

l'esprit, peuvent assez indifféremment aussi, s'écrire *variables* ou *invariables*. Cette considération, à laquelle nous ne sa- chions pas qu'on se soit jamais arrêté, va beaucoup contri- buer à nous faire résoudre certaines difficultés jusqu'ici d'autant plus embarrassantes que, bien qu'elles exigent un examen et même une règle à part, on n'a, pour les combattre, que les ressources impuissantes du principe général.

Parmi les verbes qui se conjuguent assez indifféremment avec *avoir* ou avec *être*, nous citerons *croître*, *décroître*, *dé- générer*, *expirer*, *vieillir*, *cesser*, *déchoir*, *échoir*, *empirer*, *expirer*.

Quand on dit, *la rivière a CRU d'un mètre*, on fait enten- dre que le niveau de l'eau s'est porté d'un point à un point plus élevé : il y a donc là une action qui justifie l'emploi du verbe *avoir* (1). Et si l'on dit, *la rivière EST CRUE d'un mètre*, on signale une augmentation de l'eau, on parle d'un fait accompli, abstraction faite de toute idée d'action.

De même on dit, *cette race a BIEN DÉGÉNÉRÉ*, pour faire entendre qu'elle a passé d'un état plus avantageux à un état moins avantageux : là aussi il y a une action qui justifie l'emploi de l'auxiliaire *avoir* ; et *cette race EST BIEN DÉGÉNÉ- RÉE* pour parler d'un fait accompli, d'un état actuel, abstrac- tion faite de toute idée d'action.

Eh bien, si, à l'égard de ces verbes, on eût posé ce prin- cipe absolu qu'ils doivent se conjuguer exclusivement avec *avoir*, on en eût limité ou plutôt faussé l'emploi, puisque alors ils n'eussent exprimé qu'une idée de mouvement. En les conjuguant aussi avec *être*, on a cédé à la force de la vé- rité, attendu que, dans ce qu'ils expriment, l'esprit peut apercevoir, soit la transition d'un état à un autre, c'est-à-dire l'action, soit un fait accompli, c'est-à-dire l'état : en cela on a été conséquent, on a été logique.

Pourquoi donc désertions-nous cette voie de la vérité, cette voie de la raison à propos de certains participes pré- sents ? Pourquoi, lorsqu'il est absolument indifférent pour le cas qu'ils peignent, de l'exprimer par du *mouvement* ou par un état, ne pas les écrire facultativement, c'est-à-dire, ne pas laisser à l'esprit la faculté de rendre ce qui le frappe soit sous l'un, soit sous l'autre de ces deux points de vue ? Est-il bien, est-il rationnel, quand surtout il y a simultanément *action* et *état* dans le fait à exprimer, de me forcer à représenter du *mouvement* plutôt qu'une *situation*, quand il n'y a pas à invo-

(1) On sait que l'auxiliaire *avoir* sert à marquer l'action, et l'auxiliaire *être*, l'état.

quer pour l'un une seule raison qu'on ne puisse aussi invoquer pour l'autre ?

Nous considérerons donc indifféremment comme *verbes* ou comme *adjectifs* les participes présents *tremblant*, *tressaillant* et *palpitant* des exemples qui précèdent, c'est-à-dire que nous écrirons indifféremment, *nous rencontrâmes ces enfants TREMBLANTS de froid* ou *TREMBLANT de froid*.—*Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANTES de joie*, ou *TRESSAILLANT de joie*.—*Nous les avons laissés PALPITANTS* ou *PALPITANT de crainte et d'espérance*.

Que s'il se rencontre quelqu'un qui conteste cette doctrine, nous le prions, avant tout, de nous dire quelle différence il y a entre

Des enfants qui TREMBLENT de froid, et *des enfants qui sont TREMBLANTS de froid*.

Bien évidemment il n'y en a aucune, bien évidemment il n'existe entre ces deux manières de s'exprimer nulle autre différence que celle qu'il y a entre

La rivière A CRU d'un mètre, et *la rivière EST CRUE d'un mètre* : or il est indifférent de se servir de l'une ou de l'autre.

De même nous écrirons indifféremment,

Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANT de joie ou bien *TRESSAILLANTES de joie*. En mettant *TRESSAILLANT de joie*, c'est comme si nous disions *qui tressaillaient de joie* ; en mettant *tressaillantes de joie*, c'est comme s'il y avait *qui étaient tressaillantes de joie*. Or, comme ces deux expressions peignent le cas au même degré de vérité, nous nous servirons indistinctement de l'une ou de l'autre.

Et quand, dans le troisième exemple, nous écrivons,

Nous les avons laissés PALPITANTS ou *PALPITANT de crainte et d'espérance*, l'adjectif *palpitants* et le participe présent *palpitant*, peignent encore le cas à un égal degré de vérité : par l'adjectif *palpitants*, on exprime l'état, on dit *qu'ils étaient palpitants* ; par le participe présent *palpitant* on exprime le mouvement, on dit *qu'ils palpitaient* ; dans les deux cas on est dans le vrai, dans les deux cas on dit la chose.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer, il y a une analogie parfaite et même identité de circonstances entre.

Cette race A bien DÉGÉNÉRÉ ou *EST bien DÉGÉNÉRÉE*.—*Cette femme A bien VIEILLI* ou *EST bien VIEILLIE*, etc.

Et entre

Nous rencontrâmes ces enfants TREMBLANT de froid ou *TREMBLANTS de froid* ;—*Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANT de joie* ou *TRESSAILLANTES de joie*.

Par identité de circonstances, nous voulons dire que, dans

les uns et dans les autres de ces exemples, les circonstances sont telles que, 1° on peut y voir du *mouvement* ou un *état*. 2° et que ces circonstances sont également bien rendues, soit qu'on les exprime sous le point de vue du *mouvement* ou sous le point de vue de l'*état*: d'où nous concluons que, dans tout cas analogue, il est indifférent aussi de se servir du participe présent, qui marque le mouvement, ou de l'adjectif, qui marque la situation.

CHANCELANT, VACILLANT.

Nous écrirons donc encore,

Quoiqu'ils eussent pris fort peu de vin pur, ils se levèrent CHANCELANT ou CHANCELANTS.—*Nous les rencontrâmes* VACILLANT dans leur démarche, ou VACILLANTS dans leur démarche, CHANCELANT sur leurs jambes ou CHANCELANTS sur leurs jambes.

Au figuré, cependant, et tant au sens physique qu'au sens moral, *vacillant* et *chancelant* sont toujours adjectif. *Ces dames ne sont pas encore complètement convaincues de la nécessité de prendre un parti, nous les avons trouvées* VACILLANTES, CHANCELANTES, c'est-à-dire n'ayant d'opinion fixe ni pour ni contre ce qu'on leur propose.—*Les princes mous et incapables n'ont qu'une autorité* CHANCELANTE, *ne laissent que des trônes* VACILLANTS, CHANCELANTS.—*Ces témoins se sont montrés* VACILLANTS dans leurs dépositions.

BOUILLANT, ÉCUMANT.

Près d'eux étaient leurs coursiers ÉCUMANT, BOUILLANT d'impatience, ou ÉCUMANTS, BOUILLANTS d'impatience.

Au figuré, on dit poétiquement, et seulement avec l'adjectif, *la mer écumante, les vagues écumantes*, c'est-à-dire couvertes d'écume, blanches d'écume.

FRÉMISSANT.—*Nous laissâmes ces dames* FRÉMISSANT de dépit, ou FRÉMISSANTES de dépit, FRÉMISSANT de joie, ou FRÉMISSANTES de joie.

FUMANT.—*Lorsque je visitai l'Italie, le Vésuve ni l'Etna n'étaient en irruption, mais je les vis* FUMANT ou FUMANTS. *Fumant*, employé comme verbe actif, est toujours invariable : *nous les avons trouvés buvant et* FUMANT.—*Je les ai vus qui étaient* FUMANT, c.-à-d. qui fumaient.

HALETANT, PALPITANT.

Ils approchèrent de nous PALPITANT de joie ou PALPITANTS de joie, HALETANT de colère ou HALETANTS de colère.

Ce n'est pas cependant que quelques circonstances extrêmes ou du moins sortant de l'ordinaire, n'amènent des cas exceptionnels où 1° il faut *exclusivement* le participe présent, et 2° d'autres encore où, sans proscrire précisément et absolument l'adjectif, on doit donner la *préférence* au participe présent.

1° Il faut *exclusivement* le verbe, quand il s'agit de l'instant même où les circonstances naissent, se produisent, éclatent.

Par exemple, je suppose que, pour échapper aux fureurs d'une soldatesque effrénée, une mère se soit cachée avec ses enfants en quelque lieu, et que des hommes en armes l'ayant découverte, voulussent rendre l'impression produite par leur présence sur cette femme, ils devraient dire :

A notre vue, cette mère s'élança vers nous les yeux hagards et TREMBLANT de frayeur ; je me sers du participe présent *tremblant* et non de l'adjectif *tremblante*, parce que ces hommes armés étant aux yeux de la mère comme l'image de la mort, il en résulte immédiatement une surexcitation, un transport qui ne peut être rendu avec vérité que par le verbe. En disant *tremblante*, outre qu'on n'exprimerait pas l'exaltation du sentiment que l'imminence d'un tel danger fait soudainement naître, on ne rendrait pas ce mouvement qui fait passer la mère d'une situation à une autre ; ce serait rester au-dessous de la vérité, et non seulement amoindrir le fait, mais encore le mal peindre.

NOTA. *Tremblant* ne saurait être qu'adjectif dans *tête TREMBLANTE, voix TREMBLANTE*, parce qu'ici il exprime un état constant.

AUTRE EXEMPLE.—*Jusque-là il était resté calme ; mais à cette parole outrageante, ses yeux BRILLANT ou plutôt ÉTINCELANT annoncèrent l'agitation de son esprit.* Ici encore il faut *exclusivement* le verbe, parce qu'il ne s'agit ni d'un état ordinaire, ni d'un état déjà existant, mais de la transition d'un état à un fait qui se produit, qui éclate.

De là il résulte que, dans certaines circonstances il est mieux de dire *une personne ÉCUMANT de rage*, et dans d'autres circonstances, *une personne ÉCUMANTE de rage*.

On dira *une personne ÉCUMANT de rage*, si l'on a à peindre soit le moment où la fureur naît et éclate, soit le moment où

elle est le plus exaltée ; et une *personne ÉCUMANTE de rage*, si, le moment de l'exaltation étant passé, on n'a qu'à exprimer l'état qui le suit.

A son emportement, à sa colère succéda une fureur telle, que bientôt ÉCUMANT de rage, elle eût déchiré son propre sein, si on ne l'en eût empêchée. Ici c'est un sentiment qui naît, qui éclate, qui cause de l'agitation, or c'est le verbe.

J'ignore ce qui avait ainsi agité cette femme ; mais quand j'entrai chez elle, je la trouvai ÉCUMANT de rage. Ici j'emploie de préférence le participe présent, parce que, sans avoir été témoin de la transition du calme à l'agitation, je tiens à faire entendre que cette agitation durait encore, qu'elle existait dans son énergie à mon entrée.

Mais je dirais en faisant *écumant* adjectif, *après avoir cruellement exercé sa vengeance, elle eut le courage de rester assise près de sa victime ; c'est ainsi qu'on la trouva encore ÉCUMANTE de rage.* Ici je n'ai à peindre ni un fait à l'instant qu'il éclate, ni un transport dans sa puissance, dans son énergie, mais un sentiment affaibli, un état qui présage le retour au calme.

On dira donc encore, *au moment où, selon leur coutume, ces officiers entraînaient leurs soldats au combat, ils furent atteints l'un et l'autre : nous les vîmes CHANCELANT sur leurs chevaux, puis tomber et périr.* Ici je n'ai plus la liberté du choix entre le verbe et l'adjectif, parce que j'ai à rendre non un état déjà existant, mais une action que je vois naître, un fait qui se produit.

Mais je dirais, en faisant *chancelant* indifféremment verbe ou adjectif, *plusieurs soldats étourdis par des boissons spiritueuses se tenaient CHANCELANT ou CHANCELANTS sur leurs chevaux* Ici j'ai la liberté du choix entre *chancelant*, verbe, et *chancelants*, adjectif, parce qu'il s'agit d'une circonstance mixte, c'est-à-dire représentant du mouvement, puisque les soldats chancelaient, et aussi un état, puisqu'une telle situation a eu de la durée.

Nous les trouvâmes TREMBLANT de tous leurs membres. Ces mots de *tous leurs membres* peignent un cas sinon extrême, du moins qui sort de l'ordinaire, et cela me suffit pour donner la préférence au verbe.

Dans les exemples qui précèdent, les cas sont classés, sont déterminés par les circonstances accessoires ; c'est par elles que nous distinguons s'il y a transition d'un état à un autre, c'est-à-dire *action*, ou simplement permanence dans telle situation, c'est-à-dire *état* ; aussi est-il facile d'appliquer le principe, soit que nous soyons nous-mêmes les narrateurs des faits, ou qu'ils nous soient narrés par d'autres.

Mais ce moyen d'appréciation manque quand le fait est rapporté sans circonstances accessoires ; et c'est ici surtout qu'il importe d'appliquer la règle, attendu que pour faire comprendre sa pensée, on n'a d'autre ressource que la variabilité ou l'invariabilité du participe présent.

Que, par exemple, je dise, *en entrant chez cette femme, je l'ai trouvée* BOUILLANT de colère, par cela seul que je dis *bouillant*, et non *bouillante*, on doit entendre que je parle de l'instant où la colère de cette femme était à son plus haut degré d'exaltation ; et si, au contraire, je n'avais à exprimer que l'émotion vive encore qui suit cette exaltation, je dirais *bouillante* de colère.

1re Remarque.—Si ces mêmes participes présents, *chancelant, écumant, frémissant, fumant, haletant, palpitant, tremblant, tressaillant, vacillant*, sont employés étant précédés du verbe *être*, on ne peut plus les écrire indifféremment variables ou invariables : par cela seul qu'à tort ou à raison celui qui parle les emploie avec *être*, il les fait adjectifs : *ces hommes commencent à ÊTRE CHANCELANTS sur leurs jambes, et VACILLANTS dans leur démarche.—Quand nous les vîmes, ils étaient HALETANTS, PALPITANTS, TREMBLANTS, TRESSAILLANTS, FRÉMISSANTS.*

2e Remarque.—En pratique, outre beaucoup de formules, de tournures qui portent le cachet d'une époque reculée, il existe bon nombre de participes présents que nous écrivons comme ils s'écrivaient lorsque la langue était à demi barbare. Ainsi les praticiens d'aujourd'hui vont jusqu'à orthographier ainsi comme du temps que *tous* les participes présents étaient variables ; les AYANTS droit, les AYANTS cause ; les filles USANTES et JOUISSANTES de leurs droits, etc., etc.

On ne saurait voir dans une telle orthographe que l'effet de l'empire de l'habitude et de la tradition. Effectivement, le langage des lois, des formules judiciaires, de certains actes publics, étant de son essence un langage traditionnel et sacramentel, emprunté à un temps où la langue française était en travail et se transformait, il n'est pas étonnant qu'en passant jusqu'à nous il ait conservé dans ses formes les vices de son origine. Mais ce que nous voudrions, c'est que, tout en conservant ces expressions du passé, on leur fit sentir dans leur orthographe l'action commune de la règle : en écrivant les AYANT droit, les AYANT cause, les filles USANT et JOUISSANT de leurs droits, etc., etc., on aura satisfait à la grammaire sans rien ôter à l'expression.

CHAPITRE IX.

DU PARTICIPE PASSÉ.

537.—Comme il n'est guère possible d'établir des règles solides sur l'accord des participes passés qu'en basant ces règles sur l'espèce des verbes, nous rentrerons dans cette matière.

538.—Comme on l'a déjà vu, page 35, nous n'avons que cinq sortes de verbes, savoir : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* et le verbe *impersonnel*.

Du verbe ACTIF.

539.—On appelle *actif* tout verbe qui peut avoir un régime direct.

Or on reconnaît qu'un verbe est actif, quand il peut être suivi de l'un des mots *quelqu'un*, *quelque chose*. Ainsi *aimer*, *étudier*, *chérir*, *faire*, *concevoir*, etc., sont des verbes actifs, car on peut dire *aimer quelqu'un*, *étudier quelque chose*, etc.

540.—Mais comme le verbe actif peut devenir *passif*, et que cette transformation influe sur l'accord du participe, nous ajouterons :

1° Un verbe actif conjugué avec *avoir* reste toujours actif (*pas d'exception*) ;

2° Un verbe actif conjugué avec *être* est tantôt actif et tantôt passif ; il est actif si le sujet fait l'action, et passif si le sujet ne fait pas l'action.

J'ai EMBRASSÉ ma mère.

Embrassé vient du verbe actif *embrasser quelqu'un* ; il reste actif, parce qu'il est conjugué avec *avoir*. (1).

Ces dames se sont SALUÉES.

Saluées vient d'un verbe actif *saluer quelqu'un* ;

(1) Nous ne saurions trop engager les maîtres à exiger que leurs élèves sachent distinguer imperturbablement chaque verbe par son espèce, attendu que l'étude des participes ne consiste guère qu'à savoir faire cette distinction.

Il reste actif, parce que le sujet *dame* fait l'action : les dames ont salué elles.

Ces enfants se sont OCCUPÉS.

Occupés vient du verbe actif *occuper quelqu'un* ;

Il reste actif, parce que le sujet *enfants* fait l'action : les enfants ont occupé eux.

Du verbe PASSIF.

541.—On appelle *passif* un verbe qui vient d'un verbe actif conjugué avec *être*, et dont le sujet ne fait pas, mais supporte l'action.

Les ennemis ont été CULBUTÉS par nos troupes.

Culbutés vient d'un verbe actif (*culbuter quelqu'un*.)

Ce verbe resterait actif, si le sujet *ennemis* faisait l'action ; mais par cette expression, *les ennemis ont été culbutés*, on indique clairement qu'au lieu de faire l'action, les ennemis la supportent : le verbe est donc passif.

Cette bouteille s'est CASSÉE.

Cassée vient du verbe actif *casser quelque chose* ;

Ce verbe resterait actif, si le sujet faisait l'action. Mais *la bouteille* ne casse pas ; elle ne peut casser quelque chose, ni se casser elle-même : *s'est cassée* est donc un verbe passif.

La porte s'est OUVERTE.

Ouverte vient d'un verbe actif (*ouvrir quelque chose*) ;

Ce verbe resterait actif, si le sujet *porte* faisait l'action. Mais la porte n'a pas ouvert, n'a pu ouvrir : *s'est ouverte* est donc un verbe passif.

Or un verbe n'est passif qu'autant,

1° *Qu'il vient d'un verbe ACTIF* ;

2° *Que ce verbe est conjugué avec ÊTRE* ;

3° *Que le sujet ne fait pas l'action.*

Du verbe NEUTRE.

542.—Ainsi que le verbe actif, le verbe *neutre* exprime souvent une action faite par le sujet ; mais il diffère du verbe actif en ce qu'il ne saurait avoir de régime direct : *je marche, tu cours, il voyage.*

Le verbe neutre se distingue donc du verbe actif en ce qu'il ne saurait être suivi de *quelqu'un* ni de *quelque*

chose. Or, *dormir, régner, plaire, convenir*, sont neutres, car on ne peut dire, *dormir quelqu'un, régner, convenir quelque chose* (1).

La plupart des verbes neutres se conjuguent avec *avoir*, les autres avec *être*.

Les verbes neutres conjugués avec *avoir* sont invariables au participe (*pas d'exception*).

543.—Les verbes neutres conjugués avec *être* sont tous variables au participe, excepté ceux dont la signification permet de les conjuguer avec *avoir*. *Arriver, partir, tomber, naître, mourir, venir*, etc., sont variables, et font, *nous sommes arrivés, elle est arrivée, ils sont partis, elles sont tombées, nous sommes nés, ils sont morts*, parce qu'on ne pourrait conjuguer ces verbes avec *avoir* ; car on ne dit pas, *j'ai arrivé, j'ai parti, j'ai mort, j'ai né*.

Mais il faut écrire, sans les faire varier, les participes neutres suivants : *ils se sont NUI, nous nous sommes PARLÉ, elles se sont SOURI, ils se sont SUCCÉDÉ*, etc., parce que ces verbes peuvent être conjugués avec *avoir*, sans que leur signification en souffre : *ils se sont nuï* peut se rendre par *ils ONT NUI à eux* ; *nous nous sommes parlé, par nous AVONS PARLÉ à nous*, etc.

Des verbes PRONOMINAUX.

544.—On appelle *pronominaux*, les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne

(1) Mais de crainte que cette distinction ne soit encore une difficulté, nous allons donner un moyen infaillible d'éviter toute confusion.

Lorsque, pour découvrir l'espèce d'un verbe, on essaie de le faire suivre des mots *quelqu'un* ou *quelque chose*, il faut bien se garder de le faire précéder d'aucun autre verbe que de *peut-on* ?

Ainsi, pour trouver l'espèce des verbes *périr, mourir, rendre, voyager, lire, naître, tomber, dire, croître*, etc., il faut prendre le verbe à l'infinitif, et se questionner de cette manière :

PEUT-ON *périr* quelqu'un ou *périr* quelque chose ?—Non. (Le verbe est donc neutre.)—Peut-on *mourir* quelqu'un ou *mourir* quelque chose ?—Non. (Le verbe est donc neutre.)—Peut-on *rendre* quelqu'un ou *rendre* quelque chose ?—Oui. (Le verbe est donc actif.)—Peut-on *voyager* quelqu'un ou *voyager* quelque chose ?—Non. (Le verbe est donc neutre) etc.

comme *je me console, tu te rappelles, il se flatte*. Ils se divisent en *essentiels* et en *accidentels*.

545.—Les verbes pronominaux *essentiels* sont ceux qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne ; tels sont *s'abstenir, s'emparer, se souvenir, se repentir, s'écouler, se réfugier, s'en aller, s'enfuir, s'évanouir, s'empresser, s'envoler, se moquer*, etc., qui font *je m'abstiens, je m'empare, je me souviens, je me repens*, etc., et non *j'abstiens, j'empare, je souviens, je repens*.

546.—Les verbes pronominaux *accidentels* sont ceux qui, tout étant conjugués avec deux pronoms de la même personne, peuvent se conjuguer avec un seul. *je me plains, tu te félicites, il se vante, nous nous engageons, vous vous nuisez, ils se parlent*, sont des verbes pronominaux accidentels, car ils peuvent se conjuguer avec un seul pronom : *je plains, tu plains ; je félicite, tu félicites ; je vante, tu vantes*, etc.

C'est pour l'harmonie seule que l'auxiliaire *être* se trouve substitué à l'auxiliaire *avoir* ; par là, on évite ce qu'il y aurait de blessant pour l'oreille à dire, *ces enfants se ont frappés, elle s'a occupée, il s'a approché*, etc.

547.—*Remarque*.—Les verbes pronominaux *accidentels* ne sont rien autre chose que des verbes actifs, des verbes passifs, des verbes neutres ou des verbes impersonnels.

Or si je dis, *vous vous êtes BLESSÉ*, j'emploie un verbe pronominal *accidentel*, parce qu'il peut se conjuguer avec un seul pronom, *je blesse, tu blesses*, etc.

Et en disant, *nous nous sommes SOUVENUS de cela*, je me sers d'un verbe pronominal *essentiel*, parce que, pour le conjuguer, il faut indispensablement deux pronoms de la même personne. En effet, on ne dit pas avec un seul pronom, *je souviens, tu souviens*, mais *je me souviens, tu te souviens*, etc.

Des verbes IMPERSONNELS.

548.—On appelle *impersonnels* les verbes qui n'ont que la troisième personne du singulier, comme *il faut, il pleut, il y a*, etc.

Mais il est des verbes actifs, des passifs, des neutres et des pronominaux, qui deviennent impersonnels : c'est lorsqu'étant précédés du pronom *il*, ce pronom ne se rapporte à rien : *IL a été ORDONNÉ que...IL est SURVENU des évènements ; depuis lors, IL s'est ÉCOULÉ vingt jours.*

Le participe de tout verbe impersonnel est invariable.

On écrira donc, sans les faire varier, les participes des phrases suivantes :

IL lui fut PAYÉ une somme importante.

IL s'est PORTÉ une infinité de personnes sur la place.

IL est ARRIVÉ trois dames dans cette voiture, etc.

REGLES DES PARTICIPES PASSES.

Les participes passés ne sont assujettis qu'à deux seules règles, quelle que soit la forme sous laquelle ils soient employés.

PREMIÈRE RÈGLE.

549.—S'accorde avec le *régime direct*,

Tout participe **ACTIF**, quand ce régime est avant le participe : *Voilà les livres que j'ai ACHETÉS.*

SECONDE RÈGLE.

550.—S'accordent avec le *sujet*.

1° Tout participe **PASSIF** : *Nous avons été FRAPPÉS ;*

2° Tout participe **NEUTRE** conjugué avec **ÊTRE**, et dont la signification ne permet pas de le conjuguer avec **AVOIR** : *Elle est ARRIVÉE ;*

3° Tout participe **PRONOMINAL ESSENTIEL** : *Nous nous en sommes REPENTIS.*

D'après ces règles, nous le répéterons encore, on sent qu'il est indispensable de connaître ce qui est dit du *sujet* et du *régime*, et de savoir distinguer chaque verbe par son espèce.

551.—*Remarque.* Tout participe qui n'est accompagné d'aucun auxiliaire est un véritable adjectif, qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Cette dame, FRAPPÉE de cette nouvelle, tomba ÉVANOUIE dans nos bras ; sa vieillesse paraissait FLÉTRIE et ABATTUE auprès de celle de Mentor.

551 bis.—Il faut en excepter *vu, lu, approuvé, collationné, certifié*, etc., qui s'emploient d'une manière invariable et absolue dans certaines formules de pratique et d'administration : *VU par la cour les pièces mentionnées ; APPROUVÉ l'écriture ci-dessus ; CERTIFIÉ la présente copie conforme à l'original*, etc. Alors ces participes sont les premiers mots de la phrase. Mais placés après le nom, ils en prennent le genre et le nombre : *les pièces VUES par la cour sont volumineuses ; l'écriture APPROUVÉE par lui équivaut à une copie de sa main*.

Exercices sur les règles des participes.

Nous avons LU cet ouvrage avec plaisir.

Lu est actif (*lire quelque chose*) ; conjugué avec *avoir*, il reste actif. Il y aura accord si le régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : *nous avons lu quoi ?—cet ouvrage* : ce régime se trouvant après le participe, pas d'accord.

Nous avons REÇU les fruits que vous nous avez ENVOYÉS.

Reçu et *envoyé* sont actifs (*recevoir, envoyer quelque chose*), conjugués avec *avoir*, ils restent actifs ; il y aura accord avec le régime, si toutefois ce régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : *Nous avons reçu quoi ?—ces fruits* : ce mot étant après le participe *reçu*, point d'accord. *Vous avez envoyé quoi ?—les fruits* : ce mot étant avant le participe *envoyés*, accord.

Plusieurs voleurs ont été ARRÊTÉS.

Arrêtés vient d'un verbe actif (*arrêter quelqu'un*), conjugué avec *être*, il sera actif, si le sujet *voleurs* fait l'action ; et passif, si ce sujet ne fait pas l'action. Mais quand je dis *les voleurs ont été arrêtés*, je vois que les *voleurs* ne font pas l'action : le verbe est donc passif, et s'accorde avec le sujet *voleurs*.

Les prix se sont DISTRIBUTUÉS hier.

Distribués vient d'un verbe actif (*distribuer quelque chose*) ; conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet fait l'action ; mais je vois que les *prix* ne font pas l'action de distribuer : le verbe est donc passif, et s'accorde avec le sujet *prix*.

Mes tantes sont ARRIVÉES hier au soir.

Arrivées est neutre (on ne dit pas *arriver quelqu'un*.)

Ce verbe ne pourrait se conjuguer avec *avoir*, car on ne dit pas *j'ai arrivé* : il est donc variable, et s'accorde avec le sujet *tantes*.

Ces personnes se sont PARLÉ.

Parlé est neutre (on ne dit pas *parler quelqu'un*).

Et quoique ce verbe soit conjugué avec *être*, je trouve qu'il peut se conjuguer avec *avoir* ; car on peut dire *j'ai parlé, tu as parlé, etc., ces personnes ont parlé* : ce participe reste donc invariable.

Ces messieurs ont toujours VÉCU en bonne intelligence.

Vécu est neutre (on ne dit pas *vivre quelqu'un*) ; conjugué avec *avoir*, il est invariable.

Vos nièces se sont EMPRESSÉES de vous écrire.

Empressées est pronominal essentiel, car ce verbe ne peut se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne : *je m'empresse, tu t'empresses, et non j'empresse, tu empresses*, accord avec le sujet *nièces*.

Ses créanciers se sont ABSTENUS de le poursuivre.

Abstenus est pronominal essentiel (on dit *je m'abstiens, et non j'abstiens*) : accord avec le sujet *créanciers*.

Il est PASSÉ, il est ARRIVÉ deux courriers.

Passé et *arrivé* sont ici impersonnels, le pronom *il*, qui les précède, ne se rapportant à rien : or ils sont invariables.

Je leur ai ÉCRIT, et elles m'ont RÉPONDU.

Écrit et *répondu* sont actifs (*écrire, répondre quelque chose*). Conjugués avec *avoir*, ils restent actifs. Cherchons-en les régimes en disant : *j'ai écrit quoi ? elles ont répondu quoi ?* Nul régime n'étant exprimé dans la phrase, point d'accord.

Les mauvais temps qu'il a FAIT.

Fait est ici impersonnel ; le pronom *il* qui le précède ne se rapportant à rien : or il est invariable.

Remarque importante.

552.—Le régime direct exprime toujours la totalité des choses ou des personnes nommées dans la phrase : *ces pêches étant mûres, nous LES avons cueillies, c.-à-d. nous avons cueilli toutes les pêches dont on parle.*

Le pronom relatif *en* signifiant *DE CELA*, ou ne pouvant exprimer qu'une partie des personnes ou des choses auxquelles il se rapporte, ne saurait jamais être régime direct, ni conséquemment faire varier le participe :

Ces pêches étant mûres, nous EN avons CUEILLI, nous EN avons MANGÉ ; c.-à-d. nous avons cueilli et mangé,

non toutes les pêches dont on parle, mais seulement une partie : or, tout participe qui n'a d'autre rapport qu'avec le régime indirect *en* reste invariable.

Mais il ne faut pas conclure de là que la présence du relatif *en* dans une phrase suffise pour que le participe qui le suit soit toujours invariable ; car, outre ce régime indirect *en*, il arrive quelquefois que le participe a, comme dans les phrases suivantes, un régime direct avec lequel il s'accorde.

Je LES en ai REMERCIÉS, je LES en avais PRIÉS, nous NOUS en sommes CHARGÉS, il NOUS en a PRÉVENUS ; ils s'en étaient d'abord APPROCHÉS, mais bientôt ils s'en sont ÉLOIGNÉS.

De même on dira, combien de livres j'ai ACHETÉS ! combien j'en ai LU ! combien de lettres il a REÇUES ! combien il en a ÉCRIT lui-même !

Suite des exercices sur les participes.

Ces élèves ont OBTENU les premiers prix.

Obtenu vient d'un verbe actif (*obtenir quelque chose*). Conjugué avec *avoir*, il reste actif : accord avec le régime, si ce régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : les élèves ont obtenu *quoi*?—*les prix* : ce mot *prix* étant après le participe, pas d'accord.

Elles se sont TOURMENTÉES.

Tourmentées vient d'un verbe actif (*tourmenter quelqu'un*). Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il reste actif, parce que le sujet *elles* fait l'action. Elles ont tourmenté *qui*?—*elles*, exprimé par *se* : accord.

Quant à ces fleurs, je les ai ARROSÉES.

Arrosées vient du verbe actif *arroser quelque chose*. Avec *avoir*, il reste actif : j'ai arrosé *quoi*?—*les fleurs* : accord, parce que ce régime *fleurs* est avant le participe.

A cette nouvelle, ils restèrent ÉTONNÉS et ne sachant plus quel parti prendre.

Le participe *étonnés*, n'étant accompagné ni du verbe *avoir* ni du verbe *être*, fait la fonction d'adjectif : accord avec *ils*.

Les fruits se sont VENDUS cher cette année.

Vendus vient d'un verbe actif (*vendre quelque chose*). Comme il est conjugué avec *être*, et que le sujet *fruits* ne fait pas l'action de vendre, il devient passif : accord avec ce sujet.

Ces jeunes gens se sont REPOUSSÉS.

Repoussés vient d'un verbe actif (*repousser quelqu'un*). Conjugué avec *être*, il reste actif, parce que le sujet *jeunes gens* fait l'action de repousser : ils ont repoussé *qui?*—*eux*, exprimé par *se* : accord.

Cette affaire s'est JUGÉE hier

Jugée vient du verbe actif *juger quelque chose*. Mais le sujet *affaire* ne pouvant faire l'action de juger le verbe devient passif : accord avec ce sujet.

Nous avons VOYAGÉ en Italie.

Voyagé est neutre (on ne dit pas *voyager quelqu'un*). Ce participe est invariable, parce qu'il est conjugué avec *avoir*.

Les deux heures que ces orateurs ont PARLÉ ne nous ont pas PARU longues.

Parlé et *paru* sont neutres (on ne dit pas *parler quelque chose, paraître quelqu'un*). Ils sont invariables, parce qu'ils sont conjugués avec *avoir*.

Ces fruits étant mûrs, j'en ai MANGÉ.

Mangé est actif (*manger quelque chose*). Conjugué avec *avoir*, il reste actif. Mais ici je ne puis dire *j'ai mangé quoi?* pour avoir la réponse *les fruits*, parce que ce serait faire entendre que j'ai mangé tous les fruits, quand je n'en ai mangé qu'une partie. Le pronom *en* signifiant *de cela, une partie de cela*, n'est qu'un régime indirect, qui ne peut jamais faire varier le participe qui s'y rapporte.

Cette bûche s'est CONSUMÉE.

Consumée vient d'un verbe actif (*consumer quelque chose*). Conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet *bûche* fait l'action, et passif s'il ne la fait pas. Mais la bûche n'a pu faire l'action de consumer ; au contraire, elle l'a supportée, puisqu'elle a été consumée : le verbe est donc passif : accord avec ce sujet.

Mes oncles sont REVENUS de leur voyage.

Revenus est neutre (on ne dit pas *revenir quelqu'un*) ; et comme il ne pourrait se conjuguer avec *avoir*, puisqu'on ne dit pas *j'ai recenu*, il est variable, et s'accorde avec le sujet *oncles*.

Leurs services m'ont été fort utiles, je les en ai REMERCIÉS.

Remerciés est actif (*remercier quelqu'un*). Conjugué avec *avoir*, il reste actif. J'ai remercié *qui?*—*eux*, exprimé par *les* : accord.

Nous nous sommes REPENTIS de cette démarche inconsidérée.

Repentis est pronominal essentiel, parce qu'on ne peut le conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne : *je me repens, tu te repens*, et non *je repens, tu repens* : accord avec le sujet *nous*.

Les six ans qu'il a RÉGNÉ sont une chaîne de malheurs.

Régné est neutre (on ne dit pas *régner quelque chose*). Conjugué avec *avoir*, il est invariable.

Ces demoiselles sont PARTIES ce matin.

Parties est neutre (on ne dit pas *partir quelqu'un*). Comme il ne pourrait se conjuguer avec *avoir*, puisqu'on ne dit pas *j'ai parti*, il y a accord avec le sujet *demoiselles*.

Il se sont NUI par leur empressement.

Nui est neutre (on ne dit pas *nuire quelqu'un*). Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il est invariable, parce qu'il a un sens qui permet de le conjuguer avec *avoir* : on dit bien *j'ai nui, tu as nui*.

Trois ans se sont ÉCOULÉS et notre espérance s'est ÉVANOUIE.

Écoulés et *évanouie* sont pronominaux essentiels, parce qu'en parlant du temps, on ne dirait pas *il écoule*, mais *il s'écoule* ; on ne dirait pas non plus *j'évanouis*, mais *je m'évanouis* : accord avec les sujets *ans* et *espérance*.

Ces hommes n'ont pas la qualité qu'ils se sont ARROGÉE.

Arrogée est actif (*s'arroger quelque chose*). Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il reste actif, parce que le sujet *hommes* fait l'action. Ils se sont arrogé quoi ? *la qualité* : accord.

Remarque. De tous les verbes pronominaux essentiels, *s'arroger* est le seul qui puisse avoir un nom pour régime direct ; aussi le range-t-on dans la classe des verbes actifs en lui en appliquant la règle.

L'eau s'est RÉDUITE.

Réduite vient du verbe actif *réduire quelque chose*. Comme il est conjugué avec *être*, et que le sujet *eau* ne fait pas l'action de réduire, puisque, au contraire, elle est réduite, il devient passif : accord avec ce sujet.

Il est SURVENU des événements fâcheux.

Survenu est invariable, parce qu'ici il est impersonnel, le pronom *il* de cette phrase ne se rapportant à rien.

Quant aux fleurs de ce jardin, j'en ai CUEILLI.

Cueilli vient du verbe actif *cueillir quelque chose*. Mais ici je ne puis dire *j'ai cueilli quoi?* pour avoir la réponse *les fleurs*, parce que ce serait faire entendre que j'ai cueilli toutes les fleurs dont il est question, quand je n'en ai cueilli qu'une partie : le pronom *en*, signifiant *de cela, une partie de cela*, n'est qu'un régime indirect, qui ne peut jamais faire varier le participe qui s'y rapporte.

Il a été FORMÉ des établissements pour...

Formé est invariable, parce qu'ici il est impersonnel, le pronom *il* de cette phrase ne se rapportant à rien.

Les trois mois qu'il a VOYAGÉ ont remis sa santé.

Voyagé est neutre (on ne dit pas *voyager quelqu'un*). Conjugué avec *avoir*, il est invariable.

Il a été PRÉPARÉ une pièce pour vous recevoir.

Préparé est ici impersonnel, le pronom *il* qui le précède ne se rapportant à rien : or il est invariable.

Des participes suivis d'un verbe.

553.—Lorsqu'un participe est suivi d'un verbe, il faut avant tout s'assurer de l'espèce des deux verbes.

Si l'un est actif, l'autre neutre, le régime appartient nécessairement au verbe actif.

Les enfants que j'ai VUS tomber.

Vus vient du verbe actif *voir quelqu'un*.

Tomber est neutre (on ne dit pas *tomber quelqu'un*).

Le régime *que*, représentant *enfants*, appartient donc au participe *vus* : accord avec ce régime.

Vos sœurs ne sont pas dans leur chambre : je les ai ENTENDUES SORTIR.

Entendues vient du verbe actif *entendre quelqu'un*.

Sortir est neutre (on ne dit pas *sortir quelqu'un*.)

Le régime *les*, représentant *sœurs*, appartient encore au participe actif *entendues* : accord avec ce régime.

554.—Mais si le participe et le verbe suivant sont l'un et l'autre actifs, comme dans

La lettre que j'ai ENTENDU LIRE,

Faites-vous ces deux questions, en plaçant ainsi le régime alternativement après les deux verbes :

Ai-je entendu la lettre lire ?

Ai-je entendu lire la lettre ?

Le sens est *j'ai entendu lire la lettre*. Ce régime *lettre* appartenant au verbe *lire*, le participe reste invariable. (Le régime appartient toujours à celui des deux verbes après lequel il convient de le placer.)

Les blés que j'ai VU MOISSONNER.

Voir et *moissonner* sont actifs (*voir, moissonner quelque chose*). Disons donc :

Ai-je vu les blés moissonner ?

Ai-je vu moissonner les blés ?

Le sens est *j'ai vu moissonner les blés*. Ce mot *blés* se plaçant mieux après l'infinitif *moissonner*, en est le régime : or le participe est invariable.

Les enfants que j'ai VUS ÉTUDIER sont attentifs.

Vus et *étudier* sont actifs (*voir quelqu'un, étudier quelque chose*). Disons encore :

Ai-je vu étudier les enfants ?

Ai-je vu les enfants étudier ?

Le sens est *j'ai vu les enfants étudier* : or, le mot *enfants* se plaçant mieux après le participe *vu*, en est le régime : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai vu étudier les enfants*, car la phrase ne dit pas qu'on étudie les enfants.

Voilà les dames que j'ai ENTENDUES CHANTER.

Entendre et *chanter* étant actifs, disons encore :

Ai-je entendu chanter les dames ?

Ai-je entendu les dames chanter ?

Le sens est *j'ai entendu les dames chanter, qui chantaient* : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai entendu chanter les dames*, attendu qu'on ne chante pas les dames.

Voilà les livres que vous lui avez RECOMMANDÉ D'APPORTER.

Recommandé et *apporter* sont actifs (*recommander, apporter quelque chose*).

Avez-vous recommandé les livres ?

Avez-vous recommandé d'apporter les livres ?

Le sens est *vous avez recommandé d'apporter les livres*. Et ce mot *livres* se plaçant mieux après le verbe *apporter* qu'après le participe *recommandé*, ce participe est invariable.

Les deux ans qu'il a EMPLOYÉS A ÉTUDIER.

Employer et étudier étant actifs, dites encore :

A-t-il employé les ans à étudier ?

A-t-il employé à étudier les ans ?

Le sens est *il a employé les ans* : accord avec ce participe.

Les mathématiques que vous avez DÉSIRÉ que J'ÉTUDIASSE.

Désiré et étudiasse sont actifs (désirer, étudier quelque chose). Disons toujours :

Avez-vous désiré les mathématiques ?

Avez-vous désiré que j'étudiasse les mathématiques ?

Le sens est *vous avez désiré que j'étudiasse les mathématiques*. Et ce mot se plaçant mieux après le verbe *étudier*, le participe est invariable.

555.—Mais le second verbe est ordinairement sous-entendu après les participes *pu, dû, voulu*, qui restent invariables. *Il a fait toutes les démarches qu'il a pu, qu'il a dû ; c.-à-d. qu'il a pu, qu'il a dû faire.*—*Il en a retiré tous les avantages qu'il en a voulu, c.-à-d. qu'il a voulu en retirer.* De plus, ces participes sont invariables, parce qu'ils sont neutres et conjugués avec *avoir*.

Exemples sur le participe LAISSÉ.

555 bis.—*Je les ai LAISSÉS venir, je les ai LAISSÉS tomber, je les ai LAISSÉS partir.*

Laisser est actif (laisser quelque chose).

Venir, tomber et partir étant neutres, puisqu'on ne peut dire venir, tomber, partir quelqu'un, le régime appartient au participe laissé : accord.

Sophie ayant voulu vous faire une lettre, je l'ai LAISSÉE écrire, je l'ai LAISSÉE répondre seule.

Laisser, écrire et répondre étant actifs, disons encore :

Ai-je laissé Sophie écrire et répondre ?

Ou ai-je laissé écrire et répondre Sophie ?

Le sens est *j'ai laissé Sophie écrire et répondre* : or Sophie se plaçant mieux après *laissé*, est le régime de ce participe : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai laissé écrire et répondre Sophie*, attendu qu'on ne peut dire *écrire, répondre quelqu'un*.

Il s'est dit le maître de ces objets, et on les lui a LAISSÉ prendre, on les lui a LAISSÉ enlever.

Laisser, prendre et enlever étant actifs, disons encore :

A-t-on laissé les objets prendre et enlever ?

Ou a-t-on laissé prendre et enlever les objets ?

Le sens est *on a laissé prendre et enlever les objets*.

Or le nom *objets*, se plaçant mieux après *prendre* et *enlever*, en est le régime, et conséquemment *laissé* reste invariable.

Quelquefois chacun des deux verbes a un régime ; alors il ne saurait y avoir de difficulté : *Je les ai LAISSÉS TERMINER leurs travaux*. C'est-à-dire j'ai laissé *eux* terminer leurs travaux : le participe *laissé* s'accorde donc avec son régime *les*.

Ce cas se présente aussi après d'autres verbes :

Je les ai VUS ÉTUDIER leurs leçons. C'est-à-dire j'ai vu *eux* étudier leurs leçons.

Nous les avons ENTENDUS POUSSER des cris. C'est-à-dire nous avons entendu *eux* pousser des cris.

Des participes EU et DONNÉ.

556.—Lorsque les participes *eu* et *donné* sont avant un verbe à l'infinitif, comme dans

Les difficultés que j'ai EUES A COMBATTRE,

Les livres que vous m'avez DONNÉS A LIRE,

On fait de préférence retomber le régime sur le participe, quoique ces phrases puissent se tourner également par

J'ai eu des difficultés à combattre,

J'ai eu à combattre des difficultés ;

Vous m'avez donné des livres à lire,

Vous m'avez donné à lire des livres.

Nous écrirons donc,

Il s'est acquitté des commissions qu'on lui a DONNÉES à faire et des devoirs qu'il a EUS à remplir.

Du participe FAIT.

557.—Le participe *fait* est actif, quand il n'est pas avant un verbe à l'infinitif ; il suit alors la règle des verbes actifs : *Elle a FAIT ses devoirs. Les belles actions qu'il a FAITES.*

Mais placé avant un verbe à l'infinitif, le participe *fait* est toujours invariable, parce qu'il ne conserve plus

sa signification active, *faire quelque chose*. Il ne présente, avec le verbe qui le suit, qu'une seule idée ; tels sont *faire instruire, faire souffrir, faire marcher, etc.*

Les enfants que vous avez FAIT INSTRUIRE se sont toujours FAIT REMARQUER par leur zèle.

Voilà ce qui les a FAIT MOURIR ; cette action les a FAIT MÉPRISER, les a FAIT DÉTESTER.

Du pronom L'.

558.—*L'* est pronom personnel ou pronom *elliptique*.

Il est personnel lorsqu'il représente un nom : *J'ai rencontré ma tante, et l'AI embrassée. J'ai embrassé qui ?—ma tante, représentée par l' pronom personnel : accord.*

L' est pronom elliptique, quand il représente un membre de phrase ; alors, comme il signifie *cela*, il n'influe point sur le participe.

Cette demoiselle est plus instruite que je ne l'avais pensé ; c.-à-d. plus instruite que je n'avais pensé qu'elle fût instruite, plus instruite que je n'avais pensé cela.

Cette dame est plus aimable que je ne l'avais cru d'abord, et plus obligeante que je ne l'avais présumé ; e'est-à-dire plus aimable, plus obligeante que je n'avais cru cela, plus obligeante que je n'avais présumé cela.

L'affaire a été terminée comme vous l'aviez prévu, comme vous l'aviez annoncé ; c.-à-d. comme vous aviez prévu, comme vous aviez annoncé cela, qu'elle serait terminée.

De l'adverbe PEU avant un participe.

559.—L'adverbe *peu* a deux significations : ou il exprime *une petite quantité*, ou il signifie *le manque* ; c'est dans l'ensemble de la phrase qu'il faut chercher cette différence de signification.

Dans le premier cas, c.-à-d. si le *peu* signifie *une petite quantité*, le participe s'accorde avec le nom qui suit le *peu* :

Le PEU de fortune que nous avons ACQUISE est le fruit de longs travaux. Ici il y a de la fortune acquise, puisqu'on dit plus bas qu'elle est le fruit de longs travaux.

Dans le second cas, c.-à-d. quand *le peu* signifie *le manque*, le participe demeure invariable.

Le PEU de complaisance qu'il a MONTRÉ dans cette circonstance *lui a fait tort*. Dans cet exemple, il y a *manque* de complaisance ; et c'est ce *manque*, ce *défaut* de complaisance, qui lui a fait tort. (Le participe reste donc invariable.)

Remarques sur les participes de quelques verbes.

560.—Il y a des verbes dont les acceptions différentes font qu'ils se transforment en différentes espèces ; tels sont *accorder*, *courir*, *jouer*, *manquer*, *mêler*, *passer*, *porter*, *rentrer*, *sortir*, *taire*, *tourner*, *valoir*, *servir*, et une foule d'autres.

561.—ACCORDER ou s'ACCORDER quelque chose est ordinairement actif ; ce verbe cependant devient pronominal dans ces phrases : *Ils se sont accordés à dire que....* ils ne se SONT jamais ACCORDÉS.

562.—COURIR est neutre, lorsqu'il exprime une action qui ne sort pas du sujet : *nous avons COURU pour vous atteindre*.

Courir est actif, 1o quand il signifie *être exposé à* : *les risques, les périls, les dangers que vous avez COURUS* ; 2o quand il est pris dans le sens de *parcourir* : *j'ai COURU la ville et la campagne* ; *la province que ces troupes ont COURUE*. (ACAD.)

Quand *courir* se dit des personnes et des choses qu'on recherche avec empressement, il s'emploie particulièrement au passif ; *ce prédicateur est COURU* ; *il n'y a pas assez de cette marchandise, tant elle est COURUE* (ACAD.)

563.—JOUER, dans *jouer une somme, jouer un rôle*, etc., est actif. *Jouer*, dans *se jouer des difficultés, se jouer de quelqu'un*, est pronominal.

564.—MANQUER est actif en ce sens : *manquer une chose, la mal faire, ou ne pas l'atteindre*, etc. *Manquer* est neutre dans ces phrases : *les vives ont MANQUÉ* ; *l'expérience lui a MANQUÉ* ; *nous avons MANQUÉ périr*, etc.

565.—MÊLER quelque chose est actif ; *se mêler de quelque chose* est pronominal.

566.—PASSER est actif, quand il signifie *employer* ou *consommer*, *introduire*, *transmettre* ou *céder*, *traverser*, etc. : *les heures que nous avons PASSÉES à étudier* ; *les vins qu'il a PASSÉS par fraude* ; *les billets qu'il a PASSÉS à mon ordre* ; *la rivière que nous avons PASSÉE*, etc.

Passer est neutre quand il exprime une action qui ne sort pas du sujet : *les beaux jours sont PASSÉS* ; *vos amis sont*

PASSÉS, ne les attendez pas; la loi a PASSÉ; la faim lui a PASSÉ.

567.—PORTER quelque chose est actif; se porter bien, se porter mal, sont pronominaux: ils se SONT bien PORTÉS, ils se SONT mal PORTÉS.

568.—RENTRE est actif, quand il signifie mettre dans l'intérieur d'un lieu un objet qui était hors de ce lieu: ce laboureur a RENTRÉ ses grains bien secs; ces arbustes auraient péri, si nous ne les eussions RENTRÉS.

Rentrer est neutre, lorsque l'action ne sort pas du sujet: nous sommes RENTRÉS à deux heures.

569.—SORTIR est actif, quand il signifie mettre hors d'un lieu une chose qui était dans ce lieu: il a payé au moyen de deux pièces d'or qu'il a SORTIES de sa bourse; les marchandises qu'il a SORTIES au-devant de sa boutique lui ont été volées.

Sortir est neutre, quand il exprime une action qui ne sort point du sujet: nous sommes SORTIS ce matin.

570.—TAIRE est actif dans ce sens: taire un secret, une démarche; c.-à-d. ne pas divulguer. Se taire est pronominal: ils se sont TUS.

571.—TOURNER est actif dans tourner un objet sur un autre sens, tourner le feuillet, etc.

Turner est neutre dans la tête lui a TOURNÉ, la calomnie de votre ennemie a TOURNÉ contre lui, etc.

572.—SERVIR, ainsi que plusieurs autres verbes encore, est tour à tour actif, passif, neutre, pronominal et impersonnel, c.-à-d. de toutes les espèces. Servir est actif dans servir quelqu'un à table, servir un ami, etc.—Servir est passif dans ces phrases: ces mets ONT ÉTÉ SERVIS trop tôt; ces pièces ONT ÉTÉ SERVIES par d'excellents artilleurs.—Servir est neutre dans les deux exemples suivants: ces objets m'ont SERVI dans mon voyage; cette démarche a SERVI à nous convaincre.—Se servir est pronominal dans cette phrase: ces messieurs SE SONT SERVIS de ce moyen pour découvrir la vérité. Ici se servir demande à être conjugué avec deux pronoms de la même personne pour conserver sa signification: on ne peut pas dire ces messieurs ONT SERVI eux de ce moyen.—Servir, enfin, devient impersonnel, comme dans il a ÉTÉ SERVI à sa table des mets fort recherchés. Ce verbe est ici impersonnel, parce que le pronom il qui le précède ne se rapporte à rien.

Quoiqu'il fût facile de décupler le nombre de ces exemples, ceux qui précèdent suffiront pour montrer combien il importe de ne s'en référer qu'à la signification d'un verbe pour en déterminer l'espèce, et, conséquemment se fixer sur la variabilité ou l'invariabilité de son participe.

573.—VALOIR est actif quand il signifie *procurer, produire* : *je ne saurais vous dire tous les honneurs que m'a VALUS sa protection*, c.-à-d. *que m'a procurés sa protection*.—*La gloire immortelle que ces exploits lui ont VALUE*, c.-à-d. *procurée*.—Valoir est neutre lorsqu'il exprime le prix, la valeur des choses : *ces terres ONT VALU jusqu'à trois mille francs l'arpent*.

574.—COÛTER. Voici ce que l'Académie dit du participe passé de ce verbe :

“ Le verbe *coûter* étant neutre est invariable au participe ;
 “ cependant plusieurs personnes écrivent : *les vingt mille francs que cette maison m'a COÛTÉS* ; *les efforts que ce travail m'a COÛTÉS* ; *la peine qu'il m'a COÛTÉE*. L'exactitude grammaticale exige : *les vingt mille francs que cette maison m'a COÛTÉ* ; *les efforts, la peine que ce travail m'a COÛTÉ*.” Dans quelque cas que ce soit, l'Académie écrit donc *coûté* sans jamais le faire varier.

Remarque.—Cette décision de l'Académie à l'égard du participe *coûté* a donné lieu à de nombreuses récriminations qui ne sont pas sans quelque fondement. Et malgré tout le respect que nous professons pour cette illustre société, nous oserons le dire, nous ne pourrions guère regarder comme une faute la déclinaison du participe *coûté* dans la dernière des phrases qu'elle a rapportées, c'est-à-dire que nous ne nous ferions guère de scrupule d'écrire, *les efforts que ce travail m'a COÛTÉS*.

575.—Les participes *plu, déplu, complu*, sont toujours invariables : *elle s'est PLU à vous contredire ; ils se sont PLU à me persécuter*. (ACAD.)

CHAPITRE X.

De l'Adverbe.

575 bis.—ALENTOUR est un adverbe qui ne peut régir la préposition *de* : *toutes les dames étaient à table, et les messieurs ALENTOUR*. Or ne dites pas *alentour de sa maison, alentour de son jardin*, mais *autour de sa maison, autour de son jardin*.

576.—AUPARAVANT et DAVANTAGE sont des adverbes qui ne s'emploient qu'absolument : ils ne peuvent donc régir ni *de* ni *que*. Ne dites donc pas : *il a DAVANTAGE DE fortune que mal, AUPARAVANT QU'il parte* ;

mais il a PLUS DE fortune que moi, AVANT QU'il parte.

Remarque.—Si quelquefois auparavant et davantage sont suivis de l'un des mots *de* ou *que*, ce *de* ou ce *que* sont alors sous la dépendance de quelque verbe ou de quelque adjectif précédent, comme quand on dit: *Quoiqu'il fût content de son premier voyage, il l'est bien DAVANTAGE DU second, c.-à-d. il est content du second.*—*Je serais satisfait de le voir prospérer, mais je désire encore DAVANTAGE QU'il conserve les principes de vertu que je lui ai inculqués, c.-à-d. je DÉSIRE qu'il conserve.*—*Il veut leur intenter un procès; mais il serait bon AUPARAVANT QU'il consultât un jurisconsulte.*

577.—AUSSITÔT s'emploie quelquefois par ellipse pour aussitôt que: AUSSITÔT votre lettre reçue, je ferai cette démarche, c.-à-d. aussitôt que j'aurai reçu votre lettre. (AC)

578.—AUSSI et SI n'accompagnent que les adjectifs et les adverbes: il est AUSSI instruit que son père; il parla SI éloquemment qu'il persuada tout le monde.

AUTANT et TANT se joignent aux autres mots: j'ai AUTANT de charges que vous; on l'a TANT trompé, qu'il est devenu défiant.

AUSSI et AUTANT expriment la comparaison: AUSSI grand que vous; AUTANT de fruits que de fleurs.

SI et TANT marquent le plus souvent l'étendue: le vent est SI fort qu'il rompt les arbres; il a TANT couru, qu'il s'est échauffé.

579.—SI et TANT, dit l'Académie, ont encore la valeur de aussi, autant; alors ils entrent dans les comparaisons, mais seulement avec la négative: il n'est pas SI riche que vous; il ne se porte pas SI bien; il ne fait pas de SI beaux vers; rien ne m'a TANT fâché que cette nouvelle. (ACAD. aux mots *Si* et *Tant*.)

580.—BEAUCOUP. Avant un adjectif au comparatif, dit l'Académie, on met indifféremment beaucoup ou de beaucoup: vous êtes BEAUCOUP plus fort que moi, ou DE BEAUCOUP plus fort.—Placé après le comparatif, beaucoup exige la préposition de: vous êtes plus fort DE BEAUCOUP.

581.—COMME se dit quelquefois pour comment, de quelle manière: vous savez COMME il s'est conduit envers moi; voici COMME l'affaire se passa.. (ACAD.)

582.—EN DÉFINITIVE. On ne trouve point dans l'Académie l'expression *en définitif*, elle n'admet que *en définitive* : EN DÉFINITIVE, *que voulez-vous ? Il a gagné son procès* EN DÉFINITIVE.

583.—DESSUS, DESSOUS, sont ordinairement adverbes : *on le cherchait* DESSUS, *et il était* DESSOUS.

Mais *dessus* et *dessous* s'emploient comme prépositions dans deux cas, et peuvent conséquemment avoir des régimes ; c'est 1° lorsqu'ils sont précédés d'une autre préposition, telle que *de* ou *par* : *ôtez cela* DE DESSOUS *moi* ; *il avait un habit* PAR-DESSOUS *sa redingote* ; 2° lorsque, allant ensemble, *dessus* et *dessous* sont liés par une des conjonctions *et*, *ni*, *ou* : *j'ai cherché inutilement* DESSUS et DESSOUS *les meubles* ; *il n'est NI* DESSUS *ni* DESSOUS *la table*. (ACAD.)

584.—ENVIRON est un adverbe qui signifie à peu près ; *il est* ENVIRON *deux heures* ; *il me doit* ENVIRON *quatre cents francs* ; mais ne dites pas : *aux environs de deux heures, aux environs de quatre cents francs*. ENVIRONS écrit avec *s* est un nom commun pluriel qui signifie *les lieux d'alentour* : *l'armée se logea aux* ENVIRONS *de la place* ; *il demeure aux* ENVIRONS *de la ville*.

585.—INCESSAMMENT, signifie *sans délai, au plus tôt* : *nous partirons* INCESSAMMENT. Mais ne dites pas *très incessamment*, cela signifierait *très sans délai, très au plus tôt*.

586.—JAMAIS exige le plus souvent la négative : *il NE parle JAMAIS inconsidérément*. Quelquefois on la supprime : *son style est toujours ingénieux, JAMAIS recherché*. Il s'emploie encore sans négative, quand il n'a point de sens négatif : *c'est ce qu'on peut JAMAIS dire de plus fort, c'est un insolant s'il en fut* JAMAIS. (ACAD.)

587.—LONGTEMPS. Ainsi que nous en avons déjà fait la remarque, l'Académie l'écrit aujourd'hui en un seul mot.

588.—DE LOIN A LOIN, DE LOIN EN LOIN. L'Académie dit indifféremment l'un ou l'autre : *il ne vient plus me voir que de* LOIN EN LOIN, *ou de* LOIN A LOIN.

589.—DEMAIN AU MATIN, DEMAIN AU SOIR, ou DEMAIN MATIN, DEMAIN SOIR, HIER SOIR. L'Académie

sanctionne ces deux façons de parler : *je le vis* HIER AU SOIR ou HIER SOIR ; *il arrivera* DEMAIN MATIN ou DEMAIN AU MATIN.

590.—MIEUX, suivi de deux infinitifs, exige de avant le second : *nous ne pouvions mieux faire que* DE prendre ce parti ; il n'y a d'exceptions que quelques phrases proverbiales, comme celle-ci *il faut mieux plier que* ROMPRE.

591.—PLUS, MIEUX. *Plus* sert à exprimer la qualité : *il est plus aimable que son frère* ; ou la quantité : *vous avez PLUS DE fortune que lui*. Dans ce dernier cas il doit toujours être suivi de la préposition *de* : *il y avait PLUS DE cent personnes* ; *il est PLUS DE deux heures* ; *il a mis PLUS D'une heure à faire cette course* ; *son argent est PLUS D'à moitié dépensé*, et non *il a mis PLUS QU'une heure*, *son argent est PLUS QU'à moitié dépensé*.

MIEUX signifie d'une façon plus accomplie, plus avantageuse : *celui-ci en fait plus, mais celui-là fait MIEUX*. Or on ne doit pas s'en servir pour remplacer *plus de* ; il est donc irrégulier de dire : *il A MIEUX de dix mille livres de rente*, il faut PLUS DE dix mille livres.

592.—Où, seul, s'emploie quelquefois pour le lieu où, là que : *je meurs où je m'attache*.—C'est un homme exact à se rendre où son devoir l'appelle.—C'est où je l'attends. (ACAD., aux mots *Ame, Assidu, Attendre*.)

593.—PLUS TÔT, PLUTÔT. *Plus tôt*, en deux mots, a rapport au temps : *il arrivera PLUS TÔT que les autres*. —PLUTÔT exprime la préférence : *de ces deux objets, prenez PLUTÔT celui-là*.

594.—NON PLUS, AUSSI. *Non plus* répond à une phrase négative : *il ne le veut pas, ni moi NON PLUS*.—AUSSI répond à une phrase affirmative : *il le veut bien, et moi AUSSI*.

595.—TOUT À COUP, TOUT D'UN COUP. *Tout à coup* signifie soudainement, en un moment : *TOUT À COUP la pluie tomba*.—TOUT D'UN COUP, en une seule fois : *il fit sa fortune TOUT D'UN COUP*.

596.—DE SUITE, TOUT DE SUITE. *De suite* signifie l'un après l'autre, sans interruption : *faites-les marcher DE SUITE* ; *il ne saurait dire deux mots DE SUITE*.—TOUT

DE SUITE signifie *sur-le-champ*. *Partez, venez TOUT DE SUITE.* (ACAD.)

597. 1^{re} Remarque.—Il faut écrire par *amment* les adverbes *méchamment, constamment*, et tous ceux qui viennent d'adjectifs dans la finale desquels il entre un *a*, comme *méchant, constant* ; et par *emment, prudemment, éloquemment*, et tous ceux où cette finale prend un *e*, comme *prudent, éloquent*.

598.—2^e Remarque.—On écrit aujourd'hui *ingénument, crûment, assidûment, continûment, gaîment*, etc., qu'autrefois on orthographiait ainsi : *ingénuellement, crûement, gaiement*, etc. L'Académie écrit encore ce dernier *gaiement* ou *gaîment*.

DE LA NÉGATIVE.

599.—*Non, ne, ne...pas, ne...point*, sont nos seules négatives.

L'emploi des négatives donne lieu aux observations suivantes.

600.—*NON* s'emploie le plus souvent dans un sens opposé à *oui* : *votre frère est-il à Paris ? NON.*

601.—*NE* se met toujours après *à moins que, de peur que, de crainte que* : *A MOINS QU'il NE parte. Cachez-lui votre dessein, DE CRAINTE QU'il NE le traverse.*

602.—*NE* est de rigueur après les comparatifs formés à l'aide de *plus, moins, mieux* ; après *autre et autrement* ; après *craindre* et ses synonymes *appréhender, avoir peur, trembler* :

Il est PLUS RICHE, MOINS RICHE qu'on NE croit.

Il a été MIEUX reçu qu'il NE s'y attendait.

Il agit AUTREMENT qu'il NE parle. (ACAD.)

Je CRAINS, j'APPRÉHENDED, j'AI PEUR, je TREMBLE qu'il NE vienne. (ACAD.)

603.—Cependant, si *plus, moins, mieux, autre, autrement, craindre* et ses synonymes, étaient accompagnés d'une négative, il n'en faudrait point avec le verbe de la proposition suivante :

Il N'est pas moins aimable qu'il le paraît.

Il N'agit pas autrement qu'il parle.

Je NE crains pas qu'il vienne. (ACAD.)

604.—*Remarque.*—Après ces quatre verbes, *craindre*, *appréhender*, *avoir peur*, *trembler*, on supprime *pas* et *point*, lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on ne désire pas : *je crains que vous NE perdiez votre procès*. Au contraire, il faut *pas* ou *point* lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on désire : *je crains que ce fripon NE soit PAS puni*. Il en est de même après les locutions conjonctives *de crainte que*, *de peur que*.

605.—*Empêcher*, employé sans négative, demande à en être suivi : *la pluie EMPÊCHE que nous N'allions nous promener*.

606.—Mais après *empêcher*, *nier* et *disconvenir*, accompagnés d'une négative, l'emploi de la négative est facultative avant le second verbe : *je N'EMPÊCHE PAS qu'il NE fasse ou QU'IL FASSE ce qu'il voudra*. *Je NE nie pas, je NE disconviens pas que cela NE soit, ou que CELA SOIT*. (ACAD.)

Avec *disconvenir* on peut aussi supprimer la négative, en faisant usage des temps de l'indicatif, et dire : *vous ne sauriez DISCONVENIR qu'il vous A PARLÉ*. (ACAD.)

607.—*Douter* étant précédé d'une négative, demande qu'on la répète avant le second verbe : *je ne doute pas que cela NE soit*.—Il en est de même après *tenir* employé impersonnellement et avec la négative : *il n'a TENU à rien que je NE lui fisse affront*.

608.—*Douter* et *nier*, étant sans négative, l'excluent de la proposition suivante : *je DOUTE, je NIE que cela soit*.

609.—*Remarque.*—*Sans* est une expression négative qui signifie *et... ne*. Or il faut dire, *j'ai agi ainsi sans CRAINDRE qu'on m'en fît un reproche* et non *qu'on NE m'en fît*. C'est comme si l'on eût dit, *j'ai agi ainsi, ET je N'ai pas craint qu'on m'en fît un reproche*. Or ce que nous avons dit de certains verbes accompagnés d'une négative s'applique aux mêmes verbes lorsqu'ils sont précédés de *sans*.

610.—Avec *avant que*, *sans que* et le verbe *défendre*, il ne faut jamais faire usage de la négative. *Avant QU'il parte.—Il l'a fait SANS QUE nous nous en soyons aperçus.—J'ai DÉFENDU que vous fissiez telle chose*. (ACAD.)

De la place des particules négatives PAS et POINT, de leur différence et de leur emploi.

611.—Dans les temps simples du verbe, *pas* et *point* doivent toujours suivre le verbe : *il ne souffre POINT* ; *il ne rit PAS* ; au contraire, dans les temps composés, ils se mettent entre l'auxiliaire et le participe *il n'A PAS ri.* (ACAD.)

612.—*Point* nie plus fortement que *pas*. Quand on dit, *il n'A PAS d'esprit ce qu'il en faudrait pour sortir d'un tel embarras*, on fait entendre que, tout en ayant quelque esprit, la personne dont on parle n'en a pas assez pour telle difficulté ; mais si l'on dit, *il n'a POINT d'esprit*, on ne peut rien ajouter. Ainsi, *point* de forme une négation absolue ; au lieu que *pas* laisse la liberté de restreindre. (ACAD.)

613.—De là il faut conclure que *pas* vaut mieux que *point* :

1° Avant *plus*, *moins*, *si*, *autant*, et d'autres termes comparatifs : *Cicéron N'est PAS MOINS véhément que Démosthène.*—*Démosthène N'est PAS SI abondant que Cicéron.* (ACAD.)

2° Avant les noms de nombres : *il N'en reste PAS un morceau.*—*Vous N'en trouverez PAS DEUX de votre avis.* (ACAD.)

3° Lorsqu'il s'agit de quelque chose de passager et d'accidentel : *il NE lit PAS*, c.-à-d. *il ne lit pas dans ce moment.*—*POINT*, au contraire, exprime quelque chose de permanent et d'habituel : *il NE LIT POINT*, c.-à-d. *jamais.* (ACAD.)

614.—Quand *pas* et *point* entrent dans l'interrogation, c'est avec des sens différents. Si la question est accompagnée de doute, on dira : *n'avez-vous POINT été là ? N'est-ce POINT vous qui avez écrit cette lettre ?* Mais s'il n'y a pas de doute, on dira, par manière de reproche : *N'avez-vous PAS été là ? N'est-ce PAS vous qui l'avez frappé le premier ?* (ACAD.)

615.—*PAS* et *POINT* peuvent se supprimer :

1° Après *cesser*, *oser* et *pouvoir* : *il N'a CESSÉ de grommeler.* *On N'OSE l'aborder.* *Je NE PUIS le voir.*

2° Avec *autre* et *autrement* : *je n'ai d'autre but que celui de vous être utile.* C'est ainsi que le plus souvent

on s'exprime ; mais on peut dire aussi : je N'ai PAS d'autre but. Quand autre est sous-entendu, pas et point doivent se supprimer : je N'ai de volonté que la tienne c.-à-d. d'autre volonté.

3° Ils se suppriment avec élégance dans ces sortes d'interrogations : Y a-t-il un homme dont elle NE médisse ? Avez-vous un ami qui NE soit des miens ? (ACAD.)

616.—PAS et POINT doivent se supprimer :

1° Après savoir, pris dans le sens de pouvoir ou d'être incertain : je NE SAURAI vous le dire ; je NE SAIS où le prendre.

617.—Mais employé dans son vrai sens, savoir prend pas et point : je NE sais PAS l'anglais ; c'est ce que je NE savais POINT. (ACAD.)

2° Quand la négation est suffisamment exprimée par d'autres termes, tels que nul, personne, aucun, jamais, guère, pas un, etc. : c'est un homme qui NE cause GUÈRE, qui NE rit JAMAIS. (ACAD.)

3° Après un comparatif : il est MOINS FRANC qu'on NE croit. Il écrit MIEUX qu'il NE parle. (ACAD.)

4° Après que ayant la signification de pourquoi : QUE N'êtes-vous arrivé plus tôt ? (ACAD.)

5° Après à moins que, et si, dans le sens de à moins que : je ne sors pas, à MOINS QU'il NE fasse beau. Je ne sortirai point SI vous NE venez me prendre.

6° Après deux négations jointes par ni : je ne l'aime ni ne l'estime ; ou après ni répété : ni les biens ni les honneurs ne valent la santé.

618.—Après il y a, suivi d'un mot qui marque un certain espace de temps, et après depuis que, on supprime pas et point, mais seulement quand le verbe est au passé : depuis que, JE NE L'AI VU. Il y a six mois que JE NE LUI AI PARLÉ. (ACAD.)

Mais il faut pas ou point si le verbe est au présent : IL Y A six mois que nous NE nous parlons point. (ACAD.)

CHAPITRE XI.

DE LA PRÉPOSITION.

619.—A, placé entre deux nombres, en laisse supposer un qui est intermédiaire : vingt à trente personnes ;

quinze à vingt lieues ; mille à douze cents francs. (ACAD.)

A se place encore entre deux nombres consécutifs, lorsqu'ils se rapportent à des choses qui peuvent se diviser par fractions : *deux à trois livres de sucre ; cinq à six lieues.* Mais il faut dire, *cinq ou six personnes, onze ou douze chevaux*, parce que ni les personnes ni les chevaux ne se subdivisent. (ACAD.)

620.—AUPRÈS DE, PRÈS DE. C'est à tort qu'un grammairien suivi a prétendu que la préposition *auprès de* ne peut éveiller qu'une idée d'assiduité, de sentiment.

Auprès de et *près de*, dit l'Académie, marquent le voisinage, la proximité : *sa maison est AUPRÈS DE la mienne ; la rivière passe AUPRÈS DE cette ville, il loge AUPRÈS DU palais ; s'asseoir PRÈS DE quelqu'un ; être logé PRÈS DE l'église.*

Auprès de exprime aussi le séjour, la présence habituelle et fréquente d'une personne auprès d'une autre : *vivre AUPRÈS DE ses parents ; ce malade a AUPRÈS DE lui un médecin fort habile.* (ACAD.)

621.—AVANT, DEVANT. Quoi qu'on en ait dit, ces deux prépositions s'emploient souvent l'une pour l'autre : *un mot placé DEVANT ou AVANT un autre.* (ACAD.)

622.—DE, dans l'énonciation des quantités, peut se supprimer avant les noms de mois : *le cinq DE février ou le cinq février.* (ACAD.)

Dans les phrases analogues à celle qui suit, l'Académie fait une nécessité de répéter *de* avant chaque terme comparé : *quel est le plus habile DE cet homme-ci ou DE celui-là ?* (ACAD., au mot *De*.)

623.—EN, DANS. *En* marque la relation d'une chose avec le dedans, l'intérieur : *voyager en Italie, dîner en ville.*—*Dans* marque plus exactement le rapport d'une chose à ce qui la contient : *serrer quelque chose DANS un secrétaire ; mettre de l'eau DANS un verre.* (ACAD.)

624.—EN, DANS, appliqués au temps, n'ont pas la même valeur : *mon frère arrivera DANS trois jours ; c.-à-d. après trois jours, à partir du moment où je parle, mon frère arrivera.* Ici donc l'époque de l'arrivée est déterminée. *Une fois à tel endroit, on arrive EN cinq*

heures ; ici je parle non d'une action qui aura lieu à tel moment, mais d'une action qui ordinairement demande tel temps pour son exécution. (ACAD.)

625.—ENTRE, PARMI. *Entre* s'emploie le plus souvent entre deux noms ou deux pronoms, soit qu'il y ait deux ou plus de deux objets : ENTRE eux et nous ; ENTRE les hommes et les animaux ; il y a ENTRE le père, la mère et les enfants une grande différence de caractère. Quelquefois même *entre* a la signification de *parmi* : il fut trouvé ENTRE les morts ; ENTRE les merveilles de la nature, il n'en est point de plus admirable. (ACAD.)

626.—PARMI ne se met qu'avec un pluriel indéfini où il entre plus de deux ou trois objets, ou avec un singulier collectif : PARMI les honnêtes gens ; l'ivraie est mêlée PARMI le bon grain ; PARMI le peuple. (ACAD.)

627.—AU FUR ET A MESURE, A FUR ET MESURE. Ces expressions deviennent tantôt locutions prépositives à l'aide de la préposition *de* : il sera payé AU FUR ET A MESURE DE l'ouvrage ; tantôt conjonctions à l'aide de *que* : nous vous ferons passer les marchandises AU FUR ET A MESURE QU'elles arriveront ; tantôt adverbes, alors elles sont employées absolument : travaillez et vous serez payé AU FUR ET A MESURE, ou à *fur et mesure*. (ACAD.)

628.—JUSQUE, On dit également *jusqu'aujourd'hui* ou *jusqu'à aujourd'hui*. Quelquefois on écrit ainsi avec *s* *jusques*, mais seulement avant une voyelle, et en faisant sentir la liaison : *jusques à quand* ; mais cette façon de parler semble affectée.

629.—PENDANT, DURANT. Malgré ce qu'en ont dit quelques grammairiens, l'Académie n'établit aucune différence entre *pendant* et *durant*. Elle définit ainsi chacun de ces mots : " Préposition servant à marquer la durée du temps " : DURANT l'hiver, PENDANT l'hiver.

630.—QUANT A, QUAND. *Quant à* est une préposition qui signifie *pour ce qui est de*, à l'égard de : QUANT A MOI, j'y consens ; QUANT A LUI, il s'y refuse.

QUAND est conjonction, lorsqu'il peut se remplacer par *lorsque* ou *encore que* : Nous étions à table QUAND il vint, c.-à-d. *lorsqu'il vint* ; QUAND cela serait vrai, serait-il bien coupable ? c.-à-d. *encore que cela fût vrai*. — *Quand* est adverbe, lorsqu'il signifie *dans quel temps* ?

QUAND *viendrez-vous nous voir ?* c.-à-d. *dans quel temps.*
 Depuis quand est-il ici ? c.-à-d. *depuis quel temps.* (AC.)

631.—VOICI, VOILA, servent pour montrer les personnes et les choses ; mais avec cette différence que *voici* désigne celles qui sont plus proches de celui qui parle, et *voilà* celles qui en sont plus éloignées : VOICI *mon chapeau* et VOILA *le vôtre.*

632.—VIS-À-VIS, PRÈS, PROCHE, HORS, sont ordinairement suivis de la préposition *de*. VIS-À-VIS *DE mes fenêtres* ; PRÈS, PROCHE, HORS *DE la ville* ; EN FACE *DU prince*. Si *de* se supprime quelquefois, ce n'est que dans le style familier : VIS-À-VIS *l'église*, PRÈS, PROCHE, HORS *la barrière*.—EN FACE veut toujours *de*, *en face de l'église.* (ACAD.)

Mais *vis-à-vis* ne saurait signifier *à l'égard de* : or ne dites pas : *il s'est mal conduit* VIS-A-VIS *de vous*, VIS-A-VIS *de moi*, mais *à votre égard*, *à mon égard* ; ou *envers vous*, *envers moi*.

633.—Remarque.—C'EST A VOUS A, C'EST A MOI A, signifient *c'est votre tour*, *c'est mon tour de*, *c'est à vous A donner les cartes* ; c.-à-d. *c'est votre tour de donner*. —C'est à vous DE signifie *c'est votre devoir DE*, ou *c'est à vous qu'il appartient DE* : *c'est à vous DE défendre l'honneur de vos parents*, c.-à-d. *c'est votre devoir*, *c'est à vous qu'il appartient de défendre*.

De la répétition des prépositions.

634.—A, DE, EN, se repètent avant chaque régime : *il aime A s'amuser et A rire* ; *j'ai besoin DE vous et DE lui* ; *voyager EN Suisse et EN Italie*.

Cependant l'Académie dit : *il a perdu son temps en allées et venues*. Et l'usage a presque fait une nécessité de ne les exprimer qu'une fois avant plusieurs adjectifs de nombres : *il aura terminé d'ici A cinq ou six jours* ; *on fait ce trajet EN sept ou huit heures* ; *il a besoin DE deux ou trois mille francs*.

Ce n'est guère que le goût qui décide de la répétition des autres prépositions.

635.—SANS se remplace quelquefois par *ni* avant le second régime ; or on dit indifféremment SANS *boire*

et SANS manger ; SANS force et SANS vertu, ou SANS boire NI manger ; SANS force NI vertu. (ACAD.)

Des prépositions employées absolument.

Presque toutes les prépositions peuvent s'employer absolument, c.-à-d. sans qu'elles soient suivies de leur régime : *il a parlé POUR et CONTRE ; c'est lui qui vint APRÈS ; le palais était fermé, AUTOUR veillait une garde nombreuse ; qu'importe que cela soit DEVANT ou DERRIÈRE, etc.*

Il n'est pas jusqu'à la préposition *avec* qui ne puisse, dans certains cas, être ainsi employée. AVEC, dit l'Académie, s'emploie quelquefois sans régime, mais dans le langage familier seulement : *il a été bien traité, et il a encore eu de l'argent AVEC.*

CHAPITRE XII.

DE LA CONJONCTION.

636.—AUTANT QUE, D'AUTANT QUE, *Autant que* marque la comparaison : *un prince n'est grand qu'AUTANT QU'il est juste, c.-à-d. est grand dans la même proportion, ou selon qu'il est juste.*—D'AUTANT QUE signifie *vu que, attendu que* : *à votre place, je n'agirais point ainsi, D'AUTANT QUE rien ne vous y oblige.*

637.—ET, NI, servent également à lier les phrases ; mais avec cette différence que *et* ne se met qu'après une proposition affirmative, et *ni* après une proposition négative.

J'ai acheté cette maison ET l'ai revendue aussitôt.

Je lui ai écrit, ET il ne me répond pas.

Cet enfant est doux ET poli.

Il ne boit NI ne mange depuis deux jours.

Il n'est NI aimable NI instruit.

Il ne travaille NI peu NI beaucoup.

638.—Remarque.—Avec *ni* il est beaucoup mieux de supprimer *pas* ou *point* de la proposition précédente. Ainsi, au lieu de dire : *les catholiques ne mangent PAS*

gras le vendredi NI *le samedi*, dites plutôt *ne mangent gras* NI *le vendredi* NI *le samedi*.

639.—Quoique la préposition *sans* renferme une négative, on la fait précéder de *et* quand elle se répète : *sans force* ET *SANS vertu* ; quand on la supprime, on la remplace par *ni* ; *sans force* NI *vertu*. (ACAD.)

640.—*Plus, moins, mieux, répétés*, ne doivent point être unis par *et* : PLUS *on le connaît*, PLUS *on l'estime*, et non ET *plus on l'estime*.

641.—MALGRÉ QUE ne s'emploie qu'avec le verbe *avoir*, et seulement dans ces phrases : MALGRÉ QU'*il en ait*, MALGRÉ QU'*ils en aient*, nous connaissons leur secret ; c.-à-d. *en dépit de lui, en dépit d'eux*. (ACAD.)

642.—PARCE QUE, écrit en deux mots, signifie *attendu que* : je le veux, PARCE QUE cela est juste.—PAR CE QUE, écrit en trois mots, signifie *par la chose que*, ou *par les choses que* : PAR CE QU'*il dit*, on voit qu'*il a tort*.

643.—QUE. De toutes les conjonctions, *que* est la plus usitée, et celle dont l'emploi est le plus varié ; on s'en sert : 1° Entre deux verbes, pour marquer que le second est régi par le premier : *il faut QUE je parte* ; *j'ignorais QU'il fût à Paris*. Toutefois, dans la vivacité de l'imprécation, du commandement, du blâme, le premier verbe se sous-entend ; et la phrase, tout en y gagnant de l'élégance, peint encore la pensée avec plus d'énergie.

QUE *Dieu foudroie le meurtrier de mon père !*

QU'*il parte sur le champ ! QU'il sorte d'ici !*

QU'*il soit oublié à ce point !*

2° Pour marquer l'admiration, l'ironie, l'indignation ; et alors il signifie *combien* : QUE *Dieu est puissant ! QUE vous êtes importun ! QUE je hais le mensonge !* Ici *que* devient adverbe.

3° Dans certaines phrases exclamatives, entre l'adjectif et le verbe *être* : *insensé QUE j'étais de croire à leur bonne foi ! Ne voyez-vous point, aveugle QUE vous êtes, le piège qui vous est tendu ?*

4° Dans l'acception de *pourquoi*, au commencement de certaines phrases interrogatives : QUE *n'adressez-vous votre demande au roi ? QUE ne vient-il avec nous ?*

5° Combiné tantôt avec des prépositions, tantôt avec des conjonctions ou des adverbes, *que* forme certaines locutions conjonctives, qu'on appelle le plus communément *conjonctions* ; comme *afin que*, *avant que*, *après que*, *bien que*, *dès que*, etc.

Mais quelquefois il s'emploie avec ellipse des prépositions ou des adverbes avec lesquels il est combiné. Ainsi l'on dit : *approchez QUE je vous parle*, c.-à-d. *AFIN QUE je vous parle* ; *il ne fait point de voyage QU'il ne lui arrive quelque accident*, c.-à-d. *SANS QU'il lui arrive*.—*Je ne partirai point QUE mes affaires ne soient réglées*, c.-à-d. *AVANT QUE mes affaires soient réglées*, etc.

6° *Que* sert à éviter la répétition de beaucoup de conjonctions, telles que *comme*, *quand*, *si*, *lorsque*, *puisque*, *quoique*, *attendu que*, etc. : *comme Dieu est bon et QU'il est juste, il récompensera la vertu*, c.-à-d. *et comme il est juste*.—*S'il vient et QU'il veuille me parler* ; c.-à-d. *et s'il veut*, etc.

7° La conjonction *que* sert encore à unir les termes d'une comparaison : *il est aussi modeste QU'instruit* ; *Voltaire parle moins au cœur QUE Rousseau*.

8° Et enfin *que* est rédundant (c.-à-d. superflu) dans certaines façons de parler, comme quand on dit : *QUE s'il m'allègue telle raison ;...QUE s'il se fâche ; c'est se faire tort QUE d'agir ainsi ; c'est se tromper QUE de croire*... Dans ces exemples, on peut supprimer *que* et dire : *s'il se fâche ; c'est se tromper de croire*, etc. Mais alors l'expression ne semble plus avoir la même grâce.

644.—*Quoique*, écrit en un seul mot, signifie bien *que* : *QUOIQ' il soit pauvre, il est honnête homme*.—*Quoi que*, écrit en deux mots, signifie *quelque chose que* : *QUOI QU'on fasse, QUOI QU'on lui dise, on ne gagne rien sur son caractère*, c.-à-d. *quelque chose qu'on fasse, quelque chose qu'on dise*.

CHAPITRE XIII.

DE L'INTERJECTION.

645.—Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de l'interjection, page 83, sinon qu'il ne faut pas confondre *oh ! ho !* avec *ô !*

646.—OH ! et HO ! marquent l'un et l'autre la surprise ; mais il est plus régulier d'écrire ainsi *ho !* lorsqu'il demande à être prononcé avec promptitude : *HO ! prenez-garde !* et *oh !* lorsque l'expression marque plus de lenteur : *OH ! combien j'aimerais à le voir !*

647.—O s'emploie dans des circonstances plus faciles à sentir qu'à définir, et comme dans Ô TEMPS ! Ô MŒURS ! *le sénat en est instruit, le consul le voit, et Catilina vit encore !* Ô DOULEUR ! Ô REGRET ! *j'ai désolé mon père !* Ô marque aussi l'apostrophe. (On appelle *apostrophe* une figure de rhétorique par laquelle on adresse la parole à des personnes ou à des choses) : *que ne puis-je, Ô MA MÈRE ! vous voir et vous serrer dans mes bras !—Ayez pitié de nous, Ô MON DIEU ! Ô lieux témoins de ce forfait, dénoncez le criminel !*

CHAPITRE XIV.

DES PARTIES DU DISCOURS.

648.—Il y a dans chaque langue une construction qui lui est commune avec toutes les autres langues, car les hommes ayant partout le même fonds d'idées et de sentiments, ont dû adopter la manière la plus prompte de manifester ce qui se passe en eux, et suivre, pour y réussir, l'impulsion même de la nature. Cette construction a été appelée construction *grammaticale*, parce qu'elle est conforme aux règles de la *Grammaire générale*.

649.—Il est à remarquer, 1° qu'on y trouve énoncés tous les mots nécessaires à la représentation de l'idée qu'ils expriment ;

2° Qu'il ne s'y en rencontre aucun surabondant ;

3° Que tous ces mots y ont entre eux une concordance rigoureusement exacte ;

4° Et enfin, qu'ils y sont classés dans l'ordre naturel de ces idées, dans l'ordre même des faits qu'ils peignent.

650.—Mais, pour abrégér le discours, le rendre plus vif et plus concis, et lui donner encore plus d'énergie et

de grâce, plus de clarté et d'harmonie, on intervertit souvent cet ordre ; alors la construction s'appelle construction *figurée*, nom qui lui vient des quatre figures qui s'y rencontrent, et qui sont l'*ellipse*, le *pléonasme*, la *syllèpse* et l'*inversion*.

DE L'ELLIPSE.

651.—L'*ellipse* est une figure de construction qui nous fait supprimer un ou plusieurs mots, afin d'ajouter à la précision sans rien ôter à la clarté. Il y a donc une ellipse dans la phrase suivante :

Celui qui rend un service doit l'oublier ; celui qui le reçoit, s'en souvenir ; car c'est comme si l'on eût dit : celui qui le reçoit DOIT s'en souvenir.

Apprenons de nos malheurs à jouir des moindres biens ; de nos fautes, à n'en plus commettre ; de nos ennemis, à réformer notre conduite ; et des méchants, à mieux sentir tout le prix des bons ; c.-à-d. apprenons de nos fautes, apprenons de nos ennemis, et apprenons des méchants.

652.—Mais l'*ellipse* est vicieuse toutes les fois que le mot ou les mots sous-entendus ne se présentent pas pour ainsi dire d'eux-mêmes à l'esprit. Ainsi Voltaire n'est pas à imiter lorsqu'il dit :

Vous réglez, Londres EST libre, et vos lois florissantes
parce que le mot sous-entendu *sont* a pour correspondant le mot exprimé *est*.

L'*ellipse* est encore irrégulière lorsqu'il y a, comme dans l'exemple suivant, correspondance entre un verbe actif et un verbe passif, et réciproquement :

J'AIMAIS et je me flattais d'être aimé.

DU PLÉONASME.

653.—Le *pléonasme* n'est que la répétition d'un ou plusieurs mots déjà exprimés, ou d'une idée déjà énoncée. Mais cette répétition, superflue quant au fond, donne souvent à la phrase plus de grâce et plus d'énergie.

Hélas ! trop jeune encor, mon bras, mon faible bras,
Ne put ni prévenir ni venger son trépas.

Louis XII, le bon roi Louis XII, mérita le glorieux surnom de Père du peuple.

Je l'ai *entendu* de mes propres oreilles.

Je lui racontai le fait à lui-même.

Les éclairs sont moins prompts ; je l'ai *vu* de mes yeux ;

Je l'ai *vu* qui frappait ce monstre audacieux.

Il ne s'occupe que de ses propres affaires.

654. — Mais le pléonasme est vicieux lorsqu'il n'ajoute ni grâce ni énergie ; tels sont ceux qui suivent :

Dans les guerres civiles, des amis, des parents même, S'ENTR'ÉGORGENT LES UNS LES AUTRES. — S'entr'égorger signifiant s'égorger l'un l'autre, l'expression les uns les autres est de trop. — Vous N'avez SEULEMENT QU'à lui écrire, et vous serez satisfait. — Seulement est un double emploi, attendu que ne...que signifie déjà seulement.

Sa lettre est REMPLIE d'une FOULE de fautes. — Foule est surabondant, parce que remplie exprime la même idée.

J'ai été FORCÉ bien MALGRÉ MOI de prendre ce parti.

— Comme on ne peut être forcé que contre son gré, malgré moi est une superfluité.

Ils S'ENTR'AIDENT MUTUELLEMENT. — S'entr'aider exprimant une aide réciproque, mutuellement est une rédonnance inutile.

DE LA SYLLEPSE.

655. — La *syllapse* est une figure qui permet que l'accord des mots ait lieu plutôt d'après les vues de notre esprit que d'après les règles grammaticales.

C'est cette figure qui a autorisé Voltaire à dire :

Jeune et CHARMANT OBJET, vous n'êtes point TOMBÉE en de barbares mains. — Tombée est au féminin, parce que l'auteur est plus occupé de Palmyre, à qui ces paroles s'adressent, que du nom *objet* par lequel il la désigne.

De même Racine a dit dans *Athalie* :

Entre le *pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge,

Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,

Comme eux vous fûtes pauvre, et comme eux orphelin.

La régularité grammaticale demande comme lui à la place de comme eux ; mais le poète, plein de son idée, oubliant le singulier le *pauvre*, et ne voyant que les pauvres en général, établit ses rapports, non avec le mot énoncé, mais avec les êtres qui occupent son esprit.

C'est encore la syllepse qui nous autorise à dire :

Un grand NOMBRE de personnes ONT PÉRI victimes de leur témérité, phrase où les mots *ont péri, victimes* et *leur* sont mis en rapport, non avec *nombre*, mais avec le mots *personnes*, parce que l'esprit n'envisage que ce dernier nom.

DE L'INVERSION.

656.—On appelle *inversion* la transposition, le changement de l'ordre dans lequel les mots sont ordinairement rangés dans le discours.

Ainsi quand Voltaire a dit :

Déjà des assassins la nombreuse cohorte,

Du salon qui l'enferme allait briser la porte,

il a fait deux inversions. En effet la construction grammaticale demanderait : 1° que ces mots *des assassins* fussent placés après *cohorte* ; 2° que ceux-ci *du salon* qui *l'enferme*, fussent après *allait briser la porte*.

Ces vers donc seraient ainsi construits :

Déjà la nombreuse cohorte des assassins,

Allait briser la porte du salon qui l'enferme.

Mais alors l'expression perd son élégance.

La phrase suivante contient aussi une inversion.

Ainsi parla cet inconnu.

Car ces mots *cet inconnu*, étant le sujet du verbe, devraient, d'après l'ordre de la construction grammaticale, se trouver avant *parla* ; et cette phrase alors serait ainsi conçue : *cet inconnu parla ainsi*.

657.—Du reste, il ne faut faire usage de l'inversion qu'autant qu'elle jette dans les phrases plus de clarté ou d'harmonie, ou qu'elle y apporte quelque grâce.

CHAPITRE XV.

REMARQUES SUR CERTAINS VERBES.

658.—ABIMER. Ce verbe, a-t-on dit, exprime une idée de profondeur, comme dans *abîmer sous les eaux*.

L'Académie, plus accommodante et plus large, sanctionne tous les emplois que l'usage a donnés à ce mot. Elle nous autorise

à dire : *les villes que Dieu ABÎMA, c'est-à-dire renversa ; votre ennemi est puissant et vindicatif, il vous ABÎMERA, c'est-à-dire vous perdra, etc.* Au figuré, mais dans le langage familier seulement, elle s'en sert même dans le sens de gâter, endommager beaucoup. Ex. : *La pluie A ABÎMÉ ce chapeau ; cette peinture A ABÎMÉ votre habit.*

659.—AGIR, EN AGIR. N'imitiez pas ceux qui disent *il EN agit bien, il EN agit mal avec eux.* En bien agir, EN mal agir ne sont pas français ; il faut supprimer *en* et dire : *il a bien agi, il a mal agi.*

660.—AIDER *quelqu'un* signifie lui donner du secours, le seconder, le servir : *aider quelqu'un dans ses besoins, aider les pauvres, aider quelqu'un de son bien, de son crédit, de sa bourse.*

AIDER À QUELQU'UN se dit le plus souvent d'une assistance vulgairement appelée *coup de main* : AIDONS-LUI à remettre sa charge sur ses épaules ; et, par imitation, d'une opération d'esprit : AIDEZ-LUI à deviner cette énigme. (Acad.)

661.—AIMER demande la préposition *à*, lorsqu'il signifie prendre plaisir à : IL AIME À lire, À chasser, À se promener : cet animal AIME À être caressé. On dit de même : cette plante AIME À être arrosée. Dans ces exemples, la suppression de *à* serait une faute.

AIMER MIEUX ne veut aucune préposition : J'aime MIEUX partir aujourd'hui que demain ; J'AIMERAIS MIEUX mourir que de me souiller d'une action criminelle.

662.—ALLER. Se remplace quelquefois par le verbe *être* dans ses temps composés. On dit donc, *j'ai été, j'avais été, j'aurais été, etc.*, pour *je suis allé, j'étais allé, je serais allé*, mais avec cette différence que, dans cette acception, le verbe *être* marque l'aller et le retour, tandis que le verbe *aller* ne marque que la première de ces actions. Or, si je dis, *j'ai été à Rome*, je fais entendre que je me suis transporté dans cette ville, et que j'en suis revenu. *Il est allé à Rome* signifie que celui dont on parle n'est pas encore de retour. (Acad.)

Mais cet emploi du verbe *être* pour le verbe *aller* n'a lieu que pour les temps composés. Il serait donc incorrect de dire, JE FUS au spectacle hier, NOUS FÎMES le voir ; il faut dire, j'allai, j'ai été au spectacle ; nous allâmes ou nous avons été le voir.

S'EN ALLER, sortir, partir d'un lieu, se conjugue dans ses temps composés en conservant la particule *en* avant l'auxiliaire, et non après : *Il s'en est allé, ils s'en sont allés* et non *il s'est en allé, etc.*

S'EN ALLER se dit aussi des choses : ce tonneau de vin s'EN VA ; si vous n'y prenez garde, ce lait s'EN IRA ; son rhumatisme s'EN EST ALLÉ par les sueurs ; sa fortune s'EN EST ALLÉE en procès. (Acad.)

FAIRE EN ALLER, c'est-à-dire faire que quelqu'un ou quelque chose s'en aille, peut, quoi qu'on en ait dit, s'employer dans les rapports ordinaires, dans le langage familier : la pluie A

FAIT EN ALLER *tout le monde des jardins publics* ; ce secret FAIT EN ALLER *les insectes* ; cette essence FAIT EN ALLER *les taches*. (Acad.)

663.—ALLUMER DU FEU. Un excès de purisme a porté quelques grammairiens à dire que ces expressions *allumer le feu*, *allumer du feu*, sont incorrectes, attendu, ont-ils dit, que le feu est l'objet embrasant et non l'objet qu'on se propose d'embraser. Ils auraient raison, si *allumer du feu* avait l'absurde signification d'*embraser l'élément appelé feu*. Ici le mot *feu* est pris pour le bois qui est dans le foyer. On dit également *allumer sa pipe*, *un bougeoir*, *une lampe*, *une lanterne*, quoique ce ne soient point ces objets eux-mêmes qui s'embrasent, mais la matière qu'ils contiennent. (Acad.)

664.—ANOBLIR, ENNOBLIR. ANOBLIR, c'est donner à quelqu'un le titre et les droits de noblesse : *cette famille FUT ANOBLIE par Henri IV*.

ENNOBLIR se dit des actions qui donnent de la dignité, de l'élévation, ou des choses qui donnent du lustre : *ces faits, ces sentiments vous ENNOBLISSENT à mes yeux, les sciences, les beaux-arts ENNOBLISSENT une langue*. (Acad.)

665.—APPAROIR est un terme de palais qui signifie *être évident*. Il n'est guère usité qu'à l'infinitif et à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, où il fait *il appert*, au lieu que *apparaître* fait *il apparaît*. (Acad.)

666.—APPRECIER étant suivi de la somme de l'appréciation, prend ou ne prend pas la préposition à : *ce collier de perles a été apprécié à mille écus*, ou *apprécié mille écus*. (Acad.)

667.—APPRENDRE se dit de celui qui étudie et de celui qui enseigne : *ce maître APPREND à écrire en peu de temps* ; *cet enfant APPREND tout ce qu'il veut*. (Acad.)

668.—ASSUJETTIR. L'Académie écrit ce verbe avec deux t, ou avec un seul : *Assujettir, assujétir*.

669.—ASSURER signifiant affirmer, certifier une chose, prend à devant un nom de personne : *il ASSURAIT à tout le monde que la chose était vraie*, c'est-à-dire *il affirmait*. *IL LEUR ASSURA qu'il reviendrait dans huit jours*.

ASSURER signifiant engager fortement quelqu'un à regarder une chose comme certaine, à y croire, veut le nom de la personne sans la préposition : *ASSUREZ VOTRE FAMILLE de ma reconnaissance, de mon respect* ; *vous pouvez L'ASSURER que je prendrai ses intérêts*.

670.—A TERRE, PAR TERRE. *A terre* se dit de ce qui, ne touchant point à terre, y tombe ou y est jeté : *votre livre est tombé à TERRE* ; *il a jeté son chapeau à TERRE*, *un cheval jette quelquefois son cavalier à TERRE*.

PAR TERRE se dit de ce qui, touchant déjà à terre, y est renversé : *il a jeté sa maison PAR TERRE* ; *le vent nous renversa PAR TERRE*.

Toutefois l'Académie, au mot *terre*, dit aussi : *jeter un homme*

à terre, contre terre, par terre ; et au mot jeter, il s'est jeté à terre, par terre.

671.—ATTEINDRE ne prend la préposition à que lorsqu'il indique des efforts à faire pour toucher à une chose qui est à quelque distance, comme, par exemple, quand on se lève sur la pointe du pied pour toucher à tel endroit : *vous ne pourrez jamais, sans chaise, ATTEINDRE à cette case, à ce rayon*, etc. On dit également au figuré, *atteindre à la perfection, au sublime*, etc... parce que là aussi il y a efforts.

ATTEINDRE, dans toutes ses autres acceptions, s'emploie sans préposition, et se dit des personnes et des choses. *Il atteignit son ennemi du second coup de pistolet, c'est-à-dire il frappa ; votre ami a manqué d'adresse, il n'a point atteint le but, c'est-à-dire il n'a pas touché, frappé le but ; la balle l'atteignit au front. Il osait se flatter d'atteindre Racine.* (Acad.)

672.—BENIR fait au participe passé *béni, bénie*, et *bénit, bénite*. On ne l'écrit avec un *t* que lorsqu'il s'agit des choses bénites par les prières du prêtre : de l'eau *bénite*, du pain *bénit*, des rameaux, des drapeaux *bénits*. S'il s'agissait de personnes, il faudrait, comme dans toutes les autres acceptions de ce verbe, écrire *béni, bénie*. *Cet abbé a été sacré, a été BÉNI par un saint évêque, les peuples ont toujours BÉNI la mémoire des bons rois.* (Acad.)

673.—CHANGER POUR, CHANGER CONTRE, se disent indifféremment : *il a changé sa vieille vaisselle POUR de la neuve ; il a changé ses tableaux CONTRE des meubles.* (Acad.)

CHANGER signifiant *convertir*, demande la préposition *en* : *les alchimistes prétendaient pouvoir changer EN or toute sorte de métaux ; au figuré : l'intempérance des hommes change EN poison les aliments destinés à conserver leur vie.*

CHANGER signifiant *quitter* une chose pour une autre, prend toujours la préposition *de* : *CHANGER DE façon d'agir ; CHANGER DE conduite, DE religion.* (Acad.)

CHANGER se dit quelquefois absolument, pour signifier *changer de linge* ; *comme j'étais mouillé, je suis rentré chez moi pour changer.* (Acad.)

674.—COLORER, COLORIER. *Colorer* signifie donner de la couleur : *le soleil COLORE les fruits, les fleurs ; un teint COLORÉ ; du vin COLORÉ.* (Acad.)

COLORIER ne se dit que de l'action d'appliquer les couleurs convenables sur une estampe, sur un dessin, sur un tableau : *ce sont des estampes, des images COLORIÉES : ce peintre COLORE mieux qu'il ne dessine.* (Acad.)

675.—COMMENCER A, DE. *Commencer à* désigne une action qui aura du progrès, de l'amélioration, de l'accroissement : *le jour COMMENCE à luire : IL COMMENCE à pleuvoir ; cet enfant COMMENCE à parler, à écrire, à lire*, etc. (Acad.)

COMMENCER DE désigne une action qui aura de la durée, abstraction faite de toute idée d'amélioration : *lorsque l'orateur*

COMMENÇA DE parler, il s'éleva dans l'auditoire un murmure approbateur ; quand le tonnerre COMMENCE DE gronder, il faut s'attendre à un orage.

Cependant, ajoute l'Académie, on dit quelquefois commencer à pour commencer de : ils commencèrent à jouer, commençons à dîner.

676.—COMPARER prend indifféremment à ou avec : je n'ose me plaindre quand je COMPARE mon sort à celui de ces infortunés ; gardez-vous de COMPARER Lucain à Virgile ; on est forcé d'être modeste, quand on se COMPARE AVEC lui ; COMPARER la copie AVEC l'original.

Il s'emploie aussi sans préposition : COMPARER Virgile et Homère. Cependant, lorsque la comparaison se fait entre des personnes ou des choses de nature ou d'espèces différentes, l'Académie, contrairement à l'opinion de M. Lavaux, ne fait usage que de la préposition à : Homère compare Diomède au milieu des Troyens à un lion au milieu d'une bergerie ; on compare les conquérants à des torrents impétueux. (Acad.)

Par analogie, on dira, comparer un honnête homme à un fripon, le remords à un ver rongeur, le sommeil à la mort.

677.—FAIRE COMPARAISON DE, Il n'y a point de comparaison de, prennent indifféremment à ou avec : il n'y a point de comparaison d'un tel à tel autre, ou d'un tel AVEC un tel, ou encore ENTRE Pierre et Paul. (Acad.)

678.—CONFIER, SE CONFIER, SE FIER. Confier demande la préposition à : CONFIER des titres à quelqu'un, sa destinée AU hasard, un secret AU papier.

SE CONFIER prend le plus souvent la préposition en : SE CONFIER EN Dieu, EN la Providence, EN ses amis, EN soi-même, EN ses forces. Avant l'article, une raison d'harmonie seule fait que souvent on remplace en par dans : SE CONFIER DANS la bonté de sa cause, mieux que en la bonté. On trouve aussi se confier avec à : SE CONFIER AU hasard.

Avoir confiance, prendre confiance, mettre sa confiance, suivent la même règle que se confier.

SE FIER prend aussi indifféremment à ou en : SE FIER à quelqu'un, EN quelqu'un, SE FIER EN ses forces, à la fortune, AU hasard. (Acad.)—Se fier signifiant compter prend la préposition sur : il se fie trop SUR l'avenir, SUR sa fortune, c'est-à-dire, il compte trop sur.

679.—CONFRONTER prend indifféremment l'une des prépositions à, avec : CONFRONTER les témoins à l'accusé ou AVEC l'accusé, deux étoffes l'une AVEC l'autre, la copie à l'original. (Acad.)

680.—CONNAÎTRE. Connaître quelque chose, c'est en avoir une connaissance, le savoir : connaître une langue, connaître son métier.

Connaître DE quelque chose, c'est avoir autorité pour en juger : ce tribunal ne connaît que DES matières civiles ; ce juge ne saurait connaître DE ce fait. (Acad.)

681.—CONSISTER demande la préposition *en* : *EN quoi faites-vous CONSISTER la sagesse ? son revenu CONSISTE EN rentes, en blés, etc.* Mais ici encore une raison d'euphonie fait remplacer *en* par *dans* avant un article : *la perfection de l'homme consiste DANS le bon usage de sa raison, et non en le bon usage.* (Acad.)

Suivi d'un verbe *consister* prend à : *la libéralité CONSISTE moins à donner beaucoup qu'à donner à propos.* (Acad.)

682.—CONSOMMER, CONSUMER. *Consommer*, signifie quelquefois achever : *consommer un ouvrage.* Il se dit plus particulièrement des choses qui se détruisent par l'usage, comme vin, bois et toutes sortes de provisions : *consommer des denrées, du café, des fourrages.*

CONSUMER se dit particulièrement des choses qui se réduisent à rien : *le feu CONSUMA cet édifice en moins de deux heures ; la rouille CONSUME le fer ; cette maladie le CONSUME ; les ennuis, les chagrins le CONSUMENT.* (Acad.)

683.—CONTRAINDRE, FORCER, OBLIGER. Après ces trois verbes, l'Académie met indifféremment *à* ou *de* : *en le CONTRAIGNIT DE faire ou à faire telle chose ; forcer quelqu'un à faire ou DE faire quelque chose ; l'équité nous OBLIGE à restituer ce qui ne nous appartient pas ; la nécessité de le payer m'OBLIGE DE vendre ma maison.* (Acad.)

684.—CROIRE A QUELQU'UN est une locution qui n'est plus guère usitée ; en parlant des personnes, on dit ordinairement *croire quelqu'un.* (Acad.)

En croire quelqu'un, en croire quelque chose, c'est s'en rapporter à quelqu'un, à quelque chose : *je n'EN CROIRAI là-dessus que des arbitres, que des avocats ; j'EN CROIS à peine mes yeux.*

Croire à quelque chose, signifie y ajouter foi, s'y fier : *croire à l'astrologie, à la médisance ; croire aux rapports, aux témoignages, aux promesses de quelqu'un.* Dans quelques cas, *croire à quelque chose*, c'est être persuadé de l'existence, de la vérité de quelque chose : *il n'y a que les sots qui CROIENT AUX revenants, aux esprits, aux sorciers, à la magie.* (Acad.)

685.—DECIDER une chose, c'est la résoudre, la terminer : *décider une question, un point de droit ; décider un différend, une querelle par un combat.*

Décider d'une chose, c'est en disposer : *cet événement DÉCIDA DE mon sort ; les juges DÉCIDENT DE la fortune et DE la vie des hommes.* (Acad.)

686.—DEJEUNER prend la préposition *avec*, seulement avant le nom de la personne en société de laquelle on déjeune : *j'ai déjeuné AVEC mon père, AVEC ma famille ;* il prend *de* avant les noms des aliments qui composent le repas : *nous avons déjeuné DE volailles, DE poisson, DE gibier.*

Dîner, goûter, souper suivent la même règle.

Cependant, au mot *radis*. l'Académie emploie, mais probablement par inadvertance, la préposition *avec* avant un nom de chose : *déjeuner AVEC du beurre et des radis.*

687.—DEMANDER A, DE. *Demander a*, avant un verbe, se dit lorsque c'est la même personne qui doit faire l'action des deux verbes : *je demande à parler au roi* ; c'est moi qui demande, et moi qui veux parler.

Demander de ne s'emploie que quand celui qui demande n'est pas la même personne qui fait l'action du second verbe : *Je vous DEMANDE DE m'écouter, DE m'entendre* ; ici, c'est encore moi qui demande, mais c'est vous qui devez m'écouter, m'entendre. (Acad.)

688.—DEPARLER, quoiqu'on en ait dit, est français, et signifie *cesser de parler*. Il ne s'emploie qu'avec la négative : *il ne déparle point, il n'a point déparlé*. (Acad.) Gardez-vous d'imiter ceux qui disent : *il n'a DÉCESSÉ de parler, décesser* n'est pas français.

689.—DESIRER, avec un infinitif, demande la préposition *de*, seulement lorsqu'il exprime un désir dont l'accomplissement est incertain, difficile ou indépendant de la volonté : *désirer de réussir, il y a long temps que je désirais* DE vous rencontrer ; *je désirerais bien d'être débarrassé de mon rhume*.

Et si, au contraire, *désirer* exprime un désir dont l'accomplissement soit certain ou facile, et plus ou moins dépendant de la volonté, il s'emploie sans préposition : *amenez-moi cet enfant, je DESIRE partir ce soir*. (Acad.)

690.—SOUHAITER doit nécessairement suivre la même règle que *désirer* : toutefois l'Académie n'en parle pas.

691.—DESÔBEIR est neutre : *désobéir à quelqu'un, à la loi*. Cependant il a un passif : *je ne veux pas être DESOBÉL*. (Acad.)

692.—DISPUTER, signifiant être en débat, en contestation, est neutre, et ne peut conséquemment avoir de régime direct. Il faut donc dire : *ces chicaneurs ONT longtemps DISPUTÉ*, et non *se sont disputés* ; *ces enfants, après AVOIR DISPUTÉ, en sont venus aux voies de fait* : et non après *s'être disputés*.

693.—DISTINGUER DE, D'AVEC, se disent indifféremment : *distinguer un chien d'un loup, D'AVEC un loup* ; *distinguer la fausse monnaie D'AVEC la bonne*. (Acad.)

694.—DROIT, dans *marcher droit, tomber droit*, etc., est ad-verbe et conséquemment invariable, lorsqu'il marque une circonstance du verbe, c'est-à-dire lorsqu'il signifie en droite ligne, directement, par le plus court chemin : *Mesdemoiselles, allez DROIT devant vous, et vous arriverez à votre destination*.

Il en est de même au figuré : *avec de tels maîtres, il faut que les domestiques marchent DROIT, c'est-à-dire se conduisent bien*.

Mais si le mot *droit* devait marquer non une circonstance du verbe, mais une attitude du corps, une manière d'être, il serait adjectif, et s'accorderait avec le nom : *la première règle du maintien exige que les enfants particulièrement marchent DROITS* ; on ne saurait trop insister pour que les jeunes personnes surtout écrivent

en se tenant DROITES. Et, par analogie, en parlant des choses : *vous vous tachez, si vous ne tenez, si vous ne portez cette chandelle plus DROITE, c'est-à-dire moins penchée.*

695.—ECLAIRER à quelqu'un ne se dit plus : il faut dire dans tous les sens *éclairer quelqu'un : éclairez monsieur, éclairez la personne qui descend l'escalier ; ce jurisconsulte a éclairé votre frère sur ses intérêts.* (Acad.)

696.—S'EFFORCER, avant un infinitif, prend indifféremment de ou à : *s'efforcer DE soulever un fardeau, s'efforcer à parler.* (Acad.)

Nous ferons remarquer que *de* est plus conforme à l'usage.

697.—EGALER, EGALISER. *Egaler* se dit des personnes et des choses : *égaler les parts, les portions ; la mort égale tous les hommes, tous les rangs ; ce prince égale Alexandre ; la recette égale la dépense.*

Egaliser ne se dit que des choses : *égaliser les parts, les lots.* Le plus souvent il s'emploie dans le sens de rendre uni, rendre plan : *égaliser un terrain, un chemin.* (Acad.)

EMPRUNTER prend indifféremment à ou de : *emprunter DE quelqu'un ou à quelqu'un ; emprunter une pensée à un auteur ; il a emprunté cela d'Homère, de Virgile ; cette langue n'a presque rien emprunté AUX autres.* (1)

Pendant *emprunter* signifiait recevoir de, tenir de, ne prend que la préposition *de* : *la lune emprunte sa lumière DU soleil, c'est-à-dire reçoit sa lumière ; les magistrats empruntent leur autorité DU pouvoir qui les institue, c'est-à-dire tiennent leur autorité.* (Acad.)

698.—ENFORCIR, RENFORCER, signifient l'un et l'autre rendre plus fort ; mais *enforcir* ne se dit que des choses et des animaux : *la bonne nourriture a ENFORCI ce cheval ; ce bœuf ENFORCIT tous les jours ; il faut ENFORCIR ce mur ; ce vin s'ENFORCIT à la gelée.* N'imitiez pas ceux qui disent *renforcir, renforci* ; ce verbe n'existe pas en français.

Renforcer a plus d'extension ; il s'applique aux personnes et aux choses : *RENFORCER une armée, un mur, une garnison ; cet enfant est bien RENFORCÉ.* (Acad.)

699.—S'ENFUIR. L'Académie, qui avait dit dans ses éditions précédentes, *il s'EN est enfui*, s'est corrigée en supprimant la particule *en* : *on l'avait mis en prison, mais il s'EST ENFUI*, et non *il s'EN est enfui.* En était en effet une rédonance inutile.

700.—ENGAGER. Avec ce verbe, l'Académie ne fait usage que de la préposition *à* : *on l'engageait à continuer ; le beau temps engageait à la promenade ; je m'engage à vous servir dans cette affaire.* (Acad.)

(1) Cet exemple indique que l'Académie ne pense pas comme un grammairien suivi, sur le régime indirect du verbe *emprunter*, auquel il ne donne que la préposition *de*, lorsqu'il s'agit d'un nom de chose.

701.—**ESPERER** s'emploie le plus souvent sans préposition : *j'espère gagner mon procès* ; et quelquefois avec *de* avant un infinitif, si cet infinitif le suit immédiatement : *peut-on espérer de vous revoir ?*

702.—*Remarque.*—**Espérer** ne portant à l'esprit que l'idée d'une chose future, car l'espérance n'a pour objet ni ce qui est actuel, ni ce qui est passé, ne peut être suivi d'un verbe au présent de l'indicatif ou au passé, comme dans ces phrases : *j'espère que Pauline se porte bien* ; *nous espérons que vous avez fait la route sans accident*. A la place d'*espérer*, il faut employer *croire*, *penser*, et dire : *je pense que Pauline se porte bien* ; *nous pensons que vous avez fait un bon voyage*.

Il en est de même des verbes *promettre*, *compter*. Ne dites donc pas, *je vous promets que je l'ai vu*, mais *je vous assure que je l'ai vu* : *je compte bien que vous êtes maintenant plus laborieux*, mais *je présume*, *je pense* que vous êtes. (Cette judicieuse remarque est due à Féraud.)

703.—**ESSAYER** prend indifféremment *à* ou *de* : *j'ai essayé de marcher* ou *à marcher*. Mais employé sous la forme de verbe pronominal, il ne prend que la proposition *à* : *je me suis essayé à nager*, *nous nous sommes essayés à courir*. (ACAD.)

704.—**EVEILLER**, **REVEILLER**; *Eveiller* et *réveiller*, quoi qu'en disent divers grammairiens, s'emploient l'un pour l'autre : *quand il est une fois endormi, on ne saurait l'éveiller* ; *on m'est venu éveiller ce matin à cinq heures* ; *il a défendu qu'on le réveillât* ; *il dormirait jusqu'à midi, si on ne le réveillait*.

Conjugués sous la forme des verbes pronominaux, ils signifient l'un et l'autre *cesser de dormir* : *il s'éveille tous les jours à la même heure* ; *je me suis réveillé trois ou quatre fois cette nuit*. (ACAD.)

705.—**EVITER** signifie *fuir* : *éviter quelqu'un, les périls* ; *éviter les travaux, les peines, les plaisirs*, etc.

Remarque.—*Eviter* signifiant *fuir*, le sujet de ce verbe ne saurait faire l'action que pour lui-même, sans jamais la faire retomber sur une autre personne, attendu que celui qui fuit ne peut fuir pour un autre : *ce jeune homme évite le jeu, les mauvaises connaissances*. Mais ce serait s'exprimer incorrectement que de dire : *je vous éviterai cette peine, je veux vous éviter ce désagrément* ; dans ce cas, il faut se servir du verbe *épargner* et dire : *je vous épargnerai cette peine, ce désagrément*.

706.—**EXCUSE**. *Demander excuse* n'est pas français ; il faut dire *demander pardon*. En voici le motif : il y a entre *excuse* et *pardon* cette différence que le mot *excuse* se dit des raisons que présente le coupable, et que *pardon* se dit de la rémission d'une faute accordée par l'offensé. Or, *demander pardon*, c'est solliciter de l'offensé la rémission d'une faute, et *demander excuse* ne peut se rendre que par *demander ses propres raisons d'excuse*, mots vides de sens, barbarisme parfait.

707.—**FAILLIR** s'emploie sans préposition, ou avec l'une des prépositions *à, de* : *j'ai failli DE tomber, à tomber ; j'ai failli mourir.* (Acad.)

708.—**FAIRE** s'emploie souvent d'une manière relative avec la plupart des autres verbes ; alors il tient la place, et prend la signification du verbe auquel il se rapporte : *cet homme n'aime pas tant le jeu qu'il FAISAIT*, c'est-à-dire tant qu'il l'aimait ; *il travaille mieux qu'il n'a jamais FAIT*, c'est-à-dire, mieux qu'il n'a jamais travaillé ; *nous nous entretenmes de cette nouvelle, comme nous AURIONS FAIT de toute autre chose*, c'est-à-dire comme nous nous serions entretenus. (Acad.)

NE FAIRE QUE, suivi d'un infinitif, a deux sens différents : 1° il signifie être toujours, ou presque toujours à faire une certaine chose : *il NE FAIT QUE jouer, qu'étudier, que dormir, qu'aller et revenir*, etc. (Acad.)

2° Il se dit encore d'une action instantanée : *je NE FIS QUE le toucher, et il tomba ; il N'A FAIT QUE paraître et disparaître ; quand il vient ici, il NE FAIT QU'entrer et sortir ; attendez-moi, je NE FAIS QU'aller et revenir.* (Acad.)

NE FAIRE QUE DE indique que l'action exprimée par le verbe qui suit vient d'avoir lieu : *il NE FAIT QUE DE sortir, QUE d'arriver, QUE DE s'éveiller*, c'est-à-dire il y a peu de temps qu'il est sorti, qu'il est arrivé, qu'il est éveillé. (Acad.)

709.—**FAIRE EAU, FAIRE DE L'EAU.** *Faire eau*, terme de marine, se dit d'un bâtiment dans lequel l'eau de la mer pénètre : *le navire FAISAIT EAU de toute part.*

FAIRE DE L'EAU signifie s'approvisionner d'eau pour les besoins de l'équipage : *nous visitâmes le tombeau de Napoléon pendant qu'on FAISAIT DE L'EAU à Sainte-Hélène.*

710.—**IL S'EN FAUT DE BEAUCOUP, DE PEU**, se disent des quantités : *IL S'EN FAUT DE BEAUCOUP que vous m'ayez tout rendu : IL S'EN FAUT DE PEU que ce vase ne soit plein.*

Ailleurs il faut dire, *il s'en faut beaucoup, il s'en faut peu* : *IL S'EN FAUT BEAUCOUP que la cadette soit aussi aimable que l'aînée : IL S'EN FAUT PEU que je ne vous blâme.* (Acad.)

711.—**FIXER.** C'est forcer la signification de ce mot que de l'employer pour *regarder*. Ne dites donc pas *je le FIXAIS, il n'a cessé de nous FIXER* ; mais *je le regardais, il n'a cessé de nous regarder.*

Dans ce sens, il ne se dit qu'autant qu'il est suivi de l'un des mots *la vue, les yeux, les regards* : *fixer les yeux, la vue, les regards sur quelqu'un, sur quelque chose.* (Acad.)

Nous ferons remarquer qu'on dit plutôt *avoir les yeux, la vue, les regards fixés sur quelqu'un, que fixer la vue sur quelqu'un.*

712.—**FLAIRER, FLEURER.** *Flairer*, c'est sentir par l'odorat : *en FLAIRANT le beurre, on s'assure s'il est frais.*

FLEURER, c'est répandre, exhaler une odeur : *vous avez-là un bouquet qui FLEURE bon.* Il se dit aussi au figuré : *sa réputation*

ne FLEURE pas comme baume. (Acad.)

713.—FLEURIR a un double sens : au propre, il signifie pousser des fleurs, être en fleurs. *les roses FLEURISSENT et se fanent promptement ; cette plante ne FLEURIT qu'en automne.* Au figuré, fleurir signifie être dans un état de prospérité, de splendeur ; ou être en crédit, en honneur, en réputation. Dans cette acception, la syllabe *fleu* se change en *flo*, mais seulement à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent : *Athènes FLORISSAIT sous Périclès ; les sciences et les beaux-arts FLORISSAIENT, ont FLEURI sous ce prince ; le commerce FLEURIT dans la paix.*

L'adjectif dérivé de ce verbe est *florissant* : *la maison de ce négociant est dans un état FLORISSANT.* (Acad.)

714.—AVOIR FOI A, EN, DANS, se disent indistinctement ; c'est le goût qui en décide : *avoir foi à quelqu'un, à quelque chose ; avoir foi DANS les promesses d'une personne ; je n'ai pas foi EN lui.* (Acad.)

715.—SE DONNER GARDE ou DE GARDE se disent indifféremment : *donnez-vous garde, ou donnez-vous de garde de toucher à cela.* (Acad.)

716.—GUET. Il faut dire : *ce chien aboie à propos ; il est de très-bon GUET, et non de très-bonne GUETTE.* (Acad.) (*Guette* n'est pas français.)

717.—HASARDER DE, A, se disent indifféremment : *hasarder DE faire une chose ; je me hasarderai A faire cette proposition.* (Acad.)

718.—HÉRITIER prend ou ne prend pas la préposition *de* : *j'ai hérité d'une somme considérable, ou j'ai hérité une somme considérable.* (Acad.) La première de ces façons de parler est la plus usitée.

719.—IMITER L'EXEMPLE. Moins scrupuleuse que quelques grammairiens, l'Académie dit *imiter l'exemple* de quelqu'un, pour signifier prendre la conduite de quelqu'un pour modèle. Nous rappellerons encore qu'elle dit *imiter un exemple* d'écriture, et non *une exemple*.

720.—IMPOSER, EN IMPOSER. Employé absolument, le verbe *imposer* signifie inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte : *sa présence M'IMPOSE, il IMPOSE par la fierté de son regard ; notre contenance IMPOSA aux ennemis.*

En imposer, c'est tromper, abuser, surprendre, en faire accroire : *vous voulez EN IMPOSER à vos juges ; vous nous EN IMPOSEZ ; ne le croyez pas ; il EN IMPOSE ; il ne faut pas que ces manières doucereuses nous EN IMPOSENT, c'est un homme au fond très-malin.* (Acad.)

621.—INDUIRE A ERREUR, EN ERREUR. *Induire à erreur* se dit de la cause volontaire ou involontaire de l'erreur : *il fut induit à erreur par une fausse citation.*

Induire EN erreur ne se dit que pour tromper à dessein ; *il vou-*

lait m'induire EN erreur ; ce fourbe vous induira EN erreur. (Acad.)

722.—INFECTER, INFESTER. *Infecter* signifie gâter, corrompre, incommoder par quelque chose de puant, de contagieux, de vénimeux : *ce marais INFECTE l'air ; il nous INFECTE avec son haleine ou de son haleine ; la peste avait INFECTÉ toute la ville.* Et au figuré, *il INFECTE le pays de sa pernicieuse doctrine ; si vous le fréquentez, il vous INFECTERA de ses dangereuses maximes.* (Acad.)

Infester signifie ravager, désoler, tourmenter par des irruptions : *les ennemis INFESTAIENT le pays par leurs courses ; sous ce prince, la France fut INFESTÉE par les brigands.* Il se dit par extension des animaux nuisibles ou incommodes : *les saute-relles INFESTENT souvent des provinces entières en Orient : les rats INFESTENT cette maison.* On dit même : *les mauvaises herbes INFESTENT les champs.* (Acad.)

723.—ETRE INQUIET DE ou SUR se disent indifféremment. Ainsi l'Académie ne tient point compte des différences de signification établies par M. Girault Duvivier entre la *cause* et l'*objet* de l'inquiétude, nuances insaisissables du reste. Elle dit : *il est sans inquiétude DE l'avenir ou SUR l'avenir.*

724.—INSULTER *quelqu'un*, c'est le maltraiter, l'outrager de faits ou de paroles.

INSULTER *à*, c'est manquer à ce que l'on doit aux personnes ou aux choses : *n'insultons pas AUX malheureux ; insulte à ses juges, à la misère, à la raison, AU bon sens, AU bon goût ; et figurément, leur faste insulte à la détresse publique ; leur allégresse insulte à ma douleur.* (Acad.)

725.—INVECTIVER est neutre ; il ne faut donc pas dire comme s'il était actif, *il m'A invectivé, il nous a invectivés ; mais il a invectivé CONTRE moi, CONTRE nous.* (Acad.)

726.—JOINDRE A ou AVEC se disent indifféremment : *joindre un mot à un autre ou AVEC un autre ; joindre la prudence à la valeur ou AVEC la valeur.* (Acad.) Toutefois *à* est plus usité que *avec*.

727.—LAISSER. *Ne pas laisser DE ou QUE DE* se disent indifféremment ; *cela ne laisse pas d'être embarrassant, d'étonner, ou QUE d'être embarrassant, QUE d'étonner.* (Acad.)

728.—MARIER A ou AVEC. L'Académie n'admet pas que *marié* à ne convienne qu'au propre, comme l'ont prétendu divers grammairiens. Elle met indistinctement *à* ou *avec* au propre et au figuré : *son père l'a marié à la fille ou AVEC la fille d'un de ses amis ; sa voix se marie bien AVEC son instrument, à cet instrument ; marier la vigne AVEC l'ormeau, à l'ormeau.* (Acad.)

729.—MÊLER AVEC, A, DANS. *Mêler avec* se dit de ce que l'on confond ensemble : *mêler de l'eau AVEC du vin, des papiers utiles AVEC des papiers inutiles, du blé AVEC de l'orge, du cuivre AVEC de l'argent.*

MÊLER veut dire joindre une chose avec une autre : il *mêle les affaires AUX plaisirs, la douceur à l'affabilité.*

MÊLER DANS signifie inculper, comprendre dans : *mêler quelqu'un DANS une accusation, l'y comprendre : ne me mêlez point DANS vos discours, DANS vos caquets.* (Acad.)

730.—MONTER EN HAUT, DESCENDRE EN BAS. Ces locutions eussent donné lieu à moins de controverse, si l'on se fût plus attaché à en déterminer le sens. Dans cette acception, EN HAUT signifie *dans le haut*, et le plus souvent *dans l'appartement du haut* ; et EN BAS, *dans le local, dans l'appartement du bas.* Que quelqu'un ait dans une maison un local au quatrième étage, et un magasin au rez-de-chaussée, il emploiera bientôt, et il y est autorisé par l'usage et par les règles, ces mots plus courts et plus commodes, *en haut* pour signifier le local du quatrième, et *en bas* pour représenter le magasin du rez-de-chaussée. Il dira, par exemple, *je couche EN HAUT, et mes commis EN BAS.* Voilà donc les mots *haut, bas* sortis de leur signification primitive, et prenant la place de deux substantifs. Or le même principe qui lui fait dire, *je monte sur un arbre, sur un rocher, je descends dans ma cave*, l'autorise à dire aussi, *je monte EN HAUT, c'est-à-dire à mon local du quatrième ; je descends EN BAS, c'est-à-dire à mon magasin du rez-de-chaussée.*

Telle est aussi l'opinion de l'Académie, car elle dit : *aller EN HAUT, monter EN HAUT, ne laissez monter personne LÀ-HAUT.*

Remarque.—Mais si *en haut, en bas*, cessaient de représenter un lieu déterminé ; si, au contraire, on les employait pour exprimer un espace indéterminé, comme en parlant de la fumée, de la flamme, de la poussière, d'un ballon, etc., oui, alors, *en haut, en bas*, seraient des expressions irrégulières ; et rien ne pourrait justifier ces phrases : *tour à tour le ballon montait EN HAUT et descendait EN BAS* ; ce serait un superfluité, un pléonasme vicieux, qu'il faudrait corriger en disant, *tour à tour le ballon montait et descendait*, parce que, pour le dire encore une fois, le ballon ne montait, ne descendait plus dans un lieu déterminé, dans un lieu communément appelé *en haut, en bas.*

731.—MOUCHER, quoi qu'on en ait dit, s'emploie quelquefois absolument, et dans le même sens que s'il était accompagné du pronom *se* : *si cet enfant pouvait MOUCHER, il serait soulagé ; il ne MOUCHE presque pas ; le tabac fait MOUCHER.* (Acad.)

732.—MOURIR. Il faut dire *mourir d'envie, de plaisir, d'impatience de faire une chose*, et non *mourir de faire une chose* ; les mots *envie, plaisir, impatience*, etc., sont d'une absolue nécessité.

733.—MOUVOIR et MOUVER. Mouvoir signifie remuer, faire changer de place, faire aller d'un lieu à un autre : *il faut plusieurs hommes pour MOUVOIR les tonneaux de Bordeaux ; dix hommes peuvent à peine MOUVOIR cette pierre.*

MOUVER a une signification plus restreinte ; il embrasse le contenu et non le contenant. Ainsi, *MOUVER la terre d'un pot,*

d'une caisse, MOUVER le vin d'un tonneau, c'est remuer la terre d'un pot, d'une caisse, le vin d'un tonneau, sans déranger ce pot, ni la caisse, ni le tonneau.

734.—NOMMER, dans le sens de revêtir quelqu'un d'un emploi, d'une charge, vent le nom de la personne sans préposition, et à devant le nom de la chose : *le roi l'a nommé à l'ambassade de Rome.* (Acad.)

735.—OBEIR prend la préposition à : *obéir à Dieu, aux lois, à sa conscience.* Il s'emploie aussi absolument : *commandez, et j'obéirai.*

Ce verbe étant neutre, on ne peut dire *obéir quelqu'un*, mais *à quelqu'un*. Cependant il s'emploie au passif : *c'est un homme qui veut ÊTRE obéi.* (Acad.) *Il faut, dans une classe, que le maître soit obéi.*

736.—OBSERVER, dans le sens de remarquer, faire attention, exprime une action qui ne peut sortir de celui qui observe : *j'ai OBSERVÉ qu'il n'adressait la parole qu'à vous ; OBSERVEZ bien toutes ces choses, car elles sont bien intéressantes.* (Acad.)

Mais si nous voulons faire participer une autre personne à nos propres observations, appeler son attention sur un point quelconque, ce verbe seul ne suffit plus ; il faut alors qu'il soit précédé du verbe *faire* : *je vous FERAI OBSERVER que vous vous trompez.* (Acad.)

737.—OUBLIER A lire, à chanter, à danser, etc., est une expression qui vieillit. (Acad.) Ainsi, au lieu de dire, *il a oublié à lire, j'ai oublié à jouer du violon*, dites, *il ne sait plus lire, je ne sais plus jouer du violon.*

738.—S'OCCUPER A, DE. S'OCCUPER DE, dit M. Girault-Duvivier, s'emploie avec un substantif, et *s'occuper à* avec les verbes. Ce n'est point ainsi que l'Académie l'entend.

S'OCCUPER, dit-elle, reçoit deux significations bien différentes, selon qu'il est suivi de la préposition *de* ou de la préposition *à* : *s'occuper de quelque chose*, c'est y penser, en avoir la tête remplie, chercher les moyens d'y réussir : *il s'occupe de poésie ; il ne s'occupe que DE son jardin ; il s'occupe DE ses affaires ; cette femme ne s'occupe que DE son ménage, DE son mari, DE ses enfants.*

S'occuper à quelque chose, c'est y travailler : *il s'occupe à l'étude des belles-lettres ; il s'occupe à son jardin ; tout le jour, il s'occupe à lire.* (Acad.)

Pour le dire en d'autres termes, *s'occuper de* s'applique à une occupation qui suppose de l'ardeur, du zèle, de la constance ; et *s'occuper à*, à une occupation instantanée, à une sorte de passe-temps, à un travail auquel on attache moins d'importance. Ainsi, *s'occuper DE son jardin*, c'est en faire une occupation spéciale : *c'est un homme qui s'OCCUPE beaucoup DE son jardin.* *S'occuper à son jardin*, c'est s'y trouver et n'y être point oisif : *dans ce moment, mon mari est OCCUPÉ à son jardin.*

739.—PARDONNER régit les noms de personnes avec la

préposition à : *pardonner à quelqu'un*, et les noms de choses sans préposition : *pardonnez mes craintes, mes soupçons ; pardonnez-LUI sa maladresse.*

Quelquefois, cependant, il régit les choses avec la préposition à, mais ce n'est que lorsqu'elles sont pour ainsi dire personnifiées : *pardonnez à ma franchise, à mon amitié, les reproches que je vous fais.*

Ce verbe, quoique actif, ne s'emploie au passif que dans cette seule phrase familière : *vous êtes tout pardonné.* (Acad.)

740.—PARLER MAL, c'est s'exprimer contre les règles d'une langue : ces enfants PARLENT MAL.

MAL PARLER, c'est médire : *je n'aime pas à entendre MAL PARLER de qui que ce soit.*

Mais à tout autre temps qu'à l'infinitif, l'adverbe *mal* se place après le verbe *parler* dans ces deux acceptions, sans qu'il en résulte aucune ambiguïté, attendu que, dans le sens de s'exprimer incorrectement, *parler mal* s'emploie absolument ou avec un régime direct : *cet étranger PARLE encore fort MAL ; les Français, en général, parlent mal les langues étrangères ;* et que, dans le sens de médire, il ne saurait se dispenser du régime indirect marqué par *de* : *celui-là est méprisable qui PARLE MAL de ses bienfaiteurs.*

PARLER D'ABONDANCE, c'est parler sans préparation (Acad.) : *il faut qu'un avocat puisse PARLER D'ABONDANCE.*

PARLER AVEC ABONDANCE, c'est parler avec facilité, sans chercher ses paroles : *les femmes, en général, PARLENT AVEC ABONDANCE.*

PARLER D'ABONDANCE DE CŒUR, c'est parler avec épanchement, avec une pleine confiance : *l'amitié, les chagrins, nous font souvent parler D'ABONDANCE DE CŒUR.* (Acad.)

741.—PARTICIPER A, c'est avoir une part à : *je veux que vous PARTICIPIEZ à ma fortune comme vous avez PARTICIPÉ à ma disgrâce ; comme moi, vous PARTICIPEZ à tous les avantages de la société.*

PARTICIPER DE, c'est tenir de la nature de : *le mulet PARTICIPE DE l'âne et du cheval ; son système PARTICIPE DE celui des anciens.* (Acad.)

742.—PINCER. En terme de musique, *faire vibrer les cordes d'un instrument, est ordinairement neutre : PINCER de la harpe, de la guitare ;* et quelquefois actif : *PINCER la guitare, la harpe.* (Acad.) Nous ferons remarquer que cette dernière façon de parler est moins en usage que la première.

743.—PLAIRE. CE QUI PLAÎT signifie ce qui est agréable : *il ne fait que CE QUI lui plaît, c'est-à-dire que les choses qui lui sont agréables ; ne prenez que CE QUI vous plaira, c'est-à-dire que ce qui vous sera agréable, que ce qui sera de votre goût.*

CE QU'IL VOUS PLAÎT, CE QU'IL LUI PLAÎT signifient *ce que vous voudrez, ce qu'il voudra : c'est un jeune homme qui ne fait que CE*

QU'IL lui plaît, c'est-à-dire que ce qu'il lui plaît de faire, que ce qu'il veut ; je ferai tout CE QU'IL vous plaira, c'est-à-dire tout ce qu'il vous plaira que je fasse, tout ce que vous voudrez.

744.—PLANTER, au propre, c'est mettre une plante en terre, pour qu'elle y prenne racine : *PLANTER un arbre, PLANTER des choux.*

PLANTER, au figuré, se dit de certains objets qu'on enfonce en terre, et dont on laisse paraître une partie en dehors : *PLANTER des bornes, une potence, un pilier, un piquet, des jalons, etc.* ; mais il faut dire *ficher, fixer, mettre des clous.* (Acad.)

745.—PLIER, PLOYER. *PLIER* signifie plus particulièrement mettre en un ou en plusieurs doubles, et avec un certain ordre : *PLIER du linge, des serviettes, des habits, une lettre ; Plier en quatre, en huit.* C'est à cette signification que quelques grammairiens ont limité la valeur de *plier*. Mais l'Académie va plus loin, car elle ajoute :

PLIER signifie aussi courber, fléchir : *PLIER de l'osier, Plier des branches d'arbre, des branches de vigne* pour en faire un berceau ; *PLIER les genoux ; un bâton qui PLIE ; la planche PLIAIT sous lui ; cet arbre PLIE sous le poids de ses fruits ; faire PLIER un arc ; la lame de cette épée PLIE jusqu'à la garde, etc.*

PLOYER signifie, 1° fléchir, courber : *PLOYER une branche d'arbre ; PLOYER les genoux en marchant ;* 2° arranger une chose en la pliant, en la mettant en rouleau, en paquet, etc. : *PLOYEZ votre marchandise, PLOYEZ votre serviette, PLOYEZ vos habits, etc.* (Acad.)

746.—PRESIDER, occuper la première place dans une assemblée, s'emploie avec ou sans la préposition *à* : *PRÉSIDER une assemblée, une compagnie, ou PRÉSIDER à une assemblée, à une compagnie.* (Acad.)

747.—PRETENDRE *quelque chose*, c'est l'exiger comme un droit : *partout il PRÉTEND la première place.*

PRÉTENDRE à QUELQUE CHOSE, c'est y aspirer, travailler à l'obtenir : *IL PRÉTEND à la première place ; il est si instruit, si versé en tout, qu'il n'y a rien à quoi il ne puisse prétendre ; IL PRÉTEND à la main de cette jeune personne.*

748.—PUER est ordinairement neutre : *cette viande commence à PUER ; cette eau PUE.* Mais quelquefois il s'emploie activement : *cet homme PUE le vin, PUE l'ail ; ses habits PUENT la vieille graisse.* On le dit aussi d'une odeur excessive et incommode : *cela PUE le musc, l'ambre, la civette, etc.* (Acad.)

749.—SE RANGER DE, A. *SE RANGER DU côté de quelqu'un*, c'est embrasser son parti.

SE RANGER à l'avis de quelqu'un, à son opinion, c'est déclarer qu'on est de son avis, de son opinion : *tous les opinants se RANGÈRENT à son avis.* (Acad.)

750.—SE RAPPELER exclut la préposition *de* : *SE RAPPELER un fait, sa jeunesse, le temps passé, etc.* Avant un verbe, il prend cette préposition : *je me rappelle DE vous avoir vu.* (Acad.)

751.—REFUSER, avant un verbe, prend la préposition de : *il refuse DE lui prêter de l'argent ; il refuse DE payer, DE travailler, DE venir, DE partir.*

SE REFUSER prend la préposition à : *il SE REFUSE à travailler, il SE refuse à se divertir.* (Acad.)

752.—RENONCER est le plus souvent neutre, et signifie quitter, abandonner : *RENONCER à une entreprise, aux plaisirs, aux dignités.*

RENONCER est quelquefois actif, et signifie renier, désavouer : *s'il agit ainsi, je le RENONCE pour mon parent ; il était mon ami, mais je le RENONCE.*

753.—REPARTIR, RÉPARTIR. REPARTIR, signifiant partir de nouveau, se conjugue comme partir.

REPARTIR, dans le sens de répliquer, se conjugue dans ses temps simples comme partir, et, dans ses temps composés, comme finir : *je repars, tu repars, il repart, nous repartons ; j'ai reparti, j'étais reparti, etc.*

RÉPARTIR, signifiant partager, distribuer, se conjugue entièrement comme finir : *aussitôt que je reçois les fonds, je les RÉPARTIS, nous les répartissons, etc.*

754.—RESOUDRE, employé activement, prend la préposition de avant un autre verbe : *des intrigants ont RÉSOLU DE le perdre ; on a RÉSOLU d'agir.*

Cependant, lorsqu'il est précédé de son régime direct, il prend la préposition à : *on ne saurait LE RÉSOLU à faire cette démarche ; je ME RÉSOLUS à demander ma retraite ; à quoi VOUS RÉSOLVEZ-vous ?*

Remarque.—Ce verbe a deux participes : *résolu, résolue*, et *résous*, qui n'a point de féminin. Ce dernier ne se dit que des choses qui se changent, qui se convertissent en d'autres : *le brouillard de ce matin s'est RÉSOLU en pluie.* (Acad.)

755.—RESSORTIR, sortir de nouveau, se conjugue comme sortir : *je ressors, tu ressors, il ressort, nous ressortons, etc.*

RESSORTIR, être de la dépendance de, du ressort de quelque juridiction, se conjugue comme finir : *je ressortis, tu ressortis, il ressortit, nous ressortissons, etc.*

756.—REUNIR prend la préposition à, lorsqu'il signifie

1° Unir une chose à une autre : *le cou réunit la tête AU corps.* (Acad.) Or on peut dire : *cette parcelle de terre RÉUNIT le reste de la propriété AU parc.*

2° Rejoindre une chose démembrée au tout dont elle faisait partie : *RÉUNIR un fief à la couronne.* (Acad.) Or on peut dire : *on ne verra de sitôt la Belgique RÉUNIE à la Hollande, les provinces rhénanes à la France, le Portugal à l'Espagne.*

3° Joindre pour la première fois une chose à une autre : *ce roi a réuni telle province à la couronne ; cette administration a été réunie à telle autre ; on voulait empêcher cette province de se réunir à tel royaume ; j'espère me réunir à lui pour le reste de mes jours.* (Acad.)

RÉUNIR, dans le sens de posséder, ne demande aucune préposition : *RÉUNIR les talents et les vertus, le mérite et les grâces.*

757.—SAIGNER DU NEZ a deux acceptions distinctes : au propre, il signifie perdre du sang par le nez ; et, au figuré, manquer de résolution, de courage dans l'occasion : *il fit d'abord le fanfaron, puis il SAIGNA DU NEZ.*

SAIGNER, tirer du sang en ouvrant la veine, prend indifféremment à ou de : *saigner du bras, du pied, à la gorge, à la nuque.* (Acad.)

758.—SOUPIRER prend indifféremment après ou pour : *il y a longtemps qu'il soupire APRÈS cette place ; il ne soupire que POUR les richesses.*

SOUPIRER au figuré, est quelquefois actif, mais en poésie seulement : *SOUPIRER ses peines, ses douleurs, ses ennuis, ses malheurs.* (Acad.)

759.—SUCCOMBER SOUS se dit des charges, des fardeaux sous lesquels on est accablé : *ce crocheteur SUCCOMBE SOUS le poids de son fardeau ; ce mulet SUCCOMBERA SOUS sa charge ; et, au figuré, ce ministre SUCCOMBE SOUS le faix des affaires ; ce vieillard SUCCOMBE sous le poids des années.*

SUCCOMBER à, c'est ne pouvoir résister, c'est céder à : *il succombera à la douleur, à la tentation.* (Acad.)

760.—SUPPLÉER QUELQUE CHOSE, c'est ajouter à un objet ce qui y manque pour faire le compte. Si je paie à un marchand cinq aunes d'étoffe, et qu'il ne m'en livre que quatre, il doit *suppléer* la cinquième aune, c'est-à-dire l'ajouter.

SUPPLÉER à QUELQUE CHOSE, c'est réparer le manquement, le défaut, la pénurie d'une chose par une autre : *ils ont SUPPLÉÉ AU nombre par la valeur ; son mérite SUPPLÉAIT AU défaut de sa naissance.*

SUPPLÉER QUELQU'UN, c'est tenir sa place, le représenter, faire ses fonctions : *si vous ne pouvez venir, je vous SUPPLÉERAI.* (Acad.) *Suppléer à quelqu'un* ne se dit pas.

761.—TACHER, TACHETER. TACHER, c'est salir, faire une tache : *vous avez taché votre habit ; cette dame a TACHÉ sa robe ; et, au figuré, il ne faut qu'une mauvaise action pour TACHER la plus belle vie.*

TACHETER ne se dit guère que des taches qui sont sur la peau des animaux, et de celles qui composent le dessin d'une étoffe : *la girafe est un animal TACHETÉ de la tête aux pieds ; un chien blanc TACHETÉ de noir ; une étoffe d'un fond jaune TACHETÉ de rouge.* (Acad.)

762.—TARDER prend indifféremment à ou de ; mais l'usage, dit l'Académie, préfère *tarder à* : *on a trop TARDÉ à envoyer ce secours.*

Cependant, employé impersonnellement, il ne prend que *de* : *il me TARDE DE vous voir ; il me TARDE d'achever mon ouvrage.*

763.—TENIR A QUELQU'UN, c'est lui être attaché par intérêt, par amitié, etc. TENIR À ses anciennes connaissances, à quelqu'un par des liens de parenté.

On dit aussi dans le même sens *tenir à quelque chose*. (Acad.)

TENIR DE QUELQU'UN, c'est avoir les mêmes qualités, le même caractère que cette personne : *il fait secrètement le plus de bien qu'il peut ; en cela, il TIENT DE son père. Cet enfant TIENT DE sa mère ; comme elle, il est doux et bon.*

On dit dans le même sens, *tenir de quelque chose*, c'est-à-dire participer de quelque chose : *cette architecture TIENT DU gothique ; ce style TIENT DU burlesque ; sa démarche TIENT DE la folie ; le mulet TIENT DE l'âne et du cheval.* (Acad.)

764.—UNIR A ou AVEC se disent indifféremment : UNIR un mot à un autre ou AVEC un autre (Acad.)

Cependant on l'emploie le plus souvent avec la préposition à : UNIR l'Océan à la Méditerranée, UNISSEZ-vous à nous ; UNISSEZ votre voix à la nôtre, etc.

Remarques particulières sur diverses espèces de mots.

765.—Avoir L'AIR. L'Académie dit en substance : Si l'adjectif qui suit *air* se rapporte à ce nom, il faut mettre cette adjectif au masculin : *elle a L'AIR BON, elle a L'AIR MÉCHANT.*

Mais si l'adjectif se rapporte à la personne plutôt qu'au mot *air*, cet adjectif prend le genre et le nombre de cette personne : *elle a l'air CONTENTE de ce qu'on lui dit ; elles avaient l'air TROUBLÉES, EMBARRASSÉES, etc.*

Comme c'est précisément dans cette distinction qu'est toute la difficulté, nous ajouterons : l'adjectif ne s'accorde avec le mot *air* que quand ce nom peut-être remplacé par *physionomie* : *ils ont L'AIR SPIRITUEL, elle a L'AIR ENJOUÉ, MALIN, c'est-à-dire ont la physionomie spirituelle ; elle a une physionomie enjouée, maligne, etc.* Et il faudrait dire, en faisant accorder l'adjectif avec le sujet de la proposition, *elle a l'air MÉCONTENTE, FACHÉE, IRRITÉE, ENCEINTE, MALFAITE, HEUREUSE MALHEUREUSE, parce qu'ici on parle moins de la physionomie que de la personne elle-même.*

En parlant des choses, il faut dire *l'air d'être* : *ce melon à L'AIR D'ÊTRE mûr ; cette soupe a L'AIR D'ÊTRE bonne.*

766.—CAPABLE, SUSCEPTIBLE. C'est à tort qu'on a prétendu que, appliqué aux choses, *capable* ne se dit que quand il s'agit d'une idée de contenance, comme dans *cette salle est CAPABLE de contenir tant de personnes.*

Il se dit encore, 1° de ce qui est en état de faire une chose : *votre cheval n'est pas CAPABLE de traîner cette voiture ; cette digue n'est pas CAPABLE de résister à la violence des flots ; l'esprit de l'homme n'est pas CAPABLE de concevoir l'infini.* (Acad.)

2° CAPABLE signifie encore *qui peut produire tel ou tel effet, amener tel ou tel résultat ; et, en ce sens, il ne se dit même que*

des choses : *cette maladie est CAPABLE de le tuer ; un pareil événement est CAPABLE de changer la face des affaires ; cette démarche est CAPABLE de vous nuire, etc.* (Acad.)

SUSCEPTIBLE signifie capable de recevoir certaines qualités, certaines modifications : *la matière est SUSCEPTIBLE de toutes sortes de formes ; cette terre est SUSCEPTIBLE d'améliorations ; un cœur est SUSCEPTIBLE d'amour et de haine.* (Acad.)—Employé absolument, il se dit d'une personne qui est facile à blesser : *il est fort SUSCEPTIBLE.* (Acad.)

767.—CONTINU, CONTINUEL ; CONTINUMENT, CONTINUELLEMENT. *Continu* et *continûment* diffèrent de *continuel* et *continuellement*, en ce que les deux premiers se disent des choses qui ne sont ni divisées ni interrompues, depuis leur commencement jusqu'à leur fin ; et que *continuel* et *continuellement*, se disent aussi de celles qui sont interrompues, mais qui recommencent souvent et à de courts intervalles : *j'ai écrit continûment de dix heures à quatre heures ; c'est-à-dire sans interruption ; c'est un pays où il pleut continuellement, c'est-à-dire presque toujours.* (Acad.)

768.—DIFFÉREND, DIFFÉRENT. Il faut écrire par *d*, *différend*, nom commun qui signifie *débat, contestation* : *il s'est élevé un DIFFÉREND entre eux ; il faut vider ces DIFFÉRENDs.*

Différent, adjectif qui signifie *dissemblable*, s'écrit avec *t* ; *DIFFÉRENTs auteurs ont traité cette matière.* (Acad.)

769.—DIGNE, INDIGNE. *Digne* se dit du bien et du mal : *il est DIGNE d'estime, DIGNE de mépris.*

Digne, avec une négative, et *indigne* ne se disent que du bien : *il est INDIGNE d'un tel honneur, il n'est PAS DIGNE de votre amitié.* (Acad.)

770.—ÉHONTÉ, DÉHONTÉ. Quoi qu'en aient dit quelques grammairiens, ces deux mots sont l'un et l'autre français. L'Académie leur donne la même signification : *un homme ÉHONTÉ ou DÉHONTÉ, une femme ÉHONTÉE ou DÉHONTÉE.*

771.—ÉMINENT, IMMINENT. *Eminent* signifie *grand* : *il y a un péril ÉMINENT à traverser la mer dans un ballon.*

Imminent signifie qui est près d'atteindre, près d'avoir son effet : *une personne poursuivie par des brigands est dans un péril IMMINENT.*

772.—ENNUYANT, ENNUYEUX. *Ennuyant* ne se dit pas précisément de ce qui cause de l'ennui, mais de ce qui chagrine, de ce qui importune, ou de ce qui contrarie dans le moment : *quel temps ENNUYANT ; cet homme, ordinairement si spirituel, si aimable, a été bien ENNUYANT aujourd'hui.* Cependant nous ferons remarquer que d'après l'usage on dit *ennuyeux* pour *ennuyant*, et que ce dernier n'est que rarement employé.

Ennuyeux se dit de ce qui est propre à ennuyer, de ce qui ennuie habituellement : *un livre ENNUYEUX, un homme ENNUYEUX.* (Acad.)

773.—ERUPTION, IRRUPTION. *Eruption* se dit de ce qui sort subitement et avec effort: *l'éruption du Vésuve, l'éruption de la petite vérole; une éruption lui couvre le corps.*

IRRUPTION signifie entrée soudaine des ennemis dans un pays: *les Normands ont fait de fréquentes irruptions en France.* Il se dit, par extension, du débordement de la mer ou d'un fleuve sur les terres: *l'irruption des eaux de ce fleuve a fait de grands dégâts.*

774.—FOND, FONDS, FONTS. On écrit sans *s* au singulier *le fond*, pour exprimer la profondeur d'une chose: *le fond d'un puits, le fond de ma bourse.*

On écrit ainsi au singulier *le fonds*, pour exprimer, 1° le sol d'une terre, c'est-à-dire la terre considérée sous le rapport de ses qualités productives: *un bon, un mauvais fonds de terre*; 2° une valeur quelconque: *il a dissipé le revenu et le fonds*; *ce marchand a vendu son fonds.*—Il se dit aussi de l'esprit, de la capacité, du savoir, de la vertu, de la probité, etc.: *il a un grand fonds d'esprit, de vertu, de probité, etc.; cela vient d'un grand fonds de malice.* (Acad.)

On écrit ainsi avec *ts* *les fonts*, bassin ou vase dans lequel on conserve l'eau dont on se sert pour baptiser: *fonts baptismaux, tenir un enfant sur les fonts* (on l'écrit avec un *t*, parce qu'il dérive de *fontaine*).

775.—HABILETE, HABILITE. *L'habileté* est la qualité de celui qui est habile; c'est la capacité, l'intelligence: *cet artiste a beaucoup d'habileté.*

HABILITÉ est un terme de jurisprudence, qui ne s'emploie guère que dans cette locution: *habilité à succéder*, c'est-à-dire droits à succéder.

INHABILITÉ et INHABILITÉ présentent la même différence.

776.—LENT A, LONG A se disent indifféremment l'un pour l'autre: *cet enfant est lent à manger ou long à manger.*

777.—MATINAL, MATINEUX. *Matinal* se dit de celui qui, sans en avoir l'habitude, s'est levé matin: *vous êtes bien matinal aujourd'hui.*

MATINEUX se dit de celui qui a l'habitude de se lever matin: *les belles dames ne sont guère matineuses.* (Acad.)

778.—MEMBRE, MEMBRU. *Membré*, qui a les membres bien faits, bien proportionnés.—MEMBRU, qui a les membres fort gros: *il est bien membru, un gros membru.*

779.—OU, QUE se disent indifféremment lorsqu'ils sont, comme dans les exemples suivants, en relation avec un nom qui exprime le temps: *au moment que je le vis, ou au moment où je le vis; à l'époque qu'il vint nous voir, ou à l'époque où il vint nous voir.* C'est le goût seul qui doit décider de la préférence.

780.—PASSAGER, PASSANT. *Passager* signifie qui ne s'arrête point dans un lieu, ou du moins qui n'y a point de demeure fixe: *les grues et les hirondelles sont des oiseaux passagers.*

PASSANT ne se dit que d'un chemin ou d'une rue : *un chemin PASSANT, une rue PASSANTE.* (Acad.)

781.—PORTANT. C'est contre le sentiment de l'Académie, contre l'usage, que quelques grammairiens ont décidé que *bien portant, mal portant*, n'ont point de féminin ; ce corps savant dit, *il est bien PORTANT, elle est mal PORTANTE.*

782.—PRÊT A, PRÈS DE. *Prêt à*, devant un verbe, signifie disposé à, *il est PRÊT à partir ; c'est un homme toujours PRÊT à bien faire*, c'est-à-dire disposé à partir, disposé à bien faire.

PRÈS DE est une préposition qui, avant un verbe, signifie sur le point de : *il est PRÈS DE partir, PRÈS DE mourir*, c'est-à-dire sur le point de partir, sur le point de mourir. (Acad.)

783.—SERVIR A RIEN, SERVIR DE RIEN. La dernière de ces locutions exprime une inutilité absolue. On dira donc avec à : *il ne sert à RIEN de se fâcher* ; et, avec de, *il ne sert DE RIEN de se roidir contre les décrets de la Providence.*

784.—SOUTIEN. TÉMOIN. *chef, maître, modèle, guide*, etc., se mettent au pluriel lorsqu'ils se rapportent à un nom pluriel : *Dieu donne à l'homme pour SOUTIENS l'espérance et la résignation ; il eut pour TÉMOINS, pour GUIDES, pour MODÈLES son oncle et son frère.*

Mais TÉMOIN au commencement d'une phrase, et à TÉMOIN précédé du verbe *prendre*, sont toujours employés adverbialement ; il faut donc les écrire sans s : *TÉMOIN les blessures qu'il a reçues ; je vous prends tous à TÉMOIN.*

785.—SUSCEPTIBLE (Voir le mot *capable*, page 237).

786.—TOUT est adjectif et s'accorde toutes les fois qu'il exprime la totalité : *la maison était TOUTE en feu*, c'est-à-dire toutes les parties de la maison brûlaient ; *cette maison est TOUTE à lui*, c'est-à-dire lui appartient en totalité. (Acad.) Il faut donc dire, en laissant le mot *tout* invariable, *elle était tout en larmes ; elle est tout à son devoir* (Acad.), parce qu'il ne s'agit plus d'actions qui se manifestent sur tous les points.

TOUT est encore invariable, 1° dans ces sortes d'expressions : *ils sont TOUT CŒUR dans cette maison ; les Français sont TOUT FLAMME pour entreprendre* ; 2° dans *tout entier* : *les grands hommes ne meurent pas TOUT ENTIERS ; j'ai attendu une heure TOUT ENTIÈRE.*

Tout dans *tout autre* ne s'accorde avec le nom suivant que quand *tout* peut se remplacer par *quelconque* : *demandez-moi TOUTE AUTRE CHOSE, et je vous la donne*, c'est-à-dire demandez-moi une *autre chose* quelconque ; *TOUTE AUTRE OCCUPATION lui plairait*, c'est-à-dire une *autre occupation* quelconque ; mais si je dis, *c'est une TOUT AUTRE PLACE que la mienne*, je ne puis plus dire *c'est une AUTRE PLACE quelconque que la mienne*. Or *tout* est adverbe et reste invariable.

TOUT. Écrivez indifféremment à *tout moment, de toute part, de toute sorte, de tout côté*, etc., ou à *tous moments, de toutes parts, de toutes sortes, de tous côtés*. (Acad.)

787.—TOUS DEUX, TOUS LES DEUX, *tous trois, tous quatre, tous les trois, tous les quatre*. La suppression de l'article fait que ces expressions marquent ordinairement simultanéité : *ils se promenaient, ils chantaient tous deux, tous trois, tous quatre*, c'est-à-dire ils se promenaient, ils chantaient ensemble et en même temps.

Tous les deux, tous les trois, tous les quatre, se disent des actions qui ne sont point simultanées : *ils sont venus nous voir* TOUS LES DEUX, TOUS LES TROIS, à six mois d'intervalle : *ils sont morts* TOUS LES QUATRE dans l'espace de trois ans.

Remarque.—Cependant au-delà du nombre quatre, on suppose rarement l'article. On dirait donc de gens qui eussent été ensemble, *ils sont venus nous voir* tous LES CINQ, tous LES SIX, et non tous cinq, tous six.

788.—VENENEUX, et VENIMEUX signifie l'un et l'autre qui a du venin. Mais venimeux ne se dit que des animaux : le scorpion est VENIMEUX, la vipère est VENIMEUSE.

VÉNÉNEUX ne se dit que des végétaux : plante, arbre VÉNÉNEUX, la ciguë est VÉNÉNEUSE.

CHAPITRE XVI.

DE LA PONCTUATION.

789.—La ponctuation sert à distinguer les phrases et les membres qui les composent, et à en rendre la lecture plus facile et le sens plus clair.

Les signes de la ponctuation sont la virgule (,), le point et virgule (;), les deux points (:), le point (.) ; le point interrogatif (?), et le point admiratif (!).

De la Virgule.

790.—La virgule se met 1° entre les sujets d'un même verbe ;

Tôt ou tard la vertu, les grâces, les talents,

Sont vainqueurs des jaloux, et vengés des méchants,

La richesse, le plaisir, la santé, deviennent des maux pour celui qui en abuse.

2° Entre les attributs d'un même nom, ou d'un même pronom : La charité est patiente, douce, bienfaisante.

3° Entre les régimes de la même nature :

On vogait des campagnes fertiles, de riches prairies, des moissons abondantes, des troupeaux bondissants et des fruits de toute espèce.

Cependant lorsqu'il n'y a que deux sujets, ou deux attributs, ou deux régimes liés par une des conjonctions *et*, *ou*, *ni* il ne faut point les séparer par une virgule, lorsqu'ils ont peu d'étendue :

La mollesse ET l'oisiveté tuent les sentiments nobles.

Il faut que je parte ce soir OU demain.

Nous ne vîmes NI votre père NI votre mère.

Mais ces mêmes mots *et*, *ni*, *ou* n'empêcheraient point l'emploi de la virgule, s'ils unissaient des parties d'une certaine étendue :

Je porte un cœur sensible, et suis épouse et mère.

Je ne crois pas qu'ils veuillent l'obliger, NI même qu'ils le puissent. Il faut que vous fassiez cette démarche, OU vous ne réussirez pas.

4° Entre les propositions, lorsqu'elles ont peu d'étendue :

L'air siffle, le ciel gronde, et l'onde au loin mugit.

La musique se fait entendre, les soldats reprennent leurs armes, la foule accourt, et bientôt le roi paraît.

5° On met entre deux virgules toute expression qu'on peut retrancher sans nuire au sens principal de la phrase :

Un ami, don du ciel, est le vrai bien du sage.

Ici, le sens principal est : *un ami est le vrai bien du sage* ; or *don du ciel* doit être entre deux virgules.

Le héros malheureux, sans armes, sans défense,

Voyant qu'il faut périr, et périr sans vengeance,

Voulut mourir du moins comme il avait vécu,

Avec toute sa gloire et toute sa vertu.

Le sens principal de ces quatre vers est : *le héros malheureux voulut mourir du moins comme il avait vécu.*

Or chacune des autres parties a dû être entre deux virgules.

La vie, disait Socrate, ne doit être que la méditation de la mort.

Vous frémissez, madame, à cet affreux récit.

6° Avant un verbe séparé de son sujet par une proposition incidente déterminative :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchants arrêter les complots.

7° Pour remplacer un verbe sous-entendu :

On a toujours raison, le destin toujours tort.

C'est-à-dire *le destin* A toujours tort.

Du point et virgule.

791.—On emploie le point et virgule pour séparer des propositions semblables, lorsqu'elles ont une certaine étendue :

Ces assassins sanglants vers mon lit s'avancèrent ;

Leurs parricides mains devant moi se levèrent ;

Je touchais au moment qui terminait mon sort ;

Je présentai ma tête, et j'attendis la mort.

Chéri dans son parti, dans l'autre respecté ;

Malheureux quelquefois, mais toujours redouté ;

Savant dans les combats, savant dans les retraites ;

Plus grand, plus glorieux, plus craint dans ses défaites.

C'est par la sagesse, disait un jeune roi, que je deviendrai illustre parmi les nations ; que les vieillards respecteront ma jeunesse ; que les rois voisins, quelque redoutables qu'ils soient, me craindront ; que je serai aimé dans la paix, et redouté dans la guerre.

Des deux points.

792.—On emploie les deux points, 1° avant une citation : *Voici les dernières paroles de César : Et vous aussi, ô mon fils !*

Vers les ligueurs enfin le grand Henri s'avance :

Et s'adressant aux siens, qu'enflammait sa présence :

Vous êtes nés Français, et je suis votre roi :

Voilà vos ennemis, marchez et suivez-moi.

2° Après une proposition ayant par elle-même un sens complet, mais suivie d'une autre qui l'éclaircit, qui est la conséquence ou la déduction des faits exprimés par cette première.

Les renseignements que j'ai pris confirment malheureusement les rapports qu'on vous a faits sur la moralité de cet homme : il ne faut donc pas balancer à prendre un parti. Ce dernier membre de la phrase, il ne faut donc pas balancer à prendre un parti, est la conséquence de la proposition précédente.

Il faut céder à l'usage et à l'autorité : ce sont deux pouvoirs que l'on ne peut récuser. Les deux points ainsi placés après cette proposition principale, *il faut céder à l'usage et à l'autorité*, semblent dire, **ET VOICI POURQUOI** : *ce sont deux pouvoirs que l'on ne saurait récuser.*

Son voisin, au contraire, étant tout cousu d'or,

Chantait peu, dormait moins encore :

C'était un homme de finances.

De même ici ces deux points placés après *dormait moins encore* semblent dire, **ET VOICI POURQUOI** : *c'était un homme de finances.*

3° Après une phrase suivie d'une autre qui s'y rattache assez pour qu'elles ne puissent être séparées par un point, et entre lesquelles l'application du point et virgule semblerait indiquer un repos trop faible :

Rien ne pèse tant qu'un secret :

Le porter loin est difficile aux dames.

Son vieux père, accablé sous le fardeau des ans,

Se livrait au sommeil entre ses deux enfants :

Un lit seul enfermait et le fils et le père.

Les meurtriers ardents, qu'aveuglait la colère,

Sur eux à coups pressés enfoncent le poignard :

Sur ce lit malheureux, la mort vole au hasard.

Du point.

793.—Le point s'emploie après une phrase entièrement terminée : *On dit que la terre est peuplée de neuf cent millions d'êtres humains. Ce calcul ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité. Du reste, quand, en pareil cas, on se tromperait de quelques millions, le mal ne serait pas grand.*

Du point interrogatif.

794.—Le point interrogatif s'emploie après une phrase interrogative : *Qu'est-ce ? Rien. Mais encore ?—Dites-moi, que pensez-vous faire ?—Ne quitterez-vous point ce séjour solitaire ?*

Du point exclamatif.

795.—Le point exclamatif s'emploie après les exclamations :

O nuit ! nuit effroyable ! ô funeste sommeil !

*Hélas ! il n'est plus !—Quelle horreur dans le vice !
quel attrait dans la vertu !*

CHAPITRE XVII.

DE LA PRONONCIATION DES LETTRES DANS CERTAINS MOTS.

796.—AE, ont la valeur d'un *a* dans *Caen* (ville.)

AO, ont la valeur d'un *a* dans *paon*, *paone*, *faon*, *Laon* (ville.)

L'*a* de AO est nul, au contraire, dans *aoriste*, *aoùt*, *aoùteront*, *Saône* (ville), et *taon* (mouche.)

AI a la valeur d'un *e* muet dans le participe présent *faisant* et *faiseur*.

797.—B final se prononce dans les noms propres *Joab*, *Job*, *Jacob* et dans *radoub* et *rumb*.

798.—C se prononce comme *k*, devant *a*, *o*, *u*, *l*, *n*, *r*, *t*, *cabinet*, *colonne*, *client*, *Cnéius*, *croire*, *acteur*, et comme *s* avant *e*, *i* : *ceci*.

C final se prononce encore comme *k* dans *arc*, *bloc*, *échec*, *Marc*, *sec*, *trictrac*, *sac*, *lac*, *bec*, *avec*, *syndic*, *aqueduc*, *caduc*, *turc*, *grec*, *choc*, *duc*, *tillac*, *estoc*, *Languedoc*, *Cognac*, *Isaac*.

C final ne se prononce point dans *blanc*, *broc*, *clerc*, *cotignac*, *estomac*, *franc*, *jonc*, *marc* (poids), *tronc*, *tabac*.

C a le son de *g* dans *second*, *secondement*, *seconder*, mais ne prononcez pas *ségrétaire* pour *secrétaire*, comme le recommandent quelques grammairiens.

C conserve sa véritable prononciation dans *vermicelle* ; ne prononcez donc pas *vermichelle* ; mais *violoncelle* se prononce *violonchelle*,

CH se prononce *k* dans *Achab*, *Achélaüs*, *Achmet*, *anachorète*, *anachronisme*, *archange*, *archonte*, *archiépiscopal*, *archiépiscopat*, *chaos*, *cathécumène*, *Chersonèse*, *Chalcédoine*, *Chaldéen*, *Chirographaire*, *chœur*, etc., *chiromancie*, *chronologie*, *Christ*, *Chrétien*, *eucharistie*, *Nabuchodonosor*, *Melchior*, *Melchisédech*, *Michel-Ange*.

—Quand au mot *Achéron*, il faut en prononcer *ché* comme la première syllabe de *chérir*.

799.—D final, et suivi d'un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet, se prononce souvent comme *t* :

c'est un grand homme, j'ai froid aux pieds, il nous rend un grand service.

800.—E se prononce *a* dans *indemnité, femme, hennir, solennel*, et leurs dérivés, et dans les adverbes terminés par *emment* : *récemment, prudemment*, etc.

801.—F, à la fin des mots, conserve sa prononciation, excepté dans *clef, chef-d'œuvre, cerf, bœuf gras, œuf durs, œuf frais*, et dans les pluriels *œufs, bœufs, nerfs*.

802.—G se prononce dur devant *a, o, u*, et devient plus doux devant *e, i* ; cette différence de prononciation se remarque dans le mot *gage*.

GN forme une prononciation mouillée, comme dans *digne, signal, agneau*, etc. Il faut en excepter *gnomonique, gnostique, Progné, agnation, stagnant, igné, ignition, inexpugnable, régnicole, cognat, cognation*.

G final, suivi d'un mot qui commence par une voyelle, se prononce ordinairement comme un *k* ; *un sang aduste, un long hiver, suer sang et eau*.

G final est dur dans *bourg*, qu'il faut prononcer *bourk* ; mais *g* ne doit pas se faire sentir dans *fau-bourg, legs, doigt, vingt, étang, coing, hareng, seing*, ni dans *signet*.

803.—H. est aspiré dans les mots suivants :

Ha !	haquenée,	havr,	hoqueton,
* hâbleur (1),	haquet,	havre,	horde,
* hache,	harangue,	hé !	horion,
hachis,	haras,	hêler,	hors,
haie,	harasser,	* hennir,	* hotte,
hagard,	harder,	* Henri,	Hottentot,
haillon,	hardes,	héraut,	* houblon,
* haine,	* hardiesse,	hère,	houe,
haire,	harem,	* hérissier,	houille,
halage,	* hareng,	* hernie,	* houle,
* halbran,	hargneux,	* héron,	houlette,
* hâle,	haricot,	héros (2),	houppe,
* haleine,	haridelle,	herse,	houppelande,
* haletant,	harnacheur,	hêtre,	* hourdage,
hallage,	harnais,	heur,	houri,
halle,	haro,	heurtoir,	hourvari,

(1) L'h est aspiré dans tous les dérivés des mots devant lesquels se trouve un astérique.

(2) Quoique l'h soit aspiré dans *héros*, il est muet dans *héroïne, héroïque, héroïquement, héroïsme*.

hallebarde,	harpe,	hibou,	housard,
halbreda,	harpeau,	hic,	hussard,
hallier,	harper,	hideux,	houspiller,
haloir,	harpie,	hiérarchie,	* houx,
halo,	harpin,	hie,	houssure,
halte,	harpon,	hisser,	houssoir,
hamac,	harponner,	hoquet,	hoyau,
hameau,	hart,	hobereau,	huche,
hampe,	hasard,	hoc,	huée.
han,	hase,	Hoche,	huguenot,
hanche,	* hâte,	* hochement,	huit,
hangar,	hauban,	hochepot,	humer,
hanneton,	haubans,	hocher,	hunier,
hanscrit.	haubert,	hochet,	* huppe,
hanse,	* hausse,	* Hollande,	hure,
hansière,	hausse-col,	holà,	* hurlement,
hanter,	* haut,	homard,	hutte,
happe,	hautbois,	hongre,	
happelourde,	hautesse,	honnir,	
happer.	hàve,	honte,	

804.—I ne se prononce pas dans *oignon* ; mais l'Académie se tait sur les mots *moignon*, *poignant*, *poignard*, *poignée* ; par là, elle semble, contre l'avis de quelques grammairiens, y admettre la prononciation de l'*i* ; c'est ainsi, effectivement, que prononcent la plupart des personnes.

805.—L ne se prononce pas dans *baril*, *chenil*, *coutil*, *fournil*, *fusil*, *gril*, *nombril*, *outil*, *persil*, *soûl* : l est encore nul dans *gentil* signifiant *joli*, et dans le pluriel *gentilshommes*.

L doublé et précédé de *ai*, *ei*, *oui*, se prononce mouillé, et comme dans ces mots *travailler*, *bailler*, *veiller*, *recueillir*, *fouiller*, *grenouilles*.—L se prononce de même, 1° dans quelques mots où il n'est précédé que d'un *i* : *fil*, *quille*, *briller* ; 2° dans ceux qui finissent en *œil*, *eil*, *neil* et *ouil* : *travail*, *œil*, *réveil*, *recueil*, *soleil*, *fenouil*, etc. ; 3° et dans quelques autres finissant par *il* : *péril*, *mil* (petite graine).

806.—M ne se prononce pas dans *damnés* et ses composés, ni dans *automne*, quoiqu'il sonne dans *automnal*. Dans les mots où *m* est redoublé, le premier *m* se prononce comme *n*. Ainsi, *emmener*, *emmailloter* se prononcent comme s'il y avait *enmener*, *enmailloter*.

Partout ailleurs cette lettre conserve sa prononciation ordinaire, comme dans *immédiatement*, *immense*, etc.

807.—N, à la fin d'une syllabe ou d'un mot, produit un son nasal, comme dans *bon*, *bien*, *encan*, etc. ; mais cette lettre se prononce quelquefois fortement, comme dans les mots *hymen*, *abdomen*, *Eden*, *amen*, *gramen*, le *Tarn*, etc.

La dernière syllabe du mot *examen*, dit l'Académie, se prononce ordinairement comme celle de *chemin* ; mais, ajoute-t-elle, quelques personnes font sentir l'*a* comme dans *amen*.

808.—O, comme nous en avons déjà fait la remarque, est nul dans *paon*, *paonne*, *faon*, *Laon*.

OI de *roide* doit se prononcer toujours è, tant dans la conversation que dans le style soutenu ; très-souvent même on écrit ainsi ce mot : *raide*.

809.—P est nul dans *dompter*, *prompt*, *baptême*, *sept*, et leurs dérivés, excepté *baptismal*. Il ne sonne pas non plus dans *exempt*, *exempter*, quoiqu'il se prononce dans *exemption*.

Il faut faire sentir le *p* de *symptôme* et de *sympomatique*.

810.—Q ne sonne pas dans *coq d'Inde*, quoiqu'il se prononce dans *coq*. Cette lettre se fait entendre dans *cinq* devant une voyelle ou un *h* muet, ou lorsque *cinq* termine la phrase : *cinq arbres*, *cinq hôtes*, *nous étions cinq*.

Qu se prononce comme *k*, excepté dans les mots suivants, où il a le son de *cou* : *quadragénaire*, *quadragésime*, *quadrangulaire*, *quadrat* (terme d'astrologie), *quadratrice*, *quadraturé*, *quadrifide*, *quadrige*, *quadrilatère*, *quadrinôme*, *quadrumane*, *quadrupède*, *quadruple*, *quaker*, qu'on prononce *couacre*, *in-quarto*, *quartz*, *quaternaire*, *quatuor*, *quintuple*, *exequatur*, *aquarelle*, *aqua-tinta*, *aquatique*, *équateur*, *équation*, *liquéfaction*.

QUE, QUI, se prononcent *cué*, *cui*, dans *questeur*, *équestre*, *liquéfaction*, *équiangle*, *équidistant*, *équilatéral*, *équimultiple*, *équitation*.

811.—R se fait sentir, 1° dans ces monosyllabes :

fer, mer, cher, or, mur, sieur, etc ; 2° dans la terminaison *er*, immédiatement précédée de *f, m* ou *v*, *enfer, amer, hiver*. Excepté le cas où ces mots seraient des infinitifs de la première conjugaison, comme *griffer, ramer, abreuver*, qui se prononcent *griffé, ramé, abreuvé* ; 3° dans *magister, cancer, belvédér, frater, étker, Jupiter, Esther, le Niger, cuiller*, qu'on écrit aussi *cuillère* ; 4° dans les mots en *ir* : *plaisir, loisir, repentir, soupir, etc*.

812.—S se prononce dans *as, vis, blocus, chorus, aloès, bibus, choléra-morbus, florès, dervis, gratis, jadis, laps, maïs, mars, oremus, ours, relaps, rébus, Rubens, Reims, Rhodès, en sus, sinus, vasistas, pathos, Bacchus* ; à la fin de *palus*, dans *Palus-Méotides*, à la fin de *sens*, excepté dans *sens commun*, et dans *lis*, quoiqu'on prononce une fleur *de li*.

Elle ne sonne pas dans *du Guesclin, dès que, tandis que*, ni à la fin des mots *divers, avis, os, alors*, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle.

S entre deux voyelles se prononce comme *z* : *voisin, maison*. Il faut en excepter *désuétude, pusillanime, parasol, antisocial, antiseptique*, et quelques mots composés, où le simple commence par *s*, comme *préséance, présupposer, coseigneur, etc.*, expressions formées de *séance, supposer, seigneur*.

S entre une voyelle et une consonne se prononce néanmoins comme *z* dans *balsamine, balsamique, balsamite, transiger, transaction, transalpin, transit, transition, transitoire*.

813.—T final se fait toujours sentir dans *abject, accessit, brut, chut, contact, correct, dot, direct, déficit, fat, granit, indult, infect, lest, luth, net, rapt, strict, subit, tact, transit, vivat, zénith, vent d'est, d'ouest, toast* (qu'on prononce, et que quelques personnes écrivent *tost*).

814.—U se prononce dans *aiguille, aiguillon, aiguiser* et leurs dérivés ; dans *arguer, inextinguible*, et dans *Guise*, nom propre.

815.—V, quoique double, se prononce comme le *v* simple, dans *Warwick, Westphalie, Wirtemberg*, et comme *ou* dans *wig, whist, wiskey, wiski*, qui se prononcent *ouigue, ouist, ouiski*.

816.—X a tantôt le son de *cs* joints ensemble, comme dans *Xiphoïde*, *extrême* ; tantôt de *gz*, comme dans *Xercès*, *exercice*, *Xavier* ; tantôt le son d'un *c* dur, comme dans *excepter* ; tantôt celui de l'*s* fort, comme dans *Auxerre*, *Bruxelles*, tantôt enfin le son du *z*, comme dans *deuxième*, *sixième*.

817.—Y n'a que la valeur d'un *i* dans *hymen*, *hymne*, *étymologie*, *physique*, *style*, etc. ; mais il a la valeur de deux *i* dans *citoyen*, *moyen*, *employer*, et une foule d'autres noms.

818.—Z a le son d'un *s* dans *Metz*, *Suez*, et quelques autres noms propres.



TABLE DES MATIERES.

A, entre deux nombres,	209	Anoblir, ennoblir,	221
Abîmer,	219	Apostrophe,	91
Accents et signes orth.,	4, 89	Apparaître, ses auxiliaires,	156
Accorder, son participe,	200	Apparoir,	221
Accourir, ses auxiliaires,	156	Apprécier,	ib.
Adjectif,	7, 18	Apprendre,	ib.
Adj. en <i>el, eil, ien, on, et</i> ,	19	Article.	7, 17, 119
Adj. en <i>al, ant</i> ou <i>ent</i> ,	22, 24	Assujettir, assujétir,	221
Adj. déterminatifs,	26	Assurer,	ib.
Adj. possessifs,	ib.	A terre, par terre,	222
Adj. numéraux, ordinaux,		Atteindre,	ib.
cardinaux,	27	Auparavant,	202
Adj. devenant adverbcs,	80, 81	Auprès de, près de,	210
Adj. se rap. à pl. noms,	127	Aussi, non plus,	205
Adj. nu, demi, excepté, sup-		Aussi, si,	203
posé, compris, passé,	128	Aussitôt,	ib.
Adj. ci-inclus, ci-joint,	ib.	Autant, tant,	ib.
Adj. donnant aux noms un		Autant que, d'autant que,	213
sens différent, selon la		Avant, devant,	210
place qu'ils occupent,	130	Bailleur,	21
Adj. devenant noms com.,	ib.	Beaucoup,	203
Adj. possessifs rédonants :		Bénir,	222
<i>j'ai mal à ma main droite</i> ,	132	Capable,	237
Adj. poss. leur au sing. ou		Ce avant le verbe être,	148
au plur. : <i>des lettres à</i>		Cent, sa syntaxe,	131
LEUR adresse ou à LEURS		Cesser, ses auxiliaires,	154
adresses,	ib.	Chacun,	143
Adj. qui n'ont point de plur.	134	Changer pour ou contre	222
Adverbe,	10, 79, 202	Chanteur,	21
Adv., sa syntaxe,	ib.	Chasseur,	ib.
Adv. en <i>amment, emment</i> ,	206	Ciel, son double pluriel,	16
Agir, en agir,	220	Ci-inclus, ci-joint,	128
Aide, sa syntaxe,	106	Collectifs,	de 109 à 126
Aïeul, son double pluriel,	18	Colorer, colorier,	222
Aigle, sa syntaxe,	106	Comme pour comment,	203
Aigre-doux,	129	Commencer à, de,	222
Ail, son double pluriel,	16	Comparaitre, son auxil.,	157
Aimer à,	220	Comparatif,	25
Air, avoir l'air,	237	Comparer à, avec,	223
alentour,	202	Complu, partic. invar.,	202
Aller,	220	Compris, non compris,	128
Allumer du feu,	221	Conditionnel, son emploi,	159
Amour,	106	Confier, se confier, se fier,	223
Analyse logique,	94, 101	Confronter à, avec,	ib.

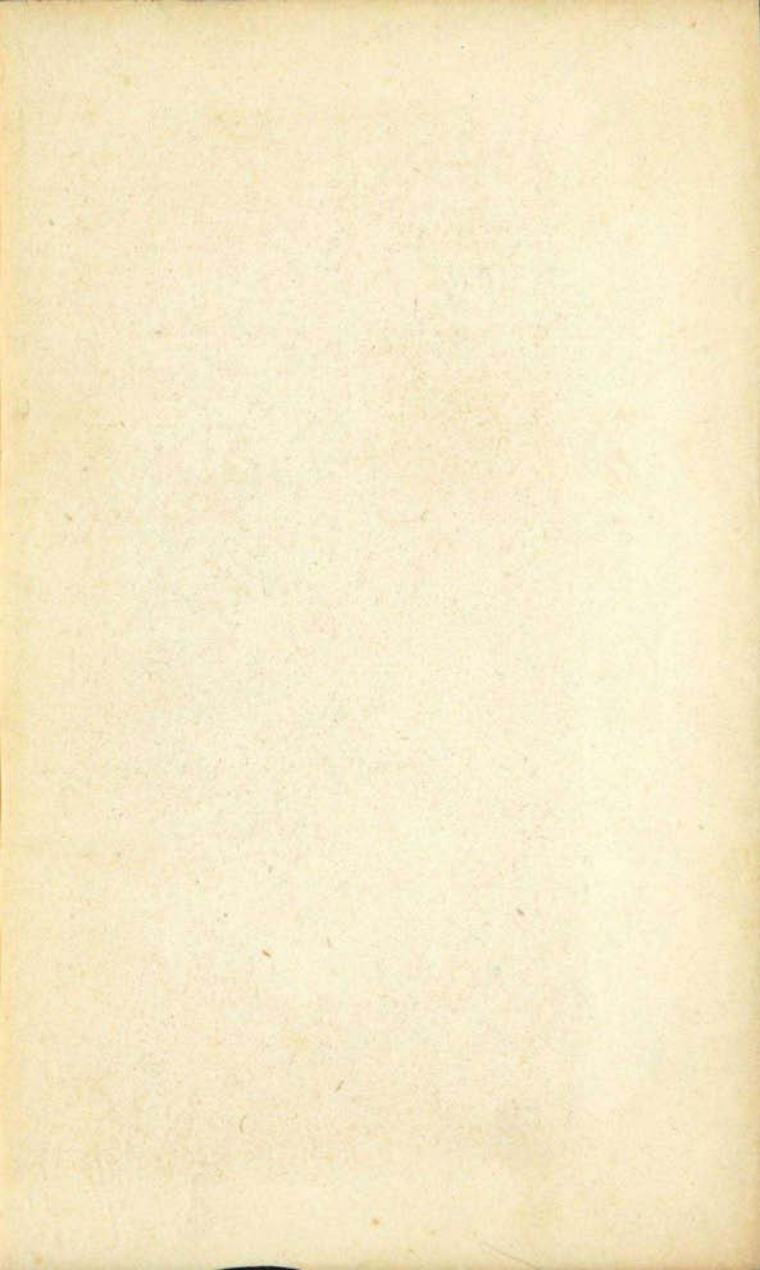
Conjonction, son origine, 12, 82	<i>Dessus, dessous,</i>	204
Conj. qui veulent le subj., 163	<i>Devineur, devin,</i>	21
Conj. qui veulent tantôt l'in-	<i>Différent, différend,</i>	238
dic., tantôt le subj., 163	<i>Digne, indigne,</i>	ib.
Conjugaisons de 40 à 49	<i>Disparaître, ses auxiliai-</i>	154
Conjug. des verbes <i>passifs</i> , 73	res,	154
Conjug. des verbes <i>neutres</i> , 74	Distinguer <i>de, d'avec,</i>	225
Conjugaison des verbes <i>pro-</i>	<i>Donné et eu</i> participes,	198
<i>nom.</i> , 76	Droit, <i>marcher droit,</i>	225
Conjug. des verbes <i>impers.</i> , 77	<i>Durant, pendant,</i>	211
<i>Connaitre,</i>	<i>S'échapper, ses auxiliaires,</i>	157
<i>Consister,</i>	<i>Echoir, ses auxiliaires,</i>	155
<i>Consommer, consumer,</i>	<i>Eclairer quelqu'un,</i>	226
<i>Continu, continuuel, conti-</i>	<i>S'efforcer à, de,</i>	ib.
<i>nûment, continuelle-</i>	<i>Egaler, égaliser,</i>	ib.
<i>ment,</i>	<i>Ehonté, déhonté,</i>	238
<i>Contraindre, forcer, obli-</i>	Ellipse,	217
<i>ger à, de,</i>	<i>Eminent, imminent,</i>	238
<i>Convenir</i> change de signi-	<i>Empirer, ses auxiliaires,</i>	154
fication en changeant	Emprunter <i>à, de,</i>	226
d'auxiliaire. 156	<i>En, dans, leur différence,</i>	210
<i>Coûter, son part. est invar.</i>	<i>En définitive,</i>	204
<i>Croire à,</i>	<i>Enfant,</i>	106
<i>Croître, ses auxiliaires,</i>	<i>Engager à,</i>	226
<i>Couleur, LE couleur de,</i>	<i>Ennuyant, ennuyeux,</i>	238
<i>Couple,</i>	<i>Entre, parmi,</i>	211
<i>Courir, accord de son part.,</i>	<i>Environ,</i>	204
<i>Dans, en, leur différence,</i>	<i>Eruption, irruption,</i>	239
<i>Davantage,</i>	<i>Espérer,</i>	227
<i>De, avant les quantités,</i>	<i>Essayer,</i>	ib.
<i>Débiteur,</i>	<i>Et, ni,</i>	213
<i>Déchoir, ses auxiliaires,</i>	<i>Eu, et donné, participes,</i>	298
Décider <i>une chose, décider</i>	<i>Eveiller, réveiller,</i>	227
<i>d'une chose,</i>	<i>Eviter,</i>	ib.
Déjeuner <i>de, avec,</i>	<i>Excepté, sa syntaxe,</i>	128
<i>Délice,</i>	<i>Excuse, demander excuse,</i>	227
<i>Demain AU matin, demain</i>	<i>Exemple,</i>	107
<i>matin, demain soir,</i>	<i>Expirer, ses auxiliaires,</i>	154
Demander <i>à, de,</i>	<i>Faillir,</i>	228
<i>Demandeur,</i>	<i>Faire, les divers emplois de</i>	ib.
<i>Demeurer, ses auxiliaires,</i>	ce verbe,	ib.
<i>Demi,</i>	<i>Faire eau, faire de l'eau,</i>	ib.
<i>Départir,</i>	<i>Fait, participe,</i>	198
<i>Déplu, partic. invar.,</i>	<i>Feu, adjectif,</i>	129
<i>Descendre, ses auxiliaires,</i>	<i>Fixer,</i>	228
<i>Descendre en bas,</i>	<i>Flairer, Fleurer,</i>	ib.
<i>Désirer,</i>	<i>Fleurir,</i>	229
<i>Désobéir,</i>	<i>Foi, avoir à, en, dans,</i>	ib.

<i>Fond, fonds, fouts,</i>	239	<i>Malgré que, son emploi,</i>	214
<i>Foudre,</i>	107	<i>Manquer, acc. de son part.,</i>	200
<i>Fur et à mesure (Au),</i>	211	<i>Marier à, avec,</i>	230
<i>Garde, se donner garde ou</i>		<i>Matinal, matineux,</i>	239
<i>DE garde,</i>	229	<i>Mêler, à, avec, dans,</i>	230
<i>Gens,</i>	107	<i>Mêler, acc. de son part.</i>	200
<i>Guet, bon guet,</i>	229	<i>Membré, membru,</i>	239
<i>Habileté, habilité,</i>	239	<i>Même, sa syntaxe,</i>	134
<i>Hasarder de, à,</i>	229	<i>Mesure, à fur à mesure,</i>	211
<i>Hériter,</i>	<i>ib.</i>	<i>Mieux avant deux infinitifs,</i>	205
<i>Hors,</i>	212	<i>Mille, sa syntaxe,</i>	132
<i>Hymne,</i>	107	<i>Mode des verbes,</i>	37
<i>Imiter l'exemple,</i>	229	<i>Monter en haut,</i>	231
<i>Imminent, éminent,</i>	238	<i>Mort-né,</i>	130
<i>Imposer, en imposer,</i>	229	<i>Moucher,</i>	231
<i>Incessamment,</i>	204	<i>Mourir,</i>	<i>ib.</i>
<i>Indic., emploi de ce mode,</i>	158	<i>Mouvoir, mouver,</i>	<i>ib.</i>
<i>Indigne, digne,</i>	238	<i>Négative, sa syntaxe,</i>	206
<i>Induire à erreur, en erreur,</i>	229	<i>Ne... que, suivi de l'article,</i>	122
<i>Infecter, infester,</i>	230	<i>Ni entre deux sujets,</i>	147
<i>Infinitif, son rapport dans</i>		<i>Ni, et,</i>	213
<i>les phrases.</i>	169	<i>Non,</i>	6, 13, 106
<i>Inquiet de, sur,</i>	230	<i>Noms unis par une préposi-</i>	
<i>Insulter quelqu'un, à quel-</i>		<i>tion : gâteau d'amandes,</i>	108
<i>qu'un,</i>	<i>ib.</i>	<i>Noms propres au pluriel,</i>	<i>ib.</i>
<i>Interjection,</i>	83, 215	<i>Noms collectifs, de 109 à</i>	118
<i>Invectiver,</i>	230	<i>Noms composés,</i>	116
<i>Inversion,</i>	219	<i>Noms synonymes suivis</i>	
<i>Jamais, sans négative,</i>	204	<i>d'un adjectif,</i>	127
<i>Joindre à, avec,</i>	230	<i>Nommer,</i>	232
<i>Jouer, accord de son partic.</i>	200	<i>Nouveau-né,</i>	129
<i>Jusque, jusques,</i>	211	<i>Nu, sa syntaxe,</i>	128
<i>L', pronom elliptique, 143,</i>	199	<i>O! oh! ho!</i>	215
<i>L, euphonique,</i>	55	<i>Obéir,</i>	232
<i>Laissé, participe,</i>	197	<i>Observer,</i>	<i>ib.</i>
<i>Laisser, ne pas laisser de</i>		<i>Œil, son double pluriel,</i>	16
<i>ou que de,</i>	230	<i>S'occuper à, de,</i>	232
<i>Le, la, les, pronoms,</i>	34	<i>On, sa syntaxe,</i>	145
<i>Lent à, long à,</i>	239	<i>Orge, son double genre,</i>	107
<i>Leur, adj. possessif: des</i>		<i>Orgue, son double genre,</i>	106
<i>lettres à leur adresse ou à</i>		<i>Orthographe des mots,</i>	83
<i>leurs adresses,</i>	132	<i>Orthogr. des verbes, de 49 à 57</i>	
<i>Loin, (de loin à loin),</i>	204	<i>Ou, conj. entre deux sujets,</i>	146
<i>Longtemps, en un mot,</i>	<i>ib.</i>	<i>Où, adverbe,</i>	205
<i>Lui, leur, pronoms, leur</i>		<i>Oublier à,</i>	232
<i>syntaxe,</i>	139	<i>Où, que,</i>	239
<i>L'un l'autre, L'un et l'autre,</i>	148	<i>Paraitre, son auxiliaire,</i>	158
<i>Majuscules,</i>	86	<i>Parce que, par ce que,</i>	214

<i>Pardonner,</i>	232	<i>Proposition,</i>	95
<i>Parenthèse,</i>	94	<i>Puer,</i>	234
<i>Parler mal,</i>	233	<i>Que, conj., son emploi,</i>	214
<i>Participe présent, de 170 à 184</i>		<i>Quelque, sa syntaxe,</i>	134
<i>Participe passé, 10, 78, 185</i>		<i>Quiconque,</i>	145
<i>Partic. précédé de en,</i>	191	<i>Quoique, quoi que,</i>	215
<i>Partic. suivi d'un verbe,</i>	195	<i>Radical,</i>	50
<i>Participe laissé,</i>	197	<i>Ranger de, à (Se),</i>	234
<i>Participes eu et donné,</i>	198	<i>Rappeler (Se),</i>	<i>ib.</i>
<i>Participe fait,</i>	<i>ib.</i>	<i>Refuser de, à,</i>	235
<i>Partic. se rapportant au</i>		<i>Régime,</i>	33, 149
<i>pronom elliptique l'</i>	199	<i>Renoncer,</i>	235
<i>Partic. précédé de peu,</i>	<i>ib.</i>	<i>Rentrer, acc. de son part.,</i>	201
<i>Partic. des verbes s'accor-</i>		<i>Repartir, répartir,</i>	235
<i>der, courir, jouer, man-</i>		<i>Résoudre,</i>	<i>ib.</i>
<i>quer, mêler, passer, por-</i>		<i>Ressortir,</i>	<i>ib.</i>
<i>ter, rentrer, sortir, taire,</i>		<i>Rester, ses auxiliaires,</i>	157
<i>tourner, servir, valoir,</i>		<i>Résulter, ses auxiliaires,</i>	156
<i>coûter, plaie, déplaire,</i>		<i>Réunir,</i>	235
<i>complaire, de 200 à 202</i>		<i>Rien,</i>	145
<i>Participer à, de,</i>	233	<i>Saigner du nez,</i>	236
<i>Partir, ses auxiliaires,</i>	155	<i>Servir, accord de son part.,</i>	201
<i>Pas et point,</i>	208	<i>Servir à rien, de rien,</i>	240
<i>Passager, passant, 239, 240</i>		<i>Si, aussi,</i>	203
<i>Passé, sa syntaxe, 128, 200</i>		<i>Soi sa syntaxe,</i>	138
<i>Pendant, durant,</i>	211	<i>Son, sa, ses, leur syntaxe,</i>	133
<i>Périr, son auxiliaire, 157, 158</i>		<i>Sortir, ses auxiliaires,</i>	155
<i>Pincer,</i>	233	<i>Sortir, accord de son part.,</i>	201
<i>Plaire,</i>	<i>ib.</i>	<i>Souhaiter,</i>	225
<i>Planter,</i>	234	<i>Soupirer après, pour,</i>	236
<i>Pléonasme,</i>	217	<i>Soutien, témoin,</i>	240
<i>Plier, ployer,</i>	234	<i>Subjonctif, son emploi,</i>	159
<i>Plu, partic. invariable,</i>	202	<i>Subj. Règle neuve,</i>	166
<i>Plupart, la plupart,</i>	110	<i>Subvenir, son auxil., 157, 158</i>	
<i>Plusieurs,</i>	<i>ib.</i>	<i>Succomber à, sous,</i>	236
<i>Plutôt, plus tôt,</i>	205	<i>Suite, tout de suite,</i>	205
<i>Plus et mieux,</i>	<i>ib.</i>	<i>Sujet du verbe,</i>	31, 145
<i>Ponctuation,</i>	241	<i>Superlatif,</i>	25
<i>Portant, bien portant,</i>	240	<i>Suppléer,</i>	236
<i>Porter, accord de son part. 201</i>		<i>Supposé, sa syntaxe,</i>	128
<i>Préposition, 11, 81, 209</i>		<i>Susceptible, (voir capable),</i>	237
<i>Près de, auprès de,</i>	210	<i>Syllepse,</i>	218
<i>Près, près l'église</i>	212	<i>Syntaxe,</i>	94
<i>Près de, prêt à,</i>	240	<i>T' euphonique,</i>	55
<i>Présider,</i>	234	<i>Tacher, tacheter,</i>	236
<i>Prétendre,</i>	<i>ib.</i>	<i>Taire, accord de son part. 201</i>	
<i>Proche, proche l'église,</i>	212	<i>Tant, autant,</i>	203
<i>Pronom, 8, 27, 136</i>		<i>Tarder,</i>	236

<i>Tel, tel que,</i>	136	Verbe <i>actif,</i>	35, 185
Temps des verbes,	38	Verbe <i>passif,</i>	73, 186
Temps (Formation des),	56	Verbe <i>neutre,</i>	74, 186
Temps de l'indic. et du con-		Verbes neutres se conju-	
ditionnel, leur emploi,	158	quant tantôt avec <i>avoir,</i>	
Temps du subj.	159	tantôt avec <i>être,</i>	156
Tenir à, de,	237	Verbe <i>pronominal,</i>	76, 187
Tomber, ses auxil.	156	Verbe <i>impersonnel,</i>	77, 188
Tourner, acc. de son part.	201	Verbe conjugué interrog.,	54
Tout,	135, 240	Verbes irréguliers, de 58 à 69	
Tous deux, tous les deux,	241	Verbes. Remarq. sur les	
Tout à coup, tout d'un coup,	205	verbes des quatre con-	
Trait d'union,	92	jugaisons, de	49 à 56
Tréma,	<i>ib.</i>	Verbes, leur orthog. de	49 à 57
Unir à, avec,	237	<i>Vieillir</i> , ses auxiliaires,	156
Valoir, acc. de son part.,	202	<i>Vingt</i> , sa syntaxe,	131
Vendeur,	21	<i>Vis-à-vis</i> ,	212
Vénéneux, vénémeux,	241	<i>Voici, voilà,</i>	<i>ib.</i>
Verbe,	9, 31, 145	Y, pronom,	148





18

BNQ



C 000 146 977

146977